This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SE TAIRE ET FAIRE

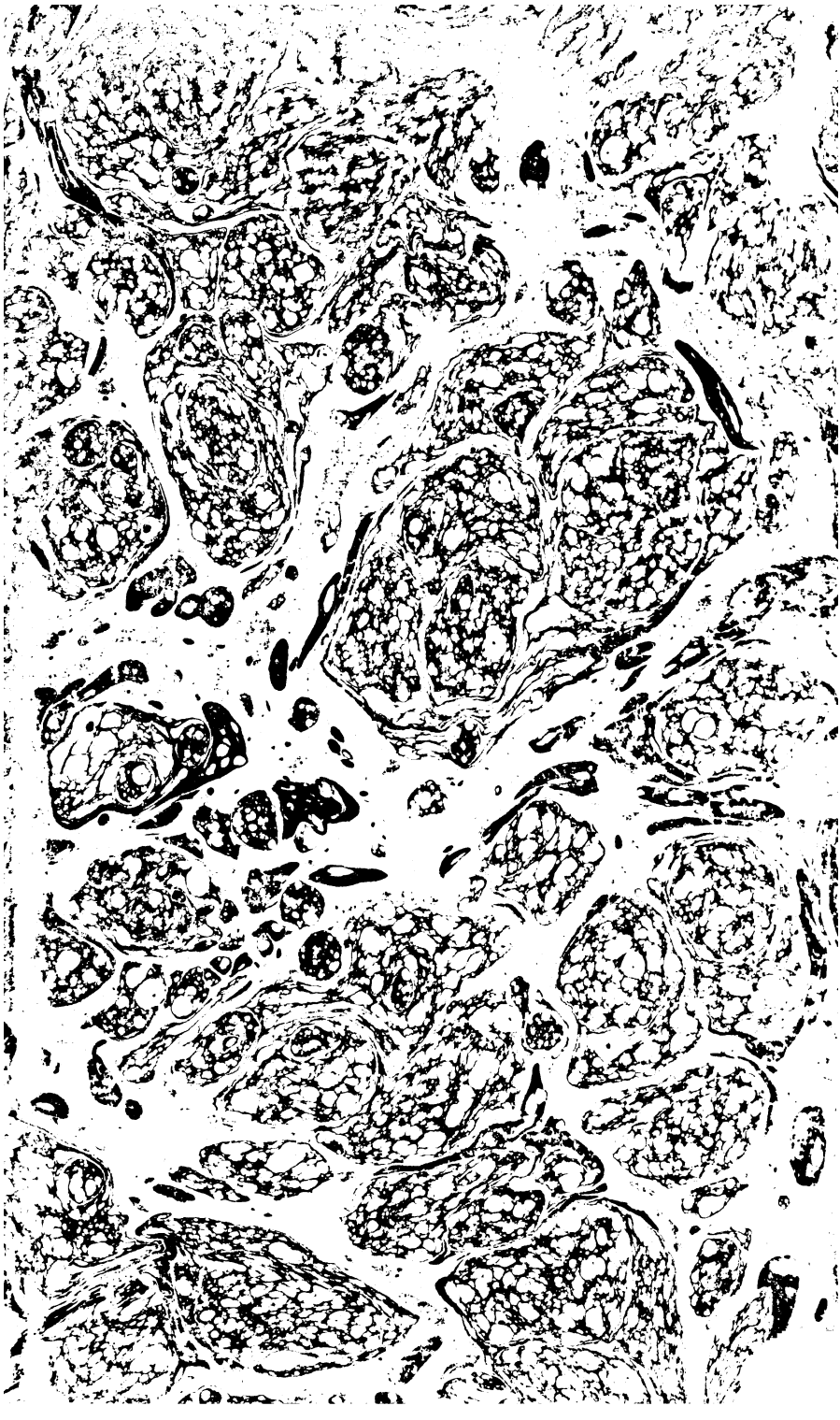

BX
1315
.R79
F5
1808

VIE
ET PONTIFICAT
DE
LÉON X.

— Tueri enim eorum memoriam, quorum merita multa in homines et præclara extiterunt, æquitatis et justitiæ laudem habet.

Jo. Mich. Brutus, ad Tingium.

Peint par Raphael — Gravé par Marachin

LEON X.

VIE
ET PONTIFICAT
DE
LÉON X,

Par WILLIAM ROSCOE, auteur de la Vie de Laurent de Médicis;

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLAIS,
Par P. F. HENRY,

Et orné du Portrait de Léon X, et de Médailles.

TOME PREMIER.

PARIS,
Chez LE NORMANT, Imprimeur-Libraire, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17;
Et à la librairie stéréotype de H. NICOLLE, rue des Petits-Augustins, n° 15.

DE L'IMPRIMERIE DES FRÈRES MAME,
rue du Pot-de-Fer, n° 14.
1808.

Vignaud Lib.
6 22-1925
4 vols.

AVERTISSEMENT

DU

TRADUCTEUR.

Il sied mal à un traducteur de parler avantageusement du livre qu'il a traduit. Ainsi je m'abstiendrai de donner mon opinion sur le mérite de l'ouvrage que je présente au public. C'est encore moins pour lui en expliquer le sujet que je me permets de lui adresser ce peu de lignes en mon nom. Quel est, en effet, je ne dirai pas le savant, mais l'homme médiocrement instruit qui puisse ignorer ce qui a fait donner le nom de Siècle de Léon X à l'espace de temps où ce souverain pontife a vécu, et qui n'ait quelque connoissance des grands évènements qui en ont rendu le règne à jamais célèbre?

On peut accuser fréquemment les écrivains anglais de prendre pour règles des jugements qu'ils portent, les maximes qui dérivent de l'ordre social établi dans leur patrie. Une triste expérience nous a appris que de telles maximes, adoptées trop légèrement par d'autres peuples, en contrarient les institutions, et peuvent même en amener le renversement. M. Roscoe nous a paru être à l'abri de tout reproche à cet égard. Ce n'est point en ministre anglican qu'il a écrit la vie de Léon X. « La vérité seule a « été mon guide, dit-il dans sa préface, et « je me suis efforcé de rendre les objets tels « que son flambeau me les a fait voir. » Cette déclaration, qu'il a faite pour annoncer à ses compatriotes qu'il a plus d'une fois bravé leurs préjugés, doit rassurer les personnes qui craindroient que son livre ne contînt quelques uns des principes pernicieux qui ont fait de si grands ravages parmi

nous. En retraçant l'origine et en partie les progrès de ce schisme qui a allumé tant de haines, et si long-temps divisé entre eux les peuples de l'Europe, M. Roscoe a montré une modération dont peu d'historiens de sa nation lui avoient donné l'exemple; et en jugeant la conduite que Léon X a tenue dans cette déplorable scission, il a usé de ménagements que n'ont pas eus plusieurs écrivains considérés comme très orthodoxes. Aussi le tableau qu'il a tracé de la prétendue réforme, ou si l'on veut de la réforme, nous a paru propre à intéresser tous les hommes impartiaux et vraiment éclairés, c'est-à-dire ceux qui ne confondent pas la science de la politique avec les déclamations contre les institutions les plus sacrées, et contre les principes fondamentaux de la société civile.

J'ajouterai à cette observation, que j'ai crue d'une nécessité absolue, quelques re-

marques sur le travail que je soumets au jugement du public.

M. Roscoe s'est fait une règle d'écrire, selon l'orthographe italienne, les noms des Italiens dont il a parlé dans son ouvrage (1). L'estimable traducteur de la vie de Laurent de Médicis a suivi cet exemple, auquel cependant j'ai jugé ne devoir pas me conformer. L'usage a été ma loi suprême. Les noms d'une infinité de personnages historiques,

(1) La règle que M. Roscoe a suivie l'a égaré quelquefois quant aux noms français. Ayant peut-être consulté plus souvent les écrivains d'Italie que ceux de France, il a appelé *Prato* le chancelier *du Prat*, et cardinal de Rohan le célèbre *Georges d'Amboise*, qui étoit archevêque de Rouen, ville dont le nom aura été corrompu en passant dans une autre langue. Je ne relève ces inexactitudes que pour faire excuser celles qui auroient pu m'échapper dans quelques terminaisons. J'aurois eu beaucoup plus de facilité à copier les noms propres, tels qu'ils sont dans l'original, qu'à chercher en différents recueils la manière dont l'usage les fait écrire et prononcer en France.

de littérateurs fameux et d'artistes célèbres, dont le biographe de Léon X a retracé les actions ou apprécié le mérite, étant francisés depuis long-temps, il m'a semblé que ce seroit choquer et quelquefois embarrasser le lecteur que de les lui présenter tels que les Italiens les écrivent. En conséquence, je n'ai point mis *Ariosto* pour l'Arioste, *Machiavelli* pour Machiavel, *Michel-Agnolo* pour Michel-Ange, *Raffaello* pour Raphaël, etc., etc. Il seroit sans doute à désirer qu'on ne se permît plus d'altérer les noms des étrangers; mais je n'ai pas pensé que je fusse appelé à réparer le mal qu'on a pu faire à cet égard.

Les livres rares et les manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Paris, de la Bibliothèque du Vatican, de celle de Saint-Marc à Venise, de la Bibliothèque Laurentienne de Florence, du Musée Britannique, et de beaucoup de collections célèbres, pu-

bliques ou particulières, ont été examinés soit par les amis de l'auteur, soit par lui-même; et M. Roscoe a recueilli de la sorte un grand nombre de pièces justificatives ou de preuves dont il a formé un *Appendix* qui est partagé entre les quatre volumes de son ouvrage. Pour ne pas trop enfler les volumes de la traduction, j'ai supprimé les morceaux tirés de livres qu'il est facile de se procurer; mais j'ai, par des renvois joints aux numéros des pièces enlevées, indiqué les auteurs dans les œuvres de qui elles se trouvent. Quant aux pièces inédites ou rares, ou simplement relatives à la vie de Léon X, et à notre propre histoire, je me serois fait un crime d'en dérober la connoissance au lecteur.

PRÉFACE

DE

L'AUTEUR.

Le Siècle de Léon X étoit depuis environ trois cents ans l'objet de l'attention générale; et cependant personne n'avoit encore tenté de retracer d'une manière qui répondît à la grandeur et à la variété du sujet l'histoire de cet espace de temps. Quelque séduisante que soit d'abord une telle entreprise, un examen approfondi y fait reconnoître une foule de difficultés. L'importance dont elle est, l'embarras de rassembler les matériaux nécessaires pour l'exécuter convenablement, le travail qu'elle doit exiger, et sur-tout la crainte de ne pas remplir l'attente publique, peuvent être comptés parmi les causes qui ont dû empêcher de traiter un sujet qu'on a proposé fréquemment, qu'on a médité quelquefois,

et sur lequel cependant on s'est soigneusement abstenu de travailler.

Ces considérations, qui auront pu détourner plusieurs écrivains de s'engager dans une entreprise si pénible et si hasardeuse, auroient vraisemblablement produit le même effet sur moi, si je ne m'étois trouvé dans une situation à laquelle des degrés insensibles m'avoient conduit, et où je ne pouvois, sans inconvenance ou sans nuire à ma propre réputation, renoncer à ce travail. J'avois déjà, pour écrire la vie de Laurent de Médicis, père de Léon X, fait un grand nombre de recherches qui avoient le même rapport avec l'histoire de l'un qu'avec celle de l'autre; et même plusieurs personnes ont pensé, peut-être avec raison, qu'on ne devoit considérer cet ouvrage que comme le péristyle d'un édifice que l'auteur ne pouvoit se dispenser d'élever. Depuis l'époque où j'ai publié cette vie, l'amitié et les soins obligeants de plusieurs de mes compatriotes, et même de divers étrangers, m'ont fourni une infinité de renseignements précieux et de pièces originales que je n'aurois pu me pro-

curer sans leur bienveillance et leur secours. Ne point les publier, c'eût été frustrer l'espérance de ceux qui me les avoient transmis; et éviter de me charger de l'entreprise, c'eût été donner lieu à des interprétations qui auroient été aussi fâcheuses pour moi que le seroit le manque de succès. Ces réflexions m'ont donc engagé, malgré les occupations multipliées de mon état, à entreprendre un ouvrage qui a demandé quelquefois plus d'efforts que mes talents, ma santé et le temps ne m'ont permis d'en faire; et je soumets au jugement public le travail d'un grand nombre d'années, exécuté le moins défectueusement que je l'ai pu.

Quoique j'aie donné le titre de VIE ET PONTIFICAT DE LÉON X à cet ouvrage, j'ai jugé que si je ne comprenois dans mon sujet l'histoire générale du temps où a vécu ce souverain pontife célèbre, il seroit impossible qu'on eût de lui une idée aussi juste et aussi complète que je le désirois. J'ai saisi avec plaisir l'occasion d'examiner plus particulièrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent un siècle plein de grands

évènements, et dans lequel la nature semble avoir pris plaisir à former une extrême variété de caractères. Quant à l'union de l'histoire particulière et de l'histoire générale, je n'ignore pas que des littérateurs d'un grand mérite en ont mis en question la convenance. Il est incontestable qu'il existe une ligne de démarcation entre ces deux genres; mais comme ils ont également pour objets des êtres de notre espèce, ils ne peuvent manquer d'empiéter, en de certaines occasions, sur les droits l'un de l'autre. Qu'on parcoure les écrits de Tacite et de Tite-Live, de Hume ou de Gibbon, et l'on reconnoîtra que rien n'excite plus d'intérêt que les faits et les détails particuliers aux hommes qui ont joué un grand rôle sur la scène du monde; et d'un autre côté, il seroit impossible d'asseoir son jugement à leur égard, si on ne les voyoit agir, si on ne les voyoit, non seulement déployer, mais, jusqu'à un certain point, former leur caractère. Il n'y a pas lieu de douter que de telles concessions ne soient propres à enfanter des abus; mais lorsque l'historien et le biographe sont par-

venus à instruire et à plaire, ces deux points essentiels, la critique seroit peut-être trop sévère si elle vouloit empêcher un échange si avantageux. La succession rapide des évènements et des personnages qui sont retracés et qui figurent dans une partie considérable de l'histoire d'une nation, affoiblit l'intérêt et diminue l'attention; et l'un et l'autre se soutiendroient mieux si les faits étoient plus particularisés. L'histoire générale peut être comparée à la surface du globe qui offre d'épaisses et sombres forêts et des déserts affreux, mais qui présente aussi des terres en culture et des scènes extrêmement animées. Le voyageur dédaigne un paysage qui n'est point varié, et il ne contemple que celui dont la beauté, la sublimité ou même la singularité sont dignes de captiver ses regards.

Ces considérations suffiront, je l'espère, pour me justifier d'avoir décrit tant d'évènements qui, bien que Léon X n'y ait point participé, ont extrêmement influé sur le sort qu'il a éprouvé dans sa jeunesse. De ce nombre est la descente de Charles VIII en

Italie, expédition qui, selon Gibbon, a changé la face de l'Europe, et dont cet écrivain s'est quelque temps proposé de faire un corps d'histoire séparé. Le siège de Pise, qui a été aussi long et marqué par un aussi grand nombre d'évènements que le fameux siège de Troie, a eu un tel rapport avec toutes les affaires du temps, et l'issue en devoit intéresser si particulièrement les Médicis, que l'occasion d'en retracer quelques opérations s'est plusieurs fois présentée à moi dans le cours de ma narration. Il étoit impossible de traiter, quelque légèrement que ce fût, du pontificat d'Alexandre VI, sans être frappé du caractère énergique, ou pour mieux dire atroce, qui a distingué ce pape et son fils César Borgia; et les faits extraordinaires qu'on leur impute sont quelquefois de nature à occasionner des doutes qu'après les recherches les plus pénibles, l'écrivain le plus impartial auroit de la peine à lever. La mémorable ligue de Cambrai, qui à elle seule a été le sujet de plusieurs volumes, a eu sur la fortune des Médicis plus d'influence encore que le siège de Pise. La

conquête du royaume de Naples, et la chute de la maison royale d'Aragon, opérées par les armes réunies de Louis XII, roi de France, et de Ferdinand, roi d'Espagne, ont, ainsi que les contestations que les dépouilles des vaincus ont fait naître entre ces deux souverains, attiré notre attention, non seulement par leurs relations avec le sujet que nous avions à traiter, mais aussi par leur importance réelle.

On a soutenu assez récemment en Angleterre et en d'autres pays, que, malgré le grand perfectionnement qui s'étoit fait en Italie sous le règne du souverain pontife dont nous publions l'histoire, on ne devoit en attribuer qu'une très foible partie à ses efforts personnels, et l'on a dit qu'en donnant à cet espace de temps le titre pompeux de SIÈCLE DE LÉON X, on avoit privé d'autres illustres protecteurs de la littérature, qui ont fleuri durant cette ère, d'éloges qui leur étoient dus à juste titre. Il ne me convient pas de combattre trop fortement une opinion qui, si elle étoit celle de mes lecteurs, les rendroit bien moins

exigeants. Cependant on ne peut mettre en doute que, dans un règne qui n'a pas duré neuf ans, Léon X n'ait travaillé très efficacement à faire prospérer la culture des belles-lettres et renaître les beaux-arts; et les services qu'il a rendus à cet égard n'ayant pas encore été convenablement appréciés ni présentés sous un seul aspect, nous présumons qu'on peut excuser une tentative dont l'objet a été de suppléer à ce défaut. Toutefois l'influence que ce souverain pontife a eue sur son siècle sera mieux connue, lorsque tous les évènements de sa vie auront été entièrement développés. Nous avons discuté ce point important, et nous nous sommes efforcés de le déterminer avec précision.

Celui qui a écrit le premier l'histoire de Léon X est Paul Jove. Cet auteur, dont les productions diverses sont convenablement appréciées, a eu toutes les facilités possibles pour se procurer les renseignements les plus exacts et les plus authentiques sur ce sujet. Sa vie de Léon X, qu'il a composée en latin comme le reste de ses ouvrages, en est un des meilleurs, et peut-être renferme-

t-elle moins que les autres de ces traits satiriques que l'auteur aimoit tant à lancer.

Cette vie de Léon X par Paul Jove, et des anecdotes et des mémoires très courts qui ont été publiés vers le même temps (1), paroissent avoir à cet égard suffi, durant plus de deux siècles, à la curiosité du monde savant. Selon toute apparence, l'écrivain qui a originairement conçu le projet de lier à ce sujet l'histoire de la renaissance des lettres est notre compatriote Williams Collins, qui, vers le milieu du siècle dernier, en a témoigné l'intention. « Je l'ai entendu, dit le doc-« teur Johnson, parler avec enthousiasme « de Léon X, et avec indignation du succes-« seur de ce pape, d'Adrien VI, qui étoit « dépourvu de goût; mais je ne crois pas « qu'il ait jamais écrit une seule page sur ce « sujet. » Ceux que la nature a doués de la faculté de sentir le charme des productions tendres et passionnées de ce poëte, regretteront de plus en plus que des malheurs l'aient empêché d'augmenter ainsi le nombre

(1) Vers l'année 1550.

de ses poésies où l'on admire l'imagination la plus brillante, et où les pensées les plus sublimes sont exprimées d'une manière en même temps si extraordinaire et si heureuse, qu'elles semblent être plutôt l'effet d'une inspiration divine que le produit du travail d'un mortel.

Parmi ceux qui ont eu part à l'amitié et à la confiance de Collins, c'est M. Thomas Warton, qui a continué ou fait revivre le projet de composer une histoire de la renaissance des lettres en Europe. On trouve, dans l'excellent essai que le docteur Warton son frère a donné sur la vie et les écrits de Pope, le passage suivant : « ..... Un de « mes amis est actuellement occupé à écrire « l'HISTOIRE DU SIÈCLE DE LÉON X. C'est « une période pleine d'évènements de la « plus grande importance, qui ont eu beau- « coup d'influence sur l'état politique de « l'Europe. Ce sont la découverte d'un pas- « sage à l'Orient par les Portugais, celle de « l'Amérique par les Espagnols, l'invention « de l'imprimerie, la réforme de la religion, « et plusieurs autres points. Tous seront

« traités amplement, et l'on en démontrera « les résultats divers. » Comme l'essai qui renferme ce passage a été publié pour la première fois l'année de la mort de Collins, c'est-à-dire en 1756, il est possible que l'auteur ait voulu parler de ce poëte; mais il est certain aussi que lorsque ce dernier ne fut plus, quelques uns de ses amis se proposèrent de s'approprier ce sujet. En 1797 j'ai eu avec le docteur Warton un entretien où je me suis informé des progrès d'une entreprise qui étoit annoncée depuis si long-temps. Il m'a répondu que lui-même, que son frère et plusieurs autres littérateurs avoient eu le dessein de donner une histoire de la renaissance des lettres, non seulement en Italie, mais dans les principaux États de l'Europe, et que l'histoire de la poésie anglaise par M. Thomas Warton ne formoit qu'une partie de ce plan immense. En se rappelant les diverses et excellentes productions critiques de ces deux frères qui à beaucoup d'érudition joignoient un jugement sain, et en songeant que parmi les noms de leurs collaborateurs on auroit probablement

trouvé ceux de West, de Walpole, de Mason et de Gray, on ne peut assez déplorer le manque d'encouragement qui vraisemblablement a été le principal obstacle à l'achèvement d'une si vaste et si noble entreprise (1).

J'ai dû aux écrits du savant monsignor Ange Fabroni, *proveditore* ou recteur de l'université de Pise, la connoissance de plusieurs faits importants de la vie de Laurent de Médicis. J'ai examiné quelques uns de ces morceaux avec une liberté qui auroit pu paroître choquante à quelques auteurs, mais qu'un esprit généreux préfèrera toujours à des hommages prodigués sans discernement.

---

(1) Nous supposions que dans le monde savant, personne ne pouvoit ignorer que le célèbre auteur du *Voyage d'Anacharsis* s'étoit d'abord proposé de traiter, sous la forme d'un *Voyage en Italie*, le même sujet que M. Roscoe. (*Voyez*, dans les mémoires sur sa vie, le plan que l'abbé Barthélemy avoit tracé pour l'exécution de ce projet.) Nous espérons que la lecture de la *Vie de Léon X* fera juger assez favorablement de l'auteur, pour qu'on ne regarde pas comme volontaire l'omission que nous indiquons ici. (*Note du Traducteur.*)

Mes efforts pour composer l'histoire d'un espace de temps, qui a été l'objet particulier des recherches de ce littérateur, ont obtenu son approbation. Sous ses auspices, la vie de Laurent de Médicis a été élégamment traduite de l'anglais en italien par le cavalier Mecherini, et imprimée à Pise en 1799. Monsignor Fabroni m'a honoré de sa correspondance depuis cette époque jusqu'à sa mort, qui est arrivée dans les premiers mois de l'année 1803. Dans cet intervalle il m'a fait remettre sa « Vie de Léon X », qu'il a composée en latin, et publiée à Pise en 1797. Le savant auteur ne s'est pas borné à consulter uniquement Paul Jove, il a recueilli un grand nombre de pièces originales relatives à Léon X. Par ce moyen il a jeté un nouveau jour sur son sujet; et les preuves qui suivent son ouvrage, non seulement confirment ses récits, mais forment des matériaux importants qui pourront être utiles à d'autres historiens. Cependant monsignor Fabroni n'a pas eu l'intention de retracer en détail les progrès qu'on a faits dans les sciences, dans la littérature et dans

les arts, sous Léon X, ni de parler de tous ces littérateurs célèbres et de ces grands artistes, aux écrits et aux travaux desquels le règne de ce pape doit son plus grand éclat. Ce seroit donc vainement qu'on s'attendroit à trouver un pareil tableau dans son livre.

Mais, outre ces histoires particulières de Léon X, on a publié divers ouvrages qui ont été consacrés spécialement à éclaircir différents points de la vie de ce souverain pontife, ou quelques faits du temps où il a vécu. De ce nombre sont l'histoire de la ligue de Cambrai, que quelques auteurs attribuent au cardinal de Polignac; le récit de la bataille livrée sur les bords du Taro, entre l'armée de Charles VIII et celle des alliés, récit qui a été composé par Benedetti; la vie d'Alexandre VI et celle de son fils César Borgia, par Gordon; le dialogue que Raphaël Brandolini a donné sous le titre de Leo; le commentaire de Galeas Capella sur les efforts qui ont été faits pour rendre à François Sforce le duché de Milan; et enfin plusieurs autres écrits du même genre que ceux que je viens de citer. On reconnoîtra

facilement que je les ai consultés fréquemment.

Les histoires détachées dont je viens de faire mention ne renferment qu'une foible partie de cette prodigieuse quantité de renseignements sur le caractère personnel et la conduite de Léon X, qui sont venus jusqu'à nous. La part qu'il a prise à tout ce qui s'est fait en Europe sous son pontificat lie son histoire à celle de son temps; et en conséquence on n'a jamais traité de l'une sans parler de l'autre.

Je pourrois ajouter à la liste des historiens contemporains de Léon X celle des nombreux annalistes de la littérature auxquels je dois une grande partie des matériaux qui m'ont servi à composer les chapitres que j'ai consacrés aux belles-lettres, aux sciences et aux arts. Parmi ces annalistes, on distingue Tiraboschi, dont l'immortel ouvrage est, en ce genre de composition, le plus parfait qu'aucun pays et aucun siècle aient produit. Je ne passerai point non plus sous silence le compte exact et clair qu'a rendu des œuvres des écrivains de l'Italie Mazzuchelli,

qui, ayant entrepris un ouvrage au-dessus des forces humaines, ou du moins trop long pour que la vie d'un seul homme pût y suffire, n'en a exécuté qu'une très foible partie en six volumes in-folio.

Je ne fatiguerai pas le lecteur par l'énumération d'une foule d'autres auteurs italiens de beaucoup de mérite, dont les travaux m'ont été aussi d'un grand secours, et qui ont traité de la littérature et des arts, genre d'érudition qu'on a cultivé plus particulièrement en Italie qu'ailleurs; mais je saisirai cette occasion de déclarer que, pour composer les notices que j'ai données de la vie et des écrits des littérateurs illustres qui ont fleuri dans l'espace de temps compris dans cette histoire, je me suis fait une loi d'examiner, autant que cela m'a été possible, leurs propres ouvrages, et de fonder mon opinion sur mes recherches plutôt que sur celles qu'auroit faites un écrivain plus moderne. Le lecteur distinguera sans peine ce que j'ai puisé à la source; car j'ai toujours pris soin de citer mes autorités.

Tels sont les ouvrages relatifs à Léon X,

et rendus publics par la voie de l'impression, que j'ai consultés dans le cours de ma narration. J'ai en outre recueilli, durant plusieurs années, un grand nombre de morceaux inédits qui ont répandu une vive lumière sur mon sujet. L'une des plus importantes de mes acquisitions en ce genre est un recueil de lettres et d'autres pièces qui ont été copiées sur les originaux déposés dans les archives du *palazzo vecchio* à Florence, et qui forment deux volumes in-folio d'environ trois cents pages chacun. J'en suis redevable aux soins généreux et obligeants d'un homme qui ajoute à l'élévation de son rang, non seulement par sa conduite comme pair du royaume, mais par les encouragements qu'il donne à l'étude des lettres dans laquelle il a fait lui-même de si grands progrès. Les intentions généreuses du lord Holland ont été secondées par M. Penrose, le dernier résident britannique à Florence, et elles ont été remplies par l'effet de la bienveillance du grand-duc, qui a permis de faire à cet égard toutes les recherches nécessaires dans les archives de l'État. La première

partie du recueil dont je parle consiste principalement dans les lettres que Laurent de Médicis, père de Léon X, a écrites au sujet de la promotion de son fils au cardinalat; et ce sont elles qui m'ont mis en état de présenter cet évènement dans tout son jour. J'aurois pu en donner de plus longs extraits; mais comme elles n'ont de rapport qu'avec ce fait, on jugera sans doute qu'il auroit été superflu que je multipliasse des citations de ce genre. La même collection comprend aussi une suite de lettres adressées de Rome par Balthazar Turini, qu'on appelle ordinairement Balthazar ou Baldassare da Pescia, au neveu de Léon X, à Laurent de Médicis, qui habita la Toscane les premières années du règne de ce pape. Il paroît par ces lettres, dont aucune n'a été publiée jusqu'à ce jour, que l'auteur étoit dataire assistant, ou secrétaire, avec mission de faire passer à Florence l'avis de tout ce qui arriveroit à Rome. On peut supposer que Turini écrivoit sous l'inspection immédiate du cardinal Jules de Médicis, qui a été souverain pontife sous le nom de Clé-

ment VII, et qui dirigeoit le jeune Laurent dans l'administration de la Toscane. Ces lettres, quoiqu'elles ne traitent que de ce qui est arrivé depuis le mois de mars jusqu'au mois de septembre de la seconde année du pontificat de Léon X, jettent beaucoup de jour sur le caractère des personnes dont il y est fait mention, et elles retracent ou expliquent un grand nombre de faits importants et curieux. Enfin, ce recueil est entremêlé d'autres pièces d'un grand intérêt, qui n'avoient pas encore été publiées, et que j'ai indiquées plus particulièrement dans le cours de mon ouvrage.

Je ne dois point, en parlant des secours que j'ai tirés de Florence, ce berceau des arts parmi les modernes, m'abstenir de faire connoître toute la bienveillance que m'a témoignée le feu chanoine Ange-Marie Bandini, premier bibliothécaire de la Bibliothèque Laurentienne. Il est inutile que j'entreprenne l'éloge d'un homme si célèbre dans le monde savant. Cependant je crois devoir rappeler, comme une chose extraordinaire, qu'il a tenu, durant soixante ans, un rang

distingué parmi les littérateurs de l'Italie. L'histoire de sa vie et une notice de ses divers écrits sont insérés dans le grand ouvrage de Mazzuchelli, à la publication duquel Bandini a survécu près d'un demi-siècle. Dans cet espace de temps il a enrichi la république des lettres de plusieurs autres ouvrages, dont quelques uns sont liés à l'histoire de la maison de Médicis (je les citerai dans l'occasion). Je dois aussi à cet illustre littérateur, qui a conservé jusqu'à la fin de ses jours l'ardeur que dans sa jeunesse il a eue pour l'étude des belles-lettres, la communication de plusieurs morceaux curieux et rares, soit imprimés, soit manuscrits. J'en ai reçu en outre des lettres, où il m'a indiqué, avec la plus scrupuleuse attention, les sources que lui avoient fait découvrir les recherches auxquelles il s'étoit livré sur le sujet que j'ai traité.

Je n'ignorois pas que les immenses collections du Vatican pouvoient me fournir les informations les plus importantes pour l'exécution de mon entreprise, et je regrettois vivement que l'état déplorable des af-

faires publiques, que l'éloignement où j'étois de Rome, et que d'autres particularités, formassent des obstacles qui, selon toute apparence, devoient m'empêcher de me procurer des renseignements si précieux. Sir John Johnson, qui voyageoit en Italie, a eu, sans que je l'en eusse sollicité, la bonté de me tirer de cet embarras; et avec une générosité qui a fait naître en mon sein la reconnoissance la plus vive, il a obtenu pour moi, du savant abbé Gaëtan Marini, préfet des archives du Vatican, un nombre considérable de pièces d'un grand intérêt, qui ont été copiées soit sur les manuscrits que l'on conserve dans ce dépôt, soit sur des ouvrages imprimés et d'une extrême rareté, qui traitent des affaires de la cour de Rome sous le pontificat de Léon X, et qui la plupart ne peuvent se trouver que là. Parmi les manuscrits est un fragment d'une vie inédite de ce souverain pontife, fragment qui est écrit en latin, avec beaucoup d'élégance, et qui va jusqu'à l'année 1516. Les livres imprimés consistent généralement en discours que les ambassadeurs des cours

étrangères ont adressés à Léon X, et qui probablement ont été mis sous presse uniquement pour l'usage de la cour pontificale. J'ai reçu en outre une copie exacte d'un morceau curieux qui a été rédigé par Jacob Penni, et qui offre la description la plus détaillée que l'on ait des cérémonies qui ont eu lieu dans la capitale du monde chrétien à l'époque du couronnement de Léon X, et de la magnificence qui a été déployée en cette occasion. On trouvera ce morceau dans l'Appendix du présent ouvrage, ainsi que plusieurs autres pièces qui ont été également tirées de la Bibliothèque du Vatican.

C'est aussi à l'amitié et aux recommandations du même voyageur que je suis redevable de mes relations littéraires avec le conservateur de la Bibliothèque de S. Marc de Venise, le célèbre abbé Jacques Morelli qui est connu dans le monde savant par un grand nombre d'ouvrages estimés. J'ai reçu de lui une infinité de renseignements utiles, et quelques morceaux rares; et il a accompagné les uns et les autres d'observations importantes et judicieuses. Je sais bien qu'en me voyant

payer ainsi le tribut de ma reconnoissance aux littérateurs les plus illustres de l'Italie, on peut soupçonner que je veux étayer ma réputation de la leur; mais cette considération n'a pas été assez puissante pour m'empêcher de remplir une obligation que je regarde comme indispensable à l'égard de ceux qui existent encore, et comme sacrée envers les morts; et je suis convaincu que la bienveillance qu'ils m'ont témoignée ne peut pas plus excuser les imperfections de mon ouvrage, que celles-ci ne peuvent nuire au grand nom qu'ils se sont fait dans les lettres.

On peut, relativement à la vie publique et privée de Léon X et de ses deux prédécesseurs Alexandre VI et Jules II, tirer beaucoup d'instruction des journaux des officiers de la cour de Rome qui ont été maîtres des cérémonies de la chapelle du pape, et qui ont considéré comme une de leurs fonctions de tenir registre de ce qui se passoit sous leurs yeux ou de ce qui venoit à leur connoissance. Il paroît que le premier de ces officiers, dont on a conservé le journal, est Jean Burcardo, Broc-

cardo, ou, comme on le nomme plus communément, Burchard, qui étoit natif de Strasbourg, et qui a été doyen du chapitre de Saint-Thomas de cette ville. Burchard ayant fixé sa résidence à Rome, y obtint plusieurs emplois ecclésiastiques. Il fut fait maître des cérémonies (1) sous le pontificat de Sixte IV, et bientôt il commença son journal qui, durant la vie de ce pape, ne s'est composé que de faits peu importants. A la mort de Sixte IV, Burchard a étendu son plan; il a inséré des anecdotes dans son ouvrage; et quelquefois il y a fait mention d'évènements étrangers à ses fonctions. Ce recueil est écrit en latin, d'un style à demi barbare, mais d'une manière qui, malgré les particularités singulières que rapporte l'auteur, donne un air de vérité à ses récits. Tout ce qui concerne Alexandre VI a été publié presque en son entier. D'amples extraits en ont aussi été donnés par plusieurs écrivains qui ont retracé, avec une sorte d'affectation, les crimes de ce pape, et parmi lesquels on

(1) Le premier décembre 1483.

remarque sur-tout Gordon qui en a écrit la vie, ouvrage qui a été mis au jour, à Londres, en 1729. Burchard mourut le 16 mai 1506, dans son évêché de Horta, auquel il avoit été promu par Jules II.

Deux ans avant sa mort, Burchard avoit eu pour adjoint Paris de Grassis qui lui a succédé. Cet officier a écrit aussi un journal qu'il a commencé le 12 mai 1504, et qu'il a continué le reste du pontificat de Jules II, et durant tout celui de Léon X. Ce registre a été consulté par plusieurs auteurs qui en ont inséré des extraits dans leurs ouvrages; mais il n'a jamais été publié entièrement.

On voit par son journal, que Paris de Grassis étoit natif de Bologne, et qu'il sortoit d'une famille honnête. Achille son frère fut, en 1511, décoré de la pourpre romaine par Jules II, et ce fut un des membres les plus respectables et les plus savants du sacré collège. Un autre frère de Paris, Agamemnon (car il paroît que les prénoms des membres de cette famille ont été choisis dans Homère plutôt que dans l'ancien ou dans le nouveau testament), fut, en l'année

1510, envoyé par la ville de Bologne comme ambassadeur vers ce souverain pontife. L'exactitude que Paris de Grassis mettoit dans ses fonctions de maître des cérémonies ne put lui concilier la bienveillance du sévère Jules II; mais dans la vacance du saint-siège, qu'occasionna la mort de ce pape, il reçut du sacré collège, pour récompense de ses services, la promesse de l'évêché de Pesaro, auquel l'abbaye de Santa-Croce devoit être réunie. Cette promesse fut remplie par Léon X, qui en outre fit Paris de Grassis prélat du palais, et qui lui donna son neveu pour coadjuteur dans l'office de maître des cérémonies. Il survécut à ce pape, et mourut à Rome le 10 juin 1528.

Comme celui de Burchard, le style de Paris de Grassis est dépourvu d'élégance; mais il plaît par sa simplicité qui semble empreindre sa narration du sceau de la vérité. Ce maître des cérémonies semble avoir été plus rigide dans l'exercice de ses fonctions que son prédécesseur même; et c'est une chose assez plaisante que l'importance qu'il attache fréquemment à son office, et que la sévérité avec laquelle il

condamne les amusements par lesquels Léon X se délassoit des travaux que lui imposoit sa haute dignité.

Parmi les ouvrages dont je désirois le plus ardemment la possession, étoit la partie inédite du journal de Paris de Grassis, journal que l'on conserve dans la Bibliothèque du Vatican, mais dont on trouve aussi des copies dans la Bibliothèque Impériale de Paris. Quelques uns des faits les plus intéressants que renferment et ce journal et celui de Burchard ont été déjà publiés dans le recueil qui a été commencé sous le titre de *Notices et Extrait des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, et continué sous celui de *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale*; mais comme la plupart des extraits ont été abrégés et traduits en français, je n'ai puisé que peu de renseignements dans cet ouvrage. Par bonheur mon voisin et mon intime ami, le révérend M. Shepherd, à qui l'on sait qu'est due la vie de Poggio Bracciolini, fit un voyage à Paris dans l'été de l'an 1802. Je n'hésitai pas à le prier d'examiner les dif-

férents manuscrits du journal de Paris de Grassis, et d'en extraire les passages les plus importants. Personne n'étoit plus propre à me rendre un pareil service, et n'auroit pu le faire avec plus d'empressement. M. Shepherd a donc employé à ces recherches, que lui a facilitées la complaisance de MM. les conservateurs de la Bibliothèque Impériale, la plus grande partie du temps qu'il a passé à Paris, et il m'a remis à son retour plusieurs extraits curieux, au moyen desquels il m'a été possible de jeter plus de jour sur l'histoire de Léon X, et principalement sur les particularités de sa vie privée.

Je n'ai pas négligé, dans le cours de mes recherches, les renseignements que pouvoient m'offrir les pièces inédites qui se trouvent dans ce pays et qui ont quelque rapport avec le sujet que j'avois à traiter. Les manuscrits cottoniens du Musée Britannique renferment un grand nombre de lettres originales qui ont été écrites par la cour de Rome à Henri VIII, ou adressées à ce prince par ses propres ambassadeurs.

Mon ouvrage étoit fort avancé lorsqu'il m'a été possible de compulser moi-même ces papiers; mais l'assistance de mon très respectable ami, John Walker, et les soins obligeants de M. Planta, principal bibliothécaire du Musée, m'ont fait connoître les pièces les plus étroitement liées à mon sujet; et le lecteur en trouvera quelques unes dans l'Appendix, ou insérées en extraits dans les notes.

Quoique je me sois occupé, durant plusieurs années, à recueillir à grands frais les ouvrages imprimés dont j'avois besoin, il en est que je n'ai pu me procurer que par la complaisance de ceux qui les possédoient. C'est à la bienveillance de Richard Heber de Hodnet, écuyer, dont la bibliothèque est enrichie des plus anciennes éditions des œuvres des poëtes latins modernes, que je dois la communication d'un grand nombre de compositions de ce genre, qui sont aujourd'hui très rares, et qui m'ont mis en état de discuter avec plus de confiance que je ne l'aurois fait, par l'intermédiaire d'autres écrits, les sujets auxquels ils se rapportent. M. Heber a également eu la bonté de me

permettre de tirer de sa riche collection les médailles que je voudrois faire graver pour orner mon ouvrage. La profonde érudition de mon ancien compagnon d'études et mon ami, William Clarke d'Everton, écuyer, la connoissance très particulière qu'il a de l'histoire littéraire de l'Italie, et sa bibliothèque choisie, m'ont été extrêmement utiles aussi. Je dois, pour les livres rares et les manuscrits qu'il a bien voulu me confier, des remercîments au docteur James Currie, qui précédemment habitoit Liverpool, et qui réside actuellement à Bath. On sait que ce littérateur s'est fait connoître d'une manière avantageuse par un grand nombre d'ouvrages composés, soit sur des sujets scientifiques, soit sur des sujets littéraires; et je m'honore d'être depuis long-temps lié avec lui par les nœuds de l'estime et de l'amitié. Je m'aquitterai aussi d'un devoir que j'aime à remplir, en témoignant toute ma gratitude au révérend William Parr Greswell, auteur des *Memoirs of Italian Scholars who have written Latin Poetry*, (*Mémoires sur les Littérateurs Italiens qui ont cultivé la*

Poésie Latine; à sir Isaac Heard, premier héraut d'armes de l'ordre de la Jarretière; à M. William Smith, agrégé au collège de Peter-House à Cambridge; à Henry Brown, de Liverpool, écuyer; au révérend M. Hinckes de Cork; au révérend M. Crane, vicaire d'Over dans le Cheshire; au révérend John Greswell, du collège de Manchester, et à plusieurs autres personnes qui, quoique je ne les nomme pas, ne seront pas moins persuadées, je l'espère, que je n'ai point oublié les obligations que je leur ai.

On trouvera, dans l'ouvrage que je présente actuellement au public, les caractères et les faits retracés d'une manière un peu différente de celle dont ils l'ont été généralement, et probablement on m'accusera, pour n'avoir pas respecté ce que jusqu'ici l'on a considéré comme des points incontestables, de m'être laissé subjuguer par les préjugés ou séduire par la nouveauté; mais je suis insensible à des imputations de ce genre. La vérité seule a été mon guide; et je me suis efforcé de rendre les objets tels que son flambeau me les a fait voir. L'his-

toire est le récit de ce que les hommes ont éprouvé dans ce qui les concerne le plus essentiellement. Si toute la sagacité humaine ne suffit pas pour calculer les conséquences d'une calomnie contre un individu, il est également impossible de prévoir celles d'une représentation fausse ou partiale des évènements. Le passé influe toujours sur le présent. Ce qui a fait la ruine ou la prospérité des États ne manquera jamais de produire le même effet. Si les dépositaires de l'autorité suprême doivent être plus instruits que les autres hommes, néanmoins ils ne peuvent puiser leur instruction que dans l'histoire; et l'altérer, c'est pour ainsi dire falsifier des connoissances qui, si elles étoient exactes, ne manqueroient point de perfectionner l'entendement, d'étendre nos facultés, et d'améliorer le sort de l'espèce humaine.

S'il est des hommes qui attribuent au hasard la création du monde physique, il en est aussi qui rapportent à cette même cause les évènements survenus et les changements opérés dans le monde politique ou moral,

et qui se bornent à les expliquer par le cours ordinaire des choses ou par l'esprit du temps; mais c'est dire en d'autres termes qu'on n'a pas fait des recherches suffisantes. Il est du devoir de l'historien de rechercher et de faire connoître ces causes, et ce n'est que lorsqu'il y est parvenu que son travail peut être de quelque utilité.

On considèrera probablement comme un vice radical de cet ouvrage, que j'y aie fréquemment cité les poëtes contemporains, et inséré des passages de leurs écrits; mais je n'ai pas jugé que, pour être versifiés, leurs récits dussent perdre toute croyance. Ainsi donc, j'ai eu recours plus d'une fois aux *Decennali* de Machiavel et au *Vergier d'honneur*, qui, dans le fait, ne sont guère que les annales du temps mises en vers. Ce n'est pas toutefois sous un tel point de vue que j'en ai donné des extraits. Ceux qui se plaisent à examiner les mouvements du cœur humain sont toujours curieux de connoître la sensation qu'ont produite les évènements importants. Les opinions exprimées par les hommes de génie qui ont été agités entre

l'espérance et la crainte, qu'ont fait naître les troubles civils où ils ont joué un rôle principal, forment souvent le commentaire le plus instructif. Le lecteur, à ce moyen, croit être contemporain de ceux dont il parcourt l'histoire. Ce n'est pas non plus un léger avantage dans un livre où l'on traite de la littérature du temps, que les évènements publics, et les écrits des littérateurs célèbres s'éclaircissent les uns par les autres.

Je suis intimement convaincu, en livrant cet ouvrage au public, que, malgré tous mes efforts et toute l'attention dont j'ai été capable, il renferme un grand nombre de défauts qui proviennent non seulement de l'omission d'une infinité de renseignements qui peuvent avoir échappé à mes recherches, mais du mauvais emploi de ceux que j'ai eu le bonheur de me procurer. Cependant je me flatte qu'en faveur de l'étendue et de la variété du sujet, le lecteur impartial et judicieux excusera les inexactitudes que souvent une extrême vigilance ne peut prévenir. Je renonce désormais à rien publier sur l'histoire de la littérature de l'Italie. Il

suffira de parcourir les volumes suivants pour reconnoître que j'ai consacré beaucoup de temps à la composition de cet ouvrage. Ainsi l'on peut présumer que, quel qu'en soit le succès, je ne le verrai point avec indifférence. L'espoir d'obtenir l'indulgence, ou de me concilier la faveur du public, a soutenu mon zèle, et je crois être en droit de déclarer que des motifs d'un genre différent et peut-être plus louables ont concouru quelquefois à me faire persévérer dans mon entreprise. De ce nombre étoit le désir ardent de présenter à la génération actuelle l'histoire d'un siècle renommé, d'attirer l'attention publique sur ces hommes illustres, sur ces parfaits modèles à qui l'Europe doit une grande partie des progrès qu'elle a faits dans les lettres, dans les sciences et dans les arts, de montrer l'effet des causes morales sur les connoissances et la félicité des peuples, et d'élever, autant que de pareils efforts peuvent le permettre, une barrière contre le torrent d'un goût vicié et corrompu qui, si on ne le combat continuellement, pourra replonger dans la

barbarie les nations européennes les plus civilisées. J'aurois pu me proposer aussi d'ajouter, à ceux que je viens d'exprimer, des motifs plus nobles encore, de démontrer les suites funestes d'une ambition mal dirigée, de tirer des pages de l'histoire ces maximes d'humanité, de sagesse et de fidélité dans les engagements politiques qui ont été beaucoup trop négligées dans tous les temps, et sans lesquelles le repos, l'honneur et la prospérité des nations ne peuvent être assurés.

Allerton, le 8 *mars* 1805.

EXPLICATION DES PLANC S.

FRONTISPICE.

PORTRAIT de LÉON X, d'après le tableau de RAPHAEL, qui fait partie de la collection de Robert Udny, *écuyer, et que l'on croit être l'esquisse du grand tableau qui représente ce souverain pontife accompagné des cardinaux JULES DE MÉDICIS et ROSSI, et est un des plus beaux ornements du MUSÉE NAPOLÉON.*

PREMIER VOLUME.

CHAPITRE 1. *Médaille d'INNOCENT VIII.*

——— 2. *Médaille d'ALDE MANUCE, tirée du musée* Mazzuchelli.

——— 3. *Médaille de PONTANUS, tirée du musée* Mazzuchelli.

——— 4. *Médaille de FRANÇOIS, marquis de MANTOUE.*

——— 5. *Médaille de SAVONAROLE, tirée du musée* Mazzuchelli.

——— 6. *Médaille d'ALEXANDRE VI, d'après* Molinet.

DISSERTATION. *Médaille de LUCRÈCE BORGIA, duchesse de FERRARE, tirée de la collection de* Richard Heber, *écuyer.*

TROISIÈME VOLUME.

CHAPITRE 14. *Médaille de LÉON X. On prétend que c'est la première médaille authentique en l'honneur d'un pape qui ait été bien exécutée.*

——— 15. *Médaille d'ÉRASME.*

——— 16. *Médaille de VICTOIRE COLONNE.*

——— 17. *Médaille de PIERRE BEMBO.*

QUATRIÈME VOLUME.

CHAPITRE 19. *Médaille de LUTHER, tirée de la collection de* Richard Heber, *écuyer.*

——— 20. *Médaille de CASTIGLIONI.*

——— 21. *Médaille de GUICHARDIN.*

——— 22. *Médaille de RAPHAEL.*

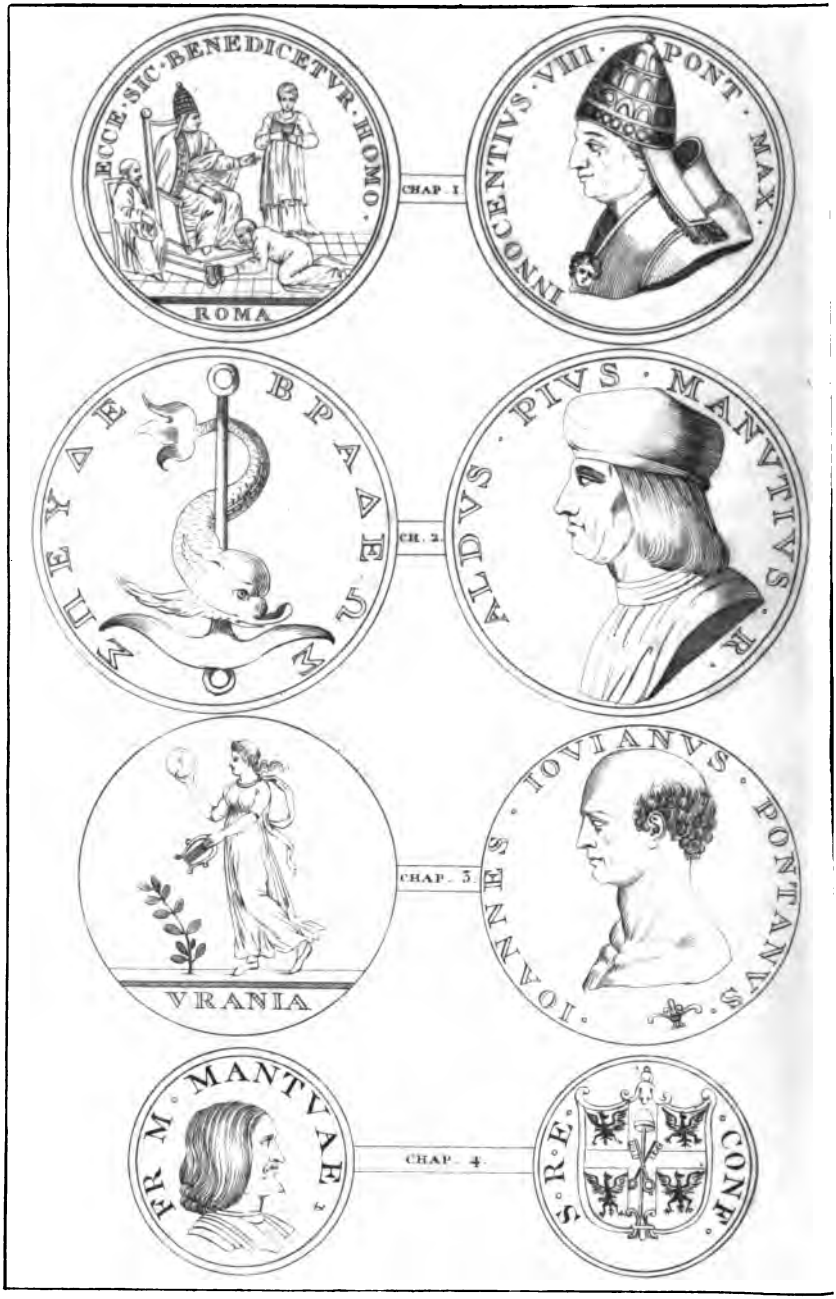
ECCE·SIC·BENEDICETVR·HOMO·
ROMA
CHAP. I.
INNOCENTIVS·VIII·PONT·MAX·
ΜΠΕΥΔΕ ΒΡΑΔΕΩΝ
CH. 2.
ALDVS·PIVS·MANVTIVS·R·
VRANIA
CHAP. 3.
IOANNES·IOVIANVS·PONTANVS·
FR·M·MANTVAE
CHAP. 4.
S·R·E·CONF·

VIE
ET PONTIFICAT
DE
LÉON X.

A. D. 1475 = 1493.

NAISSANCE de Jean de MÉDICIS, *qui prit le nom de* LÉON X *à son avènement au souverain pontificat. — État politique de l'Europe. — Nature du gouvernement pontifical. — Union de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle. — Avantages particuliers qui en résultent. — Jean de* MÉDICIS *prend les ordres sacrés. — Bénéfices qui lui sont conférés dans sa jeunesse. — Son père négocie pour le faire élever au cardinalat. — François* CIBO *épouse Madelaine de* MÉDICIS. *— Jean de* MÉDICIS *est revêtu de la pourpre romaine. — Études auxquelles il se livre. — Bernard* DOVIZI DE BIBBIENA. *— Défauts de Jean de* MÉDICIS. *— Laurent de* MÉDICIS *s'efforce de faire abréger l'espace de temps fixé pour la probation de son fils. — Jules de* MÉDICIS, *qui, sous le nom de* CLÉMENT VII, *s'est assis dans la chaire de Saint-Pierre. — Jean de* MÉDICIS *reçoit les marques de sa dignité. — Il quitte Florence pour aller résider à Rome. — Principaux membres du sacré collège à cette époque. —* ZIZIM, *frère de sultan Bajazet, est confié à la garde du pape. — Crainte de calamités prochaines, et apparition singulière.*

VIE ET PONTIFICAT
DE
LÉON X.

CHAPITRE PREMIER.

Chap. I.
A. D. 1475.
Naissance de Jean de Médicis, qui fut pape sous le nom de Léon X.

Jean de Médicis, qui fut souverain pontife sous le nom de Léon X, étoit le second fils de Laurent de Médicis, surnommé le Magnifique, et de Clarice, fille de Jacques Orsino, ou des Ursins. Il naquit à Florence le 11 décembre 1475.

On ajoutoit encore foi aux présages à l'époque de la naissance de Jean de Médicis; et des historiens ont prétendu gravement qu'avant cet évènement Clarice s'étoit figuré en songe qu'elle venoit de donner le jour à un lion énorme, mais docile. On a supposé que c'étoit un signe certain de la haute fortune où parviendroit son fils, et du choix du nom qu'il prendroit en montant sur le trône pontifical (1). Que le songe ait fait adopter

(1) *Jovii, vita Leonis X, lib.* j. *Ammirato, Ritratto di Leone X, in opusc.* iij, 62.

Chap. I. A. D. 1475.

le nom, ou que le nom ait fait inventer le songe, rien, dans la jeunesse de Jean de Médicis, ne prouva qu'on pût le comparer à un lion. Sa docilité seule réalisa, du moins en partie, les illusions de sa mère.

La paix régnoit en Italie l'année où naquit Jean de Médicis; mais presque tout le reste de l'Europe étoit en proie aux discordes intestines, ou éprouvoit les calamités de la guerre. C'étoit aussi l'année du jubilé, qui depuis ce temps n'arriva plus que de vingt-cinq ans en vingt-cinq ans.

Princes qui régnoient en Europe.

A cette même époque Sixte IV étoit assis dans la chaire de S. Pierre; mais il n'avoit pas encore montré cette violence qui, dans la suite, fut si fatale, non seulement aux Médicis et à la ville de Florence, mais à toute l'Italie. La couronne de Naples étoit sur la tête de Ferdinand, fils naturel d'Alphonse, roi de Naples, d'Aragon et de Sicile, qui la lui avoit léguée. Jean II avoit hérité des autres états d'Alphonse son frère, et avoit eu pour fils un autre Ferdinand, qui étoit sur le trône à l'époque où commence cette histoire, et qui, par son mariage avec Isabelle, fille de Henri IV, roi de Castille, avoit réuni sous sa domination ce dernier royaume et celui d'Aragon. Le duché de Milan appartenoit à Galéas Marie, fils du grand François Sforce. Frédéric III portoit depuis long-temps la couronne impériale. Louis XI régnoit en France, et Édouard IV en Angleterre; et le célèbre Mathias

Corvin avoit été depuis peu, par le suffrage libre de ses concitoyens, placé sur le trône de Hongrie. Chap. I. A. D. 1475.

Le système politique de l'Europe n'étoit pas encore formé vers la fin du quinzième siècle. Des despotes gouvernoient des peuples à demi civilisés, et généralement ils n'avoient que deux choses principales en vue, de consolider leur autorité par l'abaissement de vassaux trop puissants, et d'agrandir leurs États en envahissant ceux de voisins trop foibles pour leur résister. Occupés de ces objets, qui souvent exigeoient l'emploi de toutes leurs forces et de tous leurs talents, les potentats de l'Europe avoient vu avec une extrême indifférence la chute de l'empire d'Orient, et l'envahissement d'une grande partie de la chrétienté par des barbares que très probablement leurs dissensions empêchèrent seules de se fixer en Italie et de ravager l'Occident. Ce fut en vain que Pie II invita les princes chrétiens à se réunir pour combattre les infidèles : le temps des croisades étoit passé. L'ombrage que se donnoient réciproquement les souverains, et le peu de confiance qu'ils avoient dans leurs sujets, rendirent vaines toutes les sollicitations du pontife, qui à la fin se persuada que son éloquence seroit plus utilement employée à tenter de persuader l'empereur des Turcs de renoncer à sa propre croyance pour embrasser la religion chrétienne, qu'à exciter les princes de

Chap. I. A. D. 1475.

l'Europe à s'opposer aux progrès des Musulmans (1).

Nature du gouvernement pontifical.

L'établissement et la longue durée du gouvernement pontifical peuvent à juste titre être placés au nombre des choses les plus extraordinaires que présente l'histoire. Les catholiques de bonne foi y voient des preuves convaincantes de la vérité de leur religion. C'est pour eux un miracle perpétuel, qui prouve que Dieu ne cesse de veiller sur son Église, *contre laquelle ne prévaudront point les portes de l'enfer*. Mais ceux qui penseront que ce phénomène est produit par une cause naturelle, ainsi que tout ce qui se passe sur la terre, seront peut-être disposés à la reconnoître dans la docilité habituelle de l'esprit humain et dans la superstition. Tandis que les autres souverains ne règnent que par droit d'hérédité, d'élection ou de conquête, le pontife de Rome exerce son autorité comme vicaire de Jésus-Christ; et l'expérience d'une longue suite de siècles a prouvé que ce titre étoit le plus sûr qu'il y eût en Europe. Le gouvernement pontifical n'a été, même dans ces derniers temps, que foiblement inquiété par ses sujets, qui, loin de se croire dégradés, s'honorent peut-être d'avoir un souverain dont la puissance ne se renferme pas dans les bornes de ses propres États, mais s'étend sur tout le monde chrétien.

(1) *Pii II epist. ad illustrissimum Mahumetem Turcorum*

Sans nous livrer à de minutieuses recherches sur l'autorité temporelle des papes, il nous suffira de faire observer que, lors même qu'ils furent sortis de leur état primitif d'humiliation et de pauvreté, ils restèrent très long-temps soumis aux empereurs romains et aux exarques de Ravenne qui gouvernèrent l'Italie, lorsque le siége de l'empire fut transféré à Constantinople. La puissance des papes s'accrut à mesure que diminua celle des empereurs; et lorsque, dans les troubles du moyen âge, les Huns, les Vandales, les Allemands et les Francs se rendirent tour à tour maîtres de l'Italie, la vénération qu'eurent pour le père commun des fidèles, pour le chef de l'Église chrétienne, ces féroces vainqueurs, fit non seulement sa sûreté, mais accrut encore son autorité (1). A dater du règne

Chap. I. A. D. 1475.

Origine de la puissance temporelle des papes.

principem, inter ejus ep. imp. per Antonium Zarostrum. Mediolan 1487.

(1) Le droit de battre monnoie peut être considéré comme la preuve d'une autorité souveraine et indépendante; mais il n'est pas facile de fixer l'époque à laquelle en usèrent les pontifes de Rome. Dans ses *Annali d'Italia, vol.* IV, *p.* 464, Muratori dit que les papes frappent monnoie depuis le temps de Charlemagne (vers l'an 800), et que la ville de Rome a joui de ce privilège *ab antiquo*. D'autres écrivains ont assigné une date plus ancienne à l'exercice de ce droit, et ils ont fondé leur opinion sur une pièce de monnoie de Zacharie, qui fut assis dans la chaire de S. Pierre depuis l'an 740 jusqu'à l'an 751. —V. *Dissertaz. del conte Giacomo Acami dell' origine ed antichità della zecca pontificia,*

Chap. I. A. D. 1475.

de Constantin, différents princes ont, dit-on, accordé de grands privilèges et fait concession de vastes provinces aux évêques de Rome; de sorte qu'il est à peine une seule ville en Italie sur laquelle les papes n'aient formé des prétentions. Il est généralement reconnu qu'un grand nombre de ces donations ont été supposées (1); et la validité de celles dont on ne conteste point l'authenti-

---

p. 8, *ed. Rom.* 1752. La question a été fortement combattue, même par de zélés défenseurs de l'Église. Muratori et Fontanini ont adopté différentes opinions, qu'ils ont défendues dans plusieurs écrits où ils ont fait briller beaucoup d'érudition, et où sont discutés particulièrement les droits que les anciens empereurs et les papes avoient sur différentes parties de l'Italie. Tous ceux qui rassemblent des monnoies commencent leurs recherches au règne d'Adrien Ier, qui fut élu pape en 782, époque à partir de laquelle Acami a donné une suite de trente-quatre coins de différents papes, mais dont quelques uns proviennent, à ce que l'on croit, de sièges métropolitains d'Angleterre, qui les ont fait frapper pour payer leur tribut à Rome.

(1) L'Arioste met hardiment, mais gaiement, la donation de Constantin au nombre des choses fausses ou inutiles qu'Astolfe retrouve dans la lune avec les prières des méchants, les soupirs des amants, les couronnes des souverains oubliés, et les vers composés à la louange des grands hommes.

Di varj fiori ad un gran monte passa;
Ch' ebbè già buono odore, or puzza forte;
Questo era il dono, se però dir lece,
Che Costantino al buon Silvestro fece.

Orl. fur. Cant. 34, *St.* 80.

cité repose souvent sur le droit d'un conquérant, qui n'a donné que ce qu'il n'a pu conserver plus long-temps. Sous prétexte de ces donations, les papes se sont mis en possession de différentes parties de l'Italie, et particulièrement de l'exarchat de Ravenne, qui comprenoit une grande étendue de côtes sur la mer Adriatique, et auquel ils ont donné le nom de Romanie ou de Romagne (1). Les querelles entre le sacerdoce et l'empire, les schismes qui ont déchiré fréquemment l'Église, le caractère antibelliqueux du gouvernement pontifical, et sur-tout cette fausse politique qui, au quatorzième siècle, fit transférer le saint-siège dans la ville d'Avignon, ont concouru à affoiblir l'autorité que les papes avoient acquise durant plusieurs siècles.

Chap. I. A. D. 1475.

Les villes de la Romagne, secouant alors le joug, formèrent des États indépendants, ou se soumirent à quelque heureux aventurier qui n'avoit de droit

(1) Ammirato insiste sur la validité de ces donations, spécialement à l'égard de celles qui furent faites par Pepin, roi de France, et par Charlemagne son fils; et il s'efforce de prouver que l'autorité des papes s'étendoit au-delà des limites de l'Italie; mais comme il ne paroît pas avoir fait de distinction entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle, on doit s'attacher peu à son opinion. *Ammir. Discorso come la Chiesa Romana sia cresciuta ne' beni temporali. Opusc. v. ij, p. 67.* Ceux qui voudront approfondir davantage ce sujet pourront consulter le *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum*, t. j, p. 124.

Chap. I. A. D. 1475.

que celui de son épée. Ayant perdu la réalité du pouvoir, les papes voulurent du moins en conserver l'ombre; et comme leur sanction n'étoit pas à dédaigner pour des princes d'un ordre inférieur, ces derniers la sollicitèrent et l'obtinrent à des conditions favorables, et avec le titre de vicaires de l'Église (1). Ce fut ainsi que la maison d'Est établit sa domination à Ferrare, où dans le fait elle exerçoit auparavant une autorité indépendante. Ce fut à ce titre que les Malatesta régnèrent à Rimini et à Césène, les Manfredi à Faenza et à Imola, et que plusieurs autres villes d'Italie furent asservies à de petits souverains qui les gouvernèrent despotiquement, et dont les dissensions transformèrent souvent cette fertile et malheureuse contrée en un théâtre de carnage et de dévastation.

Depuis cette époque l'autorité temporelle des papes s'est presque entièrement renfermée dans le patrimoine de Saint-Pierre, dans quelques parties détachées de l'Ombrie, et dans la Marche

(1) *Guicciardini, historia d'Italia, lib.* IV. Cette assertion est fondée sur un passage où Guichardin a retracé, avec beaucoup d'habileté, le commencement et les vicissitudes de l'autorité temporelle des papes, passage qui a été omis dans les éditions où sont réunis les divers ouvrages de cet auteur, et même dans celle de Torrentino, *Flor.* 1561, *fol.*; mais on peut le trouver dans les éditions de Stoer, *Genève*, 1636 et 1645.

d'Ancone. Cependant ils n'ont jamais laissé échapper l'occasion de faire revivre les droits de l'Église; et le soin d'en recouvrer les anciennes possessions a été considéré long-temps comme un de leurs devoirs les plus sacrés. Mais quoiqu'ils n'aient pas hésité d'avoir recours aux armes, ni de faire servir à l'exécution de leurs desseins les alliances et les trésors du saint-siège, les États soumis par eux n'ont fait ordinairement que changer de maître : le pontife romain donnoit presque toujours le pays conquis à quelqu'un de ses proches parents, qui, durant la vie de son bienfaiteur, s'efforçoit par tous les moyens qui étoient en son pouvoir d'assurer et d'accroître sa propre autorité.

Chap. I. A. D. 1475.

Union de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle.

Les papes ont toujours eu sur les autres souverains de l'Europe un avantage particulier que leur a procuré la réunion de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle en leur personne, et dont une longue expérience leur a appris à se servir avec autant d'art qu'en faisoient paroître ces héros de l'antiquité, qui, dans les combats, tantôt présentoient la lance à l'ennemi, et tantôt se couvroient de leur bouclier. Lorsque, suivant les conseils de l'ambition, il se livroit à des projets d'agrandissement, le pontife, comme prince temporel, pouvoit contracter des alliances, fournir des subsides, lever des troupes, et agir offensivement : mais à peine avoit-il essuyé une défaite,

Chap. I. A. D. 1475.

outrembloit-il pour la sûreté de ses propres États, que, se revêtant de ses habits pontificaux, il appeloit à grands cris toute la chrétienté au secours du chef de l'Eglise (1). La suite de cette histoire démontrera clairement que les papes, malgré quelques embarras passagers, et les plaintes d'un de leurs plus habiles apologistes (2), ont éprouvé beaucoup de condescendance. Le sang même des chrétiens, versé par ses ordres, n'a pas empêché qu'un pontife décédé n'ait été présenté par l'Église à la vénération des fidèles, et placé par elle au premier degré de sainteté (3).

Avantages propres au gouvernement du pape.

On ne peut donc nier que, malgré son despotisme, le gouvernement pontifical n'ait des avantages qui lui soient propres, et qui ne soient en même temps très utiles à ses sujets. Tandis que d'un

(1) Bayle, dans son Dictionnaire, *art. Léon X, note P*, a fait, sur l'union des deux puissances, quelques observations qui nous ont paru manquer de solidité.

(2) « Oltre à ciò, è sì difficile l'empier con gli altri prin-« cipi insieme le parti di padre nello spirituale, e di compe-« titore spezzo nel temporale, che talora son riprese dalla « fama come troppo interessati, ò poco caritativi i ponte-« fici, perchè hanno ò difesi ò ricuperati quei sudditi alla « cui protezione gli obliga il patto scambievole tra'l signore « e'l vassallo. »

Pallavicini, Istoria del Conc. di Trento, c. j, *p.* 47, *ed Rom.* 1665.

(3) Léon IX, ou saint Léon.

côté le choix que fait du souverain un corps particulier d'électeurs épargne aux peuples ces troubles qu'occasionne la succession au trône, lorsqu'elle est contestée, il prévient d'un autre côté ces débats, ces tumultes qu'enfante trop souvent la violence des élections populaires. Par ce système, les dangers d'une minorité sont écartés, et le souverain prend les rênes du gouvernement à un âge où les passions sont ordinairement subjuguées par la raison, à un âge où la sagesse doit être le fruit de l'expérience. Les qualités par lesquelles le pape est supposé avoir été digne de l'autorité suprême sont celles qui peuvent le mieux lui enseigner la manière de l'exercer. Ce sont principalement l'humilité, la chasteté, la tempérance, la vigilance et le savoir : et bien qu'il soit reconnu que plusieurs papes en ont manqué, il en est peu qui soient montés sur le trône pontifical sans être doués de plus de lumières et de talents que le commun des hommes. En conséquence, les pontifes de Rome ont souvent donné de grands exemples, et se sont montrés au plus haut degré protecteurs des sciences, des lettres et des arts. S'étant, comme ecclésiastiques, livrés à ces études qui étoient interdites aux laïques, ou que méprisoient ceux-ci, on doit en général les considérer comme supérieurs au siècle où ils ont vécu ; et le philosophe peut célébrer l'éloquence et le courage de Léon Ier, qui préserva Rome des fureurs du

Chap. I. A. D. 1475.

Chap. I. A. D. 1475.

barbare Attila; il peut admirer la candeur, la bienfaisance et la sollicitude pastorale de Grégoire Ier, qu'on a injustement accusé d'avoir été l'ennemi des belles-lettres; il peut s'étonner de la diversité des connoissances qui brilloient en Silvestre II, et qui parurent si extraordinaires à ses contemporains, qu'ils le soupçonnèrent d'avoir commerce avec les esprits infernaux; enfin il peut louer l'habileté, la pénétration et le savoir d'Innocent III, de Grégoire IX, d'Innocent IV et de Pie II, ainsi que la munificence et l'amour des lettres qui signalèrent Nicolas V.

Causes de la vocation de Jean de Médicis pour l'Église.

Malgré la grande influence que le siège de Rome avoit acquise, on ne voit pas, durant une longue suite de siècles, les princes de l'Europe s'efforcer de faire élever à la dignité pontificale quelque membre de leur propre famille. On ne sait s'ils en furent empêchés par le mépris qu'ils avoient pour toute autre profession que celle des armes, ou par l'idée que le long cours d'épreuves humiliantes, au moyen duquel seul on peut obtenir cette dignité, dégraderoit trop un prince d'un sang royal; mais quelle qu'ait été cette cause, il paroît qu'elle cessa totalement d'agir au quinzième siècle. Presque tous les souverains de l'Italie, et peut-être de l'Europe, travaillèrent alors avec une ardeur extrême à procurer à quelqu'un de leurs parents les plus proches une place dans le sacré collège, comme un degré nécessaire pour

monter sur le trône pontifical. Ce qu'ils tâchèrent d'accomplir en faveur de ceux auxquels ils tenoient par les liens du sang, les gouvernements populaires l'entreprirent pour les parents de leurs citoyens les plus illustres; et l'on peut raisonnablement supposer que les graces accordées par Paul II aux Vénitiens, ses compatriotes, auront porté Laurent de Médicis, qui n'avoit pas moins de prévoyance que de sagacité, à tenter de faire conférer le cardinalat à un membre de sa famille. Il n'est pas improbable non plus qu'à cette considération il en ait joint une autre tout aussi puissante : par le ressentiment du gouvernement pontifical il avoit perdu un père chéri; et quoiqu'il eût échappé lui-même au poignard de l'assassin, il avoit éprouvé des calamités sans nombre, auxquelles il ne s'étoit soustrait que par les moyens les plus hardis dont il soit fait mention dans l'histoire. Prévenir, autant qu'il se pourroit, des évènements semblables à ceux qui avoient presque anéanti l'autorité de sa famille, et procurer à ses enfants la facilité de se soutenir réciproquement dans les places éminentes qui leur étoient réservées, furent indubitablement aussi au nombre des motifs qui engagèrent Laurent de Médicis à consacrer le second de ses fils à l'état ecclésiastique; détermination qui influa si puissamment sur la religion, sur la politique et sur la culture des lettres et des arts durant le pontificat de Léon X.

Chap. I. A. D. 1475.

Chap. I. A. D. 1482.

Il est également certain que Laurent-le-Magnifique forma, dès la naissance de Jean, le projet de tout disposer pour le faire parvenir à la dignité suprême qu'il obtint dans la suite. La prépondérance qu'avoit dans les affaires de l'Italie ce chef de la république de Florence lui permettoit de se flatter du succès. Aussitôt que Jean de Médicis eut atteint sa septième année, on lui donna la tonsure, et il fut reconnu capable d'être admis aux ordres sacrés. En même temps Laurent demanda pour son fils un bénéfice au roi de France Louis XI. Le monarque, dans sa réponse, qui porte la date du 17 février 1482, s'exprime ainsi : « J'apprends, par votre lettre du 30 jan-« vier, les projets que vous avez formés à l'égard « de votre fils. J'aurois tâché de les faire réussir « si je les avois connus avant la mort du cardinal « de Roane; et, à la première vacance d'un béné-« fice, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir (1). »

Il reçoit la tonsure.

Il est nommé abbé de Fonte-Dolce, puis de Passignano.

En conséquence, Jean de Médicis fut, l'année suivante, nommé par le roi de France à l'abbaye de Fonte-Dolce; et bientôt après, l'investiture de celle de Passignano, qui étoit extrêmement riche, lui fut donnée par le pape Sixte IV, qui, vers la fin de ses jours, parut désirer d'effacer de

(1) *Fabronii, vita Laur. Med. in adnot.* 298, *et v. app.* n° 1.

la mémoire des Médicis le souvenir des maux qu'il leur avoit faits. Laurent a consigné avec beaucoup de naïveté, dans ses mémoires (*Ricordi*), les particularités de cette singulière promotion ecclésiastique, et des honneurs qui furent ensuite conférés à son fils. « Nous avons reçu, le 19 mai « 1483, dit-il, la nouvelle que le roi de France « avoit, de son propre mouvement, nommé mon « fils Jean à l'abbaye de Fonte-Dolce. Le 31, nous « avons appris de Rome que le pape avoit confirmé « cette nomination, et déclaré Jean, qui a maintenant *sept* ans, capable de posséder un bénéfice. Le 1er juin je l'ai conduit de Poggio (1) à « Florence, où l'évêque d'Arezzo lui a donné la « confirmation et la tonsure; et depuis cette époque on l'a appelé *Messire Jean*. La cérémonie « a eu lieu dans la chapelle de la famille. Le lendemain matin, messire Jean est retourné au « Poggio. Le 8 juin, le courrier Jacopino nous « remit des dépêches où le roi de France déclaroit qu'il avoit nommé messire Jean à l'archevêché d'Aix en Provence. Le même soir, un « messager, porteur de lettres du roi pour le pape « et le cardinal de Macon, fut envoyé à Rome. « En même temps le courrier Zenino fut porter

(1) *Poggio a Cajano*, maison de plaisance qui appartenoit à Laurent de Médicis.

« à Forli ses dépêches au comte Girolamo. Ze-
Chap. I. « nino revint le 11 avec des lettres pour le pape
A. D. « et le cardinal de Saint-George, lettres qui
1483. « furent envoyées à Rome par la poste de Milan.
« Le même jour, tous les enfants de la famille,
« excepté messire Jean, reçurent la confirma-
« tion après la messe. Le 15, à six heures de la
« nuit, on reçut de Rome une réponse portant
« que le pape faisoit quelque difficulté de donner,
« à cause de sa jeunesse, l'archevêché à messire
« Jean. Cette réponse fut sur-le-champ envoyée
« au roi de France. Le 20, nous apprîmes par
« Lionetto que *l'archevêque n'étoit pas mort.*
1484. « Le 1er mars 1484, l'abbé de Passignano mou-
« rut, et un message fut envoyé à Jean Vespuce,
« ambassadeur de Florence à Rome, pour qu'il
« s'efforçât d'engager le pape à donner l'abbaye
« à messire Jean, qui en prit possession le 2,
« sous l'autorité de l'État, en vertu de la réserve
« qui lui en avoit été accordée par Sixte IV, et
« qui fut ensuite confirmée par Innocent VIII,
« quand mon fils Pierre lui fit obédience à Rome,
« à l'époque de son avènement au pontificat. »

La mort de Sixte IV (30 août 1484) et l'avènement de J. B. Cibo au trône pontifical, sous le nom d'Innocent VIII, offrirent à Laurent de Médicis la perspective d'une fortune plus brillante et plus prompte pour son fils. On nous a conservé la liste des nombreux bénéfices conférés

à ce jeune ecclésiastique (1); mais son père le réservoit à de plus hautes destinées. Dans le mois de novembre, Laurent fit partir pour Rome Pierre son fils aîné, accompagné de Jean Tornabuoni son grand-oncle, et avec des instructions qui lui enjoignoient de travailler sans relâche à l'avancement de son frère. Il insistoit fortement sur ce point; et il suggéra constamment à ses envoyés les raisonnements les plus propres à porter S. S. à saisir la première occasion de nommer le jeune Médicis membre du sacré collège.

Chap. I. A. D. 1484.

Son père cherche à le faire parvenir au cardinalat.

En même temps Laurent crut devoir fortifier par une alliance les relations d'amitié qui subsistoient entre le pape et lui. Avant d'entrer dans

(1) Il paroît que Jean de Médicis fut en même temps chanoine de la cathédrale de Florence, de Fiésole et d'Arezzo; recteur de Carmignano, de Giogoli, de S. Casciano, de S. Jean en Valdarno, de S. Pierre à Casal, et de Saint-Marcellin à Cacchiano; prieur de Monte-Varchi; chantre de Saint-Antoine de Florence; proposto de Prato; abbé du Mont-Cassin, de S. Jean de Passignano, de Sainte-Marie de Morimond, de S. Martin de Fonte-Dolce, de S. Laurent de Coltibuono, de S. Salvador de Vajano, de S. Barthélemi d'Anghiarri, de Sainte-Marie de Monte-Piano, de S. Julien de Tours, de S. Juste et S. Clément de Volterre, de Saint-Étienne de Bologne, de Saint-Michel d'Arezzo, de Chiaravalle à Milan, de Pino in Pittavia, de la Casa Dei à Chiaramonte; et, en 1510, il fut nommé archevêque d'Amalfi.

Bone Deus, s'écrie Fabroni, *quot in uno juvene cumulata sacerdotis!* Fabr. vitâ Leon. X, in adnot. p. 245.

Chap. I. A. D. 1487.

les ordres sacrés, Innocent VIII avoit eu plusieurs enfants (1), dont l'aîné, François Cibo, épousa en 1487 Magdelaine de Médicis, qui étoit accomplie en tout, et vécut assez pour jouir de l'éclat que fit rejaillir sur sa famille l'élévation de Jean son frère. La proche parenté de la future épouse de son fils avec la famille des Ursins ne contribua pas moins que l'influence et l'autorité qu'acquéroit tous les jours Laurent de Médicis à faire approuver cette union au pontife, dont l'attente fut bientôt remplie. Les dissensions qui subsistoient entre lui et les Ursins s'apaisèrent promptement, et leur attachement et leurs services lui furent d'une grande utilité dans la suite (2).

Mariage de Franç. Cibo avec Magdelaine de Médicis.

Comme la promotion du fils de Laurent au cardinalat fut ce qui lui ouvrit la voie à de plus grands honneurs, et que cet heureux évènement eut les plus grandes conséquences pour le monde chrétien, on ne verra peut-être pas sans intérêt par quels degrés Jean de Médicis parvint si jeune à ce rang éminent. Nous pouvons les faire connoître avec exactitude, d'après les lettres de son père

(1) Sannazar fait ironiquement allusion à cette particularité dans les vers suivants :

Innocuo priscos æquum est debere quirites :
Progenie exhaustam restituit patriam.

Epigram, lib. j, *ep.* 37, *ed. Comino*, 1731.

(2) *Muratori, Annali d'Italia*, ix, 556.

et de ceux auxquels Laurent avoit confié son dessein. Les siennes dont les originaux se conservent dans les archives de Florence, montrent dans ce grand homme une politique et une constance qui rarement ne sont pas couronnées du succès. Il paroît donc qu'au commencement de l'année 1488, le pape, qui n'avoit point encore créé de membres du sacré collège, résolut de faire une promotion de cardinaux, et fit part de son projet à Laurent de Médicis, lui communiquant en même temps, pour qu'il lui en donnât son avis, la liste de ceux qu'il se proposoit de décorer de la pourpre romaine. Tel étoit cependant le peu d'activité du pontife, qu'il ajournoit continuellement l'exécution de son dessein. L'âge et les infirmités d'Innocent VIII faisoient craindre à Laurent que son espoir ne fût déçu; et comme il avoit déjà formé le projet de faire inscrire le nom de son fils parmi ceux des futurs cardinaux, il ordonna à Jean Lanfredini, son envoyé à Rome, de ne pas différer à presser le saint père d'effectuer ses intentions (1). Quelques mois après, une promotion ayant été positivement résolue (2), Laurent redoubla

Chap. I. A. D. 1488.

(1) *Mss. Florent.*

(2) Innocent VIII avoit solennellement promis, lorsqu'il fut élu, de n'élever au cardinalat personne qui ne fût âgé au moins de trente ans; de ne faire en secret aucune promotion de ce genre; de ne nommer qu'un cardinal dans sa famille;

Chap. I. A. D. 1488.

ses efforts. Dans une lettre qu'il écrivit au pape, le 1er octobre 1488 (1), il supplia instamment sa sainteté de lui accorder, si jamais il devoit recevoir d'elle quelque bienfait, ce qu'il sollicitoit en cette occasion avec non moins de ferveur que s'il demandoit à Dieu le salut de son ame. Il s'adressa de même à tous les membres du sacré collège qu'il croyoit pouvoir intéresser au succès de sa demande (2). Lorsqu'il n'avoit pu obtenir de l'un d'eux qu'il lui promît son appui, il pensoit avoir beaucoup fait d'en avoir prévenu l'opposition (3). Le cardinal Ascagne(4), frère de Louis Sforce, et Roderic Borgia, alors vice-chancelier de l'Église, lui rendirent de signalés services en cette importante conjoncture; et il leur en fit témoigner toute sa reconnoissance par Lanfredini. Enfin, le 9 octobre, il fut tiré d'inquiétude, en recevant la consolante nouvelle que son fils venoit d'être élevé à la dignité de cardinal, sous le titre de Santa

---

de ne faire entrer personne dans le sacré collège jusqu'à ce que ce corps fût réduit à vingt-quatre membres; et de ne jamais ensuite lui faire excéder ce nombre.

Burcad Diarium, ap. Notices des Mss. du roi, j, 75.

(1) *Fabr. in vitâ Leon. X, adnot.* 245.

(2) Sa lettre à Battiste Zen, cardinal du titre de *Santa-Maria in Portico*, et neveu de Paul II, en fournit une preuve suffisante. *Mss. Florent.*

(3) *Mss. Florent. app.* n° v.

(4) *Mss. Florent. app.* n° vi et n° vii.

Maria in Domenica (1). Les sentiments qu'il éprouva sont peints des plus vives couleurs dans la lettre qu'il écrivit à son envoyé à Rome (2). « Dieu soit loué « des bonnes nouvelles que j'ai reçues hier à neuf « heures, au sujet de messire Jean, lui dit-il; « elles m'ont fait d'autant plus de plaisir, que je « m'y attendois moins, la chose étant si au-dessus « de mes mérites, et si difficile en elle-même, « qu'elle sembloit impossible. Cet honneur est le « plus grand que jamais on ait fait à ma maison. « Je conserverai la plus grande reconnoissance « envers tous ceux qui m'ont secondé dans cette « affaire, et j'aurai soin que mes successeurs ne « les oublient point ». *** « Je ne sais si les dé- « monstrations de joie que l'on a faites à Florence « en cette occasion déplairont à sa sainteté; « mais je ne vis jamais une allégresse plus vive « et plus générale. On vouloit en donner bien « d'autres témoignages; et quoique je n'aie pu y « parvenir entièrement, j'ai fait tout ce qui étoit « en mon pouvoir pour l'empêcher. Je dis ceci,

Chap. I. A. D. 1488. A. æt. 13.

Jean de Médicis est nommé cardinal.

(1) Le cardinal d'Angers lui transmit la nouvelle de cette promotion, par une lettre que l'on conserve dans les archives de Florence. V. *app.* n° VIII. Il est fait allusion à cet évènement dans les vers latins de Philomusus, qui, inspiré par un génie prophétique, prédit la grandeur future de son patron, et vécut assez pour la célébrer. V. *app.* n° IX.

(2) *Ex monum. Fabron. ad vitam Laur. Med.*

Chap. I. A. D. 1488. A. æt. 13.

« parceque l'élévation de messire Jean devoit de-
« meurer secrète pour l'instant; mais vous l'avez
« rendue si publique à Rome, que nous ne de-
« vons pas avoir encouru quelque blâme pour
« avoir suivi votre exemple. Il ne m'a pas été pos-
« sible non plus de ne pas recevoir les félicitations
« de toute la ville, y compris même les dernières
« classes du peuple. Si j'ai mal fait, ce n'est pas
« ma faute; et je désire vivement de savoir com-
« ment il faut me conduire à l'avenir, et quel
« doit être le genre de vie de messire Jean, quels
« habits il doit porter, et quelle suite il doit avoir;
« car je serois extrêmement affligé, en commen-
« çant à payer cette dette immense, de faire quel-
« que chose qui fût contraire aux intentions de
« sa sainteté. Messire Jean est avec moi dans ma
« maison, qui depuis hier est continuellement
« remplie de monde. Mandez-moi ce qu'il faut
« que je fasse à son sujet, et quelle doit être sa
« signature ou son sceau. Vous userez, j'en suis
« sûr, de toute la diligence convenable pour ex-
« pédier la bulle, et vous nous la transmettrez le
« plus tôt possible pour la satisfaction de nos
« amis. Je vous envoie la mesure de messire Jean,
« qui me paroît avoir grandi et être changé depuis
« hier. J'espère que vous serez honorablement
« récompensé de vos efforts, et que sa sainteté
« sera contente de son ouvrage. Je désirerois que
« vous me dissiez si je dois faire partir mon fils

« Pierre, comme je me le proposois. Il me semble « qu'une grace aussi grande que celle que je viens « de recevoir exige que je me rende moi-même « à Rome. »

Chap. I. A. D. 1488. Ætat. 14.

Si Laurent de Médicis étoit infatigable dans ses efforts pour procurer à son fils des honneurs et des bénéfices, il ne cherchoit pas avec moins de zèle et de constance à les lui faire mériter. La docilité et l'air grave de Jean, les progrès qu'il avoit faits dans ses études, et les distinctions dont il avoit été honoré, lui donnoient le droit de se mêler dans ces réunions d'hommes de génie et de savants qui se formoient fréquemment dans le palais de Médicis. La première place, parmi ceux qui professoient la philosophie platonique, étoit occupée par Marsile Ficin. Jean Argiropyle, qui également étoit Grec de naissance, soutenoit l'autorité d'Aristote, dont il étoit admirateur passionné. Politien, par ses succès littéraires et par son enthousiasme pour les auteurs classiques, faisoit revivre le siècle d'Auguste (1). Enfin Pic de

Éducation de Jean de Médicis

(1) « Nimirum ad optimum indolem optima accessit ins-« titutio, et felicissimi ingenii tui solo, longe bellissimus « obtigit cultor, politissimus ille Politianus; cujus opera non « spinosis istis ac rixosis litteris, sed veris illis, nec sine « causâ bonis appellatis, ac mansuetioribus, ut vocant, musis « es initiatus, etc. » *Erasm. ep. lib.* ij, *ep.* j, *ad Leon. X.* On peut considérer aussi comme une preuve et de la con-

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

La Mirandole réunissoit tous les genres de savoir, dont un seul suffisoit pour illustrer les autres membres de cette société. Il étoit impossible que leur commerce, et l'avantage qu'il avoit d'être élevé sous les yeux d'un père à qui toutes les productions de la littérature et des arts étoient soumises comme à un juge infaillible, ne développassent pas de bonne heure dans l'esprit de Jean de Médicis les germes des connoissances et du goût. Il est donc probable que les études auxquelles il se livra dans sa jeunesse firent ses délices, et qu'il ne fut point nécessaire d'user envers lui de cette contrainte, de cette rigueur qui, loin de l'exciter, éteint le désir de s'instruire. En parcourant ces magnifiques cabinets de tableaux, de sculpture, de médailles, d'antiques et d'autres curiosités, à la formation desquels ses ancêtres avoient consacré tant de richesses et de soins, il acquit cette finesse de jugement qui dans la suite ne le rendit pas moins l'arbitre de l'opinion publique pour les produits des arts, qu'il ne le fut en matière de foi.

Cependant l'éducation de Jean de Médicis ne se borna point à ces leçons. La principale direc-

---

fiance qu'avoient l'un pour l'autre Laurent de Médicis et Politien, et de l'amitié qui les unissoit, une lettre de ce dernier, qui n'avoit pas encore été publiée jusqu'ici. *App.* n° XII.

tion de ses études fut confiée à Politien (1); et Démétrius Chalcondyle et Pierre Eginète (2), tous deux nés dans la Grèce, lui en apprirent la langue. Au nombre de ses instituteurs fut aussi Bernard Michellozzi, qui étoit très versé dans la littérature ancienne et moderne (3). Mais lorsque les

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

(1) Politien, à qui avoit été confiée de bonne heure l'éducation de Jean de Médicis, crut de son devoir, à l'époque de la promotion de son élève au cardinalat, d'adresser au pape une lettre où il présentoit sous le jour le plus favorable le caractère de ce jeune homme, et les grands progrès qu'il avoit faits. (*Polit. ep. lib.* viij, *ep.* 5). Il paroît qu'aux yeux même de Laurent de Médicis cette lettre fit peu d'honneur aux talents de l'auteur (*Mss. Florent.*). Celui-ci avoit, l'année précédente, dédié son élégante traduction d'Hérodien à Innocent VIII, qui non seulement lui avoit écrit à cette occasion, mais lui avoit fait présent de deux cents pièces d'or (*Polit. ep. lib.* viij, *ep.* 1, 2, 3, 4). Politien avoit aussi adressé au pape, peu de temps après son exaltation, une belle ode saphique. *Polit. op. Ald.* 1498.

Le gouvernement de Florence remercia aussi sa sainteté de l'honneur qu'elle avoit fait à cette ville en donnant à Jean de Médicis le chapeau de cardinal. La lettre de remercîment fut écrite par Barthélemi Scala, qui étoit alors chancelier de la république. V. *collectio veterum aliquot monumentorum, de Bandini Arezzo*, 1752.

(2) *Mench. vita Polit. p.* 98. *Lettres de Langius, ap. Bayle, dict. art. Leon X.* Plusieurs auteurs ont désigné, quoique peut-être sans preuves suffisantes, un grand nombre de littérateurs comme ayant été instituteurs de Jean de Médicis.

(3) *Panvinii, in vitâ Leon. X.*

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

Bernard Dovizi.

études du jeune Médicis furent devenues plus sérieuses, celui qui lui donna le plus de soins fut Bernard Dovizi, qui est plus connu sous le nom de Bernard de Bibbiena. Cet écrivain élégant, cet homme d'état infatigable étoit né d'une famille respectable à Bibbiena, l'an 1470, et fut, à l'âge de neuf ans, envoyé à Florence pour y achever son éducation. Des relations de famille lui donnèrent entrée dans le palais de Médicis. Il sut si bien mettre à profit l'instruction qu'il y puisa, qu'à dix-sept ans il étoit parvenu à écrire avec la plus grande facilité le latin; et peu de temps après, Laurent le plaça au nombre de ses secrétaires intimes. Lorsque les honneurs s'accumulèrent sur la tête de Jean de Médicis, Dovizi fut chargé du soin d'administrer ses affaires. Il lui rendit les plus importants services dans cet emploi, et montra tant de désintéressement et d'activité, que quelques auteurs n'ont pas hésité à lui attribuer en grande partie l'élévation de son ancien pupille. Quelque graves que fussent les occupations auxquelles il étoit livré, Dovizi étoit affable, et même enjoué, ainsi qu'on le voit par le portrait que Castiglioni en a fait dans son *libro del Cortegiano*, dont il est un des interlocuteurs. Il ne négligeoit pas non plus les lettres; et il en a donné une preuve suffisante dans la *Calandra*, qui, bien qu'elle n'ait pas été la première comédie que les modernes aient produite, fit une grande réputation à l'au-

teur, et est encore digne d'éloge aujourd'hui. Le rang élevé où Dovizi parvint dans l'Église, et la grande part qu'il eut aux opérations politiques de son temps, nous feront très souvent reproduire son nom dans le cours de cette histoire. On a différé d'opinion sur son caractère et ses talents; mais, d'après le suffrage de l'Arioste, on ne peut lui refuser un mérite éminent (1).

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

Si les honneurs et les succès qu'obtint dans la suite Jean de Médicis doivent être en grande partie attribués à son éducation première et aux avantages dont il jouit sous le toit paternel, il faut convenir aussi que les défauts qui lui ont été reprochés en sa qualité d'ecclésiastique, et qui ont été si apparents, vinrent probablement de cette même source. Les savants qui fréquentoient le palais de Médicis connoissoient mieux les écrits des poëtes et la doctrine des anciens philosophes que les dogmes de la religion chrétienne. Laurent-le-Magnifique étoit regardé comme le chef de ceux qui avoient adopté la philosophie de Platon. Il s'étoit formé un système de théologie qui renfermoit des opinions très différentes de celles de l'Église romaine, et dont les résultats nécessaires étoient l'unité et l'indivisibilité de l'Être suprême (2). Il n'est pas invraisemblable qu'en con-

Défauts de Jean de Médicis.

(1) *Orlando furioso. Cant.* xxvj, *St.* 48.

(2) V. *L'Altercazione, Capitolo.* Cet ouvrage, ainsi que les autres poëmes de Laurent de Médicis et de plusieurs de ses

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

séquence le jeune cardinal ait considéré avec moins de respect ces points de doctrine, dont la croyance est jugée indispensable à ceux qui sont revêtus du caractère ecclésiastique, et qu'il ait eu sur la divinité et sur les devoirs des créatures intelligentes des idées qui, étant opposées à la bigoterie, lui firent imputer l'indifférence en matière de religion. Une sévère économie n'étoit certainement point au nombre des premières qualités de Laurent de Médicis; et peut-être l'exemple du père aura-t-il influé sur la conduite du fils, dont la libéralité dégénéra trop souvent en profusion, et le réduisit à la nécessité d'adopter des mesures qui entraînèrent des suites d'une importance extrême pour le monde chrétien. Les fêtes brillantes qui se donnoient fréquemment dans la ville de Florence firent probablement contracter à Jean de Médicis, pour les amusements de ce genre, un goût qu'on l'accuse d'avoir porté à un excès répréhensible durant le cours de son pontificat. Ces spectacles étoient accompagnés de chants. Souvent c'étoit Laurent lui-même qui en avoit fait les paroles (1), où la liberté étoit

contemporains, a été publié par MM. Nardini et Buonainti, en un volume qui a pour titre : « POESIE DEL MAG. LORENZO « DE' MEDICI, E DI ALTRI SUOI AMICI E CONTEMPORANEI. » *Londra*, 1801, 4°.

(1) C'étoient les *Canti carnascialeschi* et les *Canzone a ballo*. Il en est question dans la vie de Laurent de Médicis, j, p. 296, Tr. Fr. *et dans l'app. du même ouvrage*, n° XXXIII.

poussée jusqu'à l'indécence; ce qui ne pouvoit manquer de bannir par intervalles cette gravité que devoit soutenir le jeune cardinal, et de jeter dans son ame ces semences de dissipation que le climat de Rome fit éclore dans la suite. Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

Lorsque Jean de Médicis fut promu au cardinalat, sa sainteté déclara que de trois ans il ne pourroit porter les marques de sa dignité, ni prendre place dans le sacré collège. Laurent jugea cette restriction très contraire à ses vues; mais ses représentations furent inutiles; et comme le pape avoit exprimé le désir que durant cet intervalle le jeune cardinal étudiât la théologie et le droit canon, Jean quitta Florence et se rendit à Pise, dont, par les soins de son père, l'académie avoit été rétablie depuis peu, et jouissoit de beaucoup d'éclat. Il fut assez heureux pour y recevoir les leçons de Philippe Décius et de Barthélemi Sozzini, les deux plus célèbres professeurs de législation et de droit ecclésiastique et civil qu'il y eût en Italie (1). Il avoit, tandis qu'il résidoit à Florence, visité fréquemment le couvent des Camaldules, où il s'étoit intimement lié avec Paul Justinien, qu'il considéroit comme un second père, et avec Pierre Delfini, qui étoit son modèle et son maître. Jean n'oublia point les avantages qu'il avoit retirés de cette société; et lorsque

Il se rend à l'académie de Pise.

(1) *Fabr. vitâ Leon. X, p.* 10.

Chap. I. A. D. 1489. A. æt. 14.

dans la suite il conféra plusieurs graces au monastère des Camaldules, il prit plaisir à déclarer que non seulement il y avoit passé beaucoup de temps, mais qu'il y avoit presque reçu son éducation (1).

Laurent s'efforce de faire abréger la probation de son fils. 1490.

Tandis que, par l'effet d'un commerce continuel avec des hommes que distinguoient leur rang ou leur savoir et leurs talents, le jeune Médicis acquéroit un grand fonds d'instruction, et montroit une gravité qui l'élevoit au-dessus de son âge, son père étoit infatigable dans ses efforts pour engager le pape à diminuer l'espace de temps fixé pour la probation de Jean. Dans une lettre qui porte la date du 8 janvier 1490 (2), Pierre Alamanni, l'un des envoyés de Florence à Rome, s'adressoit de la sorte à Laurent : « J'ai remercié sa sainteté « des graces qu'elle nous a accordées dans la per« sonne de messire Jean, et je lui ai témoigné com« bien tous les citoyens de Florence en étoient « flattés et en avoient de reconnoissance. Je me suis « ensuite hasardé, mais de la manière la plus res« pectueuse, à lui toucher quelque chose de ce « point si ardemment désiré, la publicité de la « promotion de messire Jean. J'ai allégué toutes les « raisons que vous m'avez suggérées, et j'ai ajouté « que la ville de Florence, et vous-même en par-

(1) « — Adolescentiæ suæ tempore, non solùm versatus, « sed penè educatus fuerit. » *Fabr. in vitâ Leon. X, p.* 10.

(2) *Fabr. in vitâ Laur. Med. in adnot, p.* 301.

« ticulier, seriez parfaitement satisfaits de sa « détermination. Sa réponse fut longue. S. S. dit « d'abord, qu'ainsi qu'elle l'avoit fait entendre « par Pierre Philippe (Pandolfini), ce qu'elle « avoit prescrit devoit répondre à tout. Elle fit en- « suite l'éloge de messire Jean; elle en parla comme « s'il étoit son fils; elle savoit qu'il se conduisoit « à Pise avec la plus grande décence, et qu'il y « avoit été vainqueur dans une thèse; ce qui parut « faire un grand plaisir au saint père. *Reposez-* « *vous sur moi du soin de la fortune de messire* « *Jean*, dit ensuite S. S. : *je le considère* « *comme mon fils, et je publierai peut-être sa* « *promotion à l'instant où vous y penserez le* « *moins; car je veux faire pour lui beaucoup* « *plus que je ne puis dire à présent.* » Pour presser la conclusion de cette affaire et sonder les dispositions des cardinaux, Laurent de Médicis envoya à Rome son parent Renaud des Ursins, archevêque de Florence; mais ce moyen ne produisit rien; et l'on voit, par les lettres (1) qu'écrivit à ce sujet le bon prélat, qu'il étoit peu propre aux intrigues de cour. Les motifs qui portèrent Innocent VIII à persister dans sa résolution sont mieux développés dans une lettre que Pandolfini adressa à Laurent, le 19 octobre 1490 (2). Il paroît que

Chap. I. A. D. 1498. A. æt. 14.

(1) *Mss. Florent.*

(2) *Fabr. vitâ Laur. in adnot. p.* 302, et *v. app.* n.° XIV.

Chap. I. A. D. 1490. A. æt. 15.

le pape ne vouloit point donner à Jean de Médicis l'entrée au consistoire, de peur d'offenser les autres cardinaux qui n'y avoient pas encore été admis, et qu'il n'étoit pas d'avis de les y recevoir tous, parcequ'il jugeoit favorable à ses intérêts et à ses vues l'état de suspens où il tenoit le sacré collège.

Jules de Médicis, prieur de Capoue.

Dès ses premières années, Jean de Médicis avoit eu un fidèle compagnon d'études dans la personne de son cousin Jules, fils naturel de Julien de Médicis, qui avoit été assassiné lorsqu'éclata l'horrible conjuration des Pazzi (1). Ses dispositions l'ayant porté à la vie militaire, Jules entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et peu de temps après il fut, à la demande de Laurent de Médicis, nommé par Ferdinand, roi de Naples, au riche prieuré de Capoue (2). Grave en son maintien, fortement attaché à sa famille, et distingué par sa vigilance,

(1) Jules, selon Ammirato (*opusc.* iij, 108), naquit un mois, et, selon Machiavel (*Stor. fior. lib.* viij), plusieurs mois après la mort de son père. Cependant des documents plus authentiques encore semblent prouver qu'il étoit né un an avant cet évènement, c'est-à-dire en 1477, et que par conséquent il étoit de deux ans plus jeune que Jean de Médicis son cousin. (*Vie de Laurent de Médicis*, *t.* 1, *p.* 231, Tr. Fr.) Panvini, continuateur de Platine pour la vie de Clément VII, a suivi à cet égard les récits fautifs des historiens italiens.

(2) *Ammir. opusc. v.* iij, 102. *Mss. Florent.*

il se dévoua particulièrement à la fortune de Jean, dont il fut le conseiller dans sa jeunesse, et qui, lorsqu'il fut parvenu au souverain pontificat, le fit cardinal. On pense, avec raison, que non seulement il concourut à l'exécution de plusieurs mesures politiques prises par Léon X, mais qu'il les lui suggéra, et que, par son austérité, par sa prudence et son esprit d'ordre, il corrigea la légèreté et la prodigalité qu'on reprochoit à ce pape. Cependant il ne parut pas, lorsque, sous le nom de Clément VII, Jules lui-même fut monté sur le trône pontifical, qu'il possédât à un degré si éminent ces qualités qu'on lui avoit attribuées ; et peut-être le génie et les talents de Léon X ne servirent-ils pas moins à fonder la réputation de Jules, que l'habileté et la vigilance de celui-ci ne contribuèrent à élever dans l'opinion l'administration de Léon X.

Chap. I. A. D. 1490. A. æt. 15.

A la fin arriva ce jour si ardemment désiré, qui devoit confirmer Jean de Médicis dans la dignité qu'on lui avoit conférée, et lui faire prendre place parmi les princes de l'Église. Le supérieur du monastère de Fiésole, Mathieu Bosso, à qui sa probité et son savoir avoient concilié la faveur de Laurent, fut chargé de revêtir de la pourpre romaine le jeune Médicis, cérémonie qui eut lieu le 9 mars 1492, et dont le célébrant nous a conservé les particularités (1). « Le 8 au soir, dit-il,

1492. A. æt. 17.

(1) *Recuperationes Fesulanæ.*

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

« Jean, simplement vêtu et accompagné de quelques personnes, se rendit au monastère de Fiésole. Le lendemain, jour de dimanche, Jean Pic de la Mirandole, et Jacques Salviati, mari de Lucrèce, fille de Laurent de Médicis, arrivèrent au couvent avec un notaire. Ils entendirent la messe auprès du jeune cardinal, qui reçut la communion avec beaucoup de dévotion. Le supérieur bénit ensuite les habits; et prenant la bulle ou le bref du pape, il déclara que le temps d'épreuve étoit expiré. Il exprima les vœux les plus ardents pour l'honneur de l'Église, pour la prospérité de Jean de Médicis, et pour celle de son père et de son pays. Il lui donna ensuite la robe, la barrette et le chapeau, emblèmes de sa dignité, lui adressant à chaque fois une exhortation, où il l'invitoit de n'user de ces ornements que pour la gloire de Dieu et pour son propre salut; et les religieux, rangés autour de l'autel, chantèrent le *Veni Creator*. »

Après avoir reçu de la sorte une portion des pouvoirs apostoliques, le jeune cardinal en fit usage, et accorda une indulgence à tous ceux qui avoient assisté à la cérémonie, et qui, à l'anniversaire de ce jour, visiteroient l'autel au pied duquel elle s'étoit faite. La compagnie fut ensuite déjeûner; et bientôt Pierre de Médicis, frère aîné de Jean, arriva de la ville suivi d'un certain nombre d'amis, et monté sur un cheval d'une

grandeur et d'une vivacité extraordinaires, qui portoit un caparaçon tout couvert d'or. En même temps, une foule de personnes s'étoient avancées de la porte de Santo-Gallo vers Fiésole. On leur dit de s'arrêter au pont construit sur la Mugnone, et elles y attendirent le cardinal, que conduisirent au palais Médicis le prélat et les principaux magistrats de Florence. A la porte de l'église de l'Annonciade Jean mit pied à terre, et fut s'agenouiller et réciter une prière devant le maître-autel. Il répéta cette cérémonie à l'église de la *Reparata*, puis il se rendit auprès de son père. Le bon supérieur de Fiésole n'a pas négligé de parler, dans son récit, de l'affluence des spectateurs, des acclamations, des illuminations, et des feux d'artifice qui signalèrent cette entrée. L'on peut supposer que toutes ces fêtes ressemblèrent à celles qui se font ou pour les noces d'un monarque, ou pour une victoire souillée de sang, ou pour un traité de paix désiré depuis long-temps.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

Le 12 mars 1492, le cardinal de Médicis quitta Florence pour aller présenter ses hommages au souverain pontife, et fixer sa résidence à Rome. Les principaux citoyens l'accompagnèrent en grand nombre l'espace de deux milles, et le soir de ce même jour il arriva à son abbaye de Passignano, où il passa la nuit. Ceux qui formoient sa suite demeurèrent à Poggibonzo, bourg voisin, et le lendemain matin ils furent à Sienne, où ils précé-

Jean de Médicis va faire sa résidence à Rome.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

dèrent le cardinal. Instruits de son approche, les habitants lui envoyèrent une députation chargée de l'amener dans leur ville, où durant plusieurs jours il reçut toutes sortes de témoignages de respect. Il y répondit avec une politesse, une affabilité qui lui gagnèrent tous les cœurs. De Sienne il voyagea à petites journées, visitant sur son chemin les Ursins ses parents, qui lui faisoient une magnifique réception. Son beau-frère François Cibo, fils du pape, vint au-devant de lui jusqu'à Viterbe, et le conduisit à Rome, où il arriva le 22 par une grosse pluie. Malgré le mauvais temps, plusieurs personnes d'un rang distingué étoient allées à sa rencontre, et elles l'accompagnèrent jusqu'au couvent de *Santa Maria in popolo*. Le lendemain matin tous les cardinaux qui étoient à Rome vinrent lui faire visite, et sur-le-champ ils le conduisirent à l'audience du pape, qui le reçut en plein consistoire, et l'embrassa. Chacun des membres du sacré collège en fit autant, et les personnes de la suite du jeune cardinal furent admises à baiser le pied de S. S. Lorsqu'il retourna à sa demeure, il tomboit des torrents de pluie; et comme le luxe n'avoit pas encore inventé l'usage des carrosses, le cardinal et ceux qui l'accompagnoient furent tout trempés. Au rapport de l'un de ses compatriotes (1), il passa l'attente des

(1) *App.* n° XVI.

spectateurs, en s'acquittant de ce que prescrivoit le cérémonial. Sa stature, son port, et la juste mesure de ses discours, lui donnèrent toute l'apparence d'un homme fait, et lui firent soutenir convenablement la dignité de prince de l'Église. Tels sont les détails authentiques de la première entrée que fit dans Rome celui qui étoit destiné à rendre à cette ville son ancienne splendeur. L'histoire peut rejeter le récit de vaines cérémonies; mais c'est souvent par la conduite que tient un homme en pareille occasion qu'il fait connoître son caractère; et le vif intérêt qu'elle excite généralement suffit pour prouver que le public la considère comme une sorte de présage.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

Malgré les nombreuses occupations auxquelles se livra le cardinal de Médicis à son arrivée à Rome, il ne négligea pas de communiquer à son père toutes les particularités qui lui semblèrent dignes de remarque (1). Laurent lui répondit par une lettre remplie d'avis sages et de témoignages d'affection, où il fit preuve des rares talents et de la grande sagacité dont il étoit doué, et qui, ayant

(1) On conserve dans les archives florentines une de ces lettres qui n'a pas encore été imprimée. On la trouvera dans l'Appendix, sous le n° XVII. C'est probablement la plus ancienne production qui nous reste de son illustre auteur. Il l'écrivit sans préparation à l'époque où l'on peut fixer le commencement de sa vie publique; et quelque simple qu'en soit le style, on ne peut la lire sans intérêt.

Chap. I.

A. D. 1492. A. æt 7.

été écrite peu de temps avant sa mort, peut être avec raison comparée au chant du cygne (1).

Principaux membres du sacré collège.

Le sacré collège, lorsque Jean de Médicis y prit place, étoit rempli d'hommes d'un mérite reconnu, mais qui différoient extrêmement de caractère, et dont plusieurs jouèrent ensuite un rôle important dans les affaires de l'Europe. Le plus ancien étoit Roderic Borgia, que depuis trente-cinq ans décoroit la pourpre romaine, et qui à sa qualité de cardinal joignoit depuis de longues années le titre d'archi-chancelier de l'Église. Il sortoit d'une respectable famille de Valence en Espagne, celle des Lenzuoli. Son oncle maternel, Alphonse Borgia, ayant été porté au trône pontifical sous le nom de Calixte III, Roderic avoit été appelé à Rome. Il avoit quitté son propre nom pour celui de Borgia, et avoit été fait archevêque de Valence, puis cardinal du titre de Saint-Nicolas, n'étant âgé que de vingt-cinq ans. Sa vie privée avoit été constamment l'opprobre de son état. Il avoit entretenu un commerce illicite avec une dame romaine du nom de Vannoza, et qui, par sa beauté et l'agrément de ses manières, posséda pendant long-temps la première place dans le cœur de cet amant. Il paroît qu'il eut pour elle

(1) *Fabr. in vitâ Laur. Med. app. p.* 312. Voyez la vie de Laurent de Médicis, *t.* ij, *p.* 179 *et suiv.* Tr. Fr., ainsi que le n° LXI de l'appendix de ce même ouvrage.

un attachement réel et constant, et qu'il la considéroit comme une légitime épouse. Il en eut plusieurs enfants, de la fortune desquels il s'occupa extrêmement. Initié aux mystères de la politique, il avoit, malgré l'irrégularité de sa conduite, été chargé de plusieurs ambassades importantes, et particulièrement du soin de concilier les différents survenus entre les rois de Portugal et d'Aragon au sujet de la couronne de Castille. La nature ne l'avoit pas formé pour être médiateur, et il n'accomplit point l'objet de sa mission. A son retour il fut sur le point de périr dans une violente tempête qui s'éleva sur la côte de la mer, près de Pise; et deux des vaisseaux qui accompagnoient le sien furent ensevelis dans les flots, ayant à bord cent quatre-vingts personnes, parmi lesquelles se trouvoient trois évêques et plusieurs hommes distingués par leur savoir ou par leur rang. S'il faut s'en rapporter entièrement à ce que ses contemporains ont dit de son caractère, Roderic Borgia, qui fut ensuite pape sous le nom d'Alexandre VI, ne diminua pas considérablement ce malheur en échappant au naufrage. Si au contraire il avoit partagé le sort de ceux qui périrent, sa mort eût suffisamment compensé la perte de tous les autres.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

Le sacré collège comptoit parmi ses autres membres François Piccolomini, neveu de Pie II, qui fut aussi connu sous le nom célèbre d'Æneas Sylvius. Il n'avoit que dix-sept ans lorsqu'en l'an-

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

née 1460 son oncle lui avoit conféré la dignité de cardinal. La régularité de ses mœurs, son zèle à remplir les devoirs de son état, formoient un grand contraste avec l'audace et la dissolution de Roderic Borgia, et déterminèrent le conclave dans la suite à le choisir pour fermer les plaies que, durant le cours de son pontificat, ce dernier avoit faites à l'Église. Il prit le nom de Pie III; mais le peu de durée de son règne fit évanouir l'espérance qu'on avoit conçue à son élévation. Au nombre de ceux dont la promotion étoit due à Sixte IV, se trouvoit Julien de La Rovère, cardinal du titre de Saint-Pierre-ès-Liens. L'ambition et l'esprit guerrier de ce prince de l'Église sembloient l'avoir destiné à un autre emploi; mais en ce temps on voyoit quelquefois réunies dans la même main la crosse et l'épée; et ce fut de celle-ci plutôt que de celle-là que se servit La Rovère pour parvenir à la dignité suprême, dont il jouit sous le nom de Jules II. La même promotion avoit aussi donné la dignité de cardinal, sous le titre de Saint-Georges, à Raphaël Riario, qui, à l'instigation de Sixte IV son grand-oncle, avoit joué un des premiers rôles dans la sanglante conjuration des Pazzi. Ainsi donc Jean de Médicis, en prenant place dans le sacré collège, se trouva près d'un homme qui avoit trempé dans le meurtre de son oncle, et attenté aux jours de son père; mais la jeunesse et l'inexpérience de Riario avoient diminué l'énor-

mité d'un crime commis sous l'autorisation du souverain pontife; et le rapprochement des deux familles de ce pape et des Médicis eût peut-être effacé le souvenir de cet évènement, si la pâleur et l'embarras du cardinal ne l'avoient rappelé (1). Parmi ceux qui sortoient d'une maison souveraine ou illustre, le premier rang appartint, après la mort de Jean d'Aragon, fils de Ferdinand, roi de Naples, au cardinal Ascagne, qui étoit frère de Louis Sforce, et soutenoit sa dignité avec beaucoup d'éclat. Les Ursins et les Colonne jouissoient de beaucoup d'influence dans le consistoire, et la noble famille des Caraffe, qui avoit été long-temps considérée comme une des principales du royaume de Naples, avoit aussi, en la personne d'Olivier Caraffe, son représentant dans le sacré collège, dont il étoit un des membres les plus respectables.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

Au nombre des cardinaux qu'Innocent VIII avoit faits en même temps que Jean de Médicis, se trouvoit Pierre d'Aubusson, grand-maître de Rhodes, à qui cet honneur avoit été conféré pour avoir remis entre les mains du pape un prince que la fureur de son frère avoit contraint à chercher un refuge parmi des peuples dont la croyance étoit opposée à la sienne. Mahomet, à sa mort arrivée en 1482, laissa son vaste empire à ses deux fils, Bajazet et Zizim. Bajazet voulut se prévaloir du

La garde de Zizim, frère du sultan Bajazet, est confiée au pape.

(1) Vie de Laurent de Médicis, Tr. Fr. t. 1, p. 207.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

droit d'aînesse pour donner l'exclusion à son frère, qui s'étoit efforcé de suppléer par son mérite au désavantage de sa naissance. Les principaux chefs des troupes se partagèrent entre les deux princes; et peut-être la bravoure et les talents du duc de Calabre contribuèrent-ils moins que cette circonstance à préserver l'Italie des ravages que méditoient les Turcs, lorsqu'ils étoient maîtres d'Otrante. Après une lutte qui dura plusieurs années, et fut signalée par des actions sanglantes, la victoire se déclara en faveur de Bajazet. Pour se soustraire au fatal cordon, Zizim se jeta dans les bras du grand-maître de Rhodes, et en même temps sa femme et ses enfants se réfugièrent en Égypte. Le grand-maître le reçut d'une manière honorable pour tous les deux; mais d'Aubusson, craignant d'attirer sur l'île de Rhodes toutes les forces des Turcs, envoya Zizim en France. Bientôt ce prince fut transféré à Rome, où il fit une entrée publique le 30 mars 1489. Des considérations de politique, sinon d'humanité, portèrent Innocent VIII à l'accueillir avec bonté; et François Cibo eut ordre de l'accompagner dans toute la ville avec une nombreuse suite de noblesse. Conduit à l'audience du pontife, qui le reçut en plein consistoire, Zizim changea l'ordre du cérémonial. Quoiqu'on lui eût recommandé de ployer les genoux et de baiser le pied de sa sainteté, il s'avança d'un pas ferme et sans s'incliner, puis il appliqua

ses lèvres sur l'épaule du pape. Il fut logé dans le palais pontifical; et sous prétexte de lui faire honneur, mais dans le fait pour l'empêcher de s'échapper, on lui donna des gardes. Dans cette situation on voulut attenter à sa vie. Christophe Castagno, gentilhomme de la marche d'Ancône, ayant reçu la promesse d'une magnifique récompense, et particulièrement du gouvernement de Négrepont, se rendit à Rome pour exécuter cet horrible dessein. Quelques soupçons s'étant élevés, on découvrit que Castagno étoit récemment arrivé de Constantinople. Il fut arrêté et confessa dans les tortures le projet qu'il avoit conçu. Ces craintes, qu'il ne pouvoit calmer tant que son frère étoit vivant, Bajazet essaya de les diminuer en priant le pape de tenir ce prince étroitement renfermé, service qu'il paya par des reliques et par de fortes sommes d'argent. En conséquence, Zizim demeura prisonnier à Rome durant le pontificat d'Innocent VIII, et pendant une partie de celui d'Alexandre VI (1).

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) A cette occasion l'empereur des Turcs fit remettre au pape *la pointe de la lance qui fut enfoncée dans le corps de Jésus-Christ*. Cette relique avoit été, selon une ancienne chronique, conservée à Constantinople jusqu'à la prise de cette ville par les Turcs. Elle fut alors soustraite à la profanation par un habitant, de qui l'empereur l'acheta pour la somme de soixante et dix mille ducats. Il s'éleva parmi les membres du sacré collège des doutes sur l'authenticité de

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

Malgré la tranquillité dont l'Italie avoit joui depuis quelque temps, des rumeurs qui menaçoient de calamités prochaines se renouveloient fréquemment. Sans qu'ils soient les effets de causes surnaturelles, les frayeurs, les présages, qui précèdent ordinairement les commotions dans l'ordre politique, ne sont pas toujours à dédaigner. Les troupeaux cherchent, par instinct, un abri à l'approche de l'orage; et l'homme lui-même peut éprouver une terreur secrète, résultat d'un concours de circonstances qui, bien qu'il ne soit pas l'équivalent d'une démonstration positive, est cependant de nature à persuader à des esprits ardents et portés à l'enthousiasme que de grands malheurs s'approchent. Les peuples sont toujours prêts à

Rumeurs qui annoncent des calamités prochaines.

---

cette relique. Quelques uns prétendirent que la véritable lance étoit à Nuremberg, et d'autres à la Sainte-Chapelle de Paris. Innocent VIII ne fit aucune attention à leurs remarques; et le jour de l'Ascension il porta lui-même processionnellement la relique dont il s'agit, renfermée dans un coffre de cristal. Cette cérémonie l'incommoda tellement, qu'il ne put l'achever. *Burcard. Diar. ap. Notices de Mss. du Roi*, j, 94. Jamais on ne désira plus vivement qu'à cette époque de se procurer des reliques. Barthélemi Scala, chancelier de la république de Florence, écrivit officiellement au grand-turc une lettre, par laquelle il sollicitoit l'intervention de ce prince pour faire rendre par les habitants de Raguse *le bras gauche de saint Jean-Baptiste*, qu'ils avoient intercepté pendant qu'on le portoit à Florence. *Band. monument. p.* 17.

recevoir et à communiquer ces impressions; et la crédulité elle-même devient quelquefois la preuve d'un péril imminent. Tandis que les discours effrayants et hardis de Savonarole, qui étoit alors au plus haut degré de sa fatale popularité, faisoient trembler toute la ville de Florence, un étranger parut, dit-on, à Rome sous les dehors d'un mendiant et d'un insensé. Tenant un crucifix à la main, il parcourut les places publiques, prédisant avec véhémence des calamités qui alloient dans peu affliger, principalement, les villes de Florence, de Venise et de Milan. Mais ce qu'un prophète habile doit toujours éviter, il eut l'imprudence de déterminer le temps où commenceroient les troubles, et fit la folie encore plus grande d'ajouter que bientôt apparoîtroit un pasteur céleste qui rassembleroit les fidèles dispersés. La prophétie ne s'étant pas accomplie tomba dans le mépris. Cependant l'enthousiaste eut le bonheur de rentrer dans son obscurité, sans avoir éprouvé le sort auquel, dans tous les lieux et dans tous les temps, les prophètes et les pseudo-prophètes parviennent rarement à se soustraire.

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

A. D. 1492.

Etat de la littérature à Rome. — Pomponius Lætus. — Callimachus experiens. — Paul Cortesi. — Séraphin Aquilano. — État de la littérature en d'autres parties de l'Italie. — Académie napolitaine. — Jean Pontanus. — Poésies latines de cet auteur comparées à celles de Politien. — Jacques Sannazar. — L'Arcadie et les autres écrits de cet auteur. — Inimitié entre les littérateurs de Naples et ceux de Florence. — Cariteo. — Autres membres de l'académie de Naples. — État de la littérature à Ferrare. — Les deux Strozzi. — Boiardo. — L'Arioste. — François Cieco. — Nicolas Lelio Cosmico. — Guidubald de Montefeltro, duc d'Urbin. — François de Gonzague, marquis de Mantoue. — Le Mantouan. — Louis Sforce encourage les talents. — Léonard de Vinci. — Littérateurs d'un grand mérite à la cour de Milan. — Les Bentivogli de Bologne. — Codrus Urceus. — Pierre Crinitus. — Alde Manuce. — Cet imprimeur célèbre se lie avec Albert Pio, prince de Carpi, et avec Pic de la Mirandole. — Il établit ses presses à Venise, et y fonde une académie. — Succès de son entreprise.

CHAPITRE II.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Quoique plusieurs causes concourussent à rendre *la Ville* (comme alors on appeloit Rome par antonomase) la capitale de l'Italie, elle n'étoit point illustrée par le nombre ni par les ouvrages des écrivains que, depuis la renaissance des lettres, elle avoit produits ou encouragés. On avoit tenté, sous le pontificat de Paul II, d'y établir une académie pour la recherche des antiquités; mais la défiance de ce pape, aussi orgueilleux qu'ignorant, avoit fait échouer l'entreprise, et jeter dans les fers ou expirer dans les supplices les infortunés membres de cette société. Parmi ceux qui survécurent à ces cruautés, se trouva *Julius Pomponius Lætus*, qui, par ses divers écrits et ses travaux, avoit, dès cette époque reculée, rendu de grands services à la littérature. Il dut à l'amitié de Barthélemi Platine, qui avoit été son compagnon d'étude et d'infortune, et qui mourut en 1481, une maison commode entourée de bosquets de lauriers, et dans laquelle il atteignit un âge très avancé, se livrant entièrement à la société des gens de lettres ses amis (1). Son confrère

État de la littérature à Rome.

Pomponius Lætus.

(1) *Pomponius* étoit originaire de Calabre. Il y a lieu de croire qu'il n'étoit pas né en légitime mariage. Malgré toutes

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 19.

Philippe Buannoccorti, mieux connu sous so nom académique de *Callimachus experiens*

leurs recherches, ses admirateurs n'ont rien pu connoît des auteurs de ses jours. Il est hors de doute que son n de *Julius Pomponius Lætus* étoit purement académiq mais quelquefois, et selon l'état de ses affaires, il substitu au surnom de *Lætus* celui de *Fortunatus* ou d'*Infortun tus;* et Vossius (*de hist. latinis, lib.* iij, *p.* 615) suppo que *Julius Pomponius Sabinus* est le même que Juli Pomponius Lætus. Il paroît, par les lettres de Politien, ces deux littérateurs illustres entretenoient l'un avec l'au une correspondance très suivie, et que Pomponius av coutume de communiquer au premier le fruit des recherc curieuses qu'il avoit faites dans les monuments de l'a quité. Crinitus nous apprend aussi que Pomponius fit remet à Laurent de Médicis un marbre antique sur lequel ét figuré le calendrier des Romains. Il est si souvent questi de la famille des Médicis dans les lettres de l'écrivain d nous parlons, qu'il est permis de présumer qu'il avoit av elle des relations qui durent se multiplier lorsque le car nal de ce nom fut à Rome. Les ouvrages de Pomponius s très nombreux, et plusieurs ont été réimprimés souve mais le plus utile est sa description des antiquités de la v de Rome. Érasme vante l'élégance naturelle du style de auteur : « *Pomponius Lætus, elegantiâ Romanâ content nihil affectavit ultrà.* » Barthélemi Martiano (*Diss. Vos.* 242) a aussi apprécié le mérite de Pomponius, qu'il pl à côté de Tortelli et de Blondus. « *Scripsére nullo pe discrimine, vera pariter et falsa, apta atque inepta tamen eos qui primi omnium hanc scribendi provincia aggressi sunt, ob eam causam non indignos laude exist mavimus, quòd ad plura utilioràque invenienda viam p

étant effrayé par la barbarie de Paul II, avoit herché un asile en Pologne, où, sous les deux ègnes successifs de Casimir et de Jean Albert, fut revêtu de quelques unes des principales harges de l'État. La faveur signalée de ces princes e pouvoit manquer d'exciter contre lui la ja- usie de leurs sujets; mais la vertu ou la bonne rtune de Buonnaccorti triompha des attaques e ses ennemis, et il conserva ses dignités et uit de tous ses honneurs jusqu'à la fin de ses urs (1).

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17. Callimachus experiens.

ris ostendisse videmus. » On doit à Pomponius les pre- ières éditions de plusieurs auteurs classiques latins, parmi squelles on remarque celles-ci : *Terentius Varro, Ven. 474, fol.; Silius Italicus, Romæ, 1471, fol.; Quintus Cur- us, Romæ, per Georgium Laver, absque anni notâ;* et *olumella*, publié avec les *Rei Rusticæ Scriptores, Bonon.* 94. Pomponius a pris dans cette dernière édition le nom Fortunatus, circonstance qui a fait croire au bibliographe ebure (*Bibliog. inst.* n° 1527) que c'étoit un autre auteur e Pomponius Lætus.

(1) Cet illustre littérateur naquit à San-Geminiano en 37. Il étoit d'une noble famille, dont, à son entrée à l'aca- mie de Rome, il quitta le nom pour celui de *Callimachus*, e probablement il jugea exprimer en grec ce que signifie *uonnaccorse* en italien. Zéno suppose qu'il y ajouta le nom *Experiens* à cause des vicissitudes qu'il avoit éprouvées; ais il est probable qu'il vouloit faire entendre que tout voir doit être fondé sur l'expérience. Cantalicio, poëte ntemporain, qui étoit prélat de l'Église romaine, a fait

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17. Paul Cortesi.

Les revers de la société académique de Rome avoient considérablement affoibli la culture des lettres dans cette ville; mais ce malheur fut en quelque sorte réparé par *Paul Cortesi*, qui, jeune encore, s'illustra par son dialogue intitulé *De hominibus doctis*, qu'il dédia à Laurent de Médicis (1). Politien donna à cette production des éloges qu'il ne prodiguoit pas, non que ce grand écrivain fût jaloux des talents des autres, mais parcequ'il étoit sincère, et que ses connoissances le faisoient juger sainement du mérite et des défauts d'un ouvrage. Quelques années après ayant été nommé notaire apostolique, Cortesi réunit

allusion à la fuite de Buonnaccorti en Pologne, dans les vers suivants :

Callimachus, Barbos fugiens ex urbe furores,
Barbara quæ fuerant regna, latina fecit.

(Le nom de famille de Paul II étoit Barbo.)

L'histoire des affaires de Hongrie, que Buonnaccorti a écrite à la demande du grand Mathias Corvin, étoit préférée par Paul Jove à toute histoire qui eût été composée depuis Tacite. (*Voss. de Hist. Lat. lib.* iij, *p.* 619.) Cet écrivain mourut à Cracovie en 1496. Son corps a été renfermé dans un cercueil de bronze.

(1) L'épître dédicatoire n'honore pas moins l'auteur que celui à qui elle est adressée. L'ouvrage même eut un grand succès, et les amis de Cortesi l'invitèrent à le publier. Cependant il resta manuscrit jusqu'à l'année 1734, que Manini l'a fait imprimer sur une copie trouvée par Alexandre Politi à San-Geminiano.

une nouvelle société, dont les membres se rassembloient chez lui et s'y occupoient, quoique sans règlements particuliers, soit à parcourir les livres qui composoient sa riche bibliothèque, soit à converser sur des sujets de littérature. Outre le traité dont nous venons de parler; Cortesi fut auteur de beaucoup d'autres ouvrages (1); mais sa mort prématurée a empêché de recueillir tous les fruits de ses talents et de ses travaux.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 19.

Parmi ceux qui fréquentoient les assemblées littéraires de Cortesi, étoit le poëte Séraphin Aquilano. A une époque où la langue italienne luttoit encore contre ses propres défauts, les ouvrages de Séraphin n'étoient pas sans quelque mérite. Cet écrivain prit naissance dans la ville d'Aquila (2), et étoit issu d'une famille respectable. Il passa une partie de sa jeunesse à la cour du comte de Potenza, où il apprit la musique. De retour dans sa ville natale, il se livra, durant trois

Séraphin Aquilano.

(1) Au nombre des écrits de Cortesi, se trouvent plusieurs ouvrages de théologie, et un traité qui a pour titre *De cardinalatu*. (*Tirab. Storia della Lett. Ital. vol.* vj, *part.* 1, *p.* 85, 232.) Dans une autre branche de littérature, il fut surpassé par Alexandre son frère, l'un de ceux qui, dans ce siècle, écrivirent avec le plus d'élégance en vers latins, ainsi que le prouve son poëme héroïque intitulé : *Laudes bellicæ Matthiæ Corvini Hungariæ regis*. (*Carm. illust. Poet. Ital.* iij, 157.)

(2) Dans l'Abruzze.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

ans, à l'étude des ouvrages du Dante et de Pétrarque, puis il suivit le cardinal Ascagne Sforce à Rome. Séraphin changea de résidence chaque fois que les faveurs des grands furent de nature à l'attirer près d'eux. On le vit successivement au service ou à la cour du roi de Naples, du duc d'Urbin, du marquis de Mantoue, du duc de Milan, et enfin de César Borgia. Il n'est par surprenant qu'il ait été recherché pour adoucir ces chagrins ou bannir cet ennui qui accompagnent les grandeurs; car il avoit le talent de chanter sur le luth des paroles qu'il composoit à l'instant même, et il étoit un des plus célèbres *improvisatori* de son temps. Cette particularité explique pourquoi il eut de son vivant plus de célébrité qu'après sa mort (1).

---

(1) Les œuvres de Séraphin ont été réimprimées souvent au commencement du seizième siècle. La première édition fut faite à Rome en 1503; mais celle des Giunti, imprimée en 1516, est la plus belle et la plus correcte. Séraphin composoit à la hâte. Cependant quelques passages de ses écrits prouvent qu'il avoit beaucoup de naturel. Nous citerons les vers qui se trouvent en tête de son chapitre sur le sommeil.

Placido sonno, che dal ciel in terra
Tacito scendi a tranquillar la mente,
E de' sospir a mitigar la guerra!
Ben fai tu spesso i miei desir contenti.
Che in lieto sonno a me conduci quella,
Che pasce il cor de si lunghi tormenti.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Tels étoient les progrès de la littérature et les talents des principaux de ceux qui s'y adonnoient dans Rome, lorsque le cardinal de Médicis vint y faire sa résidence; et il faut avouer que, malgré les efforts du petit nombre d'écrivains distingués que nous venons de citer, les belles-lettres jusqu'alors n'avoient pas fait dans cette ville les progrès que la munificence de Nicolas V, et l'exemple donné par Pie II, pouvoient faire espérer. On doit reconnoître aussi que presque en toute autre ville d'Italie la littérature et les sciences étoient cultivées avec plus de constance que dans la capitale du monde chrétien. A Naples, un nombre considérable d'écrivains célèbres avoient, sous de plus heureux auspices, institué une académie qui floris-

État de la littérature en d'autres parties de l'Italie.

Académie de Naples.

Le célèbre Jean de la Case a imité ces vers dans un sonnet qui commence ainsi :

O sonno, o della queta, umida, umbrosa,
Notte, placido figlio.

Filicaja, le poëte lyrique moderne le plus accompli qu'il y ait eu en Italie, les a imités plus évidemment encore, vers l'année 1700, dans son tercet (*terzino*) intitulé *Al sonno* :

Cara morte de' sensi, oblio de' mali.

Séraphin mourut en 1500, dans sa trente-quatrième année. Son corps fut déposé dans l'église de Santa Maria del Popolo; et son ami Bernard Accolti fit graver cet éloge hyperbolique sur sa tombe :

Quì giace Serafin : partirti or puoi;
Sol d'aver visto il sasso che lo serra
Assai sei debitor agli occhi tuoi.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

soit depuis un assez grand nombre d'années. On l'appeloit ordinairement alors *académie de Pontanus* (1), du nom de cet auteur fameux qui en étoit le principal directeur. Cependant elle avoit été originairement fondée, sous le règne d'Alphonse Ier, par Antoine Beccatelli, par Barthélemi Facio, par Laurent Valla, et par d'autres littérateurs distingués que ce généreux protecteur des lettres avoit attirés à sa cour. On avoit donné le nom de portique au lieu où se tenoit l'assemblée; et comme la maison qu'habitoit Beccatelli en étoit proche, cet illustre écrivain, ce favori d'Alphonse, étoit un des membres les plus assidus (2). Lorsque Beccatelli fut mort, Pontanus,

(1) A son entrée à l'académie de Rome, Pontanus changea son nom de baptême, qui étoit Jean (Giovanni), en celui de *Jovianus*. L'Arioste, dans sa sixième satire, adressée à Pierre Bembo, a plaisanté d'une manière agréable sur ce ridicule.

Il nome, che d'apostolo ti denno,
O d' alcun minor santo, i padri quando
Christiano d'acqua, non d'altro ti fenno,
In *Cosmico*, in *Pomponio*, vai mutando;
Altri *Pietro* in *Pierio*, altri Giovanni
In *Jano* e in *Jovian* và riconciando;
Quasi che' l nome i buon giudicj inganni,
E che quel meglio t'abbia a far poeta
Che non farà lo studio di molt' anni.

(2) On trouve des détails sur Beccatelli dans la vie de Laurent de Médicis, *t.* ij, *p.* 63, *t.* ij, *p.* 111, Tr. fr.

qui avoit été son disciple et son ami, devint chef de l'académie, qui par ses soins acquit une grande célébrité. Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Peu d'écrivains, parmi ceux qui n'ont dû leur fortune et leur réputation qu'à leurs talents, ont joui d'autant de considération que Pontanus. Ses écrits en vers et en prose sont extrêmement nombreux; mais comme il les a composés tous en latin, on ne peut le compter parmi ceux qui, à cette époque, ont travaillé, avec autant de succès que de constance, à perfectionner leur langue maternelle. La diversité de ses talents et l'étendue de ses connoissances se font voir principalement dans ses ouvrages en prose (1). Il y est tour à tour grammairien, politique, historien, critique et philosophe, tant sous le rapport de la morale que sous celui de l'étude de la nature. Cependant ses écrits sont à peu près tombés dans l'oubli; mais il n'est pas difficile d'en indiquer la cause. Son traité *de Aspiratione*, au lieu d'établir une suite de règles générales, dégénère en une liste fastidieuse et confuse d'exemples particuliers. Ses ouvrages de philosophie naturelle ne traitent guère que de l'astronomie, science où il paroît avoir fait de

Jean Pontanus.

(1) Les œuvres de Pontanus ont été recueillies et publiées pour la première fois à Venise, en 1518, par André d'Asoli, sous les yeux de Pierre Summonte, 1 vol. in-8°. Les volumes II et III ont paru dans la même ville en 1519. On a fait à Bâle une édition de ces œuvres en 1538.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

grands progrès; mais il les a décrédités lui-même par un mélange d'astrologie judiciaire; et ils prouvent évidemment que plus un auteur qui raisonne sur de faux principes a de talent, plus il avance d'absurdités. Les traités de morale de Pontanus sont les plus estimables de ses écrits, quoiqu'il les ait en quelque sorte déshonorés aussi par les excès d'une imagination trop vive; et il y indique plutôt ce qu'on peut que ce qu'on doit dire sur ce sujet. Cependant il semble résulter de quelques passages qu'il avoit senti l'avantage de donner aux recherches philosophiques plus d'étendue qu'elles n'en avoient eu jusqu'alors, et qu'il avoit entrevu, quoique dans le lointain et à travers un nuage, le plan de ce vaste édifice qu'environ un siècle après éleva dans les plus belles proportions l'immortel Bacon, et en comparaison duquel, semblables aux châteaux magiques des romans, les vaines fabriques des disciples de l'école se perdent en fumée (1).

Comparaison de Pontanus et de Politien.

Quant aux talents de Pontanus pour la satire, ils ne paroîtront pas supérieurs si l'on en juge par son *Ane* (2). Cependant, sous le rapport de la versifi-

(1) De spe ita quidem mihi persuadeo, brevi fore quod dixi, ut et philosophia clariorem formam induat, cumque una sit et certa veritas, minimè futura sit tam varia et lubrica, et qui eloquentiam sequuntur habeant unde facilius hauriant, quod exornare verbis possint. *Pont. de Obedientia. Tirab. Storia della Lett. Ital.* vj, *part.* j, *p.* 297.

(2) C'est une sorte de drame où figurent un voyageur, un

cation, cet écrivain mérite de grands éloges, et ses poëmes le feront toujours placer au premier rang de ceux qui ont cultivé la poésie latine parmi les modernes, si on ne l'en considère pas comme le prince. Lorsqu'il se livre à la satire, le latin a sous sa plume une grace, une facilité qu'il sembloit avoir perdues depuis mille ans; et dans la liste des ouvrages composés en cette langue, les siens peuvent être

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

---

anbergiste et un courrier, qui se réjouissent du rétablissement de la paix, que le dernier attribue aux efforts de Pontanus. Après un chœur de prêtres qui chantent les bienfaits de la paix, paroissent Altilio, Pardo et Cariteo, trois des plus intimes amis de Pontanus. Ils déplorent la folie qui lui fait consacrer tout son temps à caresser, à nourrir et à parer un âne. Pontanus vient ensuite, accompagné de son jardinier, avec lequel il s'entretient long-temps et sérieusement sur l'art de greffer et sur l'amélioration de son jardin. Un jeune homme lui amène son âne favori; et Pontanus veut le laver et l'étriller; mais ayant commencé par la queue, il éprouve un inconvénient fort naturel. Il passe ensuite à la tête, et le stupide animal lui mord la main. Pontanus reconnoît alors, mais trop tard, que « celui qui veut laver la tête d'un âne perd « son savon et sa peine. » *Asino caput qui lavant, eos operam cum sapone amittere.* On prétend que cette pièce étoit une satire contre le duc de Calabre, qui, selon Pontanus, n'avoit pas suffisamment reconnu les services qu'il avoit rendus en négociant la paix avec le pape en 1486. Si cet écrivain a pu insulter si grossièrement le fils de son bienfaiteur, le fils d'un prince qu'il n'a cessé de flatter, la malveillance, qui lui a fait choisir un pareil sujet, n'est pas moins digne de blâme que la manière dont il l'a traité.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

mis à côté de ceux du siècle d'Auguste, sans qu'un tel rapprochement fasse injure à ces derniers. On y trouve un grand nombre d'élégies, de poésies lyriques et d'épigrammes; mais ses vers hendécasyllabes sont préférés à ses autres compositions (1). Un critique habile n'a pas hésité d'accorder, pour l'élégance du style, la préférence aux écrits de Pontanus sur ceux de Politien lui-même (2). Tout juge impartial confirmeroit cette décision, s'il ne s'agissoit que d'un style coulant, agréable et facile, le travail ne se faisant jamais sentir dans celui du premier de ces écrivains, tandis qu'en lisant les ouvrages de Politien, on sent les efforts qu'il a faits pour contraindre le génie de la langue à rendre ses idées. Mais cette circonstance seule ne suffiroit pas pour faire décider la question, si l'on mettoit en parallèle ces deux littérateurs illustres. Les sujets qu'a traités Pontanus sont d'un intérêt plus général que ceux sur lesquels a écrit Politien; il a composé des vers sur l'amour, sur les plaisirs de la table, et a fait des poésies élégiaques. Même dans son Uranie et

(1) Les poésies qu'à laissées Pontanus ont été publiées en deux vol. in-12, le premier en 1513 par Alde Manuce, et le second en 1518 par André d'Asola, associé et successeur de cet imprimeur célèbre.

(2) Politiano adhuc potitior. *Borrichius, de Poetis, ap. Blount, Censura authorum*, 502.

dans son jardin des Hespérides, poëmes dont l'un a pour sujet les étoiles, et l'autre la culture des oranges, il s'est rarement écarté du sentier tracé par les anciens. En conséquence, ses sentiments sont plus appropriés à la langue, que la langue n'est appropriée à ses sentiments. C'est le contraire dans les écrits de Politien. Doué d'un esprit plus vigoureux et plus abondant en pensées, ce dernier dédaignoit de se soumettre aux règles du langage; et pour donner un corps à ses idées, il se fioit à son propre génie. De là, tandis que Pontanus se montre quelquefois imitateur de Virgile, et d'autres fois d'Horace, de Catulle ou de Properce, Politien paroît toujours original, et ne s'asservit jamais à aucun des grands écrivains de l'antiquité, que cependant, s'il avoit voulu le faire, il eût imités avec succès, ainsi qu'il en a donné la preuve. Pontanus peut donc, pour la grace et la facilité de sa versification, prendre le pas sur Politien, sans que ce grand littérateur, sans que cet homme vraiment extraordinaire, perde rien de son mérite (1). Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Sannazar, qui s'est également illustré par la J. Sannazar.

(1) Les travaux politiques et littéraires de Pontanus sont, ainsi que les circonstances principales de sa vie publique et privée, rapportés dans un beau poëme élégiaque, composé par Sannazar son ami. *Eleg. lib.* j, *el.* ix, *ed. Comin.* 1731.

Qui primus patrios potuit liquisse penates.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

supériorité de ses compositions tant en latin qu'en italien, ne jouit pas d'un nom moins célèbre que celui de Pontanus, son compatriote et son ami. Il naquit à Naples en 1458, et étoit d'une bonne famille qui prétendoit à l'honneur d'avoir aussi produit saint Nazaire (1). Sannazar, apprit sous

(1) Il paroît par ses ouvrages, où il a fréquemment vanté le rang, la richesse et les exploits de ses aïeux, que Sannazar étoit originaire d'Espagne, et que Nicolas, un de ses ancêtres, avoit un haut grade dans l'armée de Charles de Duras, lorsque ce prince s'empara du royaume de Naples. Les services de Nicolas furent magnifiquement récompensés par le don du château de Mondragone, et de terres considérables situées dans la Lucanie. Jacques son fils, qui fut l'aïeul du poëte, fut privé de ses domaines pour avoir censuré la conduite indécente de Jeanne, sœur de Ladislas, roi de Naples, auquel elle succéda, et pour s'être opposé aux mesures violentes prises par cette princesse. Depuis ce temps les biens de la famille de Sannazar ne répondirent point à son illustration; et quoiqu'elle jouît encore d'une honorable indépendance, la perte d'une grande partie des honneurs et des richesses de sa maison fit souvent le sujet des plaintes du poëte. *Arcadia, prosa 7. Crispo, vita di San. p. 2.* Sannazar a rappelé en plusieurs de ses ouvrages, et particulièrement dans une inscription destinée à être placée dans une chapelle dédiée à saint Nazaire, sa propre naissance arrivée le jour de la fête de ce saint (le 28 juillet).

DIVO NAZARIO.

Natali quod, dive, tuo, lucem editus hausi;
Quod tua nascenti lux mihi prima fuit;
Actius hoc riguo parvum cum fonte sacellum
Dedico; tu nutu fac rata vota tuo;

Junianus Maïus le grec et le latin, et fit les plus grands progrès dans cette dernière langue. En entrant à l'académie de Naples, il changea le nom de Jacques, qu'il avoit reçu à son baptême, en celui d'*Actius Syncerus*, qu'on lui donne le plus souvent. L'amitié de Pontanus et son propre mérite lui concilièrent, dans sa jeunesse, la faveur de Ferdinand, roi de Naples, et celle d'Alphonse et de Frédéric, fils de ce monarque, et auxquels il demeura constamment attaché malgré tous leurs revers. On dit que pour l'amusement de ces princes il composa, dans le dialecte napolitain, plusieurs ouvrages dramatiques qui plurent infiniment au peuple (1). Mais peut-être doit-on assigner pour date au plus ancien de ses écrits l'année 1492, où l'expulsion des Maures de Grenade et la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb attirèrent l'attention de toute l'Europe. C'est une chose digne de remarque que,

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Utquæ sextiles lux venerit ante calendas
Quarta, sit hic generi bis celebranda meo;
Et quod solennes revocat tua festa per aras;
Et quod natalem contigit esse meam.

(1) Ne pur oggi è fatto antico in Napoli, fra gli altri suoi componimenti, uno, detto dal volgo di essa città *Gliòmero*, nome conveniente all' opera, in cui si raccolgono tutte sentenze, e voci goffe, del parlare antico napolitano, con digressioni molto ridicole, segni non oscuri della fertilità dell' ingegno di esso poeta. *Crispo, in vita San. p.* 9.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

l'année où les souverains de l'Espagne parvinrent à soustraire leur pays à l'opprobre d'un joug étranger, ils aient usurpé les droits naturels d'une foule d'autres nations. La découverte du nouveau monde fit naître un grand nombre d'idées extravagantes, qui prouvent l'extrême crédulité du siècle où elle eut lieu (1). Mais la conquête de Grenade fut célébrée dans toute la chrétienté (2), et sur-tout à Naples, dont le monarque étoit uni de si près par les liens du sang à la famille qui régnoit en Espagne. Sannazar, à cette occasion, composa un poëme dramatique, qui, le 4 du mois de mars 1492, fut joué à Naples en présence d'Alphonse, duc de Calabre (3). Ce ne fut pas seulement par ses travaux littéraires que cet

(1) *Monaldeschi, Commentarii Historii, lib.* xvj, *ed. Ven.* 1784. *Bembo, Istoria Veneta, lib.* vj.

(2) On trouve dans la chronique d'Hollingshead le détail des réjouissances qui eurent lieu à Londres à cette occasion.

(3) Le plan de cette pièce est extrêmement simple. Mahomet, qui paroît le premier, et fuit devant l'armée chrétienne, déplore sa défaite. Viennent ensuite la Foi et la Joie, vêtues d'une manière caractéristique. Elles se réjouissent de ce grand évènement, et la représentation est terminée par une mascarade et par des danses. Cette *farsa*, nom que paroît lui avoir donné l'auteur, resta en manuscrit jusqu'à l'année 1719, qu'elle fut imprimée et publiée à Naples. Depuis cette époque on l'a ordinairement jointe aux ouvrages italiens de Sannazar.

écrivain gagna les bonnes graces de ses illustres protecteurs. Les contestations survenues en Italie avoient nécessité le développement des talents militaires d'Alphonse, qui, après avoir chassé les Turcs d'Otrante, livra plusieurs combats avec des succès divers. En ces expéditions il fut suivi par Sannazar, qui, dans ses poëmes latins, parle souvent de ses propres exploits avec l'assurance d'un homme dont les grands services ne sont point ignorés.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

De tous les ouvrages que Sannazar a composés dans sa langue maternelle, le plus célèbre est son Arcadie, qui, pour la pureté du style et l'heureux choix de l'expression, l'emportoit sur tout ce que l'Italie avoit alors produit. C'est une sorte de drame, dont les interlocuteurs s'énoncent en vers; mais à chaque dialogue est attachée une introduction en prose poétique, qui est supposée le langage ordinaire des bergers d'Arcadie. Si les applaudissements qu'on a prodigués à cette pièce, et les grands éloges qu'on en a faits du vivant de l'auteur, ne paroissoient pas suffire pour en attester le mérite, les nombreuses éditions qu'elle eut pendant le siècle suivant en prouveroient invinciblement la supériorité; et celui qui a écrit le dernier l'histoire de la littérature italienne reconnoît qu'après un espace de trois cents ans l'Arcadie est encore, à juste titre, estimée comme une des compositions les plus agréables qu'il y

L'Arcadie de Sannazar,

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

ait en italien (1). Il faut avouer cependant qu'on ne la lit plus sans éprouver involontairement cette langueur que ne manquent guère d'occasionner les ouvrages de long cours et de peu d'intérêt. Peut-être aussi doit-on attribuer cet inconvénient au retour alternatif de la prose et des vers, manière d'écrire qui n'a réussi en aucun siècle ni en aucun pays, et que le génie même de La Fontaine n'a pu faire consacrer (2); peut-être faut-il en accuser encore, et l'emploi de la prose poétique, cet hermaphrodite de la littérature, qui est également dépourvu de force et de grace, et la répétition des *versi sdruccioli*, qui empêche cette variété de repos, si nécessaire dans un grand ouvrage. Si à ces causes on ajoute le défaut d'art et de liaison dans le plan, et le manque total de contraste dans les caractères et les sentiments, il ne sera pas difficile d'expliquer pourquoi l'on néglige à présent un poëme qui, lorsqu'il a paru, a passé pour une production d'un mérite peu commun, et qui a fortement contribué à former et à polir la langue italienne.

Autres écrits de cet auteur.

Quand même Sannazar n'auroit point composé l'Arcadie, ses sonnets et ses poésies lyriques

(1) *Tirab.* vij, *par.* 3, *p.* 74. Jusqu'à l'année 1600, il parut environ soixante éditions de l'Arcadie.

(2) Les amours de Psyché et de Cupidon.

l'auroient fait placer parmi les plus grands poëtes que l'Italie moderne ait produits. On a supposé que s'il n'avoit pas, par la célébrité toujours croissante de Pierre Bembo, perdu l'espoir d'être considéré comme le principal restaurateur de la littérature italienne, il eût parcouru cette carrière avec autant de force que de succès (1). La rivalité de ces deux écrivains célèbres resserra, loin de les relâcher, les liens de l'amitié qui les unissoit, et les porta, par une sorte d'accord tacite, à suivre chacun un sentier différent pour parvenir à la gloire. Tandis que Bembo persévéroit à cultiver sa langue maternelle, Sannazar s'appliquoit avec ardeur à la poésie latine; et ses travaux en ce genre nous fourniront nécessairement l'occasion de le rappeler au souvenir du lecteur.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Lorsqu'on observe le zèle avec lequel, à cette époque, on cultivoit les belles-lettres à Naples et à Florence, on ne peut s'empêcher de s'étonner qu'il ne se soit établi entre ces deux villes aucune correspondance dont la littérature fût l'objet. On lit dans les épîtres de Politien une lettre conçue dans les termes les plus respectueux et les plus flatteurs (2), qu'à la mort de Ferdinand, roi de Naples, il écrivit à Pontanus; mais comme on ne trouve point la réponse, et que l'auteur du recueil

Inimitié entre les littérateurs de Naples et ceux de Florence.

(1) *Crispo, vita di San. p.* 24 *et not.* 63.

(2) *Pol. Ep. lib.* ij, *ep.* 7.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

avoit coutume d'y insérer celles de ses amis, on peut juger ou qu'il ne lui en fut fait aucune en cette occasion, ou que la lettre qui lui fut adressée n'étoit point flatteuse pour lui. Il paroît aussi que Pontanus s'étoit précédemment excusé d'entretenir une correspondance avec Politien. Celui-ci, faisant voir une condescendance singulière, lui répliqua: « Vous pouvez, aussi long-temps que vous m'ho-« norerez de votre estime, non seulement ne pas « répondre à mes lettres, mais ne pas les lire.» Cette indifférence de Pontanus, qui, dans ses ouvrages, n'a pas nommé une seule fois le littérateur florentin, peut passer pour une preuve de son peu de considération pour lui; et son intimité avec Scala et Marulle, les ennemis déclarés de Politien, sert à confirmer le soupçon. Mais les œuvres de Sannazar offrent des actes d'hostilité plus directs. En l'année 1489, Politien a publié ses mélanges, où il conjecture que Catulle cacha sous l'emblème d'un moineau une idée trop indécente pour être exprimée plus clairement (1). Il n'est pas facile de découvrir pourquoi cette observation a excité le ressentiment des littérateurs napoli-

(1) C'est ce qu'il infère de la fin d'une épigramme de Martial :

Da mi basia, sed Catulliana,
Quæ si tot fuerint quot ille dixit,
Donabo tibi passerem Catulli.

Polit. Miscel. lib. j, *cap.* 6.

tains (1), dont les écrits ne sont pas remarquables par une morale pure. Mais parmi les épigrammes de Sannazar on trouve quelques vers adressés *ad Pulicianum* (expression injurieuse qu'avoit auparavant employée Scala), et dans lesquels il fait de sanglantes allusions à Politien, qu'en même temps il s'efforce de couvrir de ridicule et de mépris (2). Non content de cette attaque, il revint à la charge; et, dans une autre pièce de vers, il outragea de la manière la plus condamnable l'objet de son ressentiment (3). En diverses parties de ses ouvrages il s'emporta en invectives contre certains auteurs, dont la malignité et l'envie, disoit-il, infectoient l'air qu'on respiroit sur le Parnasse. Il est probable qu'en faisant cette observation, le littérateur florentin (4) étoit présent à l'esprit de Pontanus; et comme Politien étoit de

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) Pontanus a non seulement commenté Catulle, ainsi qu'on le voit par l'épigramme de Sannazar, *de emendatione Catulli, ad Jovianum*, mais il a, dans une épigramme qu'il a intitulée *Cui donaturus sit suam columbam* (*Op. poet.* j, 232), étendu l'idée de Politien.

(2) *Sannazar, Epig. lib.* j, *ep.* 61.

Ait nescio quis Pulicianus,

Cette pièce est plus remarquable par l'indécence que par le sel qu'elle contient, et est infiniment plus répréhensible que le passage auquel elle fait allusion.

(3) *Ibid. ep.* 61.

(4) *Eleg. lib.* j, *el.* ij. *In maledictos detractores.*

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

tous les hommes celui qui eût le moins enduré de telles injures sans y répondre, on peut supposer que ces satires, quel que soit le temps où elles furent composées, n'ont été publiées qu'après sa mort.

Cariteo.

Un autre membre de l'académie, un de ceux qui faisoient le plus d'honneur à la ville de Naples, étoit le poëte Cariteo, nom qu'il s'est donné lui-même, et qui a fait oublier celui de sa famille. On prétend qu'il étoit natif de Barcelone, et l'on voit dans ses écrits qu'il tenoit par les liens du sang à Maxime Corvino (1), évêque de Massa, qui occupoit aussi une place à l'académie. Ses propres ouvrages renferment des preuves innombrables de ses liaisons avec les premiers littérateurs, avec la principale noblesse de Naples, et même avec les princes de la famille royale; et les écrits de Sannazar et de Pontanus offrent souvent des témoignages de leur estime et de leur affection pour lui (2). Il n'a composé que dans la langue ita-

(1) E tu, Corvino mio, poi ch' io ti mostro,
Che di sangue et d'amor son teco giunto,
Parla di me con penna, e con inchiostro.

Cariteo, contra i malevoli, in fine.

(2) Sannazar a dit :

Quin et ritè suos genio Chariteus honores
Præbeat, et festas concinet ante dapes.

Eleg. lib. j.

Pontanus adressa *ad Chariteum* ses vers hendécasyllabes;

lionne; et il se distinguoit par la chaleur du sentiment, et par beaucoup de verve. Sans égaler pour l'élégance ceux des poëtes toscans, ses vers ont aussi beaucoup d'harmonie et sont loin de manquer de facilité. Il a pris pour sujet de quelques unes de ses compositions le caractère des personnages principaux, et les évènements politiques de son temps (1). L'animosité que les lit-

où il vante les bains de la ville de Baies. Cariteo lui-même provoque ainsi les applaudissements de ses amis :

Parle di me il *Pontan*, quel bel tesoro
D'Apollo, e delle aonide sorelle,
Che con la lingua sparge un fiume d'oro.
Depinto io son nel opre eterne e belle
Del mio bel *Sanasar*, vero *Syncero*
Ch' allora io giugnero fin a le stelle.

Cariteo, contra i malevoli.

Il attribue aussi son nom poétique ou académique à la bienveillance de Sannasar :

Quando di quel liquor parthenopeo
Syncero mi pascea, dolce cantando,
Con le charite, ond' io fui CHARITEO.

Cariteo, Pascha. cant. 6, *in fin.*

(1) Les œuvres de Cariteo furent, après sa mort, c'est-à-dire en 1509, recueillies et publiées, in-4°, à Naples, par son ami Pierre Summonte. Une *Canzone* où il célèbre les louanges de la famille royale de Naples, et celles des gens de lettres ses amis, offre quelques passages d'une grande beauté, et se trouve dans l'appendix, n° XVIII. Cependant les prédictions du poëte, loin de se vérifier, furent bientôt suivies de la chute de ses illustres protecteurs.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

térateurs de Naples avoient conçue contre ceux de Florence se prouve de plus en plus par les ouvrages de Cariteo. Il insinue dans une de ses *Canzoni* que la gloire du Dante et de Pétrarque a éclipsé celle de tous les Florentins leurs compatriotes, observation qui, sous le prétexte de rendre hommage à ceux qui n'étoient plus (1), avoit évidemment pour objet d'humilier les écrivains qui existoient alors à Florence; et dans sa *Riposta contra i malevoli*, quels qu'aient été ceux auxquels il appliquoit cette dénomination, il a surpassé en invectives Sannazar lui-même.

Autres membres de l'académie de Naples.

Tous les membres de la société académique de Naples étoient distribués en différentes classes, selon les districts où ils faisoient leur résidence en cette ville, ou selon les diverses provinces du royaume. Cette société s'étoit aussi adjoint, comme membres honoraires, les littérateurs les plus célèbres des autres parties de l'Europe (2). Parmi

(1) Se i due soli, di cui l'Arno si gloria
Onde *Beatrice* e *Laura* hor son divine,
Offuscan l'altre stelle fiorentine,
Non torran a *Sebeto* la sua gloria.
Vivan le muse.

(2) Il est fâcheux que les historiens napolitains ne nous aient guère donné que les noms des hommes célèbres qui, à cette époque peu avancée, firent tant d'honneur à la littérature de leur pays. La nomenclature même n'en est pas exacte; car elle contient les noms de plusieurs personnages qui s'illustrèrent plus tard. Apostolo Zeno nous apprend, il

ceux qui concoururent alors à illustrer l'académie napolitaine, était André-Mathieu Aquaviva, duc d'Atri, que les autres membres faisoient profession d'honorer au plus haut degré (1). Pontanus lui a dédié ses deux livres *de Rebus Cœlestibus*. Pierre Summonte a mis en tête de tous ses ouvrages le nom du duc d'Atri, que Sannazar, dans ses poëmes, n'a pas moins célébré comme un guerrier plein de courage, que comme un littérateur distingué (2). Alexandre Alexandri lui a aussi fait hommage du premier livre de ses *Geniales dies*, et Cariteo l'a compté parmi ses plus intimes amis (3). Il nous reste ses commentaires, que Paul Jove appelle son encyclopédie, et, selon ce même auteur, quatre livres d'œuvres morales,

Chap. II. A. C. 1492. A. æt. 17.

---

estvrai (*Dissert. Voss. cap.* 78.), que Bernard Christophoro avoit composé un ouvrage qui avoit pour titre, *Academia Pontani, sive vitæ illustrium virorum, qui cum Jo. Joviano Pontano Neapoli floruére;* mais le manuscrit en est perdu. Cependant je ne puis tracer ces noms célèbres sans donner, sur ceux qui les ont portés, le peu de renseignements que j'ai trouvés.

(1) *Principem virum*, dit Pontanus, *et in mediis philosophantem belli ardoribus*. Pontan. de Magnanim.

(2) *De Andreâ Matthæo Acquivivo :*

Cernis ut exultet patriis Acquivivus in armis,
Duraque spumanti frena relaxet equo ?
Quis miles illum permessi hausisse liquores
Credat, et imbelles excoluisse lyras ?

San. Epig. lib. ij, *ep.* 2.

(3) *Cariteo, Risposta contra i malevoli.*

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

qu'il dit contenir *di bellissime sottilezze ;* mais c'est le même ouvrage sous un titre différent (1). Aquaviva s'est signalé dans les guerres qui ont désolé sa patrie peu de temps après l'époque dont nous parlons, et il parvint à un âge très avancé. Ses descendants ont suivi son exemple, et la famille des ducs d'Atri a fourni une longue suite de gens d'honneur et de savants. Bélisaire Aquaviva, duc de Nardi, étoit aussi membre de la société académique. Ses talents littéraires et ses exploits le rendirent l'émule d'André-Mathieu Aquaviva son frère (2), en faveur duquel il fit

(1) *Commentarii in translationem libelli Plutarchi Chæronæi, de virtute morali. Neap. ex off. Ant. de Fritiis,* 1526. Cet ouvrage sortit des presses de l'auteur lui même à Naples. Il fut ensuite publié de nouveau, par son fils Antoine Donat, sous le titre d'*Illustrium et exquisitissimarum disputationum libri quatuor, quibus omnes humanæ et divinæ sapientiæ, præsertim animi moderatricis, musicæ, atque astrologiæ arcana, in Plutarchi Chæronæi de virtute morali præceptionibus recondita, summo ingenii acumine retecta patefiunt, et figuris, suo quæque loco, illustrantur. Helionopoli, ap. Jo. Theobaldum,* 1609, 4°.

(2) Les principaux ouvrages de Bélisaire Acquaviva sont, ses traités *de venatione, et de aucupio; de re militari et singulari certamine; de instituendis principum liberis, paraphrasis in economica Aristotelis.* Le recueil en fut d'abord imprimé à Naples (*in-fol.*, 1519), puis à Bâle (*in*-8°., 1578). Sannazar, dans une de ses épigrammes (*lib.* ij, 38, *de Lauro, ad Neritinorum ducem*), a célébré la munificence du duc, qui avoit rétabli dans sa ville de Nardi l'académie *del Lauro.*

un acte de générosité qui honore à jamais sa mémoire (1).

Chap. II.

A. D. 1492. A. æt. 17.

Les deux Aquaviva étoient du district de Nido (2), de même que Trojano Cavanilla, comte de Troja et Montella, qui faisoit aussi un des plus beaux ornements de l'académie napolitaine. Sannazar lui a dédié ce poëme qu'il a intitulé *Salices* (3). Quoique les historiens de l'Italie n'aient point placé Cavanilla au nombre des écrivains de ce pays, il paroît qu'il s'étoit fait un nom par des recherches sur l'antiquité (4). Du

(1) Lors de l'invasion du royaume de Naples par Charles VIII, le duc d'Atri, que son souverain soupçonnoit de favoriser les Français, fut privé du fief de Comersano, qui avoit le titre de comté, et qui fut conféré à Bélisaire Aquaviva son frère. La tranquillité ne fut pas plus tôt rétablie, que ce dernier renonça à cette seigneurie, que le roi rendit au premier, et Bélisaire fut créé comte, puis duc de Nardi.

Mazzuchelli, Scrittori d'Italia, j, 120.

(2) Giannone, dans son histoire de Naples (*lib.* xx, *cap.* 4), indique parfaitement l'origine de ces divisions de la ville de Naples, qui sont appelées *seggi* par les habitants.

(3) Accipe flumineas properatum carmen ad undas,
O mihi non dubiâ, *cabanili*, cognite famâ;
Sed longè varios rerum spectate per usus:
Nam tibi me doctæ sic devinxêre sorores,
Sic mea felici permulcent pectora curâ,
Ut vix ulla queam melioris tempora vitæ
Te sine, vix placidos per noctem carpere somnos.

(4) Ipse suæ referat *Cabanilius* ardua Trojæ
Mœnia, et antiquos, Appula regna, lares.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

même district de Nido étoit aussi Jean de Sangro, noble napolitain, à qui Sannazar, mourant d'un amour malheureux, remit ses tablettes et ses armes (1).

Jérôme Carbone, qu'ont fait connoître ses poésies (2), et que Pontanus, Sannazar et Cariteo ont fréquemment nommé avec éloge (3), étoit du district de Capoue, ainsi que Tristan Carraccioli, dont l'auteur de l'Arcadie a fait mention dans cet

---

(1) Proh superi, tenues ibit Syncerus in auras?
Nec poterit nigri vincere fata rogi?
At tu, quando quidem Nemesis jubet, optime *Sangri*,
(Nec fas est homini vincere posse deam)
Accipe concussæ tabulas atque arma Carinæ,
Naufragiique mei collige relliquias;
Errantesque cie quocunquè in littore manes;
Taliaque in tumulo carmina cæde meo:
Actiùs hîc jaceo, spes mecum exstincta quiescit,
Solus de nostro funere restat amor.

Sannaz. Eleg. lib. j, *el.* 10.

(2) *Sonetti, Sestine, ed altre poesie di Girolamo Carbone, Cavaliero Napolitano. Napoli.* 1506, *in-fol.*

(3) At tu Castaliis non inficiandæ choreis
Castalidos, Carbo, nunc cane regna tuæ.

Sannaz. Eleg. lib. j, *el.* ij.

Et vid. Pontani, hendec. p. 215, *de Sermone, p.* 231, *Eridan., p.* 105. Voyez aussi la belle élégie par laquelle Pontanus invite Carbone à un souper champêtre (*Eridan.* j, 120), et quelques sonnets de Cariteo.

Carbone, in cui scintillan bragie accese.

ouvrage (1). Carraccioli a laissé un mémoire latin, très court, qu'il a composé au sujet de Sannazar (2), dans l'intimité de qui il paroît avoir vécu (3). Chap. II. A. D. 1492.

Aucun académicien n'étoit plus estimé, pour le goût qui régnoit dans sa critique, que François Poderico ou Puderico, qui appartenoit au district de la Montagne. Pontanus et Sannazar lui ont dédié plusieurs de leurs ouvrages ; et après la mort du premier de ces écrivains, Pierre Summonte en a adressé le dialogue, intitulé *Aetius*, à Poderico. Les talents de ce littérateur, qui étoit privé de la vue, faisoient les délices de ses amis (4). Le jugement de Poderico étoit si infaillible dans l'opinion de Sannazar (5), que ce poëte le consulta A. æt. 17.

(1) Ma a guisa d'un bel sol, fra tutti radia
Caracciol, ch' in sonar sampogne e cetere,
Non torvarebbe il pari in tutta Arcadia.

Cependant on peut douter si ce passage ne se rapportoit pas à Jean-François Carraccioli, qui vivoit à cette époque, et dont les poëmes furent réimprimés à Naples en 1500. *V. Quadrio*, ij, 222.

(2) Imprimé par Robert de Sarno, à la fin de la vie de Pontanus. *Napoli*. 1761.

(3) *Pontani, de Sermone, lib.* iv, *p.* 231.

(4) *Pontani, Hendec. lib.* j, *p.* 206.

(5) Sannazar, dans un de ses poëmes, dont il ne reste que des fragments, sollicite l'indulgence de son ami :

Tuque ades, ô nostri merces non parva laboris,
Quem phœbus mihi, quem doctæ, mea turba, puellæ

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

sur chaque vers de son poëme fameux *de Partu virginis*, qu'il fut vingt ans à achever. On prétend que souvent Sannazar changeoit dix fois le même vers avant de parvenir à satisfaire l'oreille de Poderico. Au nombre des *Tumuli* de Pontanus (sortes d'épitaphes que l'auteur avoit la bonté de composer pour ses amis, quoiqu'ils fussent encore vivants) il s'en trouve un pour Poderico, qui, à ce qu'il paroît par cette pièce, prenoit place parmi la noblesse de Naples (1).

Pierre-Jacques Gianuario, et son fils Alfonse Gianuario, de Porta-Nova, étoient du district de

---

Conciliant; dumque ipse ratem de littore pello,
Da vela insinuans, pelagoque excurre patenti
Pars animæ, Puderice meæ.

Sannaz. Op. ed. Comino, 91.

Et en célébrant le jour de sa naissance, il a dit :

Adde tuos, Puderice, sales; adde inclyta patris
Eloquia, adde animo tot bona parta tuo.

Sannaz. Eleg. lib. j, *el.* ij.

Cependant il faut observer que ces vers sont adressés à Alberic, fils de François, et de qui Pontanus rapporte l'anecdote suivante (*de Sermone, lib.* iv, *p.* 231) : *Garriebat quispiam, nostra in porticu, quem ferre Albericus Pudericus Francisci nostri filius, cùm non posset, nullo dato responso, manu sublatâ, monuit, nasum ut emungeret; quos è signo mirificus inter astantes exortus est risus.*

(1) *Pontani, Tumul.* où il est ainsi qualifié, *ex nobilitate Neapolitanâ.*

Porto. Le père a laissé un poëme écrit en italien (1), qui est resté en manuscrit.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Excepté Sannazar, le seul membre du district de Porta étoit Alexandre Alexandri, l'auteur des *Geniales dies*, ouvrage latin qu'on a considéré comme classique, et qu'on a très souvent commenté. Cet écrivain étoit de bonne famille, et naquit à Naples vers l'an 1461. Il exerça d'abord la profession d'avocat avec beaucoup de succès, tant dans sa patrie qu'à Rome; mais ses liaisons intimes avec les littérateurs de son temps l'arrachèrent à ses premières occupations, et il se livra à l'étude des belles-lettres. Outre son principal ouvrage, il fit, dit-on, plusieurs dissertations sur les songes, sur les spectres, et sur les maisons fréquentées par les esprits malins (2). Cependant on peut douter qu'elles diffèrent des chapitres où il traite des mêmes sujets dans ses *Geniales dies*. On a eu des opinions très opposées sur cet ouvrage, et l'on a accusé l'auteur d'en avoir dérobé le plan à Aulu-Gelle. Mais qu'y a-t-il de particulier dans un plan qui ne consiste qu'à partager en un certain nombre de livres des observations sans aucun rapport les unes avec les autres? Les

(1) *Vita di Sannazar, da Crespo. Ven.* 1752, *p.* 8, où il paroît que ce poëme étoit auparavant dans la bibliothèque de Mathieu Egizio, jurisconsulte italien.

(2) *Tirab. Storia della Lett. Ital.* viij, *part.* 2, *p.* 240.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 19.

écrits d'Alexandre Alexandri prouvent certainement qu'il avoit beaucoup de lecture, beaucoup d'art et de critique; et peut-être fut-il tout aussi peu livré à la superstition, que la plupart des écrivains du siècle où il vécut (1).

Parmi ceux qui résidoient au-delà des districts étoient Antoine Carbone, seigneur d'Alise; Jean Elio, appelé aussi Elio Marchese (2); Junianus Maïus (3), qui fut précepteur de Sannazar, et a laissé dans son traité *de Priscorum proprietate verborum*, un monument du singulier genre de son instruction (4); Luc Grasso; Jean Aniso,

(1) Ce fut à Naples, en 1522, que les *Geniales dies* furent imprimés pour la première fois. On trouve, dans le premier chapitre du second livre, un compte intéressant de la manière dont Sannazar avoit coutume de traiter les gens de lettres ses amis.

(2) Ellus at blandæ frenis dulcedine linguæ
Facundâ totos conterat arte dies.
Sannaz. El. lib. j, ij.

(3) Nectat honoratâ Majus sua dicta coronâ,
Tamque pias ferulas regia sceptra vocet.
Ibid.

Caritéo rappelle aussi

Musefilo et Majo, animæ argute,
Ciascune Quintiliano al secol nostro,
Moderator de l'aspra gioventute.
Contra i malevoli.

(4) Ce fut aussi à Naples, en 1475, que ce traité vit le jour pour la première fois. Il fut réimprimé dans cette même ville en 1480. On en a donné aussi deux éditions à Trèves, l'une en 1477 et l'autre en 1480. Il y en eut une à Venise en 1482.

auteur d'une tragédie intitulée *Protogonos* (1), et de poëmes latins qu'on a publiés sous le nom de Janus Anysius ; le poëte Cariteo ; Pierre Compare, qui s'adresse souvent à Pontanus, comme se livrant tous deux et ensemble au culte de Vénus et de Bacchus (2) ; Pierre Summonte, qui étoit lui-même élégant écrivain, et qui nous a conservé

(1) *Jani Anysii varia poemata et satyra, Neap.* 1531, 4°. ; *ejusdem Anysii tragœdia cui titulus, Protogonos, Neap.* 1536, 4°. Cælio Calcagnini s'exprime ainsi sur les écrits d'Aniso.

Quis non Anysii dulce carmen, et mensas
Exosculetur ? Quæ adeo dulce dictârunt
Carmen ; cui invidere plurimi possint ;
Quod æmulari aut alter, aut queat nemo.

Carmen. illust. Poet. Ital. iij, 68.

(2) *Pontan. Hendec. p.* 189, 213. *epigr.* 233. Quelques poëmes de cet auteur égalent ceux de Catulle pour l'élégance, et sont tout aussi indécents. Les vers, non moins beaux que remplis de sensibilité, que Sannazar a faits au sujet de la mort de Pierre Compare, prouvent que ce dernier étoit recommandable par ses propres écrits (*epigr. lib.* ij. 15). Ce même poëte l'a placé aussi au nombre de ses amis particuliers, et en a célébré l'esprit et la vivacité :

Nec minus et musæ repetens monimenta jocosæ
Compater, argutos ingerat ore sales.

Sannaz. Eleg. lib. j, *el.* ij.

Enfin, Pontanus lui a fait élever, dans sa chapelle à Naples, un monument sur lequel il a placé l'inscription suivante :

PETRO COMPATRI, VIRO OFFICIOSISSIMO,
PONTANUS POSUIT, CONSTANTEM OB AMICITIAM.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

les ouvrages de plusieurs littérateurs de ses amis (1); Thomas Fusco (2); Rutilio Zenone (3); Jérôme Angeriano, dont les poëmes ont été publiés avec ceux de Marulle et de Jean Second (4);

(1) Sannazar a célébré, en de très beaux vers, ce service que Summonte a rendu aux lettres. Voici ces vers :

Excitat obstrictas tumulis Summontius umbras;
Impleat ut sanctæ munus amicitiæ;
Utque priùs vivos, sic et pòst fata sodales
Observat; tristes et sedet ante rogos:
Nec tantùm violas cineri, ac benevolentia possit
Serta, sed et lacrymis irrigat ossa piis.
Parva loquor: cultis reparat monumenta libellis;
Cùm possint longam saxa timere diem.
At tu, vivaci quæ fulcis nomina famâ,
Poscenti gratas, musa, repende vices;
Ut quoniam dulces optat sic vivere amicos,
Vivat, et in libris sit sacer ille meis.

Sannaz. Epigr. lib. ij, 9.

Cariteo a adressé à Summonte deux beaux sonnets, dont l'un commence par ce vers,

Summontio, in dubbio sono ove nascesti.

et l'autre par celui-ci,

Summontio mio, dal sommo Aonio monte.

(2) Sannazar a adressé à Thomas Fusco son élégie sur les Calendes de décembre. (*lib.* iij. *el* 3.)

(3) Certent Socraticis Zenonis scripta libellis;
Cujus apis vernos intulit ove favos.

Sannaz. Eleg. lib. j, 11.

(4) *Poetæ tres elegantissimi; scilicet, Michael Marullus, Hyeronimus Angerianus, et Joannes Secundus. Paris,* 1582. Un grand nombre de ses ouvrages ont aussi été insérés

Antoine Tebaldeo, poëte italien d'un grand mérite, qui résidoit principalement à Ferrare, et des écrits duquel nous parlerons dans la suite; Jérôme Borgia, poëte latin (1); et aussi Maxime Corvino, évêque de Massa, qui s'étoit fait connoître par ses poésies dans sa jeunesse (2). Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Parmi les regnicoles étoient Gabriel Altilius, évêque de Policastro, qui fit, au sujet du mariage de Jean Galéas Sforce avec Isabelle d'Aragon, un célèbre épithalame (3), auquel les contemporains

dans les *Carmina illustr. Poët. Italorum.* Jean Second en a lui-même justement apprécié le mérite dans les vers suivants, auxquels il a donné le titre de *Libellum ad lectorem.*

Doctrinam si fortè cupis, si fortè lepores
Pierios, domini ne lege scripta mei;
Dum nimis igne calet, solum describit inertes
Curas, et quanta est celia, quantus amor.
Carm. illust. Ital. j, 298.

(1) *On trouve dans les Carm. illust. Poët. Ital.* ij. 427, un morceau qui fait juger favorablement des autres écrits de Jérôme Borgia. Une des élégies de Pontanus, *Amores*, p. 129, qui est adressée *ad Hieronymum Borgium, poëtam elegantissimum*, nous apprend que la famille Borgia étoit originaire d'Espagne.

(2) Quique velut tenerâ surgit novus arbore ramus
Corvinus, quâvis aure probanda canat.
Sannaz. el. j, ij.

(3) Cet épithalame a été inséré dans les *Carm. illustr. Poët. Ital.* j. 129. Il se trouve aussi, avec d'autres pièces du même auteur, à la fin de l'édition des œuvres de Sannazar, publiée par Comino (*Patav.* 1731, 4°), de nombreux témoignages du mérite d'Altilius y ont été recueillis.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

de l'auteur ont fréquemment donné de grands éloges; Antoine-Galatéo de Lecce, qui étoit à juste titre considéré comme un grand médecin, et dont les connoissances en philosophie naturelle et morale étoient fort au-dessus de son siècle (1); et enfin Jean Élisée d'Anfratta dans la Pouille, qui est plus connu comme poëte latin, sous le nom d'Elysius Calentius (2).

Cependant quelques morceaux de cet auteur avoient été imprimés auparavant avec les œuvres de Sannazar, de Daniel Ceretti, et des frères Amalthei, et enrichies de notes par Pierre Vlamingii (*Amst.* 1728, j, in-8°); ils peuvent être réunis aux éditions (*Variorum*) des classiques. J. B. Carminati, noble vénitien, a mis en vers latins l'épithalame composé par l'évêque de Policastro. Cette traduction a été publiée, en 1730, par Comino, après la mort du traducteur. *Quadrio*, ij, 587.

(1) Galatéo, dans son traité *de Situ elementorum*, publié en 1501, mais composé quelques années auparavant (*Tirab.* vj, j, 166), a parlé de la possibilité de se rendre aux Indes orientales par mer en doublant le cap de Bonne-Espérance. Dans ses œuvres morales il a combattu avec force et raison ces idées d'agence surnaturelle qui régnoient de son temps. (*Tirab.* vj, j, 296.) Ce même auteur a fait connoître, par des cartes et des descriptions exactes, la topographie de son pays. Les poëtes ses contemporains ont célébré les qualités aimables et les grandes connoissances de Galatéo, qui cultivoit aussi la poésie avec beaucoup de succès.

(2) Ses œuvres ont été, en 1503, imprimées à Rome sous le titre d'*Opuscula Elysii Calentii, poëtæ clarissimi, etc.*

Ceux des associés étrangers dont les noms sont venus jusqu'à nous étoient Louis Montalte, de Syracuse (1); Pierre Gravina, chanoine de Naples, et poëte latin de la plus grande célébrité (2); Marc-Antoine Flaminio, littérateur distingué, qui étoit de la Sicile, et qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre poëte latin du même nom qui étoit natif de Serravalle; Egidius, qui fut le car-

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

in-8°. Le volume qui les renferme est extrêmement rare, et on croit qu'il a été supprimé, quoique la cour de Rome en eût d'abord autorisé la publication par un privilège (*V. Debure*, 2892). Le nom de cet auteur fait partie de la liste des littérateurs qui ont été persécutés par la fortune, liste qu'a composée Tollius, et qui se trouve dans son supplément de l'ouvrage de Valerianus, *p.* 11. Il paroît cependant que le penchant d'Elysius Calentius vers l'amour fut la cause de tous ses malheurs, ainsi que l'annoncent ces jolis vers d'Ange Colocci :

Sumpserat *Elysius* calamum scripturus amoris
Sævitiam, tenuem risit amor calamum :
Pectus et arrepit transfixit arundine, dicens,
Judice te, dic, quis fortior est calamus.
Colocci vita, a Ubaldino, Rom. 1673.

(1) Sannazar en a célébré les louanges avec chaleur. *Eleg. lib.* ij, *el.* 6.

(2) Sannazar préfère à toutes celles de ses contemporains les épigrammes de Gravina, dont les poëmes ont été imprimés (in-4°) à Naples, en 1532. On a inséré quelques uns de ces poëmes dans les *Carm. illustr. Poët. Ital.* v. 366. Parmi les vers hendecasyllabes de Pontanus se trouve une invitation qu'il adressoit à Gravina pour qu'il vînt partager avec lui la charmante retraite de Baies. *Pont. Op. p.* 208.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

dinal de Viterbe (1); Barthélemi Scala, de Florence (2); Basile Zanchius, de Bergame, qui s'est rendu célèbre par l'élégance de ses compositions latines (3), et dont les beaux vers sur la mort de Sannazar ont été traduits en italien par le grand Torquato Tasso ou Le Tasse; Jacques Sadolet, qui fut secrétaire de Léon X, puis décoré de la pourpre romaine; Jean Cotta, de Vérone, qui suivit la fortune du célèbre général vénitien d'Alviane, et dont les poëmes latins peuvent être placés au même rang que ceux de Navagero, de Fracastor et d'Anysius, écrivains auxquels il fut uni par les liens de l'amitié (4); Mathieu Albino (5);

(1) Il fut disciple de Mariano Genazzano. Paul Jove dit qu'Egidius surpassa infiniment son maître en éloquence et en savoir. *Iscrit.* 161. Dans sa jeunesse il cultiva la poésie italienne, et ses stances intitulées *Caccia d'amore* prouvent beaucoup de talent. Elles furent souvent livrées à l'impression, sur-tout avec les œuvres de Jérôme Benivieni, *Ven.* 1526, et avec les poëmes divers de Benivieni et de Boïardo. *Ven.* 1537.

(2) Vie de Laurent de Médicis, ij, p. 105, 108. Tr. Fr.

(3) Ses œuvres ont été publiées in-4° à Rome, en 1540, et in-8° à Bâle, en 1555.

(4) Les poëmes de Cotta se trouvent dans ce volume très rare qui a pour titre *Carmina v. illustrium Poëtarum, Scilicet, Petri Bembi, And. Naugerii, Balth. Castilioni, Joannis Cottæ, et M. Ant. Flaminii. Ven. Valgrisi,* 1548, in-8°. Il y en a aussi quelques uns dans les *Carm. illustr. Poët. Ital.* iij, 490, et en d'autres recueils.

(5) Et qui pierîs resonat non ultimus antris,
Albinus, referat principis acta sui.

Pierre Bembo; Antoine Michele, de Venise; Jean-Pierre Valerianus, de Belluno (1); Nicolas Grudius (2); Jacques Latino, de Flandre; Jean Pardo, qui est souvent cité avec éloge dans les écrits de Sannazar et de Pontanus (3); et Michel Marulle, de Constantinople, qui l'emportoit sur tous ses compatriotes par l'élégance de ses compositions latines (4).

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) Auteur du traité *de Litterarorum infelicitate*. C'étoit un poëte latin très distingué, et des œuvres duquel nous aurons occasion de parler.

(2) C'étoit probablement le père du poëte Jean Second et des deux frères de celui-ci, Nicolas et Adrien Marius, dont les œuvres ont été publiées ensemble, à Leyde, par *Vulcanius, ap. Elz.* 1612.

(3) Quelques unes des productions de Pardo sont éparses dans les œuvres de Pontanus et de Sannazar, et font voir qu'il mettoit dans ses compositions latines cette élégance qui distinguoit les autres membres de l'académie de Naples. Cariteo l'appelle

> Pardo insigne, e chiaro,
> Per gemino idioma al mondo altero.
>
> *Contra i malevoli.*

(4) Ses œuvres ont été publiées in-4°, en 1497, à Florence, sous le titre d'*Hymni et epigrammata Marulli*. L'éloge que Le Beroalde le jeune fait de Marulle honore également l'auteur grec et l'auteur italien. « Ille homo trans-« marinus nostrates versu provocavit; atque in hoc stadio « ita enituit, ut cum quolibet non suæ modo ætatis vate, « sed etiam antiquorum conferri possit. Epigrammata scripsit « quibus humanos affectus, mores, actionesque mirè com-

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

A peine est-il un seul de ceux dont les noms composent cette liste nombreuse qui n'ait, par ses travaux littéraires ou par ses exploits, mérité l'attention du biographe et les éloges de la postérité. Il ne seroit pas difficile d'augmenter ce tableau, s'il ne démontroit suffisamment le zèle et le succès avec lesquels on cultivoit la littérature à Naples sous les princes de la maison d'Aragon (1).

« plexus est; executus jucunda lepidè, gravia severè, « mœsta flebiliter, taxanda mordaciter, grandia audacter, « sententiosa sapienter; omniaque hæc pari ingenio. Hym- « nos verò primus apud Romanos, et eo quidem spiritu cons- « cripsit, ut ab ipsis diis quos celebravit quodam numine « afflatus esse videatur. » (*Beroald. ep. ad Herm. Bentivolium, in Op. Codri Urcei, p.* 285.) Les compatriotes de Beroalde montroient souvent beaucoup de jalousie contre les Grecs qui s'étoient réfugiés en Italie.

(1) A cette liste des poëtes qui florissoient à Naples vers la fin du quinzième siècle, il faut ajouter le nom de *Fillenio Gallo de Monte-Sano,* des manuscrits duquel je possède une copie. Paul Jove, qui a rassemblé avec soin les portraits d'un grand nombre d'hommes célèbres tant de son temps que des temps antérieurs, rapporte, à la fin du premier livre de ses *Elogii,* les noms de plusieurs personnages dont il réserve les caractères pour son second livre, — « che essendo ancora in vita, godono l'eccelsa gloria de' « lor fecondi ingegni. » Parmi ces noms se trouve celui de *Phylandro Gallo,* qu'on peut supposer le même que le Fillenio Gallo de qui nous venons de parler. Excepté ce rapport équivoque, on ne voit rien sur cet auteur dans aucun des ouvrages où l'on traite de la littérature italienne.

Chap. II. A. D. 1472. A. æt. 17.

État de la littérature à Ferrare.

Peut-être n'y avoit-il pas en Italie, après Naples et Florence, une seule ville qui, plus que Ferrare, eût droit de prétendre à la supériorité littéraire. La maison d'Est, qui depuis long-temps possédoit le duché de ce nom, avoit, durant tout le quinzième siècle, dirigé son attention vers les belles-lettres. Ceux qui les professoient avoient été récompensés par elle avec une magnificence qui les avoit attirés de toutes les parties de l'Italie, et avoit transformé Ferrare en un théâtre où brilloient les sciences et les arts. A la fin du même siècle, cette ville, ainsi que Modène et Reggio qui en dépendoient, étoit soumise au gouvernement d'Hercule Ier, successeur de Borso, que la faveur populaire avoit préféré à son neveu Nicolas d'Est, fils du célèbre Leonello. La succession au trône de Ferrare offre un exemple frappant du peu de respect qu'on avoit alors pour les lois généralement établies dans le dessein de fixer le droit d'hérédité, et du peu d'attention qu'on faisoit au mérite personnel. Sous Hercule Ier, l'université de Ferrare soutint sa haute réputation. Ce

Il paroît par ses écrits, qui consistent en églogues, en sonnets, en sixains, et en poésies lyriques, qu'il vivoit sur la fin du quinzième siècle. Le style de Séraphin Aquilano est celui dont le sien se rapproche le plus. Les poésies de Fillenio Gallo n'ont pas encore été imprimées. Nous en avons inséré quelques morceaux à la fin du présent volume. *App.* n° XIX.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

prince augmenta la bibliothèque formée par la maison d'Est, et éleva un superbe théâtre, dont l'ouverture se fit par une représentation du *Menechmus* de Plaute, comédie que l'on prétend avoir été traduite en italien par le duc lui-même (1) à cette occasion. Il n'est pas surprenant qu'un grand nombre de littérateurs aient fréquenté la cour d'un tel prince, ni qu'ils aient illustré son règne par la supériorité reconnue de leurs productions (2). Sans parler du mérite d'Octave

(1) Une élégie latine de Baptiste Guarini nous apprend que la représentation de cette pièce excita l'admiration de toute l'Italie. Après avoir rappelé les grands préparatifs que fit à ce sujet le duc de Ferrare, il parle du concours prodigieux qu'elle attira dans cette ville.

Venit et ad magnos populosa Bononia ludos,
Et cum finitimis Mantua principibus;
Euganeis junctæ properârunt collibus urbes,
Quique bibunt lymphas, Arne vadose, tuas;
Hinc plebs, hinc equites plauserunt, inde senatus,
Hinc cum virgineo nupta caterva choro.

Pandolfe Collenucio de Pesaro, qui, à ce qu'il paroît par sa correspondance avec Politien (*Pol. Ep. lib.* vij, *ep.* 32, 35), professoit avec succès le droit civil et les belles-lettres, composa deux pièces pour le théâtre de Ferrare, l'*Anfitrione*, et le *Joseph*, qui furent imprimées à Venise, l'une en 1530, et l'autre en 1564. Jérôme Berardo de Ferrare, le comte Mathieu-Marie Boïardo, et Baptiste Guarini exercèrent aussi leurs talents à cette occasion. *V. Tirab. Storia della Let. Ital.* vj, 2, 187.

(2) Un auteur contemporain prétend que les poëtes

Cléofile, de Luc Riva, de Louis Bigi, de Tibraco le Modenois, de Louis Carro, et d'autres qui cultivèrent la poésie latine avec des succès divers, les deux Strozzi, Tite Vespasien et Hercule son fils peuvent seuls assurer à Ferrare un rang distingué parmi les villes d'Italie qu'ont illustrées les belles-lettres.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Ces deux célèbres poëtes latins étoient issus d'une noble famille, celle des Strozzi de Florence. Nanna, père de Tite, avoit passé au service de Nicolas III, duc de Ferrare, qui lui avoit conféré de grands honneurs (1). Le rang, les talents et le savoir du fils le rendirent propre aux négociations, et le duc Hercule lui confia plusieurs ambassades importantes. Il le revêtit aussi de quelques uns des principaux offices de l'État, dans l'exercice desquels il paroît s'être attiré quelquefois la haine du peuple. Au milieu des occupations et des orages de sa vie publique, Tite Strozzi cultivoit assidûment la poésie latine; et il a même tenté de faire servir ses compositions à trans-

Les deux Strozzi.

étoient à Ferrare en aussi grand nombre que les grenouilles dans les marais voisins de cette ville.

Nam tot Ferraria vates,
Quot ranas, tellus Ferrariensis, habet.

Bartol. Pag. Prignani. ap. Tirab. Storia della Lett. Ital. vj, 2, 218.

(1) *Tit. Vesp. Strozzæ epitaph. pro Nanne patre, in op.* 145.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

mettre sa justification à la postérité (1). Ses écrits sont plus remarquables par la simplicité et la pureté de la diction, que par la force des sentiments et l'énergie du style (2). Dans quelques uns, il a célébré l'ancienneté de sa famille, et vanté l'opulence et les exploits de ses aïeux; et en d'autres, il a saisi l'occasion d'instruire la postérité de quelques traits de son caractère et de sa vie. Le nom d'Hercule Strozzi est plus illustre dans la littérature que ne l'est celui de son père. Possédant parfaitement le grec et le latin, il n'a-

(1) Les littérateurs du quinzième siècle croyoient nécessaire d'avoir un antagoniste auquel ils pussent adresser des injures, et une maîtresse qui fût l'objet des vers que leur dicteroit l'amour. Celui qui étoit en butte aux traits de Tite Strozzi étoit un homme qu'il appelle Gorellus, et qui, si l'on doit en croire ce poëte,

Civilibus armis
Expulsus patriâ, jam quattuor exulat annos,
Damnatus Romæ furti, se carcere fracto
Eripuisse cruci fertur, Senamque profectus,
Dum cauti, atque manu prompti lenonis, amicam
Pollicitus maria ac montes, abducere tentat,
Turpiter amisit, truncatis naribus, aures.

Tite Strozzi justifie ensuite sa conduite publique. *V. Serm. ad Bonav. Pistophilum, op.* 142.

(2) Tiraboschi nous apprend qu'un grand nombre de poëmes inédits laissés par ce littérateur célèbre se trouvent dans la bibliothèque ducale de Modène. — « Ed alcune « assai più eleganti di quelle, che han vedute la luce. » *Storia della Lett. Ital.* vj, *part.* ij, *p.* 209.

voit pas négligé sa propre langue, et il l'écrivoit avec une élégance remarquable. Son compatriote Celio Calcagnini le loue extrêmement sous le rapport de l'intégrité, de la magnanimité, de la piété filiale, et sous celui de toutes les qualités qui rendent un homme cher à ses amis et à son pays (1). Tite Strozzi avoit, peu de temps avant sa mort, entrepris de composer, en l'honneur de Borso d'Est, un poëme latin dont il avoit fait dix chants. Il avoit prié son fils de l'achever, et de le publier en donnant une édition correcte de ses autres poésies. Mais Hercule ne vécut pas assez pour accomplir ce dessein, ni même pour corriger ses propres écrits. En 1508, il fut assassiné à la fleur de son âge par un gentilhomme qui avoit inutilement fait la cour à une dame qu'avoit épousée Strozzi (2). Guido et Laurent, frères de ce poëte infortuné, confièrent l'impression de ses œuvres et de celles de leur père au célèbre Aldo Manuce, qui en 1513 en publia une édition dont on admire l'élégance et la correction.

Chap. II. A. D. 1492. Æt. æt. 17.

(1) *Calcagnini, Oratio in funere Herculis Strozzæ, in fine Strozz. op. p.* 148.

(2) Une des élégies de Tite Strozzi semble prouver qu'il craignoit une fin prématurée. Après avoir dit avec complaisance que sa maîtresse pleureroit sa mort, il continue ainsi :

Sed jam summa venit fatis urgentibus hora,
Ah ! nec amica mihi, nec mihi mater adest;
Altera ut ore legat properæ suspiria vitæ,
Altera uti condat lumina, et ossa tegat.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 47.

Il seroit impardonnable de ne pas faire mention, en parlant des écrivains qui résidoient à Ferrare, d'un autre littérateur accompli, d'un poëte célèbre, qui mourut en l'année 1494, et dont par cette raison nous n'aurons plus rien à dire dans la suite. Le grand Mathieu-Marie Boïardo, comte de Scandiano, naquit dans le Ferrarois vers l'an 1413, et passa la plus grande partie de sa vie à Ferrare, honoré de l'amitié et de la faveur de Borso et d'Hercule d'Est, qui fréquemment lui conférèrent le gouvernement de quelques places (1). Il est principalement connu par son roman épique d'*Orlando Innamorato*, dont le célèbre poëme de l'Arioste n'est pas seulement une imitation, mais une continuation. Boïardo ne vécut pas assez pour achever le troisième livre de son ouvrage, et même il est probable qu'il n'en revit aucune partie. Cependant on y trouve une chaleur d'imagination, une viva-

Boïardo.

(1) Boïardo eut pendant plusieurs années le commandement principal à Reggio, où il mourut le 20 février 1494, ainsi que le porte une chronique manuscrite composée par Bernardin de Zambotti, et citée par Mazzuchelli. — « A dì « 20 febbraro, il magnifico conte Matteo Maria Bojardo, « signor di Scandiano, capitano di Reggio, e della citta- « della, morì in Reggio, il quale era valente uomo, e dotto in « versi, in prosa, e in rima; faceto, cauto, e sapientissimo; « molto diletto al duca nostro, e a tutta la casa d'Este, etc. »

Scrittori d'Ital. vol. v, *p.* 1438.

cité de coloris, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui le rendent du plus grand intérêt (1). Ce n'est peut-être pas sans raison que dans sa simplicité on a préféré la composition originale à ce même ouvrage altéré ou corrigé par François Berni, qui, malgré l'indulgence qu'à cet égard on a pour les poëtes, a poussé le merveilleux au point d'enlever toute probabilité à sa narration, et qui trop souvent n'a fait que de vains efforts pour montrer de l'enjouement (2).

Chap. I. A. D. 1492. A. æt. 17.

Boïardo a laissé trois volumes de sonnets et de poésies lyriques, qui, pour être moins connus que son poëme épique, ne méritent pas moins d'éloges, et qui ont été recueillis et publiés après sa mort, sous le titre latin d'*Amores* (3), quoi-

(1) *L'Orlando Innamorato* fut d'abord imprimé à Scandiano vers l'an 1495, *per Pellegrino Pasquali ad istanza del conte Camillo Boiardo*, fils de l'auteur, puis il fut réimprimé à Venise vers l'an 1500. Debure (*Bib. Instr.* n° 3377) regarde mal à propos cette dernière édition comme étant la première. Boïardo s'est arrêté à la fin du neuvième chant du troisième livre. L'ouvrage a été achevé par Nicolas des Agostini, et il s'en est fait de nombreuses éditions.

(2) Outre le *Rifacciamento* de ce poëme par Berni (les meilleures éditions sont celles de Calvo, *Milan*, 1542, et celles des Giunti, *Venise*, 1545), l'ouvrage a été corrigé et changé par Louis Domenichi, et publié à Venise par Jérôme Scotto, en 1545. On l'a réimprimé plusieurs fois.

(3) Les *Amores* ont été imprimés à Reggio en 1499,

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

qu'ils soient tous écrits en italien. Lorsque l'on considère que ces morceaux ont été composés dans un temps où la poésie étoit dans l'enfance en Toscane, on est surpris avec raison de l'heureux choix d'expressions qu'ils offrent souvent, et de la pureté de style qui les caractérise presque toujours. A la demande de son illustre protecteur, Hercule duc de Ferrare, Boïardo composa aussi sa comédie du *Timone*, dont les dialogues de Lucien lui ont fourni le sujet (1). L'auteur de l'*Orlando Innamorato* n'étoit pas seulement un grand poëte, c'étoit aussi un des hommes les plus

---

per Mæstro Francesco Mazolo, et à Venise, en 1501, *per Sessa*, in-4°. « Rarissime sono amendue queste edizioni, » dit Mazzuchelli. V. *p.* 1443. Boïardo a composé, outre ce volume, *Cinque Capitoli, in terza rima, sopra il timore, la gelosia, la speranza, l'amore, ed il trionfo del vano mondo*, qui ont été souvent imprimés avec d'autres poésies de Benivieni et du cardinal Egidius de Viterbe. Il suffit de citer l'édition de Venise, par *Nicolo d'Aristotele, detto Zoppino*, 1537.

(1) Le Timon fut d'abord imprimé sans indication de temps ni de lieu. Il fut ensuite mis sous presse à Scandiano en 1500, puis à Venise en 1504, etc. « Questa commedia, » dit Mazzuchelli, « che è in terza rima, divisa in cinque atti, è « degna di stima per quanto portava quel secolo; ed ha poi « un pregio distinto, cioè, d'essere considerata la più antica « delle commedie italiane, comechè il Crescimbeni la ponga « piuttosto nella specie delle farse. »

Scrittori d'Italia, v. 1443.

instruits qu'il y eût de son temps. Il a traduit du grec en italien l'histoire d'Hérodote (1) et l'*Ane* de Lucien (2). Il nous reste de lui beaucoup de fragments de poésies latines; et Tiraboschi fait mention de dix églogues, composées aussi en latin, et que Boïardo avoit dédiées au duc Hercule Ier. On les conserve toujours dans la bibliothèque ducale de Modène; et, au rapport de l'écrivain que nous venons de citer, l'élégance et la grace du style en font des chefs-d'œuvre (3). Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Vers le temps de la mort de Boïardo, le célèbre Arioste, qui devoit élever son immortel ouvrage sur les fondements posés par ce grand poëte, n'étoit âgé que de dix-huit ans (4); mais il avoit déjà montré, pour la culture des lettres et pour la poésie, ces heureuses dispositions qui le distinguèrent L'Arioste.

(1) L'histoire d'Hérodote, traduite par Boïardo, a été réimprimée souvent sur l'édition publiée à Venise en 1533.

(2) Cette traduction a été, en 1525, imprimée à Venise par *Zoppino*, avec les *proverbj* d'Antoine Cornazzani. L'infatigable Mazzuchelli cite, *at supra*, plusieurs autres ouvrages de Boïardo.

(3) *Tirab. Storia della Letter. Ital.* vij, *part.* j, 176.

(4) Son père, Nicolas di Rinaldo Ariosto, étoit un gentilhomme de Ferrare. Louis de Gonzague, marquis de Mantoue, le qualifia de comte, et lui accorda le titre d'ami dans un passe-port qu'il lui donna en 1471. *Tirab. Storia della Letter. Ital.* vij, *part.* iij, 100. Louis naquit en 1474, au château de Reggio, place dont son père étoit gouverneur.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

si éminemment sur la fin de sa carrière, et il avoit composé sur le sujet de Thisbé une sorte de drame qu'il avoit représenté avec ses frères et ses sœurs, dans la maison de son père (1). Il étoit destiné à l'étude des lois; mais, après cinq années d'un travail aussi pénible que vain, il renonça à cette occupation, et étudia la langue latine sous Gregoire de Spolette (2). Sa prédilection pour l'art dramatique, de laquelle étant encore fort jeune (3) il avoit fourni de nouvelles preuves en composant ses deux comédies en prose intitulées *La Cascaria* et *I Suppositi*, fut probablement ce qui le recommanda près d'Hercule Ier, duc de Ferrare. Vers l'année 1491 il accompagna ce prince à Milan, afin d'assister aux représentations théâtrales, pour lesquelles cette ville étoit alors célèbre. Depuis cette époque il se voua entièrement au service de la maison d'Est, soit à la cour du duc de Ferrare, soit à celle du cardinal Hyppolite; et nous le verrons figurer sur la scène du monde, non seulement comme poëte, mais encore en qualité d'homme d'État.

François Cieco.

La ville de Ferrare peut être considérée

(1) *Pigna, i Romanzi, p.* 72.

(2) *Ariost. sat.* 6.

(3) Ces deux comédies furent mises ensuite en *Versi sdruccioli* par l'Arioste, et ont souvent été publiées séparément et avec d'autres ouvrages.

comme le berceau de la poésie épique parmi les modernes (1). Outre les deux auteurs célèbres de qui l'on vient de parler, elle doit s'enorgueillir d'un troisième, dont les écrits renferment divers passages que Le Tasse, ce poëte immortel, a imités (2). C'est François Cieco, sur la vie de qui on a peu de particularités. On peut inférer de la dédicace de son poëme épique de *Mambriano*, qui a été publié en 1509 (3) et après sa mort par son parent Élisée Conosciuti, qu'il jouissoit de la faveur du cardinal Hyppolite, et que très probablement il étoit natif de Ferrare. Ce poëme, qui

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) « Dans l'espace de près de trois mille ans, » dit Gibbon, en parlant des œuvres de l'Arioste et du Tasse dans *ses Antiquités de la maison de Brunswick*, « cinq poëtes épiques d'un grand mérite ont paru sur le théâtre du monde; et ce fut une singulière prérogative que, sur ce nombre, il y en ait eu deux qu'ait réclamés en peu de temps un petit État. »

(2) *Zeno, note al Fontanini*, j, 259, conjecture que cet ouvrage fut composé à peu près au temps où Charles VIII descendit en Italie (1494) dans le dessein de faire la conquête du royaume de Naples. Il a pour titre : *Libro d'Arme e d'Amore, cognominato Mambriano, di Francesco Cieco da Ferrara. Ferrariæ, per Joannem Baciochum Mondenum*, 20 *octobris*, 1509, 4°.

(3) « Prego che sotto il suo auzpicio, Mambriano del « servitore suo vengo impresso, e per suo solito benigni- « tade non neghi alla memoria d'esso Francescho quel « favore, di che vivendo lui, quelle tante volte gli fu libe- « ralissimo. »

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

n'a pas moins de quarante-cinq chants, retrace les aventures d'un roi d'Asie, dont le nom forme le titre de l'ouvrage. On sait qu'il s'est long-temps soutenu en Italie à côté des productions du même genre et de la même époque; et si plus tard on l'a négligé, Zeno l'attribue à ce qu'il ne rencontra pas, comme l'*Orlando Innamorato* de Boïardo, un littérateur qui le continuât, ou qui en épurât le style.

Nicolas Lelio Cosmico.

Parmi les écrivains qui ont fleuri à l'époque dont nous parlons, peu ont eu une plus grande réputation littéraire que Nicolas Lelio Cosmico, et peu ne l'ont moins méritée au jugement de la postérité. L'exact Crescimbeni ne le nomme pas même parmi les poëtes de l'Italie. Cependant on a imprimé trois fois dans le quinzième siècle les œuvres de Cosmico (1), et les plus illustres littérateurs de cet âge lui ont fréquemment adressé des éloges (2). Il étoit natif de Padoue, et passa quelques

(1) Quadrio n'en compte que deux éditions, l'une faite à Venise en 1478, et l'autre à Vicence en 1481; mais on en voit une troisième dans le catalogue de la bibliothèque Pinelli.

(2) Sabellicus, invitant les poëtes de son temps à célébrer la Nativité de la Vierge, dit à Cosmico :

Nec decantati toties remorentur amores
Te mihi, sed cultam, cosmico tende chelyn.

Platine, dans son traité *de honestâ Voluptate*, ou l'Art de la cuisine, *lib.* v, *cap.* j, compte aussi Cosmico parmi

années de sa jeunesse à la cour du marquis de Mantoue; mais le reste de ses jours il vécut dans la société de gens de lettres de Ferrare. Il composoit principalement en italien; mais il avoit aussi la prétention d'être poëte latin. Giraldi, critique judicieux, tout en condamnant le penchant de cet auteur vers la satire, et en le reprenant de son arrogance, reconnoît du mérite dans ses ouvrages. La liberté des opinions de Cosmico, ou la licence de sa conduite, attira sur lui l'attention du saint-office; mais il fut sauvé par l'intervention de Louis de Gonzague, qui témoigna hautement en sa faveur (1). Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Les marquis de Mantoue et les ducs d'Urbin n'étoient pas moins que les ducs de Ferrare les protecteurs des belles-lettres. Les liens du sang et les intérêts qu'ils avoient en commun donnoient une sorte de ressemblance à leurs cours. François de Gonzague, marquis de Mantoue, épousa Isabelle d'Est, fille d'Hercule Ier, duc de

ses amis. Jacques delle Pellinère, professeur de médecine et de philosophie morale à Padoue, l'apostropha de la manière suivante dans une épître écrite en rimes tierces.

Cosmico, dove sei, col soave archetto?

(1) Louis de Gonzague, en recommandant Cosmico à Antoine de Bolza son parent, le qualifie « d'uomo virtuoso, ed existimato per tutta Italia. »

Tirab. Storia della Lett. Ital. vj, *part.* ij, *p.* 225.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Ferrare; et Élisabeth, sœur du premier de ces princes, fut unie par les nœuds du mariage à Guidubald de Montefeltro, duc d'Urbin.

Guidubald de Montefeltro, duc d'Urbin.

Le père de Guidubald rendit, par la protection qu'il accorda aux lettres, et par ses talents dans la politique et dans l'art militaire, son nom célèbre dans toute l'Italie. Quoique la ville d'Urbin soit située sur une montagne escarpée, il y avoit élevé un palais qui étoit considéré comme un superbe édifice. Ce palais, qui étoit meublé de la manière la plus somptueuse, présentoit de tous côtés des vases d'argent, de riches tapisseries en or et en soie, et plusieurs autres objets magnifiques et rares. Le duc d'Urbin y avoit aussi rassemblé un grand nombre de statues et de bustes en bronze et en marbre, de même que quantité de tableaux des plus parfaits qu'il y eût alors. Mais ce qui décoroit le mieux le palais du duc, ce qui excitoit l'envie des princes ses contemporains, c'étoit cette superbe et nombreuse réunion de livres en grec, en latin et en plusieurs autres langues, qu'il avoit enrichis d'ornements en or et en argent (1), et qui composoient sa bibliothèque. Mais si le père aimoit et protégeoit les belles-lettres, le fils les cultivoit. On dit que Guidubald conversoit en latin avec autant de facilité que s'il s'étoit exprimé dans sa langue maternelle,

(1) *Castiglione, lib. del Cortegiano, lib. j.*

et qu'il savoit le grec dans une telle perfection, qu'il en connoisseit les moindres règles et toutes les finesses. Cependant l'amour de l'étude n'éteignit pas dans son sein cette soif de gloire qui avoit toujours caractérisé ses ancêtres; et si sa santé n'avoit pas été altérée de bonne heure (1), il eût, dans les troubles qui bientôt agitèrent l'Italie, probablement acquis un nom plus illustre. Des hommes d'un grand mérite ont été ses biographes et ses panégyristes. Pierre Bembo a composé un traité dont les talents de Guidubald forment le sujet (2); et Balthasard Castiglioni, dans son admirable *libro del Cortegiano*, a honoré la mémoire de ce prince par un éloge qui durera sans doute autant que la langue italienne elle-même. Ces écrivains n'ont pas moins loué, moins admiré Élisabeth de Gonzague son épouse. Castiglioni fait, au commencement de son ouvrage, un tableau animé de la vivacité, du goût, de l'élégance, de la délicatesse d'esprit, et de la sage liberté qui régnoient à la cour du duc d'Urbin (3). Jeanne, sœur de ce prince, avoit en l'année 1475

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) Guidubald étoit attaqué de la goutte.

(2) *P. Bembi de Guido-Ulbaldo Feretrio, deque Elisabetha Gonzaga Urbini ducibus, liber.* Cet ouvrage fut imprimé à Venise, sous les yeux de l'auteur, en 1530.

(3) Le duc et la duchesse d'Urbin n'eurent point d'enfants de leur mariage. Bembo en détaille longuement les causes. *In Op. v.* iv, *p.* 299.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

épousé Jean de La Rovère, neveu de Sixte IV, et frère du cardinal Julien de La Rovere, qui fut pape sous le nom de Jules II. Le pontife avoit donné à Jean la principauté de Sinigaglia et la belle terre de Mondavia. Du mariage de La Rovère avec Jeanne d'Urbin naquit un fils, François-Marie, qui fut élevé à la cour de Guidubald et fut son successeur, mais qui lui ressembla plus par le désir de s'illustrer dans la carrière des armes que par ses talents littéraires.

François de Gonzague, marquis de Mantoue.

François de Gonzague, marquis de Mantoue, avait, en 1484, succédé à Frédéric son père. Quoiqu'il se fût engagé dans une foule d'expéditions hasardeuses, qu'il eût souvent commandé en chef ses armées, et que la fortune se fût quelquefois déclarée contre lui, il put encore disposer d'assez de temps pour s'appliquer à la culture des belles-lettres. Il y a lieu de croire qu'il fut auteur de quantité de sonnets, de *Capitoli*, et d'autres poésies, qui ont été imprimés dans les recueils du siècle suivant. Élisabeth d'Est son épouse ne se distinguoit pas moins par ses qualités brillantes et par ce goût épuré qui lui faisoit rassembler quantité de statues antiques, de camées, de médaillons et d'autres productions des arts, dont quelques unes sont vantées dans les vers des poëtes de cet âge (1). La cour de Man-

(1) V. *Tirab. Storia della Let. Ital.* vij, *part.* 53. L'Arioste

toue n'étoit pas non plus privée de cet éclat que peut seule procurer la faveur des muses. Parmi les hommes à talents qui firent constamment leur résidence en cette ville, ou qui la visitèrent fréquemment, on remarquoit sur-tout Jean-Pierre Arrivabene et Baptiste Spagnoli. Le premier des deux fut disciple de François Philelphe, qui lui a adressé plusieurs lettres, et qui en a traduit le nom italien d'Arrivabene par le nom grec d'*Eutychius*. C'est célébrer suffisamment sa mémoire, de dire qu'il a été, pour les compositions latines, secrétaire intime de François de Gonzague. C'étoit un homme de mœurs irréprochables, un homme doué d'une grande éloquence, et recommandable par beaucoup de savoir. Son ouvrage principal est son *Gonzagidos*, poëme latin qui est divisé en quatre chants, et que l'auteur a composé en l'honneur de Louis, marquis

Chap. II. A. D. 1492. Æt. 17.

---

a consacré à l'éloge du marquis de Mantoue et d'Isabelle d'Est son épouse plusieurs stances du septième chant de son poëme :

Di lei degno egli, e degna ella di lui;
Nè meglio s'accopiaro unq' altri dui.

Stan. 11.

Les vers suivants peuvent faire présumer que François de Gonzague s'étoit fait connoître aussi par des productions littéraires :

Dà insieme egli materia, ond' altri scriva,
E fa la gloria altrui scrivendo viva.

Stan. 26.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

de Mantoue, qui mourut en 1478, et non pas en 1484 comme le dit Mazzuchelli. Il paroît par ce poëme, dont les vers passent pour avoir plus de grace qu'on n'espère ordinairement en trouver dans ceux d'un jeune homme, qu'Arrivabene assista à la plupart des combats qu'il a décrits, et qu'il a été témoin du plus grand nombre des faits qu'il a rapportés (1).

Le Mantouan.

Baptiste Spagnoli peut être mis au rang des écrivains qui ont long-temps joui d'une réputation supérieure à leur mérite (2). Les éloges qu'obtinrent ses écrits ne demeurèrent point renfermés entre les limites de l'Italie; ils remplirent toute l'Europe, où sous le nom du *Mantouan* il fut considéré comme un homme qu'on pouvoit mettre

(1) Ce poëme fut imprimé, pour la première fois, par Meuschenius, au commencement du troisième volume de la collection qui a pour titre, *Vitæ summorum dignitate et eruditione virorum. — Coburg.*, 1738. L'éditeur dit dans sa préface que ce poëme est écrit « Elegantiori modo, quàm à suâ adhuc incultâ ætate vix aliquis exspectare poterat. » *Mazzuchelli, Scrittori d'Ital.* ij, 1138. *Tirab.* vj, 2, 230.

(2) On croit généralement que Le Mantouan étoit fils naturel; mais le soin que prit de son éducation Pierre Spagnuolo son père le mit en état, non seulement de faire beaucoup de progrès dans les belles-lettres, mais de devenir général de son ordre. Il y a eu, sur sa naissance, plusieurs opinions différentes, que le lecteur trouvera dans le *Menagiana, vol.* j, *p.* 273.

en parallèle avec le prince des poëtes latins. On ne peut nier que les productions de Baptiste Spagnoli ne prouvent que l'auteur étoit doué de grands talents, et qu'il avoit la composition facile, une extrême abondance d'idées et un style coulant. Mais en admettant que la nature l'avoit comblé de dons égaux à ceux de son illustre prédécesseur, on doit reconnoître qu'il sut très peu en faire usage. Peut-être n'a-t-il pas existé un seul auteur qui, moins que Virgile, ait été satisfait de ses propres ouvrages. Cependant on peut juger que la force de son imagination, l'harmonie de ses vers, la délicatesse de son goût l'emportoient sur ses autres qualités; et continuellement il fit les plus grands efforts pour parvenir à ce degré de perfection dont il avoit conçu l'idée (1). On sait qu'après avoir employé plus de vingt ans à composer son poëme immortel, les imperfections qu'il y remarquoit le déterminèrent, dans les derniers instants de sa vie, à ordonner qu'on livrât

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) « Amici, familiaresque P. Virgilii, dicere eum soli-« tum ferunt, parere se versus more atque ritu ursino. « Namque, ut illa bestia fœtum ederet ineffigiatum infor-« memque, lambendoque id postea, quod ita edidisset, « conformaret et fingeret, proinde ingenii quoque sui partus « recentes rudi esse facie et imperfectâ; sed deinceps trac-« tando, colendoque, reddere iis se oris et vultûs linea-« menta. »

Aul. Gel., lib. xvij, *cap.* 10.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

aux flammes cet ouvrage admirable, dont la conservation n'est due qu'à l'inexécution de cet ordre (1). La conduite du Mantouan fut en tout l'opposé de celle de Virgile; et si tous les deux sont partis du même point, ils ont suivi une direction contraire. Des productions du poëte moderne, les premières sont incomparablement les meilleures; et comme il paroît qu'elles plurent au lecteur, il est probable qu'elles charmèrent aussi l'auteur. A mesure qu'il avança en âge, Le Mantouan enfanta de nouveaux ouvrages avec une facilité qui s'augmentoit toujours; et enfin il parvint au point de ne plus distinguer le mérite de ses propres productions. Dans le long poëme que cet auteur a composé sous ce titre, *de Calamitatibus temporum*, l'historien croiroit peut-être trouver quelques passages qui abrègeroient ses recherches; mais son espoir seroit déçu. Pour s'occuper de particularités qui eussent rendu ses écrits intéressants, Le Mantouan s'étoit trop astreint à suivre les traces des anciens; et l'ample commentaire, dans lequel Badius Ascensius a enveloppé les œuvres de ce poëte, les offrent sous un

(1) « Divus Augustus carmina Virgilii cremari contra testamenti ejus verecundiam vetuit; majusque ita vati testimonium contigit, quàm se ipse sua carmina probavisset. » *Plin. lib.* vij, *cap.* 30. P. Crinitus, *de Poëtis Latinis, lib.* iij, *in Op. p.* 447, a cité une belle pièce de vers adressée à Auguste à ce sujet.

aspect si formidable, qu'il est facile d'expliquer pourquoi la lecture en est négligée depuis si long-temps.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

La tranquillité dont l'Italie jouissoit depuis quelques années, y avoit fait naître une abondance et introduit un luxe presque sans exemple dans les annales du monde. Au lieu de s'arracher respectivement leurs États, les princes de cette heureuse contrée ne disputoient que de magnificence; et il sembloit de l'essence de leur grandeur de transformer leur cour en une académie. En conséquence, la noblesse des deux sexes trouvoit à y exercer son esprit. La beauté, et tous ceux qui s'illustroient par leur courage, ou que faisoit remarquer leur rang, n'hésitoient pas à venir y recevoir des leçons de goût et s'y entretenir familièrement avec les hommes que distinguoient leurs talents ou leur érudition. C'étoit principalement sur la cour de Milan que cette réunion répandoit le plus d'éclat. La libéralité et l'ostentation de Louis Sforce, qui régnoit sous le nom de Galéas son neveu, avoient attiré dans cette ville les littérateurs et les artistes les plus célèbres. Parmi ceux-ci, Léonard de Vinci occupoit la première place, et il la méritoit. Cet homme extraordinaire, qui étoit à la fois peintre, sculpteur, poëte, musicien, architecte, géomètre, et qui enfin ne laissa guère sans s'y appliquer aucune science, aucun art connu, étoit né vers l'an-

Louis Sforce encourage les talents.

Léonard de Vinci.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

née 1443 au château de Vinci en Valdarno. Après avoir montré les plus grandes dispositions pour la peinture, il prit des leçons d'André Verocchio, qu'il surpassa bientôt au point que ce maître ne fut plus satisfait de ses propres ouvrages. Les productions de Léonard de Vinci, en divers genres, avoient déjà excité l'admiration de toute l'Italie, lorsqu'en l'année 1492 Louis Sforce l'invita à fixer sa résidence à Milan. Le talent singulier avec lequel il exécutoit des airs sur une lyre de sa propre invention, et son extrême facilité à réciter, en les composant, des vers italiens, concoururent, non moins que sa supériorité dans l'art qu'il cultivoit le plus particulièrement, à lui concilier la faveur du prince et à lui faire obtenir les applaudissements de la cour. Louis ne négligea pas l'occasion qui se présentoit d'enrichir de quelques chefs-d'œuvre produits par le pinceau de ce grand artiste la ville de Milan. Si un panégyriste vouloit prouver par un seul tableau tout le talent de Léonard de Vinci, il pourroit choisir, comme le plus précieux des ouvrages de ce peintre fameux, celui dans lequel il a représenté la Cène, et qui se trouve dans le réfectoire des dominicains. L'intention de l'artiste étoit sans doute de surpasser tout ce qu'on avoit exécuté jusqu'alors, et non seulement de rendre la forme extérieure, mais d'exprimer aussi tous les mouvements de l'ame, tout le jeu des passions, en montrant dans

le caractère du Sauveur du monde la vertu même et la charité portées au degré le plus sublime, en faisant voir dans le personnage de Judas Iscariote l'excès du crime et de la trahison, en traçant dans le maintien et les gestes des disciples les divers sentiments d'amour, de vénération, de joie, de douleur, d'espérance et de crainte que leur fait éprouver le mystère auquel ils participent. Assis au centre, le Rédempteur distribue de chaque main les emblèmes de sa passion. Le trouble de ses disciples s'exprime par leurs attitudes habilement contrastées, et par une grande variété d'expression. La perfidie et la cruauté se sont réfugiées dans le sein de Judas Iscariote; elles se décèlent par tous ses traits. Le peintre, en voulant figurer l'Homme-Dieu, sentit que toutes les ressources de son art étoient au-dessous de son imagination. S'élancer hors des limites de la nature humaine, et couvrir d'un rayon de la divinité la personne de Jésus-Christ, telle fut la tentative hardie qu'il se proposa vainement. Il renouvela fréquemment ses efforts, et toujours ils n'aboutirent qu'à le confondre et à le désespérer. Ayant communiqué le sujet de sa douleur à Bernard Zenale, son ami, ce peintre lui conseilla de renoncer entièrement à son entreprise, et en conséquence cette grande composition est demeurée imparfaite. En reconnoissant, ainsi que Timanthe l'a fait, l'insuffisance de son talent, le peintre mi-

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

lanois n'a point adopté un moyen du même genre que celui auquel l'artiste grec eut recours. Agamemnon, dans le tableau où étoit représenté le sacrifice d'Iphigénie, se voiloit le visage, et l'imagination du spectateur pouvoit deviner l'expression; mais en n'indiquant que par un simple trait la tête de son personnage principal, Léonard de Vinci a fait l'aveu de son incapacité, et nous avons à déplorer ou le peu d'audace de l'artiste, ou l'impuissance de l'art (1).

Littérateurs d'un grand mérite à la cour de Milan.

Un homme que dévore l'ambition y subordonne toutes ses autres passions; et l'on peut supposer que la sollicitude que Louis Sforce faisoit voir pour les progrès des lettres et des arts n'étoit

(1) *Vasari in vita di Lionardo; Borghini, il Riposo*, 368, *et seq.* Malgré le témoignage des auteurs cités ci-dessus, et celui de M. Mariette dans ses *Lettere sulla pittura, etc. vol.* ij. *lett.* 84, qui disent que, dans son tableau de la Cène, Léonard de Vinci a laissé la tête de Jésus-Christ sans être achevée, Richardson prétend que cela est faux, et que cette partie de la figure, qui est encore entière, est parfaite. *Traité de la peinture, etc. vol.* iij. L'auteur d'une description moderne de l'Italie (*4 vol. in*-8°, *London*, 1781) dit, au contraire, que Richardson s'est grossièrement trompé. Comme il n'y a pas lieu de croire qu'aucun de ces écrivains ait voulu en imposer sur un pareil sujet, et se mettre dans le cas d'être durement contredit, ne peut-on pas supposer que, conformément au témoignage de tous ceux qui, dans leurs écrits, ont parlé de ce tableau peu de temps après qu'il a paru, la tête étoit demeurée imparfaite,

pour lui qu'un moyen de s'élever. On ne peut douter qu'il n'ait long-temps médité le dessein de renverser la branche aînée de sa maison, et d'usurper pour lui et pour ses descendants le trône de Milan. Il est donc très probable qu'après s'être concilié la faveur du peuple, et assuré l'alliance et l'amitié de plusieurs puissances étrangères, il tenta de fortifier son autorité en recherchant l'appui des littérateurs, qui avoient alors sur les affaires publiques plus d'influence qu'ils n'en avoient eu à toute autre époque. Mais quelques motifs que pût avoir Louis Sforce, il est certain que, tout le temps que l'État de Milan fut soumis à sa domination, la capitale fut le point de réunion d'un grand nombre d'écrivains distingués, et même plusieurs d'entre eux y fixèrent leur séjour. Ce prince nomma son poëte lauréat le Florentin Bernard Bellincioni; et dans les ouvrages de cet auteur, qui en 1493 ont été imprimés à Milan, on trouve quelques stances qu'on a attribuées à Louis Sforce lui-même. Parmi les littérateurs qui concoururent à donner de l'éclat à sa cour étoient

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

mais que, dans la restauration qui a été faite plusieurs fois de ce chef-d'œuvre, quelque main sacrilège aura eu l'audace de former ces traits qu'a désespéré de rendre le génie modeste de Léonard de Vinci? Les *Lettere sulla pittura*, 2o *vol.* ij, *p.* 183, donnent de la vraisemblance à cette opinion.

Chap. II.

A. D. 1492. A. æt. 17.

Antoine Cornazzani (1), Jean Philotée Achillini (2), Gaspard Visconti (3), Benoît de Cingoli, Vincent

(1) Cornazzani naquit à Plaisance. Ayant embrassé la profession des armes, il parvint à un grade élevé sous le commandement de Barthélemi Coglioni, célèbre général vénitien, dont il a laissé une vie écrite en latin, qui a été publiée par Burman. Cornazzani résida long-temps à Milan, et fut très protégé par les princes de la maison de Sforce. Ses ouvrages, tant en latin qu'en italien, tant en vers qu'en prose, sont très nombreux; et son poëme *de Re militari*, qui est écrit en rimes tierces, et est divisé en neuf chants, a été imprimé fréquemment. Cependant ses sonnets et ses poésies lyriques passent pour ses chefs-d'œuvre; et Quadrio les place parmi ce qu'il y a de mieux en Italie dans ce genre. — « Delle migliori che abbia la volgar poesia. » — Sur la fin de sa vie, Cornazzani quitta la cour de Milan pour celle de Ferrare, où il termina ses jours protégé par la duchesse Lucrèce, dont il a plus d'une fois honorablement parlé dans ses ouvrages. *Cornazzano, de Re militari. Ven.* 1526. *Sonetti e Canz. Ven.* 1508. *Tiraboschi*, vj, *part.* ij, *p.* 160.

(2) Philotée Achillini est auteur de plusieurs ouvrages, et spécialement d'un poëme *in ottava rima*, intitulé : *Il Viridario*, qui a été imprimé, en 1513, à Bologne. Il possédoit parfaitement le grec et le latin, la musique, la science numismatique, étoit savant antiquaire, et avoit formé une belle collection de statues et de diverses antiques. Il mourut en 1513, à l'âge de soixante et douze ans. Ses poésies, dont plusieurs morceaux se trouvent en différents recueils, ont le caractère de rusticité particulier au quinzième siècle, lorsque, dit Crescimbeni, « Andò spargendo gemme tra'l fango. »

(3) C'étoit un gentilhomme de Milan, qui épousa Cécile,

Calmeta (1) et Antoine Fregose (2). Il n'y manquoit pas non plus d'hommes distingués dans un

fille du célèbre Cecco Simoneta, et qui mourut en 1499 à l'âge de trente-huit ans. Ses sonnets et ses autres poésies, qui ont été publiés en 1493, à Milan, lui avoient fait une telle réputation, que pendant quelque temps il fut considéré comme l'égal de Pétrarque; mais la postérité en a porté un autre jugement. *Tirab.* vj, *part.* ij, *p.* 159.

(1) Benoît de Cingoli et Vincent Calmeta sont placés par Quadrio (ij, 211) parmi les poëtes dont la résidence à Milan faisoit honneur à cette ville, et dont les vers se trouvent dans les recueils du temps. Les œuvres du premier ont été rassemblées et publiées à Rome, en 1503, avec celles de Gabriel son frère. *Tirab.* vj, *part.* ij, *p.* 159.

(2) On l'appeloit aussi *Fulgoso* et *Campofregoso*. Son amour pour la solitude lui fit prendre encore le nom de *Phileremo*. Il fit sa résidence principale à la cour de Milan, laquelle, à l'expulsion de Louis Sforce, il quitta pour se retirer à sa villa de Colterano. Sa *Cerva Bianca* est un poëme italien d'une assez grande étendue, qui est écrit avec beaucoup de facilité, et qui offre de belles descriptions. L'auteur s'est autorisé de l'exemple de Laurent de Médicis et d'Ange Politien pour adopter l'*ottava rima*. Le poëme de la *Cerva Bianca* a été imprimé plusieurs fois, et particulièrement à Venise en 1521 et 1525. La première de ces éditions a pour titre: *Opera nova del magnifico cavaliero messer Antonio Phileremo Fregoso, intitulata* CERVA BIANCA. Son *Dialogo di fortuna* consiste en dix-huit *capitoli, in terza rima*, *Ven.* 1531. Il a aussi composé un autre poëme dont voici le titre: *Il riso di Democrito, e il pianto d'Eraclito*. Ce poëme est en trente *capitoli*; mais il s'est jusqu'ici soustrait à mes recherches.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt 17.

genre de littérature plus grave. De ce nombre étoient Barthélemi Calchi et Jacques Antiquario, qui se sont rendus célèbres tant par leurs propres talents que par leur empressement à encourager les talents des autres; Donato Bossi, de qui ces deux écrivains ont parlé comme d'un grand jurisconsulte et d'un bon historien (1); Denis Nestor, dont les travaux ont extrêmement contribué à répandre la langue latine (2); et Ponticus

(1) La chronique de Donato Bossi est quelquefois utile pour les affaires du Milanais. Elle a été imprimée, en 1492, à Milan par Antoine Zacoti, et est dédiée au duc Jean Galéas, qui étoit alors régnant. L'auteur loue infiniment Louis Sforce, et en célèbre particulièrement la *loyauté* et la *fidélité*.

(2) Denis Nestor étoit natif de Novarre. Il descendoit de la noble famille des Awenada, et étoit de l'ordre des frères mineurs. Son Vocabulaire de la langue latine, qui a été imprimé *in-fol.*, *en* 1483, à Milan, puis à Venise en 1488, peut être considéré comme un des premiers efforts faits par les modernes pour faciliter l'étude de cette langue, et prouve que l'auteur avoit une grande connoissance des écrits des anciens, qu'il cite soigneusement comme autorités dans tout le cours de l'ouvrage. Au commencement de la première édition se trouvent des vers latins adressés à Louis Sforce, et vers la fin il y a plusieurs poëmes du même auteur, tant italiens que latins. Le livre est terminé de la manière suivante :

Opus Mediolani impressum per Leonardum Pachel et Ulldericum Sinczenceler, de Alemannia socios, Anno Domini M. CCCC. LXXXIII. *pridie nonas januarias.*

Nous avons inséré dans l'appendix de ce volume (n° xx)

Virunius, qui étoit à juste titre estimé comme un littérateur et comme un homme d'État, et qui exigera de nous une mention plus particulière quand nous retracerons la suite des évènements.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Dès le commencement du siècle, la ville de Bologne avoit tenté de défendre son indépendance contre la puissance supérieure des ducs de Milan et les prétentions perpétuelles du saint-siège. Les chefs de l'illustre maison de Bentivoglio étoient considérés par leurs concitoyens comme les protecteurs et les soutiens de la liberté; et après des débats divers, durant lesquels ils furent plus d'une fois expulsés de leur patrie, ils concentrèrent en eux l'autorité suprême, mais avec des limitations qui assurèrent au peuple l'exercice de ses anciens droits. Depuis près d'un demi-siècle cette autorité avoit été remise à Jean Bentivoglio, qui n'avoit que deux ans lorsqu'en 1445 Annibal Bentivoglio son père fut lâchement assassiné par la faction des Canedoli. Les annales politiques et littéraires de cet âge font souvent mention de Jean; cependant son mérite, comme ami, comme protecteur des belles-lettres et des arts, fut effacé par celui de ses trois fils, que célèbrent fréquemment dans leurs écrits les auteurs contemporains, et particulièrement Antoine Urceo, qui

Les Bentivogli de Bologne.

les vers que l'auteur de cet ouvrage, qui est très rare, a composés à la louange de Louis Sforce.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Codrus Urceus.

est ordinairement appelé Codrus Urceus, et qui, par son érudition et la justesse de sa critique, tient avec raison une place distinguée parmi les littérateurs de l'Italie.

Cet écrivain naquit à Rubiera l'an 1446. Son prénom de Codrus provient de ce qu'étant à Forli il fit rencontre du seigneur de cette ville, Pino des Ordelaffi, qui en l'abordant lui dit qu'il lui demandoit ses bonnes graces. Le poëte s'écria: « Juste ciel! le monde est dans un pitoyable « état, si Jupiter s'adresse de la sorte à Codrus!» Pendant qu'il étoit à Forli, où Pino lui confia l'éducation de Sinibaldo son fils, Codrus Urceus éprouva un accident qui lui ravit presque l'usage de la raison (1). Il quitta imprudemment son bureau sans éteindre sa lampe; et ses papiers prirent feu. Plusieurs de ses manuscrits, qu'il apprécioit infiniment, et au nombre desquels se trouvoit un poëme intitulé *le Pasteur*,

(1) Codrus Urceus survécut à son protecteur et à son élève. Celui-ci fut, en 1480, privé de ses terres par Jérôme Riario. Elles étoient depuis cent cinquante ans dans sa famille. Codrus Urceus a composé l'épitaphe suivante pour Pino et pour Sinibaldo.

Tertius armorum pacis quoque gloria Pinus
Ordelaphus, per quem nomina sanguis habet.
Hîc nati gremio Sinibaldi continet ossa;
Ossa ducem quinto mense secuta patrem.
Æquus uterque fuit princeps tibi, Livia, post quos
Ordelaphi sceptris mox cecidêre suis.

furent consumés. D'abord il exhala sa colère en blasphèmes, en imprécations, puis sortant de la ville, il courut vers un bois voisin, où il passa tout le jour sans prendre de nourriture. Chassé par la faim, il revint le soir; mais il trouva les portes fermées, et passa la nuit sur un fumier. Le lendemain il se renferma dans la maison d'un artisan, où durant six mois il se livra à sa douleur. Après avoir résidé environ treize ans à Forli, il fut invité à se rendre à Bologne, où il passa le reste de ses jours, jouissant d'une grande considération. On pourroit regarder comme la preuve d'un savoir extraordinaire en Codrus Urceus, que Politien ait soumis ses épigrammes grecques et ses autres ouvrages à la censure de cet écrivain. Mais ses talents et ses connoissances se prouvent mieux encore par ses œuvres, qui consistent en *Sermones*, ou en essais, en lettres adressées à Politien, à Manuce et à plusieurs autres littérateurs de ses amis, et en poëmes sur un grand nombre de sujets divers, et dans lesquels l'éloge de la maison de Bentivoglio se trouve fréquemment. Codrus Urceus mourut en 1500. Après sa mort, ses écrits furent recueillis par Philippe Beroalde, qui avoit été étroitement lié d'amitié avec lui, et qui les publia en 1502 à Bologne, après y avoir joint une préface où il a exalté le talent poétique de l'auteur. Cependant les critiques venus ensuite ont été moins indul-

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

gents. Giraldi, tout en reconnoissant que les poésies de Codrus sont assez correctes, leur refuse le charme de l'harmonie; et Tiraboschi est d'avis que ni la prose ni les vers de cet écrivain ne peuvent être cités comme des modèles d'élégance. Le morceau qu'il adressa à Galéas Bentivoglio, pour le remercier d'avoir placé son portrait parmi ceux des littérateurs célèbres, prouve suffisamment que Codrus Urceus ne méritoit pas de se trouver au premier rang des poëtes ses contemporains. Un tel sujet devoit l'exciter à mettre en œuvre tout ce qu'il avoit de talent; mais ses efforts servirent moins à justifier qu'à faire improuver cette marque de distinction que lui avoit donnée Galéas (1).

Il seroit injuste, en parlant des auteurs dont les talents ont à cette époque soutenu la gloire littéraire de l'Italie, de ne point rappeler Pierre Ricci, ou *Petrus Crinitus*, ainsi qu'il se nomma lui-même, les littérateurs de ce temps ayant eu coutume de prendre des noms latins. Il importe d'autant plus d'insérer ici une notice sur cet écrivain, qu'il est peu question de lui dans ces recueils, où il eût dû occuper une place distinguée, et que ce qu'ils renferment à son égard est en grande partie erroné (2). Il descendoit de l'illustre et riche

Petrus Crinitus.

(1) Comme les œuvres de Codrus sont rares, nous avons inséré ce morceau dans l'appendix, n° xxi.

(2) Les notices que Tiraboschi a faites sur Crinitus ont

famille des Ricci (1) de Florence, et dans sa jeunesse il eut le bonheur de recevoir les leçons et de mériter l'amitié de Politien. En conséquence, il fut admis dans la société des littérateurs qui se rassembloient au palais et dans les diverses maisons de plaisance des Médicis, maisons dont il a quelquefois retracé les agréments dans ses écrits (2). Il n'est donc pas surprenant que, dans une ode latine qu'il adressa à Pic de la Mirandole, il ait célébré la mémoire de Laurent le magnifique, peu de temps après la mort de ce dernier. Mais une chose digne de remarque dans cette production (si la date qui lui est assignée est véritable), c'est

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

pour base le témoignage équivoque de Paul Jove et celui de Negri, et d'ailleurs elles sont extrêmement courtes et peu satisfaisantes.

(1) Paul Jove a eu l'absurdité de dire que cet écrivain portoit le nom de Crinitus parceque son père avoit les cheveux naturellement frisés, *d'all intorta et inanellata capillatura del padre*. Mais quelle qu'ait été la cause qui l'ait fait prendre, ce nom étoit beaucoup plus ancien que ne l'a supposé Paul Jove; les *Ricci* étant appelés par Negri, *famiglia antichissima et nobilissima*. Cependant ce dernier auteur, tout aussi absurdement que le premier, dit ensuite que *Crinitus*, à cause de ses cheveux crépus (*arricciata bionda sua capigliera*), étoit appelé *Pietro di Crispa Chioma*, dénomination qu'auroit traduite par le mot latin *Crinitus* celui à qui on l'appliquoit; mais il paroît que c'étoit son nom de famille latinisé.

(2) V. la vie de Laurent de Médicis, ij, 171 et 172. Tr. Fr.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

que l'auteur y a prédit clairement les malheurs qui étoient prêts à fondre sur l'Italie (1). Crinitus continua à jouir de la société de Politien et de Pic de la Mirandole, jusqu'à ce qu'en 1494 (2) la mort vint lui enlever ces littérateurs célèbres, dont l'un ne survécut à l'autre que de deux mois. Par-là on peut juger de la négligence avec laquelle les biographies sont souvent écrites, et de la nécessité de bien connoître l'histoire générale de ce siècle pour relever quelques unes des erreurs qu'a occasionnées la vie de Crinitus. Un auteur nous dit que lorsque Politien ne fut plus, Laurent de Médicis confia l'éducation de ses enfants à Crinitus, et que son exemple fut suivi par toute la noblesse de Florence, charmée qu'on eût trouvé un pareil successeur à un homme si accompli (3). S'il en étoit ainsi, ce poëte mériteroit que nous

(1) At tu mœsta novis patria lachrymis
Indulge; nec enim cernere adhuc potes
Quantùm mox miseris civibus imminet
Fatorum gravis exitus.

Nænia, de obitu Laur. Med. Crin. Op. p. 529.

(2) Crinitus a aussi consacré un poëme latin à la mémoire de chacun de ses amis. *In Op. p.* 532, 563.

(3) « Quel gran Mecenati de' virtuosi, Laurenzo de' Me-
« dici, non dubitò confidare alla di lui direzione nelle let-
« tere i suoi figliuoli, dopo la morte del Poliziano; et fu
« seguitato il di lui esempio da tutta la nobile gioventù,
« che lo godè successore d'un si valente maestro. »

Negri, Scrittori Fiorent. p. 462.

fissions de sa vie un examen plus approfondi; car il auroit donné des leçons à Jean de Médicis. Mais lorsqu'on se rappelle qu'à la mort de Politien il y avoit deux ans que Laurent de Médicis ne vivoit plus, on est forcé de rejeter ce récit comme entièrement controuvé. Un autre auteur qui étoit son contemporain prétend que Crinitus continua d'instruire les fils des Médicis et ceux de la noblesse de Florence (1). Il oublie qu'alors les Médicis avoient été chassés de cette ville, qu'ils erroient en différentes parties de l'Italie, et qu'ils s'occupoient d'autre chose que de littérature. Il est donc plus probable qu'après cette époque Crinitus quitta sa patrie, et qu'il joua un assez grand rôle durant les troubles qui survinrent. Il fait souvent allusion dans ses écrits aux fatigues qu'il a endurées et aux maux qu'il a soufferts, et il déclare la résolution qu'il a formée de reprendre ses travaux littéraires (2). Son intimité avec Bernard Caraffe, avec Thomas Fusco et d'autres littérateurs napolitains, le vif intérêt qu'il paroit avoir pris à la cause de la maison d'Aragon, et la

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

(1) « Morto il Politiano, meritò (Crinito) d'essere in « grado di compagno, e di precettore appresso quei giovani « *de' Medici* et d'altre nobili, che davano opera alle buone « lettere. »

Giovio, Iscritt. p. 116.

(2) *De sud quietè post multas calamitates.*

Crin. Op. p. 531.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

véhémence avec laquelle il a invectivé contre les Français, font présumer qu'il passa quelque temps à Naples. Ses opinions politiques étoient absolument contraires à celles de Marulle son ami, qui épousa le parti de Charles VIII. On peut conjecturer aussi qu'il séjourna quelque temps à Ferrare, où un accident le fit tomber dans le Pô. Sauvé de ce danger, il adressa une ode de remercîment au fleuve (1). Selon Negri, Crinitus seroit mort vers la fin du quinzième siècle, à l'âge de trente-neuf ans (2); mais ses écrits rappellent beaucoup d'évènements postérieurs, et son traité des poëtes latins est précédé d'une épître qu'il composa en 1505, et qu'il adressa à un neveu de Laurent le magnifique, à Côme de Pazzi, qui étoit alors évêque d'Arezzo, et qui fut ensuite archevêque de Florence. Il est probable que Crinitus ne survécut pas long-temps à cette époque. On a attribué sa mort à l'irrégularité de sa conduite et à l'extravagance de ses amis. Dans un de ces accès de gaieté auxquels souvent on se livre dans un repas, l'un d'eux, dit-on, lui versa sur le corps, étant à la maison de plaisance de Pierre Martelli, un vase plein d'eau, ce qui lui fit éprouver une telle révolution qu'il en mourut au bout de quelques jours (3).

(1) *Carmen Charisticon, ad Eridanum fluvium, pro receptâ salute, cùm in eum decidisset. Op. Crin. p.* 543.

(2) *Negri, Scrittori Fiorent, p.* 462.

(3) *Negri, ubi. sup. Giovio Iscritt.* 106.

Nous nous abstiendrons de faire remarquer combien ce récit est improbable. L'ode si pathétique et si belle que Crinitus a composée sur sa longue maladie et sa mort prochaine prouve que ses jours ne furent point abrégés par un accident imprévu. Il s'y résigne à son sort, et y déclare que, par la pureté de ses mœurs et son intégrité, il a acquis des droits à l'estime de la postérité (1). Enfin on y voit qu'il étoit attaqué d'une fièvre qui avoit résisté à tout l'art des médecins. Cette même ode nous apprend de plus qu'il avoit commencé un poëme sur la descente des Français en Italie; mais il ne la point achevé, et il en a été ainsi de plusieurs autres de ses ouvrages. Après la mort de Politien, Crinitus aida son ami Alexandre Sarti à recueillir, pour l'édition faite par Alde Manuce en 1498, les œuvres de ce grand écrivain.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Le principal ouvrage de Crinitus est celui qu'il a intitulé *de honestâ Disciplinâ*. Il prouve, ainsi que le traité sur les poëtes latins duquel nous venons de parler, la vaste érudition, le goût, la saine critique de l'auteur (2); et à cet égard ni

(1) Cette pièce de vers se trouve dans l'appendix de ce vol., n° XXII.

(2) Ce fut lui qui le premier fit connoître l'erreur des savants relativement aux élégies qu'on avoit attribuées à Cornelius Gallus. Ce sujet a occasionné un grand nombre d'opinions diverses. V. *Menagiana*, *t.* j, *p.* 336.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

l'un ni l'autre ne font déshonneur au disciple d'un si grand maître (1). Les poésies de Crinitus, qui toutes sont en langue latine, méritent également des éloges; et comme il y a traité de ce qui s'est fait de plus important de son temps, nous y aurons quelquefois recours dans la suite de cette histoire.

Sans doute il ne paroîtra pas déplacé de terminer ce tableau de la littérature en Italie à la fin du quatorzième siècle par quelques détails sur un homme qui a rendu aux lettres les services les plus signalés; et de l'art duquel, en écrivant l'histoire de cet âge, on a sans cesse les productions sous les yeux. Cet éloge ne peut se rapporter qu'au célèbre imprimeur Alde Manuce, à qui l'on doit, non seulement les ouvrages de beaucoup d'auteurs anciens qu'il a ou découverts ou publiés le premier d'une manière correcte, mais encore ceux d'un grand nombre de ses contemporains, qui sans son incomparable industrie ne se seroient point conservés jusqu'à nos jours. Au

(1) Quelques lettres de Crinitus sont insérées dans les œuvres de Politien et dans celles de Jean-François Pic de la Mirandole, *p.* 839. André Dactius a honoré la mémoire de cet auteur par l'épitaphe suivante :

Hens audi, properes licet viator,
Criniti, tumulo teguntur isto,
Dilecti cineres sacris camœnis.
Hoc scires volui. Recede felix.

temps précis dont nous retraçons l'histoire, il disposoit tout pour cette louable entreprise, et il avoit résolu de consacrer son savoir, ses talents, sa fortune, sa vie même à seconder les progrès de la littérature. Mais avant de faire connoître les moyens qu'il adopta pour exécuter ce magnifique projet, nous rapporterons les premiers évènements de sa vie, que peut-être on ne lira pas sans intérêt.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Alde Manuce naquit, vers l'an 1447, à Bassiano, village du territoire de Rome; et c'est de là qu'il prenoit le nom d'*Aldus Manutius Bassianus*, et plus souvent celui d'*Aldus Romanus* (1). Maittaire a raison de faire observer que ce fut un bonheur que la naissance d'un si habile artiste fût arrivée presque à l'instant où l'art alloit être inventé. Quant à son éducation, Alde Manuce nous a appris lui-même qu'il avoit perdu beaucoup de temps à étudier les éléments de la langue latine selon la méthode d'Alexandre Villadei (2), en

Alde Manuce.

(1) Dans l'édition rare du *Thesaurus cornucopiæ*, de *Varino Camerti*, imprimé par Alde Manuce en 1496, cet imprimeur a pris les noms d'*Aldus Manutius Bassanus Romanus*.

(2) Ce grammairien vécut dans la première partie du treizième siècle. Son ouvrage est écrit en vers latins, mais barbares, et ses écoliers étoient obligés de l'apprendre par cœur. Manni a, d'après un manuscrit qu'il possédoit, donné

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

usage alors dans les écoles. Mais ce désavantage fut bientôt compensé par les leçons de cette langue que Gaspard Veronèse lui donna à Rome, et par celles qu'il reçut de Jean-Baptiste Guarini, qui lui enseigna aussi le grec. Guarini résidoit à Ferrare, où Alde Manuce avoit aussi fixé son séjour (1). Les progrès d'un tel disciple furent rapides sous de tels maîtres; et il étoit encore fort jeune lorsqu'on lui confia l'éducation d'Albert Pio, prince de Carpi, qui n'étoit guère plus âgé (2) que lui. L'amitié qui les unit fut en tous

---

un échantillon de cette production pédantesque et autrefois célèbre, qui commence ainsi;

> Scribere clericulis paro doctrinale novellis
> Pluraque doctorum sociabo scripta meorum,
> Jamque legent pueri pro nugis maximiani
> Quæ veteres sociis nolebant pandere caris.
>
> *Manni, vita di Aldo, p. 7, ed. Ven.* 1759.

(1) *Aldi Manutii præf. Theocritum*, 20. *Ven.* 1495.

(2) Les révolutions de l'Italie, dans lesquelles Albert Pio a joué un rôle important, ont probablement empêché qu'il ne laissât des productions littéraires. C'est du moins ce qu'on peut inférer du passage suivant, que l'on trouve dans la dédicace qui lui a été faite de l'édition aldine du *Lucretius*, à l'époque où Albert étoit envoyé de l'empereur à la cour de Rome : « Deus perdat perniciosa hæc bella, quæ te per« turbant, quæ te tamdiu avertunt à sacris studiis littera« rum; nec sinunt ut quiete, et, quòd semper cupivisti, « atque optasti, fruaris otio, ad eas artes, quibus à puero « deditus fuisti celebrandas; jam aliquem fructum dedisses

les temps très utile à l'instituteur. Son élève lui accorda ensuite le droit honorable de prendre le nom de sa famille, droit en vertu duquel Manuce s'appela souvent lui-même *Aldus Pius Manutius*.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

En 1482, la sûreté de Ferrare étant compromise par une formidable attaque des Vénitiens, Alde Manuce se réfugia à la Mirandole (1), où il se lia étroitement avec le célèbre Jean Pic. Cette intimité que formoient l'estime et l'amitié ne s'altéra point; et d'un autre côté Albert, qui n'estimoit et n'affectionnoit pas moins Manuce que ne le faisoit Pic de la Mirandole, voulut lui confier l'administration d'une partie de sa principauté de Carpi; mais ce projet fut abandonné pour un autre qui devint plus utile aux lettres. Dans les entretiens qu'eurent ensemble ces trois amis, ils tracèrent par degrés le plan de cette grande entreprise dont l'exécution étoit réservée à Manuce; et l'on a jugé, non sans beaucoup de probabilité, que les deux autres devoient l'aider de leur bourse et de leur crédit.

« studiorum tuorum utilem sanè et nobis et posteris : quâ te « privari re, ita molestè fers, ut nullam aliam ob causam, « credendum sit, nuper te Romæ tam gravi morbo labo- « rasse, ut de salute tuâ et timerent boni omnes et ange- « rentur. »

(1) *Aldi Ep. in ep. Polit. lib.* vij.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Ce fut Vénise qu'Alde Manuce (1) choisit pour faire son établissement. Cette ville étoit déjà célèbre en Italie par les soins qu'on y apportoit à l'impression, et il étoit probable que Manuce y trouveroit les matériaux les plus convenables et les hommes les plus propres à le seconder (2).

(1) Alde Manuce a laissé une preuve convaincante du motif généreux qui l'a fait agir. « La nécessité de savoir le « grec est si généralement reconnue, disoit-il, que non seule- « ment les jeunes gens, mais aussi des hommes faits l'appren- « nent. L'histoire ne nous dit pas qu'il y ait eu chez les « Romains plus d'un Caton qui ait étudié cette langue dans « un âge avancé. A présent il y en a plusieurs, et les « jeunes gens qui s'attachent à l'étude du grec sont presque « en aussi grand nombre que ceux qui apprennent le latin. « En conséquence les livres grecs, qui d'ailleurs sont rares, « sont extrêmement recherchés. A l'aide de Jésus-Christ, « j'espère réparer sous peu cet inconvénient, quoique l'en- « treprise soit difficile, et qu'elle exige de grands travaux. Il « faut que ceux qui cultivent les lettres trouvent les livres « nécessaires; et je n'aurai point de repos qu'il ne leur « soit facile de se les procurer. » V. *Aldi., Epist. Aristoteli Organo*, 1495, *præfixam, et Maittaire. Annal.* j, 69. Plusieurs autres passages des écrits d'Alde Manuce prouvent aussi son zèle et sa générosité.

Quoique la publication des livres grecs paroisse avoir été le principal objet qu'Alde Manuce s'étoit proposé, et qu'il y ait employé une grande partie de son temps, cet imprimeur célèbre publia aussi des ouvrages en d'autres langues, et donna ses soins à toutes les branches de la littérature.

(2) Si cette ville n'a pas produit un grand nombre d'écri-

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Il établit ses presses à Venise, et y fonde une académie.

Il fut infatigable en faisant les préparatifs nécessaires pour effectuer son dessein (1); mais ce qu'il désiroit le plus vivement étoit de trouver le moyen de donner aux éditions qui sortiroient de ses presses un degré de correction dont aucun imprimeur ne fût encore approché. Pour y parvenir, il réclama l'assistance de littérateurs distingués. Son influence et l'assurance d'un magnifique traitement en déterminèrent plusieurs à faire leur résidence à Venise. Pour les y retenir et les attacher les uns aux autres, il leur proposa de former une association littéraire ou une académie, dont le principal objet

---

vains du premier mérite, elle a compensé ce défaut en multipliant et en perpétuant les écrits des autres. Cependant Venise n'a pas manqué de panégyristes. Le Mantouan a dit :

> Semper apud Venetos studium sapientiæ et omnis
> In pretio doctrina fuit; superavit Athenas
> Ingeniis, rebus gestis, Lacedæmona et Argos.

(1) Maittaire suppose qu'Alde Manuce mit quatre ou cinq ans à faire ses dispositions préparatoires. Mais il paroît, par la préface qu'Alde fit pour le *Thesaurus Cornucopiæ de Varino Camerti*, qui fut imprimé en 1496, qu'il travailloit à son entreprise depuis l'année 1489, « Postquam suscepi « hanc duram provinciam (annus enim agitur jam septi- « mus) possem jurejurando affirmare tot annos, ne horam « quidem, solidæ habuisse quietis. »

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

seroit de revoir les ouvrages des auteurs anciens, afin de les publier aussi correctement qu'il se pourroit. Marc Musurus, Pierre Bembo, Ange Gabrielli, André Navagero, Daniel Rinieri, Marin Sanuto, Benoît Ramberti, Baptiste Egnazio, et Jean-Baptiste Ramusio, écrivains desquels nous aurons encore occasion de parler dans la suite, firent les principaux ornements de cette académie. Manuce désiroit ardemment un diplôme impérial pour consolider cette institution ; mais il ne put l'obtenir; et l'origine de l'académie de Venise, qui eût dû être un objet de munificence nationale et même universelle, dépendit de la libéralité et des talents d'un simple particulier, sous les auspices de qui cependant elle subsista avec beaucoup d'éclat durant plusieurs années, et dont elle remplit en grande partie l'attente.

Succès de son entreprise.

Tels furent les motifs, tels furent les préparatifs de cette grande et belle entreprise qu'Alde Manuce exécuta. L'effet a surpassé tout ce qu'avoient pu espérer ceux qui avoient le plus contribué à la faire réussir. Le premier ouvrage sorti des presses aldines fut le poëme de Héro et Léandre, par Musée, poëme que Manuce publia en 1494 (1).

(1) Cet ouvrage n'indique pas l'année où il fut imprimé, et Manni semble douter qu'il ait des droits à la priorité; mais Maittaire avoit déjà prouvé qu'il n'en avoit point. *Annal. typ.* j, 70.

Cet habile imprimeur continua ses travaux durant plus de vingt ans à compter de cette époque. Il existe à peine un seul auteur ancien, soit grec, soit latin, dont il n'ait pas donné une édition dans cet espace de temps, quoiqu'il y ait aussi imprimé un grand nombre d'ouvrages italiens. Il n'épargna ni fatigues ni argent pour se procurer, soit en manuscrit, soit autrement, les copies les plus authentiques des ouvrages des auteurs anciens. Le fameux Erasme, qui le seconda souvent, avoit une si haute opinion de la constance et des talents de Manuce, qu'il dit dans ses Adages « que si quelque divinité tutélaire avoit favorisé les vues d'Alde, le monde « savant auroit été promptement en possession « des œuvres, non seulement de tous les écrivains « grecs et latins, mais aussi des auteurs hébreux « et chaldéens, et que les littérateurs n'auroient « plus eu de vœux à former à cet égard. » Il ajoute à cet éloge « que ce fut une entreprise d'une « munificence royale, que de ranimer la culture « des belles-lettres qui étoient alors dans l'abaissement, de découvrir ce qui étoit caché, de « suppléer à ce qui manquoit, et de corriger ce « qui étoit défectueux. » Ce même savant assure aussi que si Manuce épousoit les intérêts des gens de lettres, ceux-ci l'assistoient de tout leur pouvoir, et que même les Hongrois et les Polonois le chargeoient de l'impression de leurs ouvrages,

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

Chap. II. A. D. 1492. A. æt. 17.

qu'ils lui adressoient accompagnés de fortes sommes d'argent. Il paroîtra d'autant plus extraordinaire que les efforts d'un seul homme aient suffi pour opérer de si grandes choses, qu'Alde remplissoit à Venise une chaire de langue grecque, qu'il assistoit régulièrement aux séances de l'académie, qu'il entretenoit avec les savants de toutes les parties de l'Europe une correspondance suivie, que souvent les épîtres dédicatoires et les préfaces des livres qu'il publioit étoient de sa composition, que le texte des ouvrages étoit souvent enrichi de ses notes, et que quelquefois il travailloit lui-même à l'impression de ses propres écrits, ce dont sa grammaire latine, publiée en 1507, fournit la preuve.

Peut-être auroit-on en quelque sorte la solution de ce problème, en lisant l'inscription que Manuce avoit placée sur la porte de son cabinet. Il y prioit ceux qui se présenteroient pour le visiter d'abréger le plus qu'ils pourroient ce qu'ils auroient à lui dire, et de se retirer, à moins que, comme avoit fait Hercule pour Atlas, ils ne vinssent à son secours, cas auquel il se trouveroit suffisamment d'occupation pour eux et pour ceux qui pourroient les suivre.

QUISQUIS ES ROGAT TE ALDUS ETIAM ATQUE ETIAM,
UT SIQUID EST QUOD A SE VELIS, PERPAUCIS AGAS,
DEINDÈ ACTUTUM ABEAS; NISI TANQUAM HERCULES,
DEFESSO ATLANTE, VENERIS SUPPOSITURUS HUMEROS:
SEMPER ENIM ERIT QUOD ET TU AGAS,
ET QUOTQUOT
HUC ATTULERINT PEDES.

Chap. II.
A. D.
1492.
A. æt. 17.

A. D. 1492 = 1494.

Le cardinal de Médicis retourne à Florence. — Mort d'Innocent VIII. — Élection d'Alexandre VI. — Louis Sforce invite Charles VIII à passer en Italie. — Ligue formée par le pape, par le duc de Milan et par les Vénitiens. — Droits respectifs des maisons d'Anjou et d'Aragon. — Charles VIII arrange ses différents avec les autres princes de l'Europe. — Il négocie avec les Florentins. — Alexandre VI lui adresse des représentations. — Le roi de Naples tente de le faire renoncer à son expédition. — Il se dispose à défendre sa couronne. — Alphonse II monte sur le trône de Naples. — Ce prince se prépare à la guerre. — Conduite des petits États d'Italie. — Charles VIII prend des Italiens à son service. — Les Napolitains font sans succès une attaque contre l'État de Gênes. — Ferdinand, duc de Calabre, tente d'arrêter dans la Romagne les progrès des Français. — Charles VIII passe les Alpes. — Entrevue de ce prince avec Jean Galéas, duc de Milan. — Le roi de France hésite à continuer son expédition. — Pierre de Médicis livre aux Français les forteresses de la Toscane. — Le cardinal de Médicis et ses deux frères Pierre et Julien sont forcés de sortir de Florence. — La ville de Pise réclame sa liberté. — Retraite du duc de Calabre. — Chalres VIII fait son entrée à Florence. — Il veut rendre l'autorité à Pierre de Médicis. — Commotions dans Florence. — Cette ville traite avec Charles VIII. — Le roi de France pénètre dans l'État de l'Église. — Exhortations adressées aux États de l'Italie pour qu'ils s'efforcent d'arrêter la marche des Français.

CHAPITRE III.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

A peine le cardinal de Médicis eut-il pris place dans le consistoire, qu'il reçut la nouvelle que son père n'étoit plus. L'expression de sa vive douleur fut consignée dans les lettres qu'il écrivit sur ce triste sujet à Pierre (1) son frère; et il se disposa à se rendre à Florence, dans le dessein d'y soutenir par sa présence l'autorité de sa famille. Le pape, pour le faire jouir de plus de considération, le nomma légat du saint-siège dans le patrimoine de St.-Pierre et en Toscane. Avant l'arrivée du cardinal de Médicis, les magistrats et le conseil de la ville de Florence avoient, par un décret, conféré à Pierre (2) tous les honneurs, toutes les dignités qu'avoit eus son père. Les citoyens sembloient si favorablement disposés pour la maison de Médicis, que l'autorité de leur nouveau chef paroissoit être établie sur d'aussi solides fondements que l'avoit été celle de ses ancêtres, et avoir

8 avril, mort de Laurent de Médicis.

Le cardinal de Médicis retourne à Florence.

(1) V. *Vie de Laurent de Médicis*, ij, *p.* 305, Tr. Fr. Nous avons inséré dans l'appendix, sous le n° XXIII, une autre lettre écrite par le cardinal de Médicis, qui étoit demeurée inédite jusqu'ici.

(2) *Fabronii, vita Leon. X, p.* 13, *adnot.* 10, etc. V. *app.* n° XXIV.

acquis en outre cette stabilité que donne le temps.

Chap. III.

A. D. 1492. A. æt. 17.

Le cardinal de Médicis, durant son séjour à Florence, soutint parfaitement en tout la dignité de son caractère, et se fit remarquer par sa munificence envers ce grand nombre de littérateurs célèbres à qui la mort de Laurent avoit enlevé leur principal protecteur. Sa recommandation, fit obtenir à Marsile Ficin un canonicat dans cette ville; et il étendit plus particulièrement sa libéralité sur Démétrius Chalcondyle, dont il avoit reçu des leçons, et auquel il donna des secours pécuniaires dont ce littérateur distingué avoit besoin pour l'avancement de sa nombreuse famille. Sa conduite en cette occasion, ainsi qu'en plusieurs autres semblables, répondit parfaitement à la déclaration qu'il avoit faite, que le plus grand soulagement qu'il pourroit éprouver dans sa douleur seroit de veiller aux intérêts des savants qui avoient été les objets particuliers de l'estime et de l'affection de son père (1). Cependant la santé du pape s'affoiblissoit sensiblement, et le cardinal de Médicis reçut des messages qui l'invitèrent à se rendre en toute diligence à Rome. Les magistrats de Florence ordonnèrent à leur général, Paul des Ursins, de l'accompagner avec un corps de cavalerie durant tout ce voyage. Le cardinal apprit

(1) *Fabronii, vita Leon. X, p.* 14.

en chemin que le pontife étoit mort le 25 du mois de juillet.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

En examinant avec impartialité le caractère d'Innocent VIII, on y voit le bien l'emporter sur le mal, quoique d'une manière peu sensible. Il paroît que ce pape n'étoit point né violent, et que voyant les droits du saint-siège contestés, il avoit jugé qu'il étoit de son devoir de les défendre; et il se jeta dans des embarras dont il ne sortit qu'avec beaucoup de peine, et qui détruisirent son repos sans ajouter à sa gloire. On peut le mettre au nombre des pontifes à qui Rome moderne doit ses plus grands embellissements. Ce qu'on lui reproche le plus est d'avoir distribué les trésors de l'Église aux enfants qu'il avoit eus (1) avant d'entrer dans l'état ecclésiastique. Cependant sa libéralité se contint en de certaines bornes à cet égard. Au lieu d'exciter l'envie contre François Cibo son fils aîné, en le plaçant parmi les souverains héréditaires de l'Italie, il lui fit des dons plus réels et moins dangereux en accumulant de grandes ri-

(1) Il paroît que les enfants d'Innocent VIII n'étoient point nés en légitime mariage. Burchard appelle François Cibo « Filius papæ, etiam bastardus, prout domina Theodorina. » *Burcard. Diar. ap. Notices des Mss. du Roi*, j, 93. L'incontinence n'étoit pas le seul vice du pontife, si l'on en juge par cette épigramme de Marulle.

Spurcities, gula, avaritia, atque ignavia deses,
Hoc, Octave, jacent quo tegeris, tumulo.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

chesses sur sa tête. Quoique son père y eût joint les domaines peu considérables d'Anguillara et de Cervetri, François Cibo, après la mort d'Innocent VIII, renonça à ces possessions pour un équivalent en argent, et fixa son séjour à Florence dans la famille de Madelaine de Médicis son épouse.

Le corps du pape décédé fut porté à l'église de St.-Pierre, suivi par le cardinal de Médicis et par quatre autres cardinaux d'un rang égal au sien. Les obsèques furent célébrées le 9 du mois d'août; et le lendemain les membres du sacré collège entrèrent dans le conclave, au milieu du tumulte et des excès de tout genre auxquels se livre le peuple de Rome en pareille occasion(1). Les voix se partagèrent principalement entre les cardinaux Ascagne Sforce et Roderic Borgia. Le premier avoit en sa faveur l'éclat de sa naissance et l'autorité de sa famille. Borgia, par sa longue expérience, par sa profonde dissimulation, par les richesses que lui avoient procurées un grand nombre d'emplois lucratifs, contrebalançoit le crédit de son concurrent. Il usa si bien de ces avantages, qu'Ascagne Sforce, séduit par ses

(1) « Per Roma scorrevano a schiera i ladroni, gli omicida-« rii, i banditti, ed ogni pessima sorte d' uomini; ed i palazzi « de' cardinali havevano le guardie di schioppettieri, e delle « bombarde, perchè non fossero saccheggiate. »

Conclavi de' Pontef. Rom. V, j, *p.* 133.

dons et ses promesses, ne se borna pas à renoncer à ses propres prétentions, et qu'il se mit lui-même à la tête de la faction qui lui avoit été contraire. Le scandaleux trafic qui eut lieu en cette conjecture fut tel, que Roderic envoya chez Ascagne quatre mules chargées d'argent, et qu'il fit présent à un autre cardinal d'une somme de cinq mille couronnes d'or, qui ne devoit être que le gage de ce qu'il feroit pour lui dans la suite (1). Jean de Médicis s'attacha dans cette élection aux cardinaux François Piccolomini (qui régna ensuite sous le nom de Pie III) et à Olivier Caraffe, qui se faisoient remarquer par la pureté de leurs mœurs et leur intégrité, mais que les efforts d'Ascagne Sforce portèrent à ne plus mettre obstacle à l'élévation de Borgia (2). De vingt cardinaux qui entrèrent dans le conclave, il n'y en eut que cinq, dit-on, qui ne vendirent point leurs suffrages (3).

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

Élection d'Alex. VI.

Roderic Borgia prit le nom d'Alexandre VI, et fit son entrée solennelle dans l'église de St.-Pierre le 11 août 1492. La pompe de cette cérémonie surpassa tout ce que Rome moderne avoit vu; et le nouveau pontife, en passant sous les arcs de triomphe élevés en son honneur, eut pu lire de nombreuses inscriptions, où on le traitoit comme un triomphateur et comme un dieu, et

(1) *Burcard. Diar. ap. Notices des Mss. du Roi*, j, 101.

(2) *Jovius, in vitâ Leon. X, p.* 15.

(3) *Burcard. Diar. ap. Not. des Mss. du Roi.* j, 101.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

où l'on disoit que l'âge d'or renaîtroit sous son règne (1). A la fin de l'intronisation il fut se soumettre à une épreuve qu'on eût pu ne point exiger de lui (2). Ayant reçu la plénitude de la puissance, Alexandre VI donna sa bénédiction pontificale au peuple. « En montant sur le trône

(1) Quelques unes de ces inscriptions suffiront pour donner une idée des autres.

Cæsare magna fuit, nunc Roma est maxima, sextus
Regnat Alexander; ille vir, iste deus.

« Alexandro invictissimo, Alexandro sapientissimo, Alexan-
« dro magnificentissimo, Alexandro in omnibus maximo,
« honor et gratia. »

Scit venisse suum, patria grata, Jovem.

On trouve dans Corio, *Storia di Milano, part.* vij, *p.* 888. etc., d'autres preuves de cette honteuse adulation. Si cependant Alexandre VI avoit réellement commis tous les crimes qu'on lui a imputés, un des anciens poëtes romains auroit pu lui fournir une devise plus convenable.

Attulerat secum liquidi quoque monstra veneni,
Oris Cerberei spumas, et virus Echidnæ,
Erroresque vagos, cæcæque oblivia mentis,
Et scelus, et lacrymas, rabiemque, et cædis amorem,
Omnia trita simul.

Ovid. Met. lib. iv, *v.* 499.

(2) « Finalmente, essendo fornite le solite solennità, in
« *sancta sanctorum*, e domesticamente *toccatogli i testi-*
« *coli*, e data la benedizione, ritornò al palagio. » *Corio, Storia di Milano, part.* vij, *p.* 290. Pour l'origine de cette coutume, voyez *Shepherd's life of. Poggio Bracciolini, p.* 149, *note* (*b*).

« il montra, dit un historien contemporain, la « douceur d'un agneau (1); mais il exerça son « autorité avec la férocité d'un lion. »

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

La nouvelle de cette nomination s'étant répandue dans toute l'Italie, où le caractère de Roderic Borgia n'étoit que trop connu, y causa une affliction générale; et l'on prétend que Ferdinand, roi de Naples, qui étoit un des souverains de l'Europe dont on vantoit le plus la sagacité, dit à la reine son épouse, les larmes aux yeux, marque de douleur qu'il retenoit même à la mort de ses enfants, que l'élection de ce pontife détruiroit le repos, non seulement de l'Italie entière, mais de toute la chrétienté : « prédiction qui, selon Gui- « chardin, étoit parfaitement d'accord avec la « perspicacité de Ferdinand; car on voyoit ré- « unis dans Alexandre VI une grande prudence, « une sagacité rare, beaucoup de pénétration, « l'art de la persuasion porté au plus haut degré, « une incroyable persévérance, de l'activité, et « une adresse infinie dans tout ce qu'il entrepre- « noit. Mais ces heureuses qualités étoient obs- « curcies par ses vices. Ses mœurs étoient scanda- « leuses; il n'avoit ni religion, ni foi, ni sincérité;

(1) Ou plutôt d'un bœuf, selon l'expression littérale de Corio. « Entrò nel pontificato Alessandro VI mansueto « come bue, e l'ha amministrato come leone. » *Ut sup.*, *p.* 890.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

« il poussoit l'avarice à l'excès; son ambition étoit « insatiable, et sa cruauté alloit jusqu'à la bar- « barie la plus outrée. Désirant avec ardeur de « placer en des postes élevés ses nombreux en- « fants, les moyens les plus odieux ne lui ré- « pugnoient point pour arriver à ce but (1). » Tel étoit, si l'on en croit le célèbre historien que nous venons de nommer, l'homme que le sacré collège avoit choisi pour chef de l'Église.

L'élévation d'Alexandre VI fut le signal de la fuite pour les cardinaux qui s'étoient opposés à son élection. Julien de La Rovère, qui joignoit à un esprit belliqueux une forte haine contre la personne de ce pape (2), courut se renfermer dans Ostie, ville dont il étoit évêque. Il s'y fortifia comme s'il alloit y soutenir un siège. Il ne pouvoit, disoit-il, se fier au *traître* (3), qualification par laquelle il désignoit son ennemi. Le cardinal Jean Colonne chercha un asile en Sicile; et le cardinal de Médicis, qu'Alexandre VI haissoit aussi quoiqu'il le craignît moins que les autres, se retira à Florence, où il demeura jusqu'à ce que

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* j.

(2) Une querelle que le cardinal de La Rovère avoit eue avec le cardinal Borgia s'étoit terminée par des voies de fait entre eux.

(3) *Muratori, Annali d'Italia, v.* IX, *p.* 566.

les malheurs de sa famille le contraignissent à se réfugier ailleurs (1).

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

Le nouveau pontife ne fut pas plus tôt assis dans la chaire de St.-Pierre, que cette jalousie, ces intrigues, ces contestations, qui depuis quelque temps avoient cessé d'agiter l'Italie, commencèrent à renaître, et préparèrent des évènements qui bouleversèrent cette contrée et influèrent puissamment sur le sort du reste de l'Europe. Louis Sforce gouvernoit absolument le duché de Milan en qualité de tuteur de Jean Galéas son neveu (2). Séduit par l'exercice de l'autorité suprême, il ne voyoit approcher qu'avec effroi le temps où il faudroit qu'il remît entre les mains du légitime souverain le dépôt qui lui avoit été confié. Il fit taire le cri de sa conscience, et s'attacha à prendre les mesures les plus propres à lui faciliter l'usurpation de la puissance souveraine. Dans ce dessein, il donna le commandement des places fortes aux officiers qu'il savoit dévoués à

Vues ambitieuses de Louis Sforce.

(1) *Ammirato, Ritratti d'uomini illustri di casa Medici. Opusc. vol.* iij, *p.* 64.

(2) Il paroît, par l'ancienne chronique de Donato Bossi, qui fut imprimée en 1492 à Milan, que l'État de ce nom comprenoit alors les villes et provinces de Milan, de Cremone, de Parme, de Pavie, de Côme, de Lodi, de Plaisance, de Novarre, d'Alexandrie, de Tortone, de Bobbio, de Savone, d'Albingano, de Vintimille, et tout l'État de Gênes.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

ses intérêts. Les revenus de l'État, qui étoient alors très considérables (1), furent employés à séduire les soldats et leurs chefs. Tous les honneurs, toutes les dignités, toutes les graces dépendoient de la volonté de Louis Sforce; tout étoit tellement concentré dans ses mains, que le jeune duc et son épouse Isabelle, fille d'Alphonse, duc de Calabre, manquoient de la plupart des choses nécessaires à la vie (2). Malgré toutes ces précautions, l'autorité du régent étoit précaire, et le succès de son dessein douteux. Les droits de Jean Galéas étoient incontestables, et ce prince étoit parvenu à un âge où il pouvoit tenir les rênes du gouvernement (3). La duchesse son épouse étoit une

(1) Corio évalue à 600,000 ducats les revenus du duché de Milan à cette époque. *Storia di Milano. Lib.* vij, *p.* 883.

(2) « Ed in tal forma fù ristretta la corte ducale, che a « fatica Giovanni Galeazzo, ed Isabella sua moglie, pote- « vano havere il vitto loro. » *Ibid.*

(3) On voit, dans les œuvres de Summonte, que Louis Sforce fondoit ses prétentions sur ce qu'il étoit né immédiatement après que François son père avoit eu obtenu la souveraineté de Milan, tandis que Galéas, dont le jeune duc étoit fils, étoit venu au monde auparavant. *Summonte, Storia di Napoli, v.* iij, *p.* 497. Cependant il est à remarquer que Donato Bossi célèbre, dans sa Chronique imprimée en 1492, et dédiée à Jean Galéas, la loyauté de Louis envers son souverain. — « Opus autem ipsum annalium, « circa quod jam ultrà tria lustra versatus sum, tibi Joanni

femme d'un grand courage, et lui avoit déjà donné plusieurs enfants (1). Il n'étoit pas à présumer, en de telles conjonctures, que Louis Sforce pût détrôner son neveu, sans s'exposer au ressentiment des princes de la maison d'Aragon, qui probablement exciteroient aussi tous les autres princes de l'Italie à venger la cause d'un souverain. Cette conjecture étoit fondée, et le régent en avoit eu des preuves convaincantes. Isabelle avoit retracé dans une lettre qu'elle avoit adressée à son père l'état où son époux et elle étoient réduits, et fait connoître toute l'étendue de leurs souffrances et les périls imminents auxquels ils étoient exposés. En conséquence une ambassade solennelle fut envoyée par le roi de Naples à Louis Sforce, pour l'engager à remettre l'autorité souveraine entre les mains du prince légitime (2). Cette mesure, au

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

« Galeazio Sfortiæ, vicecomiti, penes quem, hominum divo-
« rumque consensus, justissimique principis patrui tui Ludo-
« vici fides et probitas, Mediolanensis principatûs, reliqua-
« rumque excelsarum urbium, regimen esse voluit, dedico
« et dono. »

(1) « La dicte fille, dit Commines en parlant d'Isabelle, « estoit fort courageuse, et eust volontiers donné crédit à « son mari, si elle eust pu; mais il n'estoit guère sage et « révéloit ce qu'elle lui disoit. » *Mém. de Comm. liv.* vij, *p.* 118, *éd. Lyon*, 1559.

(2) Corio (*Storia di Milan, lib.* vij, *p.* 883) donne la lettre d'Isabelle à son père.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

lieu de produire l'effet qu'on en avoit attendu, ne servit qu'à démontrer au régent la réalité des dangers qu'il avoit soupçonnés, et la nécessité de former des alliances qui le missent en état de repousser tout effort qui seroit dirigé contre lui.

Louis, se rendant compte à lui-même des dispositions où se trouvoient à son égard les divers États de l'Italie, jeta les yeux avec inquiétude du côté de Florence, ville dont la situation pouvoit favoriser une attaque contre l'État de Milan, et dont il jugeoit que le chef, Pierre de Médicis, avoit été invité à joindre ses intérêts à ceux de la maison d'Aragon, de préférence à celle de Sforce. Ce soupçon n'étoit pas dépourvu de fondement, et bientôt il fut amplement vérifié.

Lorsque Alexandre VI fut élevé sur le trône pontifical, on prit à Florence la résolution de lui envoyer une ambassade pour le féliciter. Tous les autres États de l'Italie ayant voulu lui donner une pareille marque de respect, Louis Sforce fit proposer que, pour mieux prouver la bonne intelligence qui régnoit entre ceux qui les envoyoient, les différents ambassadeurs fissent leur entrée publique à Rome, et rendissent leur hommage au souverain pontife, le même jour. La proposition fut adoptée par le plus grand nombre des États; mais fier de la supériorité de son rang qu'il auroit cru dégrader en se montrant au milieu d'une assemblée de délégués, et désirant peut-être aussi

déployer aux yeux du peuple de Rome une magnificence extraordinaire, Pierre de Médicis, qui étoit au nombre des envoyés de Florence, sentit de la répugnance à se rendre à l'avis général. Craignant toutefois de s'opposer ouvertement au projet, il s'adressa au roi de Naples, qu'il pria d'en empêcher, s'il se pouvoit, l'exécution, qui, disoit-il, serviroit moins à assurer qu'à troubler le repos de l'Italie, et à faire naître, au sujet de la préséance, des contestations qui pourroient exciter des haines et allumer des ressentiments. Il fut impossible de soustraire à la connoissance de Louis Sforce le moyen par lequel s'effectua cette opposition, qui, en même temps qu'elle faisoit rejaillir une sorte de blâme sur lui, servit à le convaincre qu'il existoit entre Ferdinand et Pierre de Médicis une intelligence secrète qui pourroit contrarier infiniment l'exécution de ses desseins.

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

Un autre évènement qui survint promptement prouva mieux encore cette intelligence. Les rois de Naples, toujours inquiets sur les prétentions du saint-siège, s'étoient ménagé constamment un parti dans la noblesse romaine. A la mort d'Innocent VIII, François Cibo son fils, préférant une vie tranquille à Florence, à l'honneur de régner sur des États trop foibles pour se défendre, vendit ceux d'Anguillara et de Cervetri à Virgile des Ursins, proche parent de Pierre de Médicis, et partisan déclaré du roi de Naples, sur les ins-

Chap. III. A. D. 1492. A. æt. 17.

tances de qui la négociation fut conclue, et qui fournit la somme nécessaire pour cette acquisition. Comme la vente avoit été faite sans le concours du pape, et qu'elle tendoit évidemment à réduire son autorité même dans ses propres États, Alexandre VI se répandit en reproches amers contre tous ceux qui avoient eu part à l'affaire, et prétendit que par une telle aliénation les possessions de François Cibo se trouvoient dévolues au saint-siège (1). A cet indice certain de la liaison qui subsistoit entre le roi de Naples et Pierre de Médicis, Louis Sforce ne fut pas moins irrité que le pape, quoiqu'il déguisât son mécontentement en disant qu'une telle combinaison d'intérêts formoit une puissance trop formidable pour la sûreté du reste de l'Italie.

Louis Sforce invite Charles VIII à faire une descente en Italie.

Le régent de Milan, poussé par son génie inquiet, prit, pour se mettre à l'abri des dangers qu'il voyoit ou qu'il croyoit voir dans cette alliance, une mesure désespérée. Il invita Charles VIII, roi de France, à faire une descente en Italie, afin d'y soutenir, comme héritier de la maison d'Anjou, ses droits à la souveraineté de Naples. Louis Sforce espéroit que, si l'entreprise étoit couronnée du succès, il seroit délivré de ces craintes dont il ne pourroit se défaire tant que la maison d'Aragon seroit sur le trône. Dès le commencement de l'an-

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* j.

née 1493 il dépêcha le comte de Beljoyeuse à la cour de France, en qualité d'envoyé secret. Mais, ne considérant l'intervention armée du monarque français que comme une ressource à laquelle il n'auroit recours qu'en cas de nécessité, il ne négligea aucune occasion d'attacher à ses intérêts les divers souverains de l'Italie. Il s'efforça surtout de former une union plus intime avec le pape, qui, outre l'offense publique qu'il avoit reçue du roi de Naples, étoit encore plus fortement irrité par une autre blessure faite à son orgueil et par un ressentiment personnel. La fortune de sa famille avoit constamment occupé Alexandre VI depuis son avènement au pontificat; et bientôt espérant assurer à Geoffroi, le plus jeune de ses fils, un riche établissement dans le royaume de Naples, il avoit proposé de l'unir à une fille naturelle d'Alphonse, duc de Calabre. Alphonse qui abhorroit le pontife, et qui probablement fut choqué de l'offre d'une pareille alliance, fit naître des obstacles, et le projet échoua. Le ressentiment qu'Alexandre VI et Louis Sforce nourrissoient contre la maison d'Aragon leur fut dévoilé respectivement par le cardinal Ascagne, à qui S. S. avoit conféré l'importante dignité de vice-chancelier de l'Église; et le 21 avril 1493 (1), une ligue fut conclue entre le pape, le duc de

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Ligue formée par le pape, par le duc de Milan et la république de Venise.

(1) *Guicciard. lib.* j, *p.* 11. *Murat. vol.* IX, *p.* 568.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Milan et la république de Venise, qu'avoient entraînée les instances du régent. Par ce traité, qui fit prendre une nouvelle face aux affaires de l'Italie, les parties contractantes s'engagèrent à défendre en commun leurs États. Le pape devoit aussi réclamer les secours de ses alliés pour se mettre en possession des domaines et des places occupés par Virgile des Ursins. Enfin, quoique le traité eût été conclu, pour l'État de Milan, au nom du légitime souverain Jean Galéas, on y avoit inséré un article en vertu duquel l'autorité devoit demeurer entre les mains de Louis Sforce.

Cette confédération, que la maison d'Aragon pouvoit regarder comme une déclaration de guerre contre elle, donna de vives alarmes à Ferdinand, qui savoit combien il devoit peu compter sur les secours de sa noblesse et des grands feudataires du royaume Elle lui fit resserrer les liens qui l'unissoient à la république de Florence, et Pierre de Médicis n'hésita plus à rendre publique la bonne intelligence qui subsistoit entre le roi de Naples et lui. Dans le premier mouvement de leur dépit, Pierre, et Alphonse duc de Calabre, voulurent se réunir à Prospère et à Fabrice Colonne pour l'exécution d'un dessein formé par le cardinal Julien de La Rovère, ennemi déclaré d'Alexandre VI, dessein qui consistoit à attaquer la ville de Rome, et que le consentement de la famille des Ursins, sur laquelle la maison de Médicis avoit

beaucoup d'influence, auroit probablement fait réussir. Ferdinand refusa de concourir à cette tentative hardie. Il jugea plus convenable d'adoucir le ressentiment, et de remplir, jusqu'à un certain point, les vœux de ses ennemis, que de s'engager dans une contestation dont les suites lui causeroient les plus vives alarmes. Non seulement il prit la détermination de ne plus s'opposer aux prétentions du pape sur les possessions de Virgile des Ursins, mais il trouva les moyens de renouer la négociation pour former une alliance entre sa maison et la famille du pontife. Alexandre en reçut la proposition avec la joie la plus vive; et bientôt le mariage de Geoffroi de Borgia avec Sancia d'Aragon fut arrêté, quoique la jeunesse des futurs époux en fît différer la conclusion (1).

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Louis Sforce ne fut pas plus tôt instruit de cette défection du pape, qu'il sentit redoubler ses craintes, et résolut de presser, le plus qu'il se pourroit, Charles VIII à entreprendre la conquête du royaume de Naples. Ce monarque n'étoit âgé que de douze ans, lorsqu'en 1483 il succéda au roi Louis XI dont il étoit fils unique. La nature ne l'avoit point doué des qualités qui caractérisent un héros. Il étoit petit et mal fait, avoit la tête grosse, le teint pâle, les jambes et les bras

(1) Cette convention fut faite le 12 juillet 1493. *Murat. Ann.* ix. 569.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

menus, et les pieds si larges qu'on soutenoit qu'il y avoit plus de doigts que n'en ont les autres hommes. Sa constitution étoit si délicate qu'on ne croyoit pas qu'il pût supporter les fatigues de la guerre. La foiblesse de son esprit répondoit à celle de sa personne. On l'avoit élevé dans une ignorance profonde et loin du commerce du monde; et en quelques occasions il fit voir une pusillanimité qui passe toute croyance (1). Avec tous ces défauts, naturels et acquis, Charles VIII n'étoit pas dépourvu d'ambition; mais il avoit celle d'un esprit foible qui, ébloui par l'éclat de l'objet, ignore les dangers qu'on court à le poursuivre, et ce qui doit arriver, lorsqu'on est parvenu à l'atteindre. Les représentations artificieuses de Louis Sforce ne pouvoient manquer d'agir sur un prince

(1) Commines donne à entendre que Charles VIII ne fut point affligé de la perte de son fils, qui mourut à l'âge de trois ans, et étoit « bel enfant, audacieux en paroles, et ne « craignoit point les choses que les autres enfants sont accou- « tumés à craindre. » Le monarque appréhendoit peut-être que ce fils, s'il vivoit, ne mît en danger son autorité, ou ne lui enlevât de la considération : « Car le roi, dit ensuite « Commines, ne fut jamais que petit homme de corps « et peu entendu; mais était si bon, qu'il ne fut jamais pos- « sible de voir meilleure créature. » *Mem. de Comm. liv.* vij, *p.* 248. (Ces citations ne nous paroissent pas prouver que Charles VIII n'ait pas été affligé de la mort de son fils. *Remarque du traducteur.*)

d'un tel caractère. Mais à mesure que l'espoir du succès vint luire à Charles VIII, il étendit ses vues, et bientôt il ne considéra plus la conquête de Naples que comme un moyen de renverser l'empire des Turcs, et de rétablir en sa personne la dignité d'empereur d'Orient. Le régent de Milan favorisoit autant qu'il le pouvoit cette idée, qui flattoit à la fois l'orgueil et la superstition du roi. Afin de donner plus de poids à ses instances, Louis Sforce fit partir pour Paris une magnifique ambassade, composée de la principale noblesse de Milan, et à la tête de laquelle il plaça le comte de Beljoyeuse, son premier envoyé. Par sa constance et son habileté, Beljoyeuse parvint à persuader au monarque français de tenter cette importante entreprise. Il lui promit de prompts et de puissants secours de la part du régent; il l'assura des dispositions favorables et de la neutralité des autres États d'Italie; il lui représenta l'insuffisance des ressources de Ferdinand et la haine que portoient à ce prince et à son fils Alphonse les principaux barons du royaume, vérité que confirmèrent les princes de Salerne et de Bisignano, qui avoient cherché à la cour de France un refuge contre le courroux de leur souverain. Tous ces moyens produisirent l'effet que Sforce en avoit attendu; et Charles non seulement résolut d'entreprendre la conquête du royaume de Naples, mais, à la grande surprise de ses courtisans,

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Charles VIII résout de marcher contre le royaume de Naples.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

il déclara qu'il se mettroit à la tête de son armée (1).

Aux yeux de ceux qui en jugeoient sainement, les deux maisons d'Anjou et d'Aragon n'avoient pas l'une plus que l'autre de véritables droits sur la couronne de Naples. En tout pays, la succession héréditaire et le consentement des peuples ont été considérés comme les seuls titres légitimes pour exercer l'autorité suprême. La contestation relative au royaume de Naples provenoit d'une ancienne prétention du saint-siège, qui regardoit ce pays comme un fief de l'Église, à laquelle il devoit revenir en de certains cas dont les papes étoient juges. On supposoit que celui qui l'avoit reçu pouvoit le transmettre par un acte, qui pour être valide avoit besoin du consentement du saint père. On doit attribuer à cette idée, aussi funeste qu'absurde, les calamités qui durant plusieurs siècles ont troublé le repos de l'Italie, et qui en ont fait à diverses reprises un théâtre de carnage et de dévastation (2).

---

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* j. *Murat. Annali*, ix. *passim. Corio, Storia di Milan. part.* vij, *p.* 290, etc.

(2) Le lecteur qui désirera des renseignements plus étendus sur ce sujet peut consulter les savantes observations que M. Gibbon a, sous le titre de *Recherches critiques concernant le droit de Charles VIII à la couronne de Naples*, consignées dans le second volume de ses œuvres diverses.

Chap. III.

A. D. 1493.

A. æt. 18.

Prétentions des deux maisons d'Anjou et d'Aragon sur le royaume de Naples.

Il peut paroître superflu de comparer des prétentions qui n'ont ni la raison ni une loi positive pour base. Si une longue possession pouvoit rendre légitimes des droits acquis par la fraude et par la violence, ceux de la maison d'Anjou, qui pendant près de deux siècles régna dans Naples et fit le bonheur de ses sujets, auroient été les mieux fondés. Renault ayant été en 1442 renversé du trône par ALPHONSE d'Aragon, cette maison fut privée de ses États; et des concessions successives, qui auroient eu à peine assez de force pour transmettre un héritage en toute autre partie de l'Europe, firent passer à Louis XI et à Charles VIII son fils les prétentions des princes détrônés.

D'un autre côté le titre de Ferdinand étoit tout aussi vicieux. La naissance illégitime et l'usurpation de Mainfroi son aïeul, sa propre descendance en ligne féminine, et son origine personnelle, offroient de plausibles prétextes pour l'attaquer; mais il faut se rappeler que cette même puissance qui avoit conféré la couronne de Naples à la maison d'Anjou l'avoit en une autre occasion placée sur la tête d'Alphonse, père de Ferdinand; et l'autorité suprême du siège de Rome, à laquelle les deux partis avoient alternativement recours, devoit prononcer souverainement dans la contestation. Alphonse en mourant avoit laissé le trône à son fils, qui, soit qu'il fût ou qu'il ne fût pas habile à recueillir un

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

héritage, pouvoit recevoir une couronne, transférée depuis long-temps avec aussi peu de formalité qu'un objet de la plus foible importance; et si le repos d'une nation peut compter pour quelque chose, Ferdinand devoit, de droit et de fait, être considéré comme roi de Naples.

La souveraineté ne résulte pas uniquement de la possession du territoire, il faut avoir le droit de commander aux peuples qui l'habitent. Ceux-ci se composent d'êtres intelligents, qui peuvent rendre heureux ou malheureux les vices ou les vertus des hommes qui les gouvernent. Tant que le prince conserve l'affection de ses sujets, qu'il entretient leur courage sans les rendre féroces, qu'il assure leur tranquillité sans les avilir, l'éclat de ses qualités couvre le vice de son titre. Mais quand de roi il devient tyran, quand les liens qui l'unissent à son peuple se relâchent par des actes de cruauté et par l'oppression, la voie est ouverte aux innovations, l'approche de l'ennemi n'est plus considérée comme un malheur; c'est au contraire celle d'un libérateur; le droit cède à de plus grandes considérations; et l'élévation d'un nouveau souverain est moins l'effet de la versatilité, de la lâcheté ou de la trahison, que celui de l'impérieuse nécessité et du droit qu'ont les hommes de se soustraire à des maux intolérables.

La résolution que Charles VIII avoit prise excita en France une grande diversité d'opinions.

Plusieurs barons, de grands officiers de la couronne, et même des princes de son sang représentèrent au roi les inconvénients de son absence, les dangers auxquels il alloit s'exposer, et sur-tout le mauvais état de ses finances, qui ne permettoit pas de faire les préparatifs nécessaires pour une telle expédition. Ils lui rappelèrent la conduite prudente de son père, qui avoit constamment refusé de prendre un pareil parti, et avoit toujours craint de s'engager dans les rêts de la politique italienne. Ils lui remontrèrent que l'autorité du roi de Naples étoit établie depuis long-temps, et avoit été consolidée par les victoires que ce prince avoit remportées sur une noblesse révoltée; ils lui dirent enfin que Ferdinand auroit pour défenseur le duc de Calabre son fils, qui avoit chassé les Turcs d'Otrante, et avoit acquis par cet exploit la réputation d'être un des plus grands capitaines de l'Europe. Mais le sort en étoit jeté; l'Italie touchoit au terme de sa prospérité; et au lieu d'écouter les représentations de ses conseillers les plus fidèles, Charles VIII ne s'occupa que des moyens les plus propres à faciliter la prompte exécution de son dessein. La grandeur de l'objet échauffant ses esprits, il fit des efforts dont on ne le croyoit pas capable. L'ardeur du roi se communiqua aux peuples, dont il obtint le suffrage en leur persuadant que la conquête de Naples ne seroit qu'un acheminement à celle de Constantino-

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

ple, et à la propagation de la religion chrétienne dans tout l'Orient. Jamais les hommes ne sont plus courageux, ni même plus féroces, que lorsqu'ils croient s'armer pour la cause de la divinité. Charles VIII profita de cette pente naturelle, et représenta son expédition comme annoncée par d'anciennes prophéties qui lui promettoient non-seulement l'empire de Constantin, mais encore le royaume de David (1). Dans toutes les parties de ses États, ses sujets de tout rang s'offrirent volontairement pour partager ses dangers et sa gloire; et, y compris quelques bandes de troupes mercenaires, il se vit à la tête d'une armée dont la force a été diversement évaluée, mais qui, à

(1) On a composé en France, sur ce sujet, plusieurs écrits, quelques uns desquels ont été cités dans les *Eclaircissements historiques sur quelques circonstances du voyage de Charles VIII en Italie*, par M. de Foncemagne. V. *Mém. de l'Académie des Inscrip. tom.* xvij, *p.* 539. Dans un de ces écrits qui a pour titre : *La prophétie du roi Charles huitième, par maître Guilloche de Bourdeaux*, se trouvent les vers suivants :

Il fera de si grants batailles
Qu'il subjugera les Ytailles (les Italiens.)
Ce fait, d'ilec il s'en ira
Et passera delà la mer:
— Entrera puis dedans la Grèce,
Où par sa vaillant prouesse,
Sera nommé le roi des Grecs,
En Jérusalem entrera,
Et mont Olivet montera. etc.

l'instant où fut donné le signal du départ, et toutes les divisions étant réunies, ne devoit pas être de moins de cinquante mille hommes.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Charles VIII avoit quelques obstacles à surmonter avant d'entreprendre l'expédition qu'il avoit projetée. Le consentement ou la neutralité des principales puissances de l'Europe lui étoit absolument nécessaire. La bonne intelligence subsistoit, il est vrai, entre lui et le roi d'Angleterre Henri VIII; mais il étoit en contestation avec Ferdinand, roi d'Espagne, et Maximilien, roi des Romains. Le premier de ces princes avoit engagé le comté de Roussillon pour cent mille ducats, que lui avoit prêtés Louis XI. Quelques années après il avoit voulu le retirer; mais le roi de France avoit refusé de le lui rendre. Cette violation de l'accord qui avoit été fait avoit occasionné des représentations et des plaintes auxquelles ni Louis XI ni son successeur n'avoient eu aucun égard. Mais lorsque Charles VIII eut résolu de porter ses armes en Italie, il offrit de restituer à Ferdinand la province engagée. Il lui fit déclarer par une ambassade solennelle que le roi son père et lui avoient cru devoir la retenir tout le temps que la couronne de France avoit été en guerre contre l'empereur Frédéric, contre le roi d'Angleterre, et contre les ducs de Bourgogne et de Bretagne, mais que n'ayant plus à redouter aucune attaque, il avoit résolu de la rendre sans autre

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

compensation que l'alliance et l'amitié de Ferdinand. En conséquence, la restitution eut lieu, et fut bientôt suivie d'un traité par lequel le monarque espagnol s'engagea formellement à ne point intervenir dans les affaires de Naples, quoiqu'il fût attaché au souverain du royaume de ce nom (1) par les liens du sang. Cependant Charles VIII ne considéra pas ce traité qu'il avoit conclu à Lyon avec les envoyés espagnols comme une garantie suffisante; car peu de temps après, il fit partir pour Madrid des ambassadeurs, qui demandèrent que Ferdinand, qu'Isabelle son épouse, et que leur fils, Jean prince de Castille, fissent serment de ne point troubler le roi de France dans son entreprise; et ils l'obtinrent.

Charles VIII traite avec le roi d'Espagne.

Les différents qui subsistoient entre le monarque français et le roi des Romains étoient d'une nature plus délicate. Du vivant de son père, Charles VIII avoit été fiancé à Marguerite, fille de Maximilien; et cette princesse, qui étoit encore dans l'enfance, avoit été envoyée en France pour y être élevée au milieu de ses futurs sujets. Mais lorsque le temps fixé pour la cérémonie nuptiale approcha, Charles refusa de remplir ses engagements. François, duc de Bretagne, étant en guerre

(1) Ces deux princes étoient fils des deux frères, et Ferdinand, roi de Naples, avoit épousé en secondes noces la sœur de Ferdinand, roi d'Espagne.

avec la France, avoit, dans l'espoir d'être puissamment secouru, promis sa fille en mariage à Maximilien. Après la mort du duc, les hostilités continuèrent. Quoique Henri VII, roi d'Angleterre, eût envoyé un corps de troupes au secours de la jeune duchesse, la plus grande partie de la Bretagne fut soumise par les Français; et Anne elle-même, assiégée dans Rennes, sa capitale, se vit forcée de subir la loi du vainqueur. La jeunesse et la beauté de cette princesse, et l'avantage de réunir une si vaste province à la couronne de France, portèrent Charles VIII, malgré ses engagements avec Marguerite d'Autriche, à demander Anne en mariage; et la duchesse ayant, quoiqu'avec un peu de peine, accordé son consentement, les noces furent célébrées promptement.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

On ne peut nier que sous le rapport de la politique cette union ne doive être approuvée. Elle assuroit à Charles VIII un pays que la nature avoit formé pour être partie intégrante des États de ce prince, et en même temps elle empêchoit la puissante maison d'Autriche de s'établir pour ainsi dire au cœur de la France même (1). Toutefois

(1) *Mémoire sur le mariage de Charles, dauphin*, etc., inséré dans la collection de *Dumont, vol.* iij, *par.* ij, *p.* 404. *Bacon. Hist. Hen.* VII. Les évènements qui viennent d'être rapportés occasionnèrent des discussions fort singulières, dont on trouvera des particularités dans l'appendix de ce volume, n° XXV.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

on ne peut disconvenir que Charles VIII n'ait fait à Maximilien deux outrages sanglants, en lui renvoyant sa fille, et en lui enlevant sa future épouse. Mais le roi des Romains n'étoit point préparé à la guerre; et tout son ressentiment n'occasionna qu'une négociation, dans laquelle Louis Sforce interposa ses bons offices. Par un traité conclu au mois de juin 1493 les deux souverains convinrent que Marguerite seroit rendue à son père (1), et que Charles seroit dégagé de sa parole. Sforce adoucit le chagrin de Maximilien en lui offrant pour épouse Blanche-Marie sa nièce, à laquelle le roi des Romains ne tarda pas à s'unir. Marguerite épousa Jean, prince de Castille, fils et héritier présomptif de Ferdinand et d'Isabelle; et étant devenue veuve, elle se remaria en 1497 à Philibert, duc de Savoie.

Et avec Maximilien d'Autriche.

Le roi de France demande des secours à la république de Florence.

Charles VIII, en se préparant à marcher contre le royaume de Naples, ne se reposa pas entièrement sur Louis Sforce pour être instruit des véritables dispositions où se trouvoient les États d'Italie. Il fit partir des agents chargés de découvrir les intentions des souverains de ce pays, et de lui en assurer, s'il se pouvoit, les secours. Il ordonna à ses envoyés de fonder leurs arguments sur la détermination qu'il avoit prise de recouvrer Constantinople, et il leur recommanda d'insister

(1) *Corio, Storia di Milano, par.* vij, *p.* 898.

sur l'obligation pour toute la chrétienté de le soutenir dans une entreprise si religieuse et si noble. Pour appuyer leurs raisonnements, il prit le titre de roi de Sicile et de Jérusalem. Il employa ses principaux efforts à engager les Florentins et le pape à renoncer à l'alliance de Ferdinand. Les premiers lui répondirent d'une manière évasive. Ils firent en secret assurer le roi de France de l'intérêt qu'ils prenoient à son entreprise; mais ils s'excusèrent de ne pas rendre leurs sentiments publics, sur ce que, dirent-ils, ils craignoient d'attirer sur la Toscane les armes du roi de Naples. Cependant la détermination de Charles VIII combla de joie un grand nombre de citoyens de Florence qui étoient ennemis de Pierre de Médicis, auteur de la réponse faite au roi de France, et qui espéroient le dépouiller de son autorité à la faveur des troubles que devoit entraîner une pareille lutte. Les plus distingués par leurs richesses et par leur rang étoient Laurent et Jean, fils de Pierre-François de Médicis, et petits-fils de Laurent l'ancien, frère de Côme, à qui ses concitoyens avoient décerné le titre de père de la patrie. Voyant d'un œil d'envie la prépondérance que Pierre et ses frères avoient dans les affaires publiques, ils avoient cherché, par leur affabilité et leurs largesses, et sur-tout en se montrant zélés partisans de la liberté, à se concilier la faveur du peuple, tentative qui n'avoit pas été entièrement inutile.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Eux et leurs amis firent secrètement assurer les envoyés de Charles VIII que si ce monarque persistoit dans sa résolution, non seulement ils le seconderoient de tout leur pouvoir, mais qu'ils lui prêteroient une forte somme d'argent. Cependant la conduite des deux frères excita des soupçons. Ils avoient fait voir leur attachement au roi de France en acceptant des places d'officiers de sa maison. Lorsqu'on eut la certitude qu'ils entretenoient une correspondance secrète avec ce prince, ils furent arrêtés par ordre de Pierre de Médicis, qu'on a accusé d'avoir été guidé par des ressentiments particuliers, et d'avoir cherché à profiter de cette occasion pour leur faire arracher la vie (1). Mais leur crime étoit évident; et après de longs débats et l'intercession de plu-

(1) Nardi donne lieu de croire qu'il y eut des charges suffisantes pour permettre de procéder criminellement contre les deux frères. « Ma havendo io saputo, dopo molti anni, « per qualche altra via, che poi il detto Giovanni de' Me- « dici era stato honorato del titolo del maestro di hostello, « cioè maestro di casa, del Re di Francia, Carlo VIII, « non però per alcuna altra instante cagione, che per haver « procacciato, forse in tempo troppo alieno, la grátia del « Re di Francia, allora inimico della città, ho potuto facil- « mente credere, che da questo fosse proceduta la suspi- « tione e diffidentia, e consequentemente l'odio che in « questo fatto si dimostrò a questi duoi fratelli. » *Nardi, Hist. Fior. lib.* j, *p.* 10.

sieurs amis puissants, un jugement peu rigoureux leur enjoignit de ne point quitter leurs maisons de plaisance. Ayant promptement transgressé cet ordre, ils se sauvèrent en France, et en excitèrent le monarque à soutenir ses prétentions.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Pour pallier ces procédés auprès de Charles VIII, et tâcher de concilier la faveur de ce prince à la république de Florence, Gentile, évêque d'Arezzo, et Pierre Soderini, que nous verrons gonfalonier à vie, furent envoyés en France avec le titre d'ambassadeurs (1). Ils trouvèrent le roi à Toulouse. Admis à son audience, ils le prièrent de ne pas forcer les Florentins à prendre part aux hostilités. Ils exaltèrent adroitement son renom, l'étendue de ses domaines, le nombre et le courage de ses troupes; puis ils lui représentèrent qu'il étoit séparé de l'Italie par une barrière formidable, et que les Florentins, tandis qu'il accourroit à leur secours, pourroient tomber victimes du juste ressentiment du roi de Naples. En même temps ils l'assurèrent qu'aussitôt qu'il auroit surmonté cet obstacle et qu'il seroit entré en Italie, il les trouveroit disposés à tout entreprendre pour son service. Le motif qui leur faisoit tenir ce discours étoit trop apparent pour ne pas exciter au plus haut degré le courroux de Charles VIII, qui non seulement fit retirer les ambassadeurs,

Cette république lui envoie des ambassadeurs.

Il les chasse.

(1) *Ammirato, Istorie Fiorentine*, iij. 190.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

mais menaça d'expulser tous les Florentins qui étoient en France, et de faire saisir leurs biens. Quoique son conseil l'ait empêché de mettre cette menace à exécution, il ordonna que les agents de Pierre de Médicis, dont la famille se livroit depuis long-temps à des spéculations de banque à Lyon, sortissent sur-le-champ de cette ville, le monarque français faisant voir ainsi qu'il connoissoit le premier moteur de l'opposition qu'il éprouvoit (1).

Pour pénétrer les desseins d'Alexandre VI, Charles VIII avoit envoyé à Rome une seconde ambassade, à la tête de laquelle il avoit placé d'Aubigny, son général, en qui il avoit beaucoup de confiance. Le principal objet de cette démarche étoit d'obtenir de S. S., par promesses ou par menaces, l'investiture du royaume de Naples. Si, comme plusieurs historiens l'ont prétendu, le pape avoit excité le roi de France à entreprendre son expédition, il ne se seroit pas fait scrupule de changer de sentiment. Sa réponse ne fut point favorable à Charles-VIII. Elle portoit que la couronne de Naples avoit été donnée trois fois par le saint-siège à la maison d'Aragon; que l'investiture accordée à Ferdinand renfermoit celle de son fils Alphonse; que ces concessions ne pouvoient être annulées, à moins que Charles VIII n'eût un titre

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* j, *p.* 32.

qui fût plus valable et où l'on eût stipulé que ces actes d'investiture ne pourroient préjudicier à personne; que le royaume de Naples étant sous la protection immédiate du saint-siège, le pape ne pouvoit se persuader que S. M. T. C. voulût ainsi contester les droits de l'Église, et hasarder, sans sa participation, une attaque contre ce royaume; qu'il seroit plus conforme à la dignité du roi de France et à sa modération bien connue de soutenir ses droits légalement; que c'étoit au pape seul à juger ce grand procès, et que S. S. étoit prête à entendre les parties. Ces représentations furent ensuite consignées avec plus de force dans un bref apostolique, où le pape exhortoit le roi de France à joindre ses armes à celles des autres souverains de l'Europe pour agir contre l'ennemi commun de la chrétienté, et à soumettre ses prétentions sur le royaume de Naples à la décision d'un juge pacifique (1). Cette opposition

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

(1) Quoique Guichardin, Ruccellai et d'autres auteurs contemporains affirment qu'Alexandre VI engagea Charles VIII à faire la conquête du Royaume de Naples, et que les historiens qui les ont suivis aient adopté leur sentiment à cet égard, je n'ai pas cru devoir en faire autant, 1° parceque Commines, qui rapporte fort au long les motifs de Charles VIII, ne dit en aucune sorte que le pape ait excité ce prince à descendre en Italie. Au contraire, il n'attribue la résolution du roi qu'à Louis Sforce, et il dit que le monarque envoya en qualité d'ambassadeur à Rome Perron de Basche, pour

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

n'eut d'autre effet que d'exciter le ressentiment de Charles VIII, et ce prince déclara qu'il vouloit renverser du trône pontifical Alexandre VI (1).

Le duc de Savoie, la république de Venise, et les autres gouvernements de l'Italie, protestèrent en termes généraux de leur respect pour le monarque français, et exprimèrent leur répugnance à s'engager dans une si dangereuse contestation; mais le duc de Ferrare, espérant sans doute obtenir les secours des Français contre ses puissants ennemis les Vénitiens, n'hésita pas, quoiqu'il eût épousé une fille du roi de Naples, à inviter pu-

---

sonder les intentions du pape, qu'il nomme mal à propos Innocent. *V. Mémoires, liv.* VII, *chap.* II; 2° parceque dans la lettre de Louis Sforce que donne Corio, *p.* 891, il n'est pas une seule fois question du pape, quoique les autres princes qui approuvoient l'expédition y soient nommés; 3° parce qu'on ne découvre dans le bref apostolique donné par Alexandre VI, et rapporté aussi par Corio, rien qui prouve que le pape ait eu auparavant une opinion différente de celle qu'il y exprime, et qui est décidément contraire à l'intervention du roi de France dans les affaires d'Italie. Guichardin, entraîné par sa haine contre Alexandre VI, n'a peut-être pas traité cette question avec son exactitude accoutumée; et quelque étendue que soit son histoire, le lecteur a peine à y découvrir les causes premières d'une entreprise qui occasionna tous les grands évènements qu'il y a retracés.

(1) *Benedetti, Fatto d'arme del Tarro, tradotto da Domenichi, p.* 5, *ed. Ven.* 1545.

bliquement le roi de France à ne point renoncer à ses prétentions (1).

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

Toutes les mesures que prit Charles VIII avant de s'engager dans son expédition furent telles

(1) Les historiens d'Italie ne sont pas parfaitement d'accord entre eux sur la conduite que tint le duc de Ferrare en cette occasion. Muratori dit que ce prince fit tous ses efforts pour engager Louis Sforce à renoncer au projet imprudent d'appeler les Français en Italie. « Fù adoperato Ercole duca « di Ferrara, per rimuovere Lodovico dalla pazza sua riso- « luzione di tirar l'armi franzesi in Italia, nè egli omise « ufficio alcuno per ottener l'intento, etc., » *Annali*, IX, 569. Mais Guichardin prétend au contraire qu'Hercule favorisa l'entreprise. Il faut, pour décider entre ces historiens, dont l'un étoit contemporain et dont l'autre a puisé dans tout ce qui a été publié avant lui, recourir à de nouveaux témoignages. Benedetti assure, dans son *Fatto d'arme del Tarro*, que Louis Sforce, qu'Hercule duc de Ferrare, que le cardinal Julien de La Rovère, et que Laurent (fils de Pierre-François) de Médicis, invitèrent Charles VIII à passer en Italie. Il en donne pour raison, ce qui confirme l'idée qu'Alexandre VI fut contraire à cette détermination, que la haine qu'ils portoient à ce pape leur faisoit désirer un changement de pontificat. *V. p.* 5. On voit, dans l'histoire de Ferrare par Sardi, qu'Hercule accompagna Louis Sforce lorsqu'il fut au-devant du roi de France à Alexandrie. « Passò Carlo « in Italia, » dit-il, « incontrato dal Moro (Louis Sforce « étoit surnommé le More) *e dal duca Ercole*, in Ales- « sandria. » *Sardi, Hist. Ferr. lib.* X, *p.* 194. Tous ces témoignages prouvent clairement que le duc de Ferrare fut au nombre de ceux qui appelèrent les Français en Italie.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

que le plus sage conseiller eût pu les indiquer. Il fit réunir quantité de munitions de guerre et de canons, armes qui avoient été inventées depuis peu, et sur l'effet desquelles il fondoit principalement le succès de son entreprise. Cependant, si l'on en croit un homme qui a lui-même eu beaucoup de part à tout ce qui s'est fait dans ce temps, la conduite du monarque français ne fut remarquable que par un singulier mélange d'obstination, de folie et d'indécision. « Il n'estoit point pour-

Indécision de Charles VIII.

« vu ne de sens, ne d'argent, ne d'autre chose ne-
« cessaire à telle entreprise, dit Commines, et si
« en vint bien à bout, moyennant la grace de
« Dieu, qui clairement le donna ainsi à cog-
« noistre(1). » Le même écrivain dit ailleurs : « Le
« roi estoit très jeune(2), foible personne, plein de
« son vouloir, peu accompagné de sages gens, ne
« de bons chefs, et n'avoit nul argent contant,
« car avant que partir ils emprunterent cent mille
« francs de la banque de Soli à Gennes à gros
« interest pour cent, de foire en foire (3), et en

(1) *Mémoires de Commines, liv.* VIJ, *chap.* IV.

(2) *Id. ibid. Proposition.*

(3) Commines dit autre part : « on avoit emprunté de la « banque de *Soly*, de *Gennes*, cent mille francs qui cousterent « en quatre mois quatorze mille francs d'interest : mais aucuns « disoient que des nommez avoient part à cet argent et au « profit. » *Mém. liv.* VII, *ch.* IV. Giustianini (*annali di Genoa*) rapporte qu'Antoine Sauli, et non Soli, avança d'abord une

« plusieurs autres lieux comme je dirai après. Ils « n'avoyent ne tentes, ne pavillons, et si com- « mencèrent en hiver à entrer en Lombardie. Une « chose avoyent-ils bonne, c'estoit une gaillarde « compagnie, pleine de jeunes gentilshommes, « mais en peu d'obéissance. Ainsi faut conclure « que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à l'al- « ler qu'au retourner; car le sens des conduc- « teurs que j'ay dit n'y servit de gueres. Toutes- « fois ils pouvoient bien dire qu'ils furent cause « de donner grand honneur et grande gloire à « leur maistre. » Même à l'instant du départ, Charles VIII, quoique vivement sollicité par les ambassadeurs de Louis Sforce, parut disposé à renoncer entièrement à son expédition. « A la fin « le roi se delibera de partir, dit ensuite Com- « mines, et montay à cheval un des premiers, es- « perant passer les monts en moindre compagnie: « toutesfois je fus remandé, disant que tout estoit « rompu (1)». Comment concilier cette foiblesse d'esprit avec ces marques de prudence, de grandeur d'ame et de constance dont nous avons parlé précédemment? On peut présenter l'histoire sous deux aspects différents; et tandis que le simple narrateur se borne à rapporter les faits publics

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

somme de soixante et dix mille ducats, et qu'ensuite il en livra une autre de vingt-cinq mille à Rome.

(1) *Mém. de Commines, liv.* VII, *chap.* IV.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

auxquels ont pris part les princes et leurs ministres, l'historien qui est parvenu à se glisser derrière la toile nous apprend de quelle manière on fait mouvoir les ressorts, et combien sont misérables les causes de ces effets auxquels nous prodiguons notre admiration.

Tentatives du roi de Naples.

Tandis que Charles VIII faisoit tous ses préparatifs, le roi de Naples comparoit les moyens d'attaque aux moyens de défense, et son inquiétude devenoit toujours plus vive. Il n'ignoroit pas que les forces du roi de France seroient infiniment supérieures aux siennes, et même à toutes celles qu'eussent pu rassembler les divers États de l'Italie réunis. Il avoit peu de confiance dans ses alliés; et s'il n'en soupçonnoit pas la foi ou n'en craignoit pas l'inconstance, il jugeoit qu'ils agiroient selon les conjonctures, ou en d'autres termes, qu'ils épouseroient la cause du vainqueur. Il ne pouvoit attendre aucun secours du roi d'Espagne qui l'avoit sacrifié; et lorsqu'il rapprochoit de lui ses regards, il voyoit de tous côtés des indices de rébellion, conséquences naturelles d'une sévérité qui avoit aliéné l'affection des barons, et réduit ses peuples à la servitude. Dans une telle situation, il tenta de détourner par la voie de la négociation les dangers qui le menaçoient. Il eut recours à la médiation de Charlotte (1), fille de

(2) Frédéric, roi d'Aragon, avoit épousé Anne, fille

Frédéric, son second fils. Cette princesse, étant unie par les liens du sang à Charles VIII, avoit été élevée à la cour de ce prince. Ferdinand envoya en France comme ambassadeur Camille Pandone, qui l'y avoit déjà représenté. Il lui avoit donné l'ordre de faire à Charles VIII l'offre d'un tribut annuel très considérable, s'il vouloit renoncer à son entreprise. Mais l'humiliation de Ferdinand ne fit qu'exciter les espérances du monarque français, et Pandone fut renvoyé sans avoir eu audience. Le roi de Naples ne fut pas plus heureux près de Louis Sforce, qui se contenta de lui répondre poliment; et certes il ne devoit pas compter sur l'exécution d'aucun engagement pris par un homme qui changeoit de politique selon les circonstances, et qui fut précipité dans l'abîme qu'il avoit creusé lui-même.

Chap. III. A. D. 1493. A. æt. 18.

En cherchant à négocier, Ferdinand ne négligeoit pas de mettre sur pied toutes les forces que pouvoient lui fournir ses États. Une flotte de quarante galères fut promptement équipée, et il forma, non sans beaucoup d'efforts, un corps de troupes de diverses armes, que pouvoient composer environ sept mille hommes. Mais tandis qu'il cherchoit à se mettre à l'abri de l'orage qui s'approchoit, le roi de Naples trouva un sûr asile

Il fait ses préparatifs de défense.

d'Amédée, duc de Savoie, qui étoit père de Charlotte, femme de Louis XI.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

dans les bras de la mort; et accablé d'inquiétude et de fatigue, il expira subitement le 21 janvier 1494, ayant presque atteint sa soixante et onzième année (1).

Il meurt.

La convention que Ferdinand avoit faite avec Alexandre VI fut cause qu'Alphonse n'eut point de peine à obtenir la bulle d'investiture. Il fut couronné avec la plus grande pompe à Naples, le 7 mai 1494, par Jean Borgia, neveu du pape, et cardinal de Monreale, qui avoit été envoyé de Rome pour cette cérémonie. Immédiatement après son avènement au trône, Alphonse choisit pour principal secrétaire le célèbre Pontanus; et si l'on doit en juger par les éloges que lui prodiguèrent les littérateurs napolitains, ce ne fut pas

(1) Burchard, qui fit un voyage à Naples quelque temps après la mort de Ferdinand, dit que ce prince s'étant trouvé indisposé à sa maison de plaisance de Trapergola, retourna à Naples, où en descendant de cheval il perdit connoissance. Il ne revint plus à lui, et mourut le lendemain, sans avoir reçu les derniers sacrements de l'Église. (*Burcard. Diar. ap. Not. des Mss. du Roi*, j. 108). Bernardin Rota lui a composé l'épitaphe suivante :

Fernandus fueram, felicis conditor ævi,
Qui pater heu patriæ, qui decus orbis eram;
Quem timuêre duces, reges coluêre, brevis nunc
Urna habet; humanis i modo fide bonis.

Carmen. illust. Poet. Ital. viij, 156.

la seule occasion où il fit voir combien il estimoit les belles-lettres (1).

Chap. III. A. D. 1494. Æt. 19.

Peu de temps après la cérémonie du couronnement, on célébra le mariage de Geoffroi de Borgia et de Sancia d'Aragon; l'époux n'avoit que treize ans et l'épouse en avoit dix-sept. La magnificence qu'Alphonse déploya en ces deux occasions ne se concilioit pas plus avec la situation

Geoffroi de Borgia épouse Sancia d'Aragon.

(1) Ce fut probablement à cette époque que Sannazar composa les beaux vers latins où il a célébré les hauts faits d'Alphonse, et fait allusion à plusieurs particularités que les historiens contemporains ont omises ou imparfaitement retracées. *V. Sannaz. Eleg. lib.* ij, *el.* 1. L'avènement de ce prince à la couronne est rappelé dans une *Canzone* de Cariteo (*App.* n° XXVI.) Le poëte y parle du projet d'invasion formé contre Naples par les Français. Il traite fréquemment ce sujet dans ses autres poésies, et y montre la même indignation que dans le sonnet suivant.

SONNETTO.

Cantan di chiari autor' le sacre carte
Che li giganti stolidi, una volta,
Con temeraria voglia, audace, e stolta,
Tentar salir nella superna parte.

Onde non col favor del ferreo Marte,
Ma con la man di Giove, armata, e sciolta,
Gli fu la vita, con landacia, tolta;
E'l sangue, e membra lor per terra sparte.

Dal seme de li quai, produtta in terra,
La Simia fu; che i superi beffeggia,
Imitando i paterni impii costumi.

Non è dunque miracol che si veggia
Un brutto animaletto ancor far guerra,
Col fero volto, a li celesti numi.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

inquiétante de la maison d'Aragon, qu'elle ne s'accordoit avec l'état de ses finances. Le pape et le roi de Naples parurent disputer de générosité; mais Alexandre VI ne dispensa que les faveurs et les dignités de l'Église, tandis qu'Alphonse sacrifia ses propres revenus, et réduisit des ressources qui lui étoient si nécessaires. Louis, fils de don Henri, frère naturel du roi de Naples, fut alors admis dans le sacré collège (1); et le pape remit à Alphonse le tribut nominal réclamé si constamment et si vainement par le saint-siège. De son côté, le roi de Naples investit de la principauté de Tricarica et d'autres domaines situés dans ses États, et de la valeur de douze mille ducats de rente annuelle, le fils aîné du pape Jean Borgia, qui étoit déjà duc de Gandie. Il y joignit la promesse de celui des sept grands offices de la couronne qui viendroit à vaquer le premier. César Borgia, fils cadet d'Alexandre VI, ne fut point oublié en cette occasion. Pour soutenir sa dignité de cardinal, on lui assigna dans le royaume de Naples un revenu très considérable. On donna pour deux cent mille ducats de joyaux à la nouvelle épouse; et les fêtes, les tournois, qui durèrent plusieurs jours de suite, parurent faire évanouir la triste perspective qui s'offroit aux regards des Napolitains.

(1) Il prit le nom de cardinal d'Aragon.

L'alliance et l'appui du pape ainsi assurés, Alphonse fit ses préparatifs de guerre; et pour prouver qu'il vouloit agir avec vigueur, il renvoya l'ambassadeur de Milan, et séquestra les revenus du duché de Barri, que son père avoit conféré à Louis Sforce. Par un accord secret avec le cardinal Frégose et Obietto de Fiesque, qui jouissoit alors d'une grande autorité dans Gênes, il s'efforça de priver le duc de Milan de l'influence qu'il avoit sur cet État. Enfin, pour ne rien négliger dans la conjoncture critique où il se trouvoit, il chargea des ambassadeurs d'aller prier le sultan Bajazet de lui envoyer promptement des secours, et de représenter fortement à ce prince que le roi de France ne se proposoit rien moins que de renverser l'empire ottoman (1). Les leçons de l'expérience, qui forment la sagesse dans les hommes privés, semblent perdues pour ceux qui régissent les États. Autrement Alphonse eût reconnu que sa meilleure sauvegarde devoit être l'affection de ses peuples, qui, si sa conduite lui avoit concilié leur estime, eussent suffi pour le défendre, tandis qu'au contraire l'aversion de ses sujets, accrue par des actes de cruauté commis avant et depuis son avènement au trône, étoit une maladie interne que ne pouvoient guérir tous les secours étrangers.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* j, 1, 34.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Il seroit aussi pénible que superflu de développer ce tissu d'intrigues que le projet de Charles VIII fit former par les petits États de l'Italie. Au lieu de se réunir pour tracer un plan de défense générale, ils cherchèrent séparément à mettre leurs intérêts à couvert ou à tirer parti des circonstances pour s'agrandir; et dans le vaste incendie qui ravagea ce pays, ce fut à qui s'approprieroit le plus de dépouilles.

Conduite des petits États de l'Italie.

Charles VIII prend des Italiens à sa solde.

La détermination que Charles VIII avoit prise devenoit chaque jour plus évidente. Le plus expérimenté de ses capitaines, d'Aubigny, avoit eu ordre après son entrevue avec le pape de demeurer en Italie, où il s'étoit déjà mis à la tête d'un petit corps de troupes françaises rassemblées dans le territoire de Milan (1); et, par les soins de Louis Sforce et de son frère le cardinal Ascagne, plusieurs seigneurs et condottieri italiens, sans s'inquiéter de

(1) Commines, qui l'appelle un sage et bon chevalier, dit qu'il avoit « quelque deux cents hommes d'armes.» *lib.* vij, *chap.* v. Mais Corio, qui mérite autant de confiance, dit que d'Aubigny avoit « mille cavalli francesi.» *Storia di Milan. part.* vij, *p.* 927. Ce loyal guerrier, ce conseiller judicieux, à qui l'on doit attribuer en grande partie le succès de l'expédition, étoit Écossais d'origine. C'est de lui que Summonte dit, dans son histoire de Naples, *vol.* iij, *p.* 516. (Corr. 580) « Everardo Estuardo (Everard ou Edouard « Stuart) Scozzese, per sopra nome detto monsignore di « Obegni.»

irrégularité de leur conduite, s'étoient engagés à fournir au roi de France un certain nombre de cavaliers ou d'hommes d'armes. On compta parmi ces mercenaires quelques uns des principaux barons des États de l'Église, et principalement les Colonne, les Ursins et les Savelli (1). Cet esprit d'indépendance alarma le pontife, et lui offrit un plausible prétexte d'user contre la noblesse romaine de cette sévérité avec laquelle il la traita dans la suite.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Pour concerter leurs moyens de défense, le pape et le roi de Naples convinrent d'avoir une entrevue à Vico, ville située à vingt milles de Rome. Alexandre VI s'y rendit accompagné de plusieurs cardinaux, des ambassadeurs de Venise et de Florence, et d'un corps d'environ cinq cents chevaux. Il y trouva Alphonse, qui se déclara prêt à remettre le jugement de sa cause au sacré collège et aux ambassadeurs des puissances neutres (2). Le pape s'empressa de retourner à Rome pour y réduire la noblesse, qui avoit pris les armes, et avouoit hautement son attachement à la cause du roi de France; mais il la trouva si favorablement postée, et en nombre si considérable, qu'il crut devoir différer cette tentative, et remettre sa vengeance à un autre temps.

(1) Corio a nommé tous ces auxiliaires. *Storia di Milan. part.* vij, *p.* 923.

(2) *Id. ibid. p.* 925.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Alphonse, après son entrevue avec Alexandre VI, résolut de prendre lui-même le commandement de son armée, et donna celui de sa flotte à Frédéric son frère. Il se proposoit d'entrer dans la Romagne avec ses troupes de terre, tandis que Frédéric feroit voile vers Gênes pour offrir aux citoyens de cette ville l'occasion de secouer le joug de la maison de Sforce (1).

La flotte napolitaine attaque Gênes.

Le cardinal Frégose et son neveu, Obietto de Fiesque, et d'autres exilés, étoient sur la flotte napolitaine, que l'on avoit munie de tout ce qui étoit nécessaire pour brûler la flotte de Gênes dans le port de cette ville, et renverser tous les préparatifs que les Français y faisoient depuis quelque temps. Vers la fin du mois de juin, la première appareilla de Civita Vecchia, portant quatre mille hommes de troupes de terre, et pourvue de quantité de canons et de munitions de guerre. Son entrée dans le golfe de la Spezzia fut annoncée sur-le-champ à Louis, duc d'Orléans, qui précédoit Charles VIII, et étoit arrivé à Asti, où il concertoit avec Louis Sforce des mesures pour commencer les hostilités. S'étant mis à la tête d'un corps

(1) Les efforts du monarque furent célébrés par les littérateurs qui faisoient l'ornement de sa cour; et ce fut en cette conjoncture que Sannazar composa un de ses plus beaux morceaux de poésie italienne. C'est une *Canzone* où il excite les troupes à défendre courageusement leur patrie et leur prince. *V. App.* n° XXVII.

de deux mille hommes d'infanterie d'élite et de cinq cents chevaux légers, il se rendit à Gênes, où les partisans des Français avoient préparé sept grands vaisseaux armés de grosse artillerie, et plusieurs autres bâtiments de moindre grandeur. Ils avoient embarqué sur cette flotte six cents hommes que commandoit d'Urfé, officier français. Des détachements sortirent de Gênes pour protéger la côte. Les Napolitains ayant tenté de s'emparer de Porto-Venere furent repoussés avec quelque perte, et contraints de se retirer à Livourne pour y réparer leurs vaisseaux. Bientôt ils remirent à la mer, et furent débarquer à Rapallo, où ils essayèrent de se retrancher. Le duc d'Orléans ayant pris le commandement de la flotte génoise, qui avoit été renforcée par quatre grands vaisseaux, et sur laquelle il avoit fait monter mille Suisses, se porta promptement vers ce point. En même temps un corps de troupes aux ordres d'Antoine-Marie de Saint-Severin et de Jean Adorne s'avança le long de la côte pour agir de concert avec ce prince (1). A la première attaque les Suisses essuyèrent un échec; mais le détachement dont nous venons de parler étant arrivé à leur secours, l'action s'engagea de nouveau. Les Napolitains se voyant sur le point d'être enveloppés prirent la fuite de toutes parts, laissant deux cents des leurs étendus sur le champ

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

(1) *Giustiniani, Annali di Genoa, lib.* v, *p.* 249.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

de bataille, et abandonnant aussi un grand nombre de prisonniers. La grosse artillerie d'un vaisseau, qui fut disposé de manière à foudroyer les troupes napolitaines, servit infiniment à faire remporter la victoire aux Français(1). Les Génois

(1) Ce vaisseau appartenoit à Commines, qui l'appelle «Une « grosse galeace (qui étoit mienne) que patronisoit un appelé « Albert Mely, sur laquelle estoit ledit duc et les principaux. « Et la dicte galeace avoit grande artillerie et grosses pieces : « car elle estoit puissante, et s'approcha si près de terre, que « l'artillerie desconfit presque les ennemis, qui jamais n'en « avoient veu de semblable, et estoit chose nouvelle en Italie.» *Liv.* VII; *chap.* V, *p.* 194. L'usage de l'artillerie fut connu dans ce pays vers l'année 1380, et les Vénitiens et les Génois s'en servirent dans la guerre qu'ils se firent à cette époque. *Summonte, Storia di Napoli*, iij, 497, (*Corr.* 563). *Malavolli, Storia di Siena*, *p.* 170. *Guicciardini*, *lib.* j. Ce dernier reconnoît cependant que les Français avoient donné plus de perfection à cet instrument infernal, — « Questo più « tosto diabolico che umano instrumento » — et qu'ils s'en servoient plus habilement et avec plus de succès qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors. Cornazani, dans son poëme *de Re militari*; raconte fort au long l'invention des armes à feu. Les pièces les plus fortes étoient appelées *bombardi*, et les plus petites *scopetti* et *spingarde*.

Nacque così madonna la bombarda,
Di quel che venne le ossa iterando;
Et dui figli hebbe, schioppetto e spingarda.

En retraçant les effets de la première de ces armes, ceux de la bombarde ou du canon, il dit :

Dove va in persona,
Ogni edifizio gli fa riverenza.

Cornaz. de Re milit. lib. iij, *p.* 58, *etc.*

laissèrent, après les avoir dépouillés, échapper ceux des fuyards qui tombèrent entre leurs mains; mais les Suisses se montrèrent impitoyables et sans égard pour les représentations de leurs alliés; ils emportèrent d'assaut et pillèrent la ville de Rapallo, où ils poussèrent la cruauté jusqu'à massacrer les malades dans les hôpitaux. L'indignation que cette atrocité causa dans Gênes pensa faire ce que les Napolitains n'avoient pu opérer. Au retour des troupes, le peuple s'étant soulevé mit à mort plusieurs soldats suisses; et le duc d'Orléans, au lieu de rentrer en triomphe dans cette ville, fut forcé d'user de précaution avant de débarquer (1).

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Les Français pénètrent dans la Romagne.

Il étoit temps d'arrêter les progrès de d'Aubigny, qui, après avoir rassemblé des forces considérables, avoit pénétré dans la Romagne, et s'avançoit à grands pas vers le royaume de Naples. Alphonse chargea de cette entreprise son fils Ferdinand, duc de Calabre, qui, à la tête d'un corps de troupes supérieur en nombre à l'ennemi, se porta entre les bras du Pô. En peu d'heures il y rangea son armée en bataille, et son courage et son activité lui concilièrent la faveur publique (2). Pendant quel-

(1) *Giustiniani, Annali di Genoa, lib. V, p. 250.*

(2) Le poëte Cariteo fit à cette époque une *Canzone* énergique, par laquelle il invitoit les États d'Italie à bannir toute défiance les uns à l'égard des autres, et à se réunir contre l'ennemi commun. *App.* n° XXVIII.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

que temps les Français et les Napolitains campèrent à un mille de distance les uns des autres mais d'Aubigny évita prudemment le combat. Les forces de l'ennemi s'étant augmentées, Ferdinand fut à son tour contraint de se replier. Le sac de Rapallo et l'approche de Charles VIII avoient porté le découragement dans les troupes napolitaines; et à l'instant où, par des mesures promptes et vigoureuses, le duc de Calabre eût dû fixer l'indécision des États de l'Italie, il annonça lui-même son infaillible ruine, en se retirant jusque sous les murs de Faenza, où, au lieu de se préparer à prendre l'offensive, il se contenta de se mettre sur la défensive (1).

Charles VIII passe les Alpes.

Le 22 août 1494, Charles VIII étoit parti de Vienne en Dauphiné. Ayant dirigé sa marche par Grenoble, il avoit passé les Alpes et étoit arrivé à Turin, où il avoit été reçu avec de grands honneurs par Blanche, veuve de Charles, duc de Savoie. L'un de ceux qui suivoient le monarque français nous a laissé une description détaillée de cette brillante réception (2). Telle fut la pro-

(1) *Guicciard. lib.* j, *vol.* j, *p.* 48.

(2) André de La Vigne, secrétaire d'Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, accompagnoit le roi dans son expédition d'Italie. Il en a laissé un journal en vers et en prose intitulé *le Vergier d'honneur,* qui a été attribué en partie à Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême. Mais les critiques français ont jugé que ce prélat n'eût pu réclamer

fusion des joyaux que la duchesse étala dans cette occasion, que Charles, dont le trésor étoit peu considérable, se fit prêter une grande partie de ces ornements superflus, et les mit en gage pour une somme de douze mille ducats. Pendant son séjour à Turin, on lui donna tous ces spectacles, qui passoient alors pour de prodigieux efforts d'invention et de talent (1). Le 6 septembre

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

que la complainte sur la mort de Charles VIII et l'épitaphe de ce prince. L'ouvrage n'a eu que deux éditions, toutes les deux imprimées en caractères gaulois, et à Paris, mais sans date. L'une est in-folio, et l'autre in-4°. Nous avons consulté la première, qui a pour titre :

Le Vergier d'honneur, nouvellement imprimé a Paris, de l'entreprinse et voyage de Naples. Auquel est comprins comment le roy, Charles huytiesme de ce nom, à baniere déployée, passa et repassa, de journée en journée, depuis Lyon jusques à Naples, et de Naples jusques à Lyon. Ensemble plusieurs aultres choses, faictes et composées par révérend père en Dieu, M. Octavien de Sainct-Gelais, évesque d'Angoulesme, et par maistre André de La Vigne, secrétaire de la royne, et de M. le duc de Savoye, avec aultres.

(1) Ces spectacles sont décrits de la manière suivante par André de La Vigne :

Labeur y vis bien dehait en pourpoint ;
Et pastoreaulx chanter de contrepoint
Petits rondeaulx faits dessus leurs hystoires ;
Invention de la loi de nature.
Pareillement de cette descripture
Bien composées furent illic à flac
Noé, Sem, Cham y vis en portraiture,

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Charles VIII sortit de cette ville, et se rendit à Chiari, où il s'arrêta quelques jours pour y assister aux fêtes qu'on lui avoit préparées, et dans lesquelles les plus belles femmes de l'Italie le félicitèrent sur son arrivée, et le proclamèrent le *champion de l'honneur des dames* (1). Louis Sforce et la duchesse Béatrix d'Est son épouse furent avec une suite brillante à sa rencontre jusqu'à la ville d'Asti. Louis y avoit fait rassembler un grand nombre de ses courtisans, que le monarque français honora de ses regards et combla de ses dons (2). Cependant son expédition fut sur le point de se terminer là : il y fut attaqué d'une maladie qui dura quelques jours, et qui, dit-on, mit sa vie en danger (3).

Et de la loi de grace leur figure,
Puis Abraham, Jacob et Isaac,
Plusieurs histoires de Lancelot du Lac,
Celle d'Athènes, du grand Cocordillac, etc.

(1) V. *Appendix*, n° XXIX.

(2) « Lodovico Sforza mandò al rè, molte formosissime « matrone Milanese, con alcune delle quali pigliò amoroso « piacere, e quelle presentò di preciosi anelli. D'indi per la « mutazion dell' aere Carlo s'infermò di varuole, etc. » *Corio, Storia Milanese, lib.* vij, *p.* 935.

(3) Les historiens ont dit que cette maladie étoit la petite vérole. Malavolli rapporte dans son histoire de Sienne que Charles VIII fut retenu environ un mois à Asti : « Ritenuto « da quel male che da noi è domandato vajuolo. » *Par.* iij, 99. Commines désigne aussi la maladie du roi sous le nom

Charles VIII étant à Asti apprit les succès que le duc d'Orléans avoit obtenus devant Gênes, et la retraite que le duc de Calabre avoit faite en présence des troupes commandées par d'Aubigny. Cependant le roi ne quitta cette ville que le 6 octobre, et de là il se rendit à Casal, capitale du marquisat de Monferrat. Il y fut reçu comme il l'avoit été à Turin. Il y emprunta aussi les joyaux de la souveraine de cet État, qui étoit mère de la duchesse de Savoie, et il les envoya à Gênes, où il leva une somme d'argent sur ce gage. De Casal il marcha

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

de petite vérole, et il ajoute à cela que la vie du prince fut en danger. Benedetti, dans son *Fatto d'arme del Tarro*, p. 7, dit que par l'effet du changement d'air Charles VIII fut attaqué d'une fièvre : « Mandò fuori alcuni segni che si « chiamano *epinittede* i nostri le chiamano *vajuole*. » Vu la manière licencieuse dont vécut le monarque, il y a quelque probabilité que sa maladie étoit d'un autre genre; et en conséquence celle qui quelques mois ensuite commença à faire des ravages dans toute l'Italie, et de là se répandit en Europe, seroit d'origine royale, et dateroit de cette époque. On peut appuyer cette supposition, en faisant observer qu'à sa première apparition les symptômes de cette maladie furent plus violents que dans la suite; et que la ressemblance qu'il y avoit entre elle et la petite vérole lui aura probablement fait donner le nom sous lequel elle est connue.

Protinus informes totam per corpus achores
Rumpebant, faciemque horrendam, et pectora fœdè
Turpebant; species morbi nova; pustula summas
Glandis ad effigiem, et pituitâ marcida pingui.

Fracastor. Syphil. lib. i, *l.* 349.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

avec son armée vers Pavie. Il s'éleva là quelque mésintelligence entre le roi et Louis Sforce, qui consentit à livrer la citadelle de cette ville pour garant de sa fidélité. Charles eut en cette occasion une entrevue avec son parent Jean Galéas, l'infortuné duc de Milan qui étoit sur le point de périr victime de l'ambition de son oncle. La duchesse Isabelle se jeta aux pieds du monarque pour le prier de prendre pitié d'elle et de son époux, et elle l'intercéda aussi en faveur de son père et de toute sa famille; mais les larmes d'une fille, d'une épouse et d'une mère ne purent attendrir le cœur de Charles, et ne firent qu'exciter les froides plaisanteries de ses barbares courtisans (1). Jean Galéas ne survécut pas long-temps à cette entrevue. Louis Sforce, parvenu au comble de ses vœux, fut salué duc de Milan par la troupe vénale de ses partisans et par une vile populace qu'il avoit également corrompue. Son épouse Béatrix (fille d'Hercule, duc de Ferrare), qui depuis long-temps disputoit audacieusement la préséance à Isabelle, triompha momentanément de cette malheureuse princesse, qui fut obligée de se renfermer avec ses enfants dans une chambre obscure et malsaine du château de Pavie (2).

Entrevue de Charles VIII et du duc de Milan.

(1) « Elle avoit meilleur besoin, dit Commines, de prier « pour son mari et pour elle, qui estoit encore belle dame « et jeune. » *Lib.* vij, *chap.* vi, *p.* 196.

(2) « Isabella co i poveri figliuoletti, vestiti di lugubri

Charles VIII arrivé à Plaisance reçut la nouvelle de la mort de Jean Galéas, qu'il avoit vu peu de jours auparavant; et quoiqu'il n'eût pas eu la générosité d'interposer son autorité en faveur de ce prince, il fut touché d'une telle catastrophe, et fit faire de magnifiques obsèques au duc de Milan (1). L'opinion générale fut que Jean Galéas étoit mort empoisonné par ordre de Louis Sforce; et Théodore de Pavie, médecin célèbre, qui étoit à la suite du roi de France lors de l'entrevue que ce monarque eut avec le duc, déclara qu'il avoit remarqué les symptômes du poison (2). Un si affreux attentat inspira à Charles VIII de vives craintes pour sa propre sûreté. Il avoit déjà sur la fidélité de Louis Sforce des soupçons bien fondés; et ce n'avoit pas été sans beaucoup de peine qu'il en avoit obtenu les vivres nécessaires à ses troupes. Dans cette situation, il examina s'il devoit aller plus loin. Ses doutes furent accrus par d'Urfé, son

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

« vestimenti, come prigioniera si richiuse in una camera, « e gran tempo stette giacendo sopra la dura terra, che « non vide aere. » *Corio, Histor. Milanes. part.* vij, *p.* 936. Bernard Accolti fait dire à cette princesse infortunée :

Re padre, re fratel, duca in consorte
Ebbi, e in tre anni, i tre rapì la morte.

Accolti. Op. Ven. 1519.

(1) *Commines, Mém. lib.* vij, *chap.* vj, *p.* 179. (Corr. 197.)

(2) *Guicciard, lib.* j, *p.* 49.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

grand écuyer, qui lui écrivit de Gênes pour l'inviter à se prémunir contre la trahison. Ceux qui avoient les premiers conseillé cette entreprise s'efforcèrent plus que tous les autres à la faire abandonner; et il est probable que sans les instances des deux exilés florentins, Laurent et Jean, fils de Pierre-François de Médicis, qui dans cette conjoncture offrirent leurs services au roi de France, l'Italie eût été soustraite au sort affreux qu'elle éprouva (1).

Le roi de France s'avance vers Florence et Rome.

Remis de sa frayeur, Charles VIII quitta Plaisance le 25 octobre. Il eut alors à décider une question d'une grande importance : il s'agissoit de savoir s'il marcheroit directement contre Naples par la Toscane et l'État de l'Église, ou s'il s'ouvriroit de vive force un chemin par la Romagne et la Marche d'Ancone pour pénétrer dans l'Abruzze. La judicieuse détermination du roi et de son conseil influa extrêmement sur le succès de l'expédition. En renonçant à la voie de la Romagne, Charles VIII ne fut pas détourné par la crainte d'y rencontrer le duc de Calabre, qui avoit déja fui devant les armes de d'Aubigny; mais il considéra prudemment que tant qu'il ne seroit pas assuré de l'alliance des Florentins et de celle du pape, où qu'il ne les auroit pas mis hors d'état de lui nuire, il pourroit être exposé à leurs

(1) *Mém. de Commines, liv.* viij, *chap.* viij, *p.* 197.

attaques pendant qu'il lutteroit contre le roi de Naples. Ainsi donc, au lieu de diriger sa marche par Bologne, il ordonna au duc de Montpensier, l'un des princes de la maison de Bourbon, de conduire l'avant-garde à Pontremoli, ville située sur la rivière de Magro, qui sépare la Toscane de l'État de Gênes. Le roi l'ayant suivi avec le reste de son armée, passa l'Apennin par le chemin de la montagne de Parme. De Pontremoli, le duc de Montpensier s'avança par le district de Luigiana, jusqu'à Fivizano, forteresse qui appartenoit aux Florentins. Les Suisses qui avoient défendu l'État de Gênes ayant rejoint l'avant-garde et amené plusieurs pièces de grosse artillerie, les Français les tournèrent contre la place, y donnèrent l'assaut, l'enlevèrent, et en passèrent au fil de l'épée la garnison et les habitants. La ville de Sarzane, acquise et fortifiée par la prudence de Laurent le Magnifique, s'opposa ensuite à leurs progrès. Quoique ceux qui la défendoient fussent en petit nombre, et que leur chef manquât d'expérience ou de réputation, la force et la situation de la place, que soutenoit Sarzanella qui en formoit la citadelle, firent juger qu'il seroit extrêmement difficile de l'emporter d'emblée. L'armée française étoit resserrée entre la mer et les montagnes, et se trouvoit dans un pays où elle ne devoit pas espérer de trouver des vivres. Elle ne pouvoit demeurer long-temps dans une telle

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

position; et il n'eût été ni honorable ni sûr pour le roi de France de marcher en avant, sans être maître des places qu'il eût laissées derrière lui (1).

Les dissensions des citoyens de Florence tirèrent d'embarras les Français. Depuis qu'on avoit annoncé l'approche de Charles VIII, le ressentiment des Florentins avoit été principalement dirigé contre Pierre de Médicis, qu'ils considéroient comme celui qui les avoit le plus exposés aux dangers qu'ils couroient. Pierre avoit cherché à recouvrer leur confiance par son activité à faire des dispositions pour résister à l'ennemi. Il avoit augmenté les fortifications de Pise et des autres forteresses de la république, et sur-tout il avoit pourvu à la défense de la ville de Florence. Ces préparatifs entraînèrent des frais, et les taxes qu'il fallut lever sur les citoyens produisirent un nouveau mécontentement. Pierre demanda ensuite des contributions volontaires aux habitants les plus riches; mais il n'en reçut que beaucoup de reproches et de menaces. Entièrement découragé, il prit brusquement le parti d'aller trouver Charles VIII, pour tenter de l'apaiser par toutes les concessions que commanderoient les circonstances. Il sortit de Florence en secret, et se rendit en hâte à Empoli, qui n'est qu'à peu de milles de

(1) *Guicciard, lib.* j. *Mém. de Commines, lib.* vij, *ch.* vij, *v.* j, *p.* 50, 51.

cette ville. Là il écrivit aux magistrats une lettre où il exposa les motifs de sa conduite à cette époque si critique pour sa famille et pour lui. Voici cette lettre.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

« MAGNIFIQUES ET TRÈS HONORÉS PÈRES,

« Je n'entreprendrai pas de justifier mon prompt « départ; car j'aurois de la peine à me croire cou- « pable pour avoir pris une mesure qui, selon « mes foibles lumières, me paroît ce qu'il y a de « plus propre à rendre la tranquillité à mon pays, « et ce qui doit entraîner le moins d'inconvénients « pour le public et pour les particuliers, excepté « moi. En conséquence, je me propose de me « présenter devant S. M. T. C. le roi de France, « dans l'espoir bien fondé d'apaiser le ressen- « timent que ce prince a conçu de la conduite « que, conformément à ses engagements avec d'au- « tres États, la république de Florence s'est vue « forcée de tenir. Il paroît que S. M. se borne « à désirer qu'on en change. Moi qui ai été « blâmé comme la cause de l'animosité, ou je « m'excuserai auprès de S. M., ou je serai prêt à « en recevoir le châtiment, que j'aime mieux « voir tomber sur ma tête que sur le corps de « la république. Ma famille a déjà donné des « preuves d'un pareil dévouement. Mais je crois « avoir contracté de plus grandes obligations

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

« qu'aucun de mes prédécesseurs, parceque j'ai « été honoré beaucoup plus qu'eux au-delà de « mes mérites; et plus je me sens indigne de « l'honneur que j'ai reçu, plus je me crois obligé « de n'épargner ni dépenses, ni peines, ni ma « propre vie. Je la sacrifierois volontiers pour « chacun de vous en particulier, et sur-tout pour « le service de la république. J'en fournirai pro- « bablement la preuve en cette occasion; car ou « je périrai dans la tentative, ou j'obtiendrai tout « ce que vous pouvez désirer. En même temps « je vous conjure, par la mémoire de mon père, « pour qui vous aviez une si forte affection, et « par les bontés que vous avez eues pour moi, « qui ne vous révère et ne vous chéris pas moins « que je ne le révérois et ne le chérissois, de ne pas « m'oublier dans vos prières. Permettez-moi aussi « de vous recommander mes enfants et mes frères, « que je confie entièrement à vos soins, si Dieu « ne veut pas que je retourne à Florence. Je me « mettrai en route demain matin.

« Empoli, le 26 octobre 1494.

« PIERRE DE MÉDICIS (1). »

D'Empoli Pierre se rendit à Pise, où le 27

(1) *Ex monument. Ang. Fabronii, in vitâ Leon. X.*

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

il adressa à Pierre Bibbiena, son secrétaire privé, une lettre par laquelle il le chargeoit d'assurer de son attachement à la maison d'Aragon les ambassadeurs de Naples à Florence, et de donner une favorable interprétation aux mesures qu'il avoit été forcé d'adopter. Il se plaignoit ensuite d'avoir été abandonné par tous les citoyens de Florence, et par ses amis comme par ses ennemis. Il disoit qu'il n'avoit ni ressources ni crédit pour soutenir la guerre où il avoit jeté son pays, et s'étoit jeté lui-même par sa fidélité à remplir ses engagements envers la cour de Naples (1).

Pierre de Médicis livre à Charles VIII les forteresses de la Toscane.

Dans cette conjoncture critique, le chef de la république de Florence se présenta, avec une suite peu nombreuse, aux barrières du camp des Français. De Piennes et Brissonnet, officiers de Charles VIII, furent autorisés à traiter avec lui. Ils exigèrent d'abord que la place de Sarzane fût livrée à l'armée française; Pierre y consentit. Ils demandèrent ensuite que les villes de Pise, de Livourne et de Pietra-Santa fussent aussi remises au roi, qui les rendroit lorsqu'elles ne seroient plus nécessaires au succès de son entreprise; et Pierre y consentit. Sa facilité à livrer des places si fortes et d'une si grande importance étonna jusqu'aux Français, qui méprisèrent sa pusillani-

(1) *Id. Ibid.*

Chap. III. A. D. 1494. Ætat. 19.

mité et se rirent de sa crédulité (1). Comme il ne portoit aucune marque de dignité, ils lui donnèrent le nom de *grand Lombard*, selon la coutume de ce temps, où l'on appeloit tous les Italiens Lombards (2).

Cette malheureuse affaire, dans laquelle Pierre de Médicis imita, mais sans discernement, l'exemple qu'avoit donné son père lorsqu'il s'étoit rendu à Naples, indigna les Florentins, qui, bien qu'ils lui eussent refusé leur assistance pour s'opposer aux Français, jugèrent qu'il avoit follement sacrifié leurs intérêts. Cependant on peut douter que ce fût là le véritable motif de leur ressentiment. Un grand nombre d'entre eux ne supportoient qu'avec impatience l'autorité des Médicis; et enflammés par les discours de Savonarole, ils ne cherchoient qu'une occasion pour exciter le peuple à seconder leurs vues. Une députation de cinq citoyens, au nombre desquels étoit le démagogue lui-même, eut ordre de se rendre à Lucques, où Charles VIII étoit alors arrivé, et de

(1) « Ceux qui traitoient avec ledict Pierre m'ont compté, « et à plusieurs aultres l'ont dit, en se raillant et moquant de « lui, qu'ils estoient ébahis comme si tôt accorda si grande « chose, et à quoi ils ne s'attendoient pas. » *Mém. de Comm. liv.* vij, *chap.* vij, p. 198. André de La Vigne rapporte aussi dans le Vergier d'honneur les circonstances de cette entrevue.

(2) *Nardi, Hist. di Fiorenza, lib.* j, *p.* 11.

supplier ce prince de modérer la rigueur des conditions qu'il avoit imposées à la république. Le roi écouta attentivement ces députés ; mais ni les représentations, ni les prières du religieux qui se disoit envoyé de Dieu, ne purent le porter à se désister du premier accord (1). Pierre de Médicis, voyant le mécontentement qu'il avoit excité, et sentant combien il lui importoit d'en prévenir les effets, engagea Paul des Ursins son proche parent, qui commandoit un corps de troupes au service de la république, de l'accompagner à Florence pour y réprimer, par la force des armes, les outrages de la populace. Il se proposoit aussi, dirent ses ennemis, de s'emparer de l'autorité souveraine, démarche que lui conseilloient, ajoute-t-on, Alphonsine son épouse et tous les Ursins (2). A son arrivée il se rendit avec quelques personnes au palais de justice, probablement pour expliquer aux citoyens les motifs de sa conduite. Mais Luc Corsini, Jacob de Nerli, et d'autres magistrats, s'opposèrent à son entrée, et l'accablèrent de reproches. Bientôt la clameur devint générale. Les amis des Médicis qui voulurent apaiser le tumulte furent insultés et pillés ; et Pierre eut beaucoup de peine à se soustraire à la fureur du peuple.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Cependant le cardinal, qui étoit moins en butte

(1) *Id. Ibid. p.* 11.
(2) *Id. Ibid. p.* 12.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

à la haine publique, s'efforçoit de calmer les esprits par des représentations pleines de douceur, et par le cri de *palle, palle,* qui faisoit allusion aux armes de sa famille. Mais le charme qui avoit subsisté si long-temps étoit rompu; et ces paroles, qui avoient toujours produit un si heureux effet, ne servirent alors qu'à redoubler la fureur de la populace. On sonna le tocsin; on mit en liberté les prisonniers; une foule innombrable barra le passage au cardinal; et Pierre et sa suite furent assaillis de pierres, lancées des fenêtres et des toits des maisons. Le sort des Médicis dépendoit de la détermination qui seroit prise en cet instant. Pierre avoit à décider s'il auroit recours aux armes dans le sein de sa propre patrie, ou s'il chercheroit un asile ailleurs. Il prit ce dernier parti; mais, par une étrange fatalité, au lieu de se réfugier auprès de Charles VIII, qui probablement l'auroit accueilli et protégé, il sortit avec Julien son frère par la porte de San Gallo, et suivit le chemin de Bologne (1). Le cardinal moins effrayé, ou éprouvant plus de peine à quitter sa patrie, sortit le dernier de Florence. Ayant vu l'effervescence populaire portée au plus haut degré, il avoit quitté les marques de sa dignité, et s'étant revêtu d'un habit de l'ordre de saint François, il avoit traversé, sans être reconnu, les flots

(1) 9 Novembre 1494. *Nardi, lib.* j, *p.* 13.

de la populace, et s'étoit rendu au couvent de Saint-Marc, croyant trouver momentanément un refuge dans une maison que ses ancêtres avoient fondée. Il s'étoit trompé. Les religieux portèrent l'inquiétude jusqu'à le repousser. Privé du seul asile sur lequel il pût compter, il partit de la ville sur-le-champ, et après avoir passé de secrets défilés, il rejoignit ses frères à Bologne (1).

Pillage du palais Médicis.

Les Médicis eurent à peine quitté Florence, que leurs palais et les maisons de plusieurs officiers de l'État, qu'on soupçonnoit d'attachement pour eux, furent livrés au pillage. Le palais que le cardinal habitoit dans le quartier de Saint-Antoine ne fut pas plus épargné. Mais ce qui doit exciter les regrets de tout ami des arts, c'est la destruction du jardin de Saint-Marc, formé par la générosité de Laurent le Magnifique, qui avoit fondé en ce lieu une académie de sculpture où l'on conservoit les restes les plus précieux de l'antiquité, et qui avoit été l'école de Michel-Ange. On

(1) *Ammirato, ritratti d'huomini di casa Medici. Opusc. vol.* iij, *p.* 65. Ce fut probablement dans le court espace de temps qui s'écoula entre la mort de Laurent le Magnifique et la fuite de Pierre son fils, que Laurent Vitelli composa le poëme latin connu sous le nom d'*Arborea*. L'auteur, qui ne prévoyoit pas l'orage prêt à éclater, y compare à un arbre vigoureux et chargé de fruits la famille des Médicis, qui sembloit être alors au plus haut dégré de prospérité. *V. Carm. illustr. Poët. Ital. vol.* xj, *p.* 386.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

regretteroit peu qu'on eût effacé les figures des rebelles, peintes sur les murs du palais en 1434, ou qu'on eût détruit les tableaux où André del Castagno a rappelé la conjuration des Pazzi; mais le pillage d'une si riche collection fut pour l'art, qui étoit encore dans l'enfance, une perte que ne répara point la figure de Judith exécutée par Le Donatelle, à la demande des Florentins, et placée à la porte du palais comme un emblème de la chute d'un tyran (1).

Le jour même où les Médicis furent forcés d'abandonner leur patrie, il se passa dans la ville de Pise une scène qui fit dans la suite verser beaucoup de sang, et servit à prolonger les troubles de l'Italie. Les Pisans, qui supportoient impatiemment la domination de Florence, étoient toujours prêts à saisir l'occasion de recouvrer leur liberté. Une telle disposition offroit aux Florentins un motif, ou peut-être un prétexte d'appesantir leur joug; et les rigueurs qu'ils exerçoient ne faisoient qu'exciter l'indignation des citoyens de

(1) *Ammirato, Istorie Fiorentine, vol.* iij, *p.* 223. La dispersion de la bibliothèque de Politien suivit de près l'exil des Médicis. Les admirateurs de ce grand écrivain seront peut-être charmés de connoître le catalogue des manuscrits et des autres ouvrages qu'il possédoit lorsqu'il mourut. Ce catalogue, qu'a fait le savant grec Jean Lascaris, n'a pas encore été imprimé. Nous l'avons inséré dans l'appendix sous le n° XXXII.

Pise. Charles VIII étant arrivé dans cette ville se vit entouré d'une foule tumultueuse d'habitants, qui affectant une vive douleur, et formant de grandes plaintes contre leurs oppresseurs, le prièrent de briser leurs fers (1). Les instances et les gémissements de cette multitude firent beaucoup d'impression sur quelques uns des favoris du roi, qui lui dirent que cette demande étoit juste. Charles suivant son premier mouvement, et oubliant qu'il avoit solennellement promis de rendre la ville de Pise aux Florentins, répondit qu'il faisoit droit à la requête. Se croyant affranchis pour jamais, les Pisans s'abandonnèrent à la joie la plus immodérée, et arrachèrent les armes de Florence de tous les lieux où ils les trouvèrent. Ils chassèrent en même temps les commissaires florentins, qui même ne durent leur salut qu'à la protection du roi.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Charles VIII arrive à Pise.

D'Aubigny avoit fait alors de grands progrès dans la Romagne. Il y avoit enlevé plusieurs places fortes, et contraint la veuve de Jérôme Riario, Catherine Sforce, qui gouvernoit les États

(1) Par grans monceaulx le commun populaire
Deçà, delà, c'estoit voulu assire,
Pour hault crier en amour voluntaire;
Voire si hault qu'ils ne pouvoyent taire,
Libertate, libertate, chier sire;
Qui en françois vaut autant comme dire,
Hélas, sire, donnez-nous liberté.
And. de La Vigne, Vergier d'honneur.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

d'Imola et de Forli, au nom d'Octavien son fils qui étoit encore enfant, à renoncer à l'alliance du pape et du roi de Naples. Ce général, après avoir reçu des renforts, s'approcha de Faenza. Le duc de Calabre effrayé abandonna ses retranchements, et prenant les chemins les plus difficiles et les plus écartés, il se retira, avec son armée, sous les murs de Césène. Il y apprit les mouvements qui s'étoient opérés à Florence, et la remise des principales forteresses de la Toscane aux troupes françaises. En conséquence il leva de nouveau son camp, et continua sa retraite, en toute diligence, du côté de Rome. Par l'effet de cette pusillanimité, la marche des Français, que dans les commencements on eût pu arrêter facilement, devint, vu l'accroissement continuel de leurs forces, aussi impétueuse que celle d'un torrent qui renverse tout sur son passage.

Le duc de Calabre fait retraite.

Charles VIII quitta Pise le 27 novembre, et s'avança vers Empoli pour se rendre à Florence; mais arrivé au pont du Signe, à peu près à six milles de cette ville, il apprit l'expulsion des Médicis. Jugeant qu'il pourroit éprouver quelque résistance, il donna l'ordre à d'Aubigny, qui n'avoit plus d'ennemis en tête dans la Romagne, de venir le rejoindre avec une partie des troupes qui étoient sous son commandement. Cet ordre alarma extrêmement les habitants de Florence, qui se persuadèrent que Charles VIII vouloit

s'emparer de la place de vive force (1). Plusieurs de ses conseillers l'y invitoient même, et le pressoient de la livrer au pillage, sous prétexte de faire un exemple sur la première ville qui avoit résisté à ses armes (2). Les Florentins multiplièrent les ambassades et les représentations ; et peut-être les riches présents qu'ils firent au roi, et les vivres qu'ils envoyèrent à son camp, adoucirent-ils en partie son ressentiment. Cependant on ne négligea aucun des préparatifs nécessaires pour défendre la ville, si le monarque étoit inexorable. Un grand nombre d'hommes armés, accourus de toutes les parties de la Toscane, entrèrent sous divers prétextes, et furent logés en secret à Florence dans les maisons des habitants. Les condottieri au service de la république distribuèrent

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

(1) André de La Vigne exprime dans les vers suivants l'intention où le roi étoit d'attaquer Florence :

Au pont du Signe fut des jours cinq ou six ;
Car les Florentins mutinés et perdus
S'estoient contre Pierre de Medycys,
Qui leurs chasteaulx avoit au roi rendus.
Dessus les champs mises ses guettes et gardes,
Et leur monstra de si bon remise,
Que tost après vindrent les ambassades
De Florence, de Sene et de Venice :
Fait assembler avoit jà tous ses gens,
Et amener toute l'artillerie,
Pour à Florence sans estre negligens,
Y aller faire quelque grand dyablerie.

(2) *Guicciardini, lib.* j, *v.* j, *p.* 58.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

leurs troupes dans les postes les plus convenables, et se tinrent eux-mêmes prêts à combattre, lorsque le signal leur en seroit donné par la cloche du palais de justice. Mais les alarmes s'évanouirent promptement; et le 17 novembre (1), Charles fit paisiblement son entrée publique à Florence. Il étoit à cheval, sous un riche dais que portoient de jeunes seigneurs de sa suite, et qu'entouroient ses barons et ses hommes d'armes. Il fut reçu par les magistrats et les principaux habitants, qui l'accompagnèrent à l'église de Santa Maria del

Charles VIII fait son entrée à Florence.

(1) Ce même jour 17 novembre 1494 mourut à Florence, dans sa trente-deuxième année, le fameux Jean Pic de la Mirandole, qui, si l'on dut en croire Savonarole, eut le bonheur d'être reçu en purgatoire, ce dont le prédicateur instruisit son auditoire quelques jours après la mort de ce savant si accompli. « Io vi voglio rivelare un secreto », dit-il, « che insino a quì non ho voluto dirlo, perchè non ho avuto « tanta certezza come ho avuto da diece hore in quà. Cias- « cuno di voi credo che cognoscere il conte Giovanni della « Mirandola, che stava quì in Firenze, ed è morto pochi « giorni sono. Dicovi che l'anima sua, per le orationi de' « frati, ed anche per alcune sue buone opere, che fece in « questa vita, e per altre orationi, è nel purgatorio. — « *Orate pro eo.* — Lui fu tardo a non venire alla religione in « vita sua, come era spirato, e però è in purgatorio. » Les vers que Marulle composa sur la mort de Pic de la Mirandole sont plus appropriés au sujet que l'épitaphe fastueuse qu'on a placée sur le tombeau de ce savant dans l'église de Saint-Marc à Florence. *V. Op. Mar.* 53.

Fiore, où il fit sa prière devant le maître-autel. Il se rendit ensuite au palais Médicis, que l'on avoit superbement orné pour le recevoir (1). Les principaux officiers, et les plus distingués de ceux qui le suivoient, furent logés dans les magnifiques maisons des habitants les plus riches. On illumina toutes les nuits, non moins pour la sûreté publique, que pour faire honneur au roi. Flatté de ces grands témoignages de respect qu'on lui prodiguoit, Charles VIII passa plusieurs jours à prendre part aux divertissements qu'on lui avoit préparés. On lui donna, dans l'église de Saint-Félix, une *rappresentatione* de l'Annonciation de la Vierge; et le monarque fut tellement charmé des talents des acteurs, et de la magnificence qu'on étala en cette occasion, qu'il voulut jouir de ce spectacle une seconde fois (2).

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Peu de temps après que les fils de Laurent-le-Magnifique eurent quitté Florence, Laurent et Jean, fils de Pierre-François de Médicis, y rentrèrent et furent réintégrés dans tous leurs droits (3);

(1) *Nardi, Hist. Fior. lib. p.* 14. André de La Vigne a décrit avec complaisance l'entrée de Charles VIII à Florence. *V. Appendix*, n° XXXIII.

(2) *Nardi, Hist. Fior. lib. p.* 15.

(3) Il paroît que Laurent, fils de Pierre-François de Médicis, ne se plaisoit pas moins à cultiver les belles-lettres et à protéger les savants, que ne le faisoient les membres de la branche aînée de sa famille. Politien lui a dédié, en des

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

mais le nom de leur famille étant devenu odieux, ils y renoncèrent, et, par une vile adulation qu'on a imitée dans des temps plus modernes, ils prirent celui de *Popolani*. Non contents de ce changement, ils détachèrent leurs propres armoiries, qui décoroient l'extérieur de leurs maisons, et ils les remplacèrent par celles de la république.

---

termes qui prouvent la haute estime que ce littérateur avoit pour lui, celle de ses sylves, qui est intitulée Manto. — « Ferreus sim » dit-il « si tibi quid denegem, tam nobili « adolescenti, tam probo, tam mei amanti, tanto denique « eam rem studio efflagitanti. » Les belles stances qui servent d'introduction à ce morceau de poésie ont été traduites avec grace par le révérend M. Greswel, dans ses *Memoirs of Politiano* (Mémoires de Politien, etc., *p.* 92.) Marulle a composé à la louange de Pierre-François, qui étoit aussi son protecteur, plusieurs de ses épigrammes; et il lui en a dédié les quatre livres. Le poëte lui parle ainsi dans une de ces pièces :

Felix ingenii, felix et gratiæ opumque,
Laurus, et antiquis non leve nomen avis,
Quærenti cuidam num plura his optet? Ut, inquit,
Et prodesse queam pluribus, et cupiam.

p. 42.

Marulle a aussi adressé à l'autre fils de Pierre-François des vers latins, dans lesquels il fait l'éloge de la veuve de Jérôme Riario, de Catherine Sforce, que Jean épousa ensuite, et dont il eut Jean de Médicis. Celui-ci fut capitaine des *bandes noires*, et les Italiens l'appellent ordinairement *il gran diavolo*. Il fut père de Côme Ier, grand duc de Toscane. *V. épig. lib.* iv, *p.* 54.

Pierre de Médicis et ses frères n'éprouvèrent pas l'accueil amical qu'ils devoient attendre de Jean Bentivoglio, qui avoit de grandes obligations à leur père, et qui exerçoit l'autorité suprême à Bologne. Exigeant d'autrui cette force d'ame qu'il ne montra pas lorsqu'il fut dans l'adversité, Bentivoglio, loin de consoler ses hôtes, leur reprocha d'avoir fui d'une ville où ils avoient tant d'influence et de ressources, et de l'avoir fait sans avoir perdu un seul de leurs partisans, sans même avoir tiré l'épée. Les Médicis jugèrent à cette inutile remontrance que Bologne ne seroit pas long-temps un lieu de sûreté pour eux. Pierre, caché sous un habit de domestique, se rendit en toute diligence à Venise, où le sénat le reçut honorablement. Il lui fut même permis de paroître armé dans la ville, et de se faire accompagner de quinze ou de vingt personnes. Le cardinal se retira à Pitigliano, et de là à Castello, où il trouva un asile chez les Vitelli, qui étoient maîtres de cette place, et depuis long-temps amis de sa famille (1).

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Pierre de Médicis se rend à Venise, et le cardinal à Castello.

(1) *Ammirato, Ritratti d'huomini illustri di casa Medici*, 52, 65. Philippe de Commines, qui étoit à Venise lorsque Pierre de Médicis y arriva, parut s'affliger de son malheur; « car, dit-il, j'avois aimé le père. » Le fugitif se plaignit sur-tout d'un de ses agents, qui eut l'ingratitude de lui refuser des vêtements de la valeur de cent ducats, tant pour lui que pour son frère.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Parmi les seigneurs qui suivoient le roi de France, nul n'avoit plus de part à sa confiance que Philippe de Bresse, qui étoit oncle du jeune duc de Savoie, et qui bientôt lui succéda. Lorsque l'armée française fut entrée à Florence, il prit un logement dans la maison d'un proche parent de Pierre de Médicis, de Laurent Tornabuoni, qui parvint tellement à intéresser son hôte en faveur des exilés, que Philippe n'hésita pas à conseiller au monarque de rappeler Pierre et de lui rendre l'autorité. Charles penchoit à prendre ce parti. La soumission que Pierre lui avoit montrée récemment, et la mémoire des services que les Médicis avoient rendus à lui-même et à ses ancêtres l'avoient disposé favorablement. Un message fut envoyé à Bologne pour inviter Pierre à revenir dans les environs de Florence; mais la dépêche n'arriva qu'après son départ pour Venise, où le cardinal son frère la lui fit parvenir. Au lieu de se rendre à l'invitation, Pierre eut l'imprudence de la communiquer au sénat, et de lui demander avis sur la conduite qu'il devoit tenir. La réponse fut plus conforme aux intérêts des Vénitiens qu'à ceux de leur hôte. Ni le succès des armes des Français, ni la tranquillité de Florence n'étoient à désirer pour Venise. Le sénat représenta donc à Pierre de Médicis qu'il s'exposeroit à de grands dangers en mettant une confiance aveugle dans les promesses du roi de France, et il l'assura

qu'aussitôt que la chose seroit possible la république l'aideroit à recouvrer son autorité (1). Séduit par ces observations, Pierre laissa échapper la seule occasion de rentrer dans sa patrie qui se soit jamais offerte à lui; et les inquisiteurs d'État le firent surveiller de près pour l'empêcher de quitter Venise sans leur consentement (2).

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Troubles à Florence.

Quoiqu'elles aient été sans effet, les dispositions favorables où Charles VIII étoit à l'égard de Pierre de Médicis ne furent pas plus tôt rendues publiques à Florence, qu'elles y excitèrent de vives alarmes. La détermination que le roi avoit prise d'y faire exercer par des magistrats de son choix l'autorité souveraine, accrut encore la fermentation. Les Florentins prouvèrent en cette occasion qu'ils n'étoient pas moins disposés à défendre courageusement leur liberté, qu'à faire toute concession qui, d'accord avec la raison, pourroit leur concilier la faveur du monarque français. Les magistrats déclarèrent qu'ils ne consentiroient jamais à se soumettre à des conditions qui priveroient leurs concitoyens de leurs droits, et qui fourniroient aux rois de France un prétexte pour les considérer comme leurs vassaux. Le peuple, animé du même esprit, se réunit en foule autour

(1) *Guicciard. lib.* j, *vol.* j, *p.* 59.

(2) *Id. Ibid. p.* 57 *et* 59. *Nardi, Hist. di Fior. p.* 15.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

du palais. Les Français prirent les armes. Les gardes suisses attaquèrent le *borgo d'Ogni Santi*; mais ils furent repoussés à coups de pierres (1). Le tumulte duroit depuis une heure, et toute la ville alloit devenir un théâtre de carnage, lorsque parurent quelques officiers français et une députation des magistrats, qui, par leurs efforts et leurs promesses, parvinrent à rétablir la tranquillité. Cette forte opposition porta le roi de France à se désister de ses prétentions; mais en renonçant à prendre part au gouvernement de Florence, il demanda une forte somme d'argent. Le courage d'un seul homme acheva en cette occasion ce que la fureur du peuple avoit commencé. Un secrétaire avoit déjà lu les conditions imposées par le roi, et déclaré que telles étoient les volontés de S. M., lorsque Pierre Capponi, l'un des quatre citoyens qu'on avoit chargés de négocier le traité, s'avança; et arrachant la minute, il la déchira en

(1) Guichardin, tout en convenant que les Florentins et les soldats français étoient dans une défiance continuelle les uns à l'égard des autres, prétend qu'il ne se commit point d'actes de violence : « Niuno assaltava l'altro o provocava; » mais Nardi, qui étoit aussi de Florence, et contemporain, et qui s'est principalement occupé à retracer dans son Histoire ce qui s'est passé dans l'intérieur de cette ville, dit que ce combat dura plus d'une heure. *Nardi, Hist. di Fior. lib.* j, *p.* 15.

présence du monarque, et en s'écriant : « Si c'est « là votre dernier mot, faites sonner vos trom- « pettes, et nous sonnerons nos cloches ». (1) Cette menace dans la bouche d'un homme dont on connoissoit les lumières et la probité, et que Charles VIII avoit déjà vu à sa cour, où Capponi avoit été ambassadeur, produisit un effet subit dans l'esprit du roi, qui jugea probablement que quoiqu'il pût anéantir Florence et ses habitants, les suites d'une telle violence feroient échouer son expédition. Feignant donc de prendre la chose en bonne part, il fit rappeler Capponi, qui s'étoit retiré dans une vive agitation, et le traité fut conclu sans qu'il se fût élevé d'autre obstacle (2). Il fut convenu principalement que les citoyens des deux États jouiroient des mêmes privilèges les

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

(1) Machiavel a rapporté ce fait dans sa première *décennale*.

Lo strepito dell' arme e de' cavalli,
Non potè far che non fosse sentita,
La voce *d'un cappon* fra *cento galli*.
Tanto che'l rè superbo se partita,
Poscia che la cittate essere intese,
Per mantener sua libertate unita.

« (2) Il rè fattolo richiamare indietro, perchè era suo « familiare, essendo stato oratore in Francia appresso di sua « maestà, sorridendo disse, *ah Ciappon, Ciappon, voi siete « un mal Ciappon!* » Nardi, *Histor. Fior. lib. j, p.* 15.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

uns dans le pays des autres; qu'à son titre de roi de France Charles VIII ajouteroit celui de *restaurateur et de protecteur des libertés de Florence;* que la république offriroit au roi, comme un témoignage de reconnoissance, un don gratuit de cent vingt mille florins; que les forteresses et les places remises aux Français seroient rendues aux Florentins sous des conditions qui furent spécifiées; que les citoyens de Pise rentreroient sous la domination de Florence, et qu'il leur seroit accordé une amnistie; que le séquestre apposé sur les biens du cardinal de Médicis et de ses frères Pierre et Julien seroit levé, mais que les propriétés des deux cadets serviroient d'hypothèque pour les dettes de l'aîné; que les trois Médicis ne pourroient s'approcher de Florence à plus d'une certaine distance, qui seroit de deux cents milles pour Pierre, et de cent pour le cardinal et Julien; enfin qu'Alphonsine des Ursins jouiroit de son douaire. Ce traité fut signé le 25 novembre, et ratifié le lendemain dans l'église de Santa Maria del Fiore à l'issue d'une messe solennelle; et Charles donna sa parole de roi d'en observer fidèlement les conditions (1).

La république traite avec le roi de France.

(1) «Sub verbo regis.» —*Nardi, Hist. Fior. lib.* j, *p.* 16. L'original subsiste encore dans la *Bibliotheca Naniana*, à Venise, sous le titre de *Capitula et conventiones inter*

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Les Florentins avoient espéré qu'immédiatement après cette convention le roi de France sortiroit de leur ville. Comme il continuoit à leur inspirer de vives craintes, Savonarole lui fut député pour l'engager à se retirer. Cet enthousiaste déclara à Charles VIII qu'il avoit lui-même, il y avoit quatre ans, prédit son entrée en Italie; que Dieu avoit choisi ce prince pour réformer son Église; mais que s'il ne montroit le plus grand zèle et ne mettoit une extrême activité dans l'exécution de son entreprise, il ne seroit pas jugé digne de l'achever, et que la Providence se serviroit d'un autre instrument (1). Ce discours seroit peut-être demeuré sans effet, s'il n'avoit été appuyé par les instances du fidèle d'Aubigny, qui représenta au roi qu'il donnoit à ses ennemis le temps de combiner leur défense. Aussitôt Charles VIII ordonna les préparatifs du départ, et le 28 novembre il quitta Florence à la grande satisfaction des habitants. Quelques jours auparavant il avoit publié un manifeste, où non seulement il soutenoit ses droits sur le royaume de Naples, mais où il dé-

Carolum VIII, regem Francorum, et populum Florentinum, Florentiæ; die XXVI novembris M CCCCXCIV, jurata in ecclesiâ cathedrali, per ipsum regem, et priores dictæ civitatis, apud altare majus, post missæ celebrationem. V. Morellii, Mss. lat. bib. Nanianæ, p. 125, Ven. 1776.

(1) *Nardi, Histor. Fior. lib.* j, *p.* 17.

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

claroit que lorsqu'il en auroit fait la conquête, il vengeroit les outrages que le monde chrétien avoit reçus des Turcs (1). De Florence le roi se rendit à Baroncegli, à Certosa, à Poggibonzi, et à Sienne, où il passa plusieurs jours dans les festins et en des plaisirs licencieux (2). En quittant le territoire de Florence, l'armée française défila par le val d'Arno, où il fut possible d'en évaluer le nombre avec assez de précision, et l'on jugea généralement qu'elle se montoit à soixante mille hommes (3). De la Toscane cette armée entra sans éprouver d'opposition dans l'État de l'Église, et s'empara d'Aquapendente, de Viterbe et d'autres places, qui furent livrées au pillage. Pierre de Médicis, ayant trompé la vigilance des Vénitiens, traversa rapidement la Marche d'Ancone et la Romagne, et parut dans le camp des Français, où le roi le reçut avec bonté (4).

Charles VIII pénètre dans l'État de l'Église.

(1) *Lünig, Codex diplomat. Ital.* 2, 1302.

(2) *Nardi, lib.* j, *p.* 17.

(3) Alexandre Benedetti, dans son *Fatto d'arme del Tarro, p.* 6, ne porte le nombre de l'armée française qu'à vingt-cinq mille hommes, nombre que composoient cinq mille hommes de cavalerie, quinze mille Suisses et Flamands ou Brabançons, et de l'infanterie de diverses nations. Mais le même auteur convient que cette armée étoit renforcée par un grand nombre de troupes italiennes auxiliaires.

(4) *Nardi, lib.* j, *p.* 17.

La facilité que Charles VIII trouvoit à pénétrer au cœur de l'Italie, pour achever une expédition qui devoit troubler le repos de cette contrée, n'échappa point aux littérateurs distingués dont elle s'honoroit alors. L'inaction de la république de Venise, qui à cette époque étoit parvenue au plus haut degré de puissance, excita la surprise de tous ceux qui désiroient l'indépendance de leur pays. Vers le temps où le roi de France sortit du territoire de Florence, un anonyme chercha à faire sentir aux États de l'Italie les dangers de leur situation. Il donna à ses exhortations les formes et le style figuré de la poésie, et désigna les différents États par leurs devises et les pièces de leurs armoiries. Cette production(1), qui est venue jusqu'à nous, et étoit adressée à Augustin Barbadico, doge de Venise, jette beaucoup de lumière sur les événements dont elle traite. Il paroît que l'auteur étoit un des condottieri attachés au service de la république de Venise, et qu'il avoit été long-temps prisonnier à Milan. On ne peut supposer que ce

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

Exhortations adressées aux États de l'Italie.

(1) Ce poëme est resté en manuscrit jusqu'à l'année 1738, où le savant Jean-Baptiste Parisotto l'a publié, avec des notes et une introduction en forme de lettre, dans les Opuscules de Calogera, tom. XVIII. Cependant l'éditeur s'est trompé en supposant que l'ouvrage dont nous parlons a été composé après la conquête du royaume de Naples par

Chap. III. A. D. 1494. A. æt. 19.

poëme ait influé d'une manière sensible sur la conduite des gouvernements de l'Italie; mais, dans les occasions où la chose publique est compromise, l'expression du sentiment d'un seul homme est souvent l'indice de l'opinion générale, et conduit à des résultats importants. Il est certain que depuis ce temps les divers États de l'Italie commencèrent à examiner plus attentivement les conséquences de l'expédition de Charles VIII, et à prendre des précautions pour en prévenir en par-

---

Charles VIII. Plusieurs passages font voir qu'il le fut tandis que ce prince traversoit l'Italie. 1° L'auteur parle d'Alphonse comme étant encore sur le trône, et ce monarque abdiqua la couronne avant l'arrivée du roi de France. 2° Il dit positivement que les Français étoient encore en Toscane, et qu'ils s'avançoient vers Rome :

> ..... E già son sopra l'Arno
> E van per ruinar il coloseo.

Et

> ..... Fulminando va con gran tempesta,
> Verso l' antico suo seggio romano.

Il déplore la situation fâcheuse de la Romagne, et dit :

> Lacerata dal vulgo, aspro e feroce.

Il paroît faire allusion aux progrès que faisoient dans cette province les troupes françaises commandées par d'Aubigny, et non aux soulèvements des peuples ou à la tyrannie des chefs, comme l'a supposé l'éditeur. Le poëme et les notes se trouvent dans l'*Appendix*, sous le n° XXXIV.

tie les effets. Quoique ce prince continuât sa marche sans interruption, il se forma promptement une ligue pour lui couper la retraite; et si les moyens d'exécution avoient été judicieusement choisis, le monarque français auroit peut-être payé de sa gloire et de ses jours sa témérité.

A. D. 1494 = 1495.

Entrée de Charles VIII à Rome. — Traité conclu entre ce prince et le pape. — Alphonse II abdique la couronne de Naples. — Indignation de ses sujets. — Ferdinand II lui succède. — Charles VIII entre dans le royaume de Naples. — Ferdinand est trahi par Trivulce. — Charles VIII arrive à Naples, et prend en main les rênes du gouvernement. — Opinions des auteurs contemporains au sujet de cet évènement. — Charles VIII soumet les deux forteresses de Naples. — Efforts que fait ce prince pour engager Ferdinand à lui résigner ses droits. — Conduite que Charles VIII tient à Naples. — Les princes de la maison d'Aragon réclament les secours de Ferdinand, roi d'Espagne. — Confédération des États de l'Italie avec ce monarque. — Mécontentement des Napolitains. — Charles VIII fait dans Naples une entrée solennelle. — Il part pour retourner en France. — Il arrive à Viterbe et à Sienne. — Il admet Savonarole à son audience à Pise. — Les Pisans le supplient de les affranchir du joug des Florentins. — Louis, duc d'Orléans, réclame le duché de Milan. — Massacre des habitants de Pontremoli. — Charles VIII passe l'Apennin. — Une armée commandée par le marquis de Mantoue l'arrête dans sa marche. — Bataille du Taro. — Ferdinand II rentre dans Naples. — Les Français sont expulsés du royaume de Naples. — Charles VIII conclut un nouveau traité d'alliance avec Louis Sforce, et rentre en France. — Suites de l'expédition de Charles VIII en Italie.

CHAPITRE IV.

A mesure que Charles VIII s'avança vers Rome, il reconnut que la terreur de ses armes l'avoit devancé, et qu'il avoit peu de chose à craindre, soit des dispositions des habitants, soit des forces des alliés. Une sérénité sans exemple pour la saison concouroit aussi à favoriser ses desseins; et les dissensions qui s'étoient élevées entre le pape et les barons de l'État de Rome avoient porté ces feudataires à épouser hautement la cause du roi de France. Les troupes napolitaines, inférieures en nombre aux siennes, et découragées par leur retraite, s'étoient retranchées sous les murs de Rome, lorsqu'Alexandre VI, effrayé de l'approche du roi, lui envoya les évêques de Concordia et de Terni, ainsi que Gratien son confesseur, pour lui proposer une trève de la part d'Alphonse et de lui-même. Charles VIII, qui voyoit assuré l'accomplissement de ce qu'il avoit principalement en vue, l'expulsion de la maison d'Aragon, rejeta la proposition, en déclarant qu'il ne vouloit accorder aucune suspension d'armes au roi de Naples. Mais la bienveillance du pape ne devoit pas être de peu d'importance, et le monarque français envoya le duc de La Trémouille et le pré-

Chap. IV. A. D. 1494. A. æt. 19.

Chap. IV. A. D. 1494. A. æt. 19.

sident Gannay, accompagnés des cardinaux Ascagne Sforce et Prospère Colonne, traiter avec sa sainteté. Le rejet de ses premières propositions avoit fait prendre des mesures de défense à Alexandre VI, qui, avant l'arrivée des négociateurs français, avoit reçu dans Rome le duc de Calabre et ses Napolitains. Les cardinaux Colonne et Sforce furent jetés dans une prison, et même, dans l'agitation du premier moment, La Trémouille et le président Gannay furent arrêtés; mais bientôt ils furent mis en liberté par ordre du pape. Cependant les préparatifs d'Alexandre VI furent inutiles. Déjà la principale noblesse s'étoit rangée sous l'étendard du monarque français; et même Virgile des Ursins, grand connétable de Naples, avoit, tout en demeurant attaché au service de la maison d'Aragon, permis à son fils de négocier avec les Français pour leur donner passage sur ses terres, et leur fournir des vivres. Le pape, intimidé par les forces qui le menaçoient au dehors et par les factions qui s'agitoient au dedans, renoua la négociation. La discussion fut prompte; et les conditions ayant été réglées, Charles VIII fit, à cheval et à la tête de son armée, son entrée dans Rome le dernier jour du mois de décembre 1494. Alexandre VI avoit offert au duc de Calabre de lui procurer, pour tout l'État de l'Église, un sauf-conduit de Charles VIII. Ferdinand rejeta cette offre avec indignation, et sortit de Rome

Entrée de Charles VIII dans la ville de Rome.

avec ses troupes par la porte de Saint-Sébastien, à l'heure même où le roi de France y entroit par celle de Sainte-Marie-du-Peuple (1).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Quoique Charles VIII eût solennellement promis qu'il traiteroit le pontife avec le respect que ses ancêtres avoient toujours témoigné au saint-siège, Alexandre VI ne put se délivrer de ses craintes, et se réfugia au château S. Ange, suivi des cardinaux des Ursins et Caraffe. Cette pusillanimité, ou plutôt cette imprudence, fut sur le point de lui enlever la thiare. Elle offrit à ses ennemis, et particulièrement aux cardinaux de La Rovère et Sforce, l'occasion de lui nuire dans l'esprit du roi, auquel ils représentèrent le honteux trafic par lequel ce pontife avoit acquis sa dignité, l'affreux scandale de sa vie privée, et sa perfidie en refusant de livrer le château Saint-Ange. Ils prétendirent que déposer un tel pape, ce seroit mériter la reconnoissance de tout le monde chrétien. Deux fois l'artillerie des Français fut tournée contre le château; mais l'artificieux pontife trouva les moyens de calmer le courroux du monarque; et après de longues délibérations, on conclut un traité d'amitié et d'alliance défensive. Le pape consentit que Charles conservât Civita-Vecchia et les autres forteresses de l'État de l'Église jusqu'à ce que ce prince eût achevé la

Traité conclu entre le pape et le roi de France.

(1) *Guicciard. lib.* j, *vol.* j, *p.* 61, *etc.*

Chap. IV. A. D. 1495. Æt. 20.

conquête du royaume de Naples, et il promit de ne témoigner aucun ressentiment à ceux de ses barons qui s'étoient déclarés en faveur des Français. De son côté le roi de France s'engagea à rendre au pape l'exercice de son autorité dans Rome, à lui faire obédience en personne, et à ne plus exiger la remise du château Saint-Ange. Il fut convenu que le cardinal de Valence, César Borgia, accompagneroit Charles VIII en qualité d'otage durant son expédition, et que Zizim, frère de Bajazet, seroit confié aux soins du roi, qui le feroit garder à Terracine; mais la somme de quarante mille ducats que le sultan payoit annuellement au pontife lui fut expressément réservée(1). Ce traité conclu, Alexandre VI sortit de sa retraite, et eut avec le monarque français une entrevue dans le jardin du palais pontifical. Tandis que le pape, accompagné de ses cardinaux, s'approchoit, Charles fléchit deux fois le genou; mais le pontife feignit de ne pas le voir. Le roi alloit réitérer cet acte de soumission, quand, ôtant son bonnet, Alexandre VI s'empressa de l'arrêter, et l'embrassa. Le roi étant demeuré découvert, le pape l'invita à replacer son chaperon, qu'il souleva

(1) *Lünig, Cod. Ital. diplomat.* ij, 795. *Dumont, Corps diplomat. tom.* iij, *par.* ij, *p.* 318. On conserve à Venise une copie de ce traité, qui paroît différer de celle qui a été rendue publique. *V. Morellii, Cod. Mss. bib. Nanianæ, p.* 126.

lui-même avec politesse, et ils se couvrirent tous les deux au même instant. On a observé que Charles VIII en cette occasion ne baisa ni le pied ni la main du pontife; et il y a lieu de présumer qu'Alexandre VI avoit réglé le cérémonial ainsi, afin de ne pas exiger du roi une sorte d'hommage que dans la situation de leurs affaires ce prince ne voudroit probablement pas lui rendre. Cependant lors de sa réception publique, qui se fit ensuite, le monarque français se soumit à toutes les formalités requises; et fils respectueux de l'Église, il fit avec l'humilité convenable obédience au saint-siège (1).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Dans le cours de la négociation, Charles VIII avoit cherché à obtenir du pape l'investiture du royaume de Naples; mais quoique dans le premier moment de sa frayeur Alexandre VI eût imprudemment consenti à cette demande, il s'excusa ensuite de l'accorder, et justifia ce refus, en disant qu'il s'agissoit des droits d'autrui. Il promit cependant qu'il consulteroit le sacré collège, et feroit tout ce qui seroit en son pouvoir pour contenter le roi (2).

(1) Burchard a publié dans son journal plusieurs particularités de la conduite que le pape et le roi tinrent dans cette occasion. On trouvera dans l'*Appendix*, sous le n° XXXV, un extrait de ce journal.

(2) Burchard rapporte aussi ces détails, qui peuvent servir

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Tout le temps que ce prince passa à Rome, c'est-à-dire l'espace d'environ un mois, il se con-

à rectifier une erreur de Guichardin. Ce dernier historien dit que le pape consentit à donner à Charles VIII l'investiture du royaume de Naples; « Investissilo il pontefice del « regno di Napoli, » *lib.* j, *v.* j, *p.* 64. Les longues négociations qui se firent à ce sujet, et dont parle Guichardin lui-même, confirmeroient, non moins que le silence du traité, le récit de Burchard, s'il en étoit besoin. On peut ajouter à cela que dans sa dissertation sur l'expédition de Charles VIII en Italie, *Mém. de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tom.* xvij, *p.* 539, M. de Forcemagne a cherché à prouver que le pape déclara le roi de France *empereur de Çonstantinople*, lorsqu'il lui livra Zizim. Pour appuyer cette particularité, dont aucun historien contemporain n'a fait mention, l'auteur produit un document qui consiste en un acte passé devant deux notaires publics, et par lequel André Paléologue transfère à Charles VIII l'empire d'Orient. Cette pièce, dit-il, fut découverte par le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France à Rome, et envoyée à Louis XIV par le pape. M. de Forcemagne la considère du même œil qu'un jurisconsulte français pourroit considérer l'acte de vente d'un immeuble; et n'apercevant aucune trace de *ratification de la part de Charles VIII*, il en révoque en doute la validité. Ce doute se fortifie par la découverte que, six ans après, Paléologue fit son testament, et légua ses droits à Ferdinand et à Isabelle, roi et reine d'Espagne, ce que probablement *il n'auroit pas fait* s'il en avoit disposé précédemment.

Je ne ferai qu'une remarque sur une particularité de la prétendue investiture. Celle-ci présente la date du 8 septembre 1494, ce qui fait près de quatre mois avant l'arrivée

sidéra comme maître absolu de cette ville, et punit les malfaiteurs, de sa propre autorité (1). A cette époque, Brissonnet, évêque de Saint-Malo, et l'un de ceux qui participoient le plus à la faveur du monarque, reçut le chapeau de cardinal; et l'on doit en croire Commines lorsqu'il dit que le palais de Saint-Marc, où logeoit le roi, étoit constamment le point de réunion de tous les ecclésiastiques constitués en dignité, et de tous les officiers du plus haut grade ou du premier ordre (2).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

On auroit pu présumer que les retards occasionnés par des séjours si longs et si multipliés auroient nui au succès de l'expédition de

---

de Charles VIII à Rome, et se rapporte à un temps où le pape étoit hautement contraire aux vues du roi de France.

Voyez, pour l'acte de cession d'André Paléologue en faveur de Charles VIII, les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, t. xvij.

(1) Peu de temps après l'entrée de Charles VIII à Rome, quelques personnes de sa suite furent insultées par des Juifs; et aussitôt le roi donna ordre au maréchal de Gié de rechercher les coupables et de les faire punir. En conséquence, six d'entre eux furent pendus dans le champ de Flore. Charles VIII fit aussi dresser des gibets en différentes parties de la ville, et exécuter plusieurs malfaiteurs :

Par quoi l'on peut noter
Que sa puissance estoit bien singalier.
Vergier d'honneur.

(2) *Mémoires de Commines, liv.* vij, *chap.* x, xij.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Charles VIII; mais sa négligence ne lui avoit pas été moins utile que son activité. Tandis qu'il jouissoit des honneurs qu'on lui rendoit, et qu'il se livroit aux plaisirs dans Rome, les habitants et plusieurs provinces du royaume de Naples, et particulièrement ceux d'Aquila et de l'Abruzze, plantoient son étendard, et attendoient impatiemment ses troupes. En même temps Fabrice Colonne et ses stipendiaires Italiens s'emparoient d'Albi et de Taglialozza au nom du roi de France. Mais un évènement d'une bien plus grande importance se passoit à Naples. Alphonse, instruit de l'approche des Français, et effrayé des symptômes de mécontentement qui se déclaroient parmi ses sujets, résolut de résigner sa couronne à Ferdinand son fils, et de chercher sa sûreté dans la fuite. En conséquence, il dicta à Pontanus, en présence de Frédéric son frère et de quelques uns des principaux barons du royaume, l'acte de son abdication (1). Ensuite il sortit de la ville en secret; et donnant les signes de frayeur les moins équivoques, il se rendit au port, accompagné de quelques personnes de confiance, et y trouva quatre galères sur lesquelles il avoit fait placer ses effets les plus précieux. Il fit voile pour la Sicile, et arriva à Mazzara, ville que Ferdinand, roi d'Espagne, avoit donnée à sa

Alphonse II abdique la couronne.

(1) *Giannone, Storia di Napoli, lib.* XXIV, iij, 385.

sœur la reine douairière de Naples, qui étoit belle-mère du prince fugitif. Là, n'ayant plus rien à craindre de ses ennemis, il se consola de la perte de sa réputation et de ses États. Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Comme Alphonse avoit en plusieurs occasions donné des preuves de courage, et qu'en chassant les Turcs d'Otrante, en 1481, il avoit acquis la réputation d'être un des plus grands capitaines de son siècle, sa fuite soudaine étonna toute l'Italie. Quelques auteurs ont conjecturé qu'il vouloit se rendre en personne à Constantinople pour y demander des secours à Bajazet. D'autres ont jugé avec plus de vraisemblance que, se reprochant ses propres cruautés, il avoit pris le parti d'abdiquer, dans l'espoir que Ferdinand son fils, qui n'avoit pas encore atteint sa vingt-quatrième année, et n'avoit pas de pareils reproches à se faire, parviendroit à se concilier les cœurs des peuples. Mais l'opinion de Commines est qu'Alphonse ne descendit du trône que « par « vraie lâcheté; car, dit-il ensuite, jamais « homme cruel ne fut hardi (1). » Il est probable que ce fut aussi l'avis de tous ceux qui raisonnèrent sur ce sujet (2).

(1) *Mém. liv.* vij, *chap.* xj.

(2) Ce fut l'opinion générale, si, dit Guichardin, on peut croire à de pareils rapports, que l'ame du feu roi Ferdinand apparut trois fois au principal chirurgien de la cour, et

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Indignation des Napolitains.

Les Napolitains ne connurent pas plus tôt le lieu de la retraite d'Alphonse, que leur indignation monta au plus haut degré ; et ces illustres littérateurs, qui avoient célébré ses exploits et immortalisé son nom dans leurs ouvrages, s'efforcèrent d'expier leur faute, en témoignant combien ils abhorroient sa conduite. Antoine Tebaldeo y a fait allusion dans un de ses sonnets, où l'on remarque moins de poésie que de bon sens. « Si, « disoit-il, un royaume pouvoit être défendu par « des trésors immenses, par des places fortes, « par de nombreuses armées, ou par un chef « d'un talent reconnu, Alphonse auroit probable-

qu'elle le pria d'abord, mais qu'ensuite elle lui ordonna d'un ton menaçant d'annoncer à Alphonse, fils de ce prince, que tout effort pour résister aux armes des Français seroit vain, et qu'il étoit écrit au ciel qu'après divers malheurs, et la perte du royaume de Naples, sa famille seroit éteinte. Selon le même récit, l'ame auroit déclaré que ce revers seroit la punition des cruautés commises contre leurs sujets par les princes de la maison d'Aragon, et spécialement par Ferdinand lui-même, qui, à l'instigation d'Alphonse, avoit fait massacrer à Chiaia, près de Naples, dans l'église de Saint-Léonard, un grand nombre de barons qu'il tenoit renfermés depuis long-temps. Il ne falloit point d'apparition pour faire naître la terreur dans l'ame d'Alphonse. Ses frayeurs n'étoient que les résultats de ses crimes ; et, selon le même historien, elles lui offroient en songe les fantômes de ceux qu'il avoit immolés, et lui représentoient un peuple furieux prêt à l'égorger lui-même.

« ment conservé ses États. Mais celui qui veut « être en sûreté sur le trône doit se faire aimer « et non détester de ses sujets ; et tout prince qui « suivra une maxime contraire reconnoîtra tôt « ou tard son erreur. » Prenant ensuite un ton plus élevé, le poëte s'écrioit : « Opprobre éternel « pour l'Italie ! Croira-t-on qu'un si puissant « royaume n'a pu résister un seul mois aux Fran- « çais ! Sagunte, attaquée par Annibal, se défendit « jusqu'à l'extrémité ; car la mort est douce, « lorsqu'on la reçoit pour l'amour d'un bon « prince (1). » Tandis que plusieurs littérateurs exprimoient leur ressentiment contre le monarque fugitif, d'autres appeloient à grands cris Charles VIII. Le poëte Marulle, dans ses vers latins, représente l'Italie versant des larmes que font couler le retardement de ce prince, et la Grèce languissant dans les fers des barbares, et attendant avec impatience son libérateur (2).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Ferdinand II, en montant sur le trône, mit en liberté tous les nobles qu'avoit fait arrêter son père, et rendit aux légitimes propriétaires les domaines dont ils avoient été arbitrairement privés. Il accorda aussi aux habitants de Naples des privilèges très étendus. Mais ces mesures étoient prises trop tard. Les partisans des Français s'é-

Avènement de Ferdinand II.

(1) *V. App.* n° XXXVIII.
(2) *V. App.* n° XXXIX.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

toient trop avancés pour reculer; et parmi eux se trouvoient les principaux officiers du royaume. L'approche de l'ennemi agissoit plus puissamment sur l'opinion publique, que les représentations ou la générosité du nouveau souverain. Ferdinand parvint cependant à réunir un corps d'environ six mille hommes d'infanterie et de cinquante compagnies de cavalerie. Il en confia le commandement à Jean-Jacques Trivulce, guerrier très distingué, et à Nicolas des Ursins, comte de Pitigliano. Il conduisit ensuite sa petite armée à San Germano. Cette place, que couvrent d'un côté des montagnes escarpées, et de l'autre un marais impraticable, et en avant de laquelle coule le Garigliano, étoit considérée comme une des clefs du royaume. Ferdinand fit aussi occuper par un détachement le défilé de Cancella, et annonça la résolution de défendre vigoureusement ses États (1). Il est même probable que sans la lâcheté, ou plutôt la perfidie de quelques uns de ses principaux officiers, il eût opposé une résistance honorable, sinon couronnée du succès. Dans cette conjoncture, Crinitus a composé une ode latine, où il a déploré le manque d'union des peuples d'Italie, et prédit les calamités qui étoient prêtes à fondre sur le royaume de Naples (2).

(1) *Guicciard, lib.* j, *v.* j, *p.* 67.

(2) *Petri Criniti, Op. p.* 538.

A l'instant même où il sortoit de Rome, Charles VIII apprit l'abdication d'Alphonse. Peu de temps après Zizim, son prisonnier, termina sa vie infortunée. Les uns ont prétendu qu'Alexandre VI l'avoit fait empoisonner avant de le livrer au roi, et d'autres ont soutenu que sa mort avoit été occasionnée par le peu de soin qu'avoient pris de lui ceux auxquels il avoit été confié (1). Les Fran-

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

(1) Sagredo assure, dans ses *Memorie Istoriche de' monarchi Ottomani*, que Zizim mourut à Terracine trois jours après qu'il fut livré à Charles VIII, et qu'il avoit été empoisonné par Alexandre VI, à qui le sultan Bajazet avoit promis, pour prix de ce crime, une somme prodigieuse. « La « cieca gentilità », dit ensuite l'historien, « adorò più idoli; « a nostri giorni l'idolo universale è l'interesse », *p.* 97. Guichardin prétend aussi que Zizim fut empoisonné à l'instigation d'Alexandre VI, et, selon lui, ce fut à Naples que mourut ce prince, circonstance pour laquelle il est d'accord avec Corio; mais ce dernier prétend que cette mort fut l'effet du peu de soin que le monarque français eut de son captif. — « Per la indiligenza di Carlo. » *Stor. Milan. par.* vij, *p.* 939. Le témoignage de Burchard confirme ce rapport; et cet écrivain indique non seulement la cause, mais aussi le jour de la mort de Zizim. — *Le 15 feburier, le fils du grand turc mourut à Naples. — Ex esu sive potu non conveniente naturæ suæ et consueto.* Il reste sur ce sujet quelques monuments curieux, desquels il semble résulter que le pape avoit prié Bajazet de l'aider à repousser l'attaque des Français, et lui avoit représenté que Charles VIII vouloit, pour faciliter l'exécution de ses desseins sur l'empire otto-

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

çais étant arrivés à Velletri s'aperçurent que César Borgia avoit quitté l'armée et étoit retourné à Rome. Quoique le pape eût ensuite déclaré qu'il n'avoit eu aucune part à cette démarche, et qu'il eût protesté de sa bonne foi, cette fuite parut un

---

man, être maître de la personne de Zizim. L'empereur des Turcs, dans sa réponse, si une telle production peut être considérée comme authentique, supplie le pape d'avoir la bonté de faire mettre à mort, de la manière qu'il jugera la plus convenable, Zizim son frère, afin d'en faire passer l'ame dans un autre état où elle puisse jouir de plus de repos. Bajazet promettoit de payer ce service signalé par une somme de trois cent mille ducats d'or, avec laquelle sa sainteté pourroit acheter des souverainetés pour ses fils, et par la permission qu'il accorderoit à tous les chrétiens de commercer dans ses États. Dans une autre occasion, le sultan invitoit le pape à donner le chapeau de cardinal à quelqu'un qu'il lui désignoit. Telle étoit la correspondance qu'avoient l'un avec l'autre le plus puissant des princes mahométans et le chef de l'Église chrétienne *. *V. App. de la vie d'Alexandre VI par Gordon, II, p.* 444. *V. aussi Lettere di Principi,* j, *p.* 5.

* Corio paroît avoir été un écrivain très passionné, et Burchard étoit officier d'Alexandre VI. Ainsi leur témoignage est très suspect, et d'ailleurs ce qu'ils rapportent est absurde. Comment croire qu'un prince soit mort en quelques jours, simplement pour avoir changé de nourriture? La fin précipitée de Zizim fut attribuée, dans le temps même, aux débauches auxquelles il venoit de se livrer, ce qui ne manque pas de vraisemblance. Cependant le caractère odieux d'Alexandre VI fit croire généralement que le prince turc, avant d'être remis aux Français, avoit été empoisonné par ordre de ce pape. Mézerai et Garnier, continuateur de Vély, sont de cet avis, auquel la fuite de César Borgia peut ajouter quelque poids. *Remarque du traducteur.*

pronostic de la conduite que tiendroit S. S. si l'état des affaires venoit à changer.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

La marche des Français vers Naples fut signalée par des excès de tout genre. Les places de Montefortino et de Monte S. Giovanni retardèrent quelques instants leurs progrès ; mais elles ne purent résister à l'artillerie, et les soldats qui les défendoient furent passés au fil de l'épée. Apprenant que l'ennemi s'approchoit, et craignant que sa retraite vers Naples ne fût coupée par un détachement à la tête duquel étoit le maréchal de Gié, Ferdinand abandonna son camp de S. Germano, et se retira suivi de si près, qu'il laissa une partie de son artillerie sur le chemin, et que les retranchements que ses troupes avoient quittés le matin furent occupés le soir par les Français. Arrivé à Capoue, il apprit qu'il s'étoit opéré à Naples un soulèvement qui exigeoit sa présence. Laissant le commandement de son armée à Trivulce, et comptant venir le reprendre le lendemain, il courut vers sa capitale ; mais à peine ce prince fut-il à quelque distance, que le général négocia avec Charles VIII pour lui livrer la place et se ranger sous son étendard. Cette trahison, qui flétrit la mémoire d'un si grand capitaine, décida du sort du royaume. Les troupes napolitaines secouant le joug, et voulant prévenir les Français, mirent la ville au pillage ; et le comte de Pitigliano et Virgile des Ursins, qui sous un sauf-conduit du roi s'étoient retirés

Le roi de Naples est trahi par Trivulce.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

à Nole, furent faits prisonniers (1). A son retour de Naples, Ferdinand rencontra à deux milles de Capoue une députation des habitants, qui lui apprirent les maux qu'ils avoient soufferts. La reddition de cette place fut suivie de celle des autres villes principales du royaume, qui sembloient disputer ignominieusement à qui se soumettroit le plus tôt au vainqueur. Trahi par ses officiers et abandonné par ses sujets, Ferdinand se retira au château neuf. Il y rassembla les principaux habitants de Naples, et leur expliqua les motifs qui l'avoient engagé à monter sur le trône. Il regretta de ne pouvoir réparer les maux qu'avoient causés la rigueur et l'administration de ses prédécesseurs. Il délia ses peuples du serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté si récemment, et leur permit de traiter avec le monarque français pour leur sûreté particulière et le maintien de leurs privilèges. Des sentiments si généreux émurent tous ceux qui étoient présents; mais l'espoir de résister au torrent qui approchoit s'étoit évanoui. Ferdinand, instruit que les insurgents dans Naples avoient attaqué son palais, et craignant qu'ils ne voulussent se saisir de sa personne et le livrer

(1) Celuy jour mesme, par manière subtille
Fut prins à Nole le domp seigneur Virgile;
Semblablement le comte Petilenne,
Qui aux Françoys cuydoit faire de l'asne.
Virgier d'honneur.

à Charles VIII, quitta secrètement le château, accompagné de Frédéric son oncle, de la reine douairière de Naples, veuve de Ferdinand Ier, et de Jeanne, fille de cette princesse. Ayant gagné le port, il s'embarqua et se rendit à l'île d'Ischia, qui est à trente milles de Naples. La résignation suit l'adversité ; et on entendit souvent le monarque, tandis que sa terre natale disparoissoit à sa vue, répéter avec le psalmiste : « Si Dieu ne « garde la ville, les hommes la gardent en vain (1). »

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Débarqué à Ischia, Ferdinand prouva qu'il ne manquoit ni de résolution ni de courage. La Candine, qui étoit gouverneur du château, et avoit déjà de secrètes intelligences avec les Français, lui en refusa l'entrée. On négocia, et cet officier consentit à recevoir le roi sans aucune suite, probablement dans l'intention de s'assurer de sa personne. En conséquence les portes s'ouvrirent; mais à l'instant où La Candine parut, le prince, tirant une carabine qu'il avoit tenue cachée sous son manteau, tua le traître. La garnison effrayée reconnut sur-le-champ l'autorité de Ferdinand.

Le 22 février 1495, Charles VIII fit son entrée dans Naples au milieu des cris de joie de la multitude (2); et ceux sur qui les princes de la maison

Charles VIII entre dans Naples.

(1) « Nisi Dominus custodierit civitatem, frustrà vigilat « qui custodit eam. » *V. Guicciard, lib.* j, j, 70.

(2) *Id. Ibid.* 71, *Mém. de Commines, liv.* vij, *chap.* 13.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

d'Aragon avoient répandu le plus de bienfaits furent les premiers à donner des marques d'attachement au nouveau monarque (1); mais en tout pays il en a toujours été de même en pareille occasion. Avant son départ, Ferdinand avoit confié le commandement du château neuf au marquis de Pescaire, Alphonse d'Avalos, qui, loin de suivre l'exemple du reste de la noblesse napolitaine, garda la place avec une fidélité inviolable. En conséquence, Charles VIII, après avoir rendu graces à Dieu dans la cathédrale, fut conduit au *Castel Capuano*, ancienne résidence des princes de la maison d'Anjou. Il y reçut l'hommage de ses nouveaux sujets. Les barons napolitains le saluèrent comme leur souverain. Des députés vinrent au nom des provinces et des villes les plus éloignées se soumettre à son autorité. Enfin treize jours après son départ de Rome, Charles VIII se vit reconnu roi de Naples.

La nouvelle de ce grand évènement fut reçue diversement par les différents États de l'Italie. A Florence, où le cardinal Brissonnet sollicitoit pour

(1) *Vergier d'honneur*. L'armée de Charles VIII, lorsque ce prince fit son entrée dans Naples, se montoit, selon Muratori, à trente mille hommes, non compris les troupes que le roi de France avoit laissées en Toscane, dans l'État de l'Église, et en plusieurs villes du royaume de Naples. *Annali, vol.* ix, *p.* 579.

son prince des secours en argent, on feignit d'éprouver beaucoup de satisfaction, et l'on fit des processions et des réjouissances publiques. Quels que fussent ses sentiments, Alexandre VI ne témoigna point de mécontentement; il se borna à dire avec un sarcasme : *Les Français ont parcouru l'Italie avec des éperons de bois, et ils en font la conquête avec de la craie*, faisant allusion de la sorte à une coutume des officiers de cette nation, qui, lorsqu'ils couroient à cheval pour leur plaisir, se servoient de morceaux de bois pointus en place d'éperons, et à l'emploi que faisoient de la craie les maréchaux des logis de l'armée française pour marquer les maisons où devoient loger les troupes (1).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Il soumet les forteresses de cette ville.

Cependant Charles VIII avoit encore deux opérations importantes à faire pour assurer sa conquête. Le château neuf et le château de l'OEuf, places d'une grande force, tenoient toujours pour l'ancien souverain. Les Français firent jouer leur artillerie d'abord contre le château neuf, qui se rendit après quelques jours de siège. Le château de l'OEuf résista plus long-temps; mais à la fin une canonnade de trois jours, pendant laquelle on lui envoya plus de trois cents boulets, força la garnison à conclure le 13 mars une capitulation,

(1) *Nardi, Vita di Antonio Giacomino Tebaldini Malespini, p.* 18, *Fior.* 1597.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

qui lui permit de se retirer où elle voudroit (1). Le roi distribua parmi ses courtisans les effets précieux qui avoient été renfermés dans cette forteresse; et telle fut sa prodigalité, qu'il suffit de lui demander une partie de ces riches dépouilles pour l'obtenir (2).

Cependant Charles VIII n'étoit pas tranquille. Quel que fût son titre à la couronne de Naples, il savoit qu'il ne la devoit qu'à son épée. Ferdinand, qui n'avoit cédé qu'à des forces supérieures, pouvoit saisir toute occasion qui se présenteroit de recouvrer ses États. Le roi de France chercha donc à négocier pour le faire renoncer à ses droits. Frédéric, oncle de Ferdinand, étoit aussi à Ischia. Charles VIII lui écrivit qu'il désiroit d'avoir avec lui une entrevue à Naples, et il lui offrit quatre otages pour sa sûreté. Frédéric consentit à faire cette démarche, et le vainqueur lui déclara que si son neveu vouloit déposer la couronne, il lui donneroit en France des terres d'un revenu considérable, et assureroit une existence honorable au prince qui l'écoutoit et à tous ceux de la maison d'Aragon. Frédéric n'hésita pas à répondre qu'il connoissoit assez les sentiments de Ferdinand pour être certain qu'il n'accepteroit aucune pro-

Il propose à Ferdinand d'abdiquer la couronne.

(1) *Vergier d'honneur.*

(2) « Il les donna à ceux qui les demandoyent. » *Commines, Mém. liv.* vij, *chap.* xiv.

position qui tendroit à le dépouiller de sa couronne et à se séparer de ses sujets, et qu'il avoit résolu de vivre et de mourir roi. Après une nouvelle conférence tout aussi infructueuse que la première, le prince d'Aragon retourna vers son neveu, qui étoit demeuré à Ischia pour connoître le résultat de l'entrevue (1).

André de La Vigne, qui accompagnoit Charles VIII dans son expédition, a laissé un journal où il a fait connoître la manière dont ce prince s'occupoit à Naples; mais cet annaliste n'a guère rapporté que le cérémonial et les événements ordinaires de la journée. Il dit que le roi se rendoit tous les matins à l'église, et qu'il varioit quelquefois ses amusements par une promenade au Poggio reale (2), maison de plaisance des souverains de

(1) *Guicciard., lib.* j, *v.* j, *p.* 84.

(2) « Et quelquefois alloit au Mont impérial, » dit Comines, qui traduit ainsi le nom de Poggio reale. *Mém. liv.* vij, *chap.* xiv. Denys Godefroy, son commentateur, pense qu'il « faudroit lire *en manteau impérial*, pour revenir à ce « qu'aucuns disent qu'il (Charles VIII) fut couronné empereur de Constantinople. » Telle est l'autorité sur laquelle un historiographe du roi très chrétien, Henri II, vouloit appuyer les prétentions des rois de France à l'empire d'Orient. Ce fut Alphonse, duc de Calabre, qui au retour de son heureuse expédition contre les Turcs bâtit le Poggio reale, dont André de La Vigne nous a laissé une description curieuse. *V. Appendix*, n° XLIII.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Naples, qui est située à peu de distance de cette ville. Le monarque parut aussi prendre beaucoup de plaisir à voir la fille de la duchesse de Melfi montrer, en présence de sa mère, son courage et son agilité. Cette jeune personne, montée sur un cheval, couroit à toute bride, et faisoit tous les exercices d'un cavalier. Le 23 avril il y eut un grand tournois, sorte de divertissement qui se renouvela chaque jour jusqu'au 1er mai. Il s'y trouva une infinité de personnes de distinction, tant de Florence que des autres parties de l'Italie, et il fut embelli par la présence des dames de Naples (1). Mais la main du monarque fut employée avec moins de danger, sinon avec plus d'utilité, à toucher ceux qui cherchèrent dans cette condescendance un remède à leurs maux. Les souverains ont toujours été disposés à détourner la vue de dessus les calamités qu'ils peuvent diminuer, et à s'oc-

(1) « Et après disner, alla le roy aux lices ou se devoyent « faire les joustes, et là trouva le roy plusieurs grans sei- « gneurs, tant de Florence que d'Italie, et des dames du « pays, especiellement de Naples; et furent faictes lesdictes « joustes en une grant rue, près le chateau nouve, devant « une église fondée des rois de Cecille (Sicile), c'est à « sçavoir de ceulx d'Anjou. Et durerent lesdictes joustes « dès le mercredy, XXIII jour d'avril, jusques au premier « jour de mai, et se nommèrent les tenans du dedans des- « dictes joutes, Chastillon et Bourdillon. »

Vergier d'honneur.

cuper de celles qu'il leur est impossible d'écarter. Lorsque Charles VIII visita l'église où reposent les reliques de saint Janvier, on lui montra la tête de ce martyr, et le vase qui contient une portion de son sang. Ce sang paroissoit aussi compacte que le corps le plus solide; mais lorsque le roi en eut approché une verge d'argent, et qu'il l'eut placé vis-à-vis la tête du saint, il commença à se liquéfier, devint chaud et bouillonna, à la grande surprise de Charles et des personnes de sa suite, qui étoient persuadés que le miracle ne s'opéroit que par l'effet des prières des fidèles (1).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Tandis que le monarque français consumoit ainsi en de puérils amusements et en des actes de superstition un temps qu'il eût mieux employé à l'administration de ses nouveaux États, Ferdinand faisoit voile pour la Sicile. Il trouva son père à Messine. Alphonse habitoit un couvent, où il passoit le jour dans l'abstinence et la nuit dans la prière. Son fils le consulta sur les mesures qu'il convenoit de prendre pour relever leur maison. Le résultat de leur délibération fut de chercher à engager, par tous les moyens possibles, le roi d'Espagne à s'intéresser à leur cause. Ce monarque possédoit la Sicile (2); et le voisi-

(1) *Vergier d'honneur.*

(2) Le docteur Robertson se trompe, lorsqu'il dit que Ferdinand « se rendit maître des royaumes de Naples et de

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

nage d'un prince aussi puissant que l'étoit le roi de France, qui méditoit de nouvelles conquêtes, ne pouvoit manquer d'exciter ses craintes pour la sûreté de cette île. Les liens du sang qui unissoient le roi d'Espagne à la maison royale de Naples sembloient devoir le porter à faire recouvrer à cette maison la couronne qu'elle venoit de perdre; mais les deux princes napolitains oublioient que ce monarque ambitieux étoit incontestablement légitime héritier d'Alphonse Ier, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile, et qu'il pouvoit considérer comme une violation de ses droits héréditaires le legs que ce prince avoit fait de la couronne à Ferdinand Ier, son fils naturel, qui étoit aïeul d'Alphonse II. Il est vrai qu'il avoit depuis long-temps acquiescé à ce démembrement, et qu'il avoit donné sa sœur en mariage à Ferdinand Ier. Mais à mesure que la fortune étoit devenue contraire à la branche de Naples, la force et les ressources de la branche d'Espagne s'étoient accrues, et l'on pouvoit craindre que le prince qui en étoit le chef ne voulût revendiquer des droits qu'il avoit négligés, moins par modération

« *Sicile*, en violant la foi des traités et tous les droits du « sang. » *Hist. de Charles-Quint, liv.* j, *p.* 4, Tr. Fr. La couronne de Sicile ne fut point disputée à Ferdinand, qui en hérita à la mort de Jean son père, roi d'Aragon et de Sicile, et frère d'Alphonse Ier.

peut-être que parcequ'il n'avoit pas été en état de les soutenir. Ces réflexions si justes ne furent point faites par Alphonse ni par son fils, et ils prirent la funeste résolution de demander des secours au roi d'Espagne. Bernard Bernaudo, secrétaire du roi de Naples, fut chargé de cette mission. Le monarque espagnol le reçut avec beaucoup d'égards. Ce prince n'avoit pas vu d'un œil indifférent les progrès des Français en Italie, et il avoit déjà fait signifier à Charles VIII qu'il considèreroit comme un acte d'hostilité envers lui toute attaque contre le royaume de Naples. A la vérité il s'étoit engagé par un serment solennel à ne point intervenir dans cette contestation; mais en examinant le traité, il avoit reconnu qu'il renfermoit une réserve des droits de l'Église, que les mesures prises par le monarque français avoient compromise. D'ailleurs on avoit supposé que Charles VIII avoit un titre légitime à la couronne de Naples, proposition qu'il étoit aussi facile de nier que de soutenir. En conséquence le roi d'Espagne fit un puissant armement, et il confia le commandement de ses troupes à Gonsalve Fernandez, qui étoit issu de la maison d'Aguilar, et étoit né à Cordoue. Cet officier, dont le courage, les talents et l'expérience étoient éprouvés, se rendit sur-le-champ en Sicile, pour être prêt à agir selon que l'exigeroient les circonstances. Les victoires qu'il remporta dans la suite firent convertir cette dé-

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Les princes de Naples réclament les secours du roi d'Espagne.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

nomination de *grand capitaine*, que ses compatriotes n'employèrent d'abord que pour faire connoître son autorité, en un titre qui, pour indiquer la supériorité de son mérite et ses heureuses qualités, a été attaché au nom de ce guerrier.

Inquiétudes des États de l'Italie.

Le succès des armes du roi de France causoit aussi de vives inquiétudes aux divers États et princes de l'Italie, et particulièrement à Louis Sforce, qui avoit provoqué l'expédition. Comme un instrument tranchant entre les mains d'un ouvrier maladroit, les talents extraordinaires de cet ambitieux, non seulement ne le firent point parvenir au but qu'il s'étoit proposé, mais lui furent extrêmement nuisibles. Si, content du rang et de l'influence qu'il avoit obtenus en Italie, il n'y avoit point appelé les Français, ou si après l'arrivée et les victoires remportées par Charles VIII il étoit demeuré fidèle à ce prince, il eût, selon toute apparence, continué de jouir d'une autorité usurpée. Mais il semble qu'il y ait des hommes dont le penchant au mal soit si fort, qu'ils méprisent les conseils conformes à la morale et à la bonne foi, quoiqu'ils soient évidemment d'accord avec leurs intérêts. Même avant l'arrivée de Charles VIII à Naples, Louis Sforce avoit noué une négociation avec le sénat de Venise pour couper au roi la retraite vers la France. Les derniers jours de mars 1495, il fut conclu dans cette ville une ligue entre tous les États d'Italie, sous le spécieux prétexte

de défendre leurs possessions contre les Turcs, mis dans le fait pour empêcher le monarque fançais de rentrer dans ses États (1). Cette confédération, à laquelle on donna le nom de ligue sainte, fut la plus formidable qu'on eût vue jusqu'alors en Europe. Alexandre VI saisit avec empressement l'occasion d'échapper à un joug qu'il redoutoit. La république de Venise et le duc de Milan, Maximilien et Ferdinand, roi d'Espagne, accédent aussi au traité, et les divers États de l'Italie comprirent ainsi dans leur système de balance politique des contrées situées au-delà des Alpes (2). Tandis que les confédérés couvroient du voile de la religion leurs véritables intentions, ils résolurent de réunir leurs forces pour enlever à Charles VIII les conquêtes qui lui avoient si peu coûté. En conséquence il fut arrêté que le monarque espagnol aideroit les princes de la maison d'Aragon à recou-

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Ligue sainte.

(1) Machiavel, dans sa première *Décennale*, fait allusion à la conduite que Louis Sforce tint en cette occasion.

Philippe de Commines, qui étoit ambassadeur du roi de France à Venise, rapporte d'une manière très naïve avec quelle adresse le doge et les sénateurs l'amusèrent jusqu'à ce que la ligue formidable, qu'il eut la mortification de voir proclamer avec la plus grande pompe, eût été conclue. Son récit, qui comprend tout le quatorzième chapitre de son septième livre, mérite d'être lu.

(2) Ce traité a été conservé par *Lünig. Codex Italiæ diplomaticus, t.* III.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

vrer leurs États, que les Vénitiens feroient occuper par de fortes escadres les ports du royaume de Naples, et que Louis Sforce s'opposeroit au passage de toutes les troupes françaises qui voudroient traverser le Milanais pour aller renforcer l'armée de leur roi. Il fut stipulé de plus qu'on prêteroit de grosses sommes d'argent à Maximilien et au roi d'Espagne pour les mettre en état de porter la guerre au cœur de la France. Les alliés désiroient ardemment que les autres puissances de l'Italie se joignissent à eux; mais en politique italien, le duc de Ferrare, tout en permettant à son fils de passer à la tête d'un corps de cavalerie au service du duc de Milan, annonça la résolution de tenir ses premiers engagements; et les Florentins, convaincus qu'ils seroient exposés les premiers à la vengeance du monarque français s'ils se déclaroient contre lui, et d'ailleurs ne redoutant pas moins la puissance de Venise que les succès de la France, refusèrent d'adhérer à la convention (1).

La joie que les Napolitains avoient fait voir à l'arrivée d'un nouveau souverain ne fut pas de longue durée. Malgré les privilèges et les exemptions que Charles VIII avoit accordés aux villes qui avoient les premières reconnu son autorité, les peuples regrettèrent bientôt d'avoir

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* ij, 89.

hangé le gouvernement sévère mais sage de la
aison d'Aragon contre l'administration déso-
onnée des Français. Les principaux barons du
yaume, au lieu d'obtenir ces graces qu'ils avoient
tendues pour prix de leur prompte soumission,
rent privés de leurs offices et de leurs terres;
q, à deux ou trois exceptions près, furent dis-
tuées par Charles VIII aux plus habiles de ses
géraux et aux plus vils de ses courtisans (1). Les
sats français, dispersés dans les différentes pro-
ces ne furent retenus, ni par l'humanité, ni par
'nneur, ni par la décence; et les écrivains ita-
lis ont prétendu que les vierges consacrées au
Sneur n'ont pas même trouvé dans le sanc-
tre un asile contre la violence brutale des vain-
qurs (2). Il n'est donc pas surprenant que les
Nolitains aient conçu de bonne heure une forte
ha contre leur gouvernement; et Guichardin
eût expliquer leur mécontentement sans l'im-
puta la légèreté et à l'inconstance naturelles à
tous peuples (3).

Chap. IV.
A. D.
1495.
Æt. 20.

(1) Tous estats et offices furent donnez aux *François*, « à deux ou trois. » *Commines*, *Mém. liv.* vij, *chap.* xiv. Je soupçonne que Giannone a mal compris ce passage, lorsqu'il a dit : « Tutte le autorità e carichi furono conferiti a due « o tre nzesi. » *Storia di Napoli*, *lib.* xxix, *chap.* ij.

(2) *Corio*, *Storia di Milano*, *parte* vij, *p.* 939, *Benedetti*, *Fatto d'arme del Taro*, *p.* 9, 6.

(3) *Guichard*, *lib.* ij, *v.* j, *p.* 90.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

La formation inopinée de la sainte ligue ne fut pas plus tôt connue de Charles VIII, qu'il sentit tout le danger de sa situation, et ce prince ne fut pas moins impatient de quitter ses nouveaux États qu'il ne l'avoit été de les conquérir. Il vit que les traités, pour la conclusion desquels il avoit pris tant de précautions et fait tant de sacrifices, n'avoient servi qu'à le précipiter dans un abîme, d'où il ne pourroit se tirer sans de grands efforts. La défection de Louis Sforce lui prouva qu'il ne devoit point compter sur les alliances qu'il avoit formées en Italie, et qu'il ne lui restoit qu'à s'ouvrir, par la force des armes, un passage à travers cette contrée. Cependant, quelque critique que fût sa position, il ne voulut point partir avant de s'être fait solennellement couronner roi de Naples. En conséquence, il chercha par des promesses à détacher le pape de la ligue, et lui fit demander la bulle d'investiture: mais si Alexandre VI l'avoit refusée tandis que Charles VIII étoit maître de Rome, les évènements survenus depuis cette époque le disposoient bien moins encore à l'accorder (1). Se passant de cette formalité, le mo-

(1) Summonte (*Storia di Napoli*, *lib.* vj, *p.* 517 (581), et après lui Giannone (*lib.* xxix, *cap.* ij, *p.* 389), ont prétendu que le pape, effrayé par les menaces de Charles VIII, lui avoit expédié la bulle d'investiture, et avoit nommé un

narque victorieux fit dans la ville de Naples, le 21 du mois de mai, une entrée publique en qualité de roi de France, de Sicile et de Jérusalem, et accompagné des principaux seigneurs français et napolitains, et de plusieurs barons de différents États d'Italie qui étoient allés le chercher au Poggio réale. Il avoit la couronne en tête, et étoit revêtu du manteau impérial. Dans sa main droite il portoit la boule d'or, orgueilleux emblème de la souveraineté universelle, et dans sa main gauche il tenoit le sceptre. Il étoit sous un dais que soutenoient quelques uns des plus grands seigneurs napolitains. Le duc de Montpensier

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Charles VIII fait à Naples une entrée solennelle.

légat qui avoit fait la cérémonie du couronnement. Cependant il est très probable que ces deux historiens judicieux sont tombés dans une erreur. Benedetti, dans son *Fatto d'arme del Taro*, soutient qu'Alexandre VI refusa positivement la demande du roi de France, qui en conséquence menaça de bouleverser l'Italie et les États de l'Église, *p.* 9. Les récits des annalistes français appuient fortement cette dernière opinion. Commines dit froidement que le roi fut couronné, *liv.* vij, *chap.* xiv; mais André de La Vigne, quoiqu'il décrive jusqu'aux moindres détails de la cérémonie, pendant laquelle Charles VIII jura de maintenir les droits du peuple, et qu'il cite les principaux seigneurs français qui étoient présents, ne parle point d'investiture, et n'affirme pas même qu'il y ait eu un couronnement. La fuite d'Alexandre VI, lorsque le roi de France entra dans Rome pour la seconde fois, peut aussi être considérée comme la preuve qu'il ne se rendit point aux vœux de ce prince.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

marchoit devant lui en qualité de lieutenant-général et de vice-roi du royaume de Naples. Parmi ceux qui avoient le manteau royal, comme parents du roi, on remarquoit Philippe de Bresse, qui fut depuis duc de Savoie, les comtes de Foix et de Luxembourg, et le duc de Vendôme. A l'entrée de la ville, Charles VIII trouva un grand nombre de gentilshommes et de dames napolitaines qui lui présentèrent leurs fils (1), et le prièrent de les créer chevaliers, faveur que voulut bien leur accorder le monarque. Jean D'Aunay, revêtu d'une armure complète, et monté sur un cheval richement caparaçonné, remplit en cette occasion l'office de roi d'armes. Si l'on en croit André de La Vigne, jamais les Napolitains n'avoient vu cavalier si parfait. Le roi s'étant rendu à la cathédrale s'approcha de l'autel, et jura de maintenir les droits et les privilèges de ses nouveaux sujets, qui lui prêtèrent serment de fidélité (2). On dit qu'en cette occasion le célèbre Pontanus adressa à Charles VIII, au nom du peuple de Naples, un discours où il injuria les princes de la maison d'Aragon, qui l'avoient comblé de bienfaits. Comme ce discours n'est pas

(1) C'est à dire ceux qui n'avoient ni moins de huit ans ni plus de seize.

(2) Voy. à l'*Appendix*, n° XLV, la relation de cette cérémonie, tirée du Vergier d'honneur.

venu jusqu'à nous, il n'est pas facile de dire si l'accusation est fondée; mais on peut supposer que si Pontanus s'est chargé d'un office si contraire à l'honneur, il ne s'en est pas acquitté avec beaucoup de délicatesse (1). Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Charles VIII crut devoir laisser dans le royaume de Naples une partie de ses troupes sous le commandement de ses généraux les plus habiles. Il promit qu'il leur feroit parvenir tout ce qui leur seroit nécessaire pour se défendre, et qu'il reviendroit bientôt en Italie à la tête d'une armée plus

(1) Ce fut probablement aussi en cette occasion que Raphaël Brandolini, appelé *Lippo Brandolini il giovane*, prononça devant Charles VIII un discours qu'il mit en vers sur-le-champ. Dans son étonnement, le roi s'écria, dit-on : *Magnus orator, summus poëta!* Il est certain du moins que le monarque fit à Brandolini une pension de cent couronnes, et qu'il lui accorda un diplôme honorable dont la date étoit du castel Capuano, et du 18 mai 1495. Cette pension devoit, disoit-on dans l'acte, payer les services que ce littérateur avoit rendus et pouvoit rendre encore au roi; et elle devoit aussi lui procurer la facilité de continuer ses travaux. Enfin on le faisoit passer dans le diplôme pour *cæcus à nativitate*; mais la qualification de Lippo (chassieux) qu'on donnoit à Brandolini, a fait conjecturer à Mazzuchelli qu'il ne fut point aveugle de naissance. *V. Mazz. Scrittori d'Italia, vol.* vj, *p.* 2018, *tit. Brandolini.* Peut-être n'est-il pas contre la vraisemblance de présumer que ce fut Brandolini et non Pontanus qui prononça devant Charles VIII, le jour où ce prince fit son entrée solennelle dans Naples, le discours dont nous avons parlé.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

puissante que celle qu'il y avoit amenée. De toutes les mesures qu'il prit dans cette expédition, mesures que Commines représente comme une suite d'erreurs et d'absurdités, celle sur laquelle cet écrivain ne fait aucune remarque fut la plus imprudente et la plus funeste. Si le monarque français avoit concentré ses forces à Naples, et s'il y en avoit fait passer promptement de nouvelles, soit par terre soit par mer, il eût empêché et ses partisans de craindre pour leur propre sûreté, et ses ennemis d'effectuer pendant sa marche pour retourner en France l'attaque qu'ils avoient méditée. Enfin s'il avoit résolu d'abandonner entièrement ses conquêtes, il pouvoit, sinon avec honneur, du moins sans danger, s'avancer à la tête de son armée vers ses propres États. Mais en dispersant ses forces il s'exposa à combattre des ennemis supérieurs en nombre, et sacrifia vainement les troupes qu'il laissa dans le royaume de Naples, celles-ci ne pouvant soutenir, contre les forces des alliés et les partisans de la maison d'Aragon, une lutte extrêmement inégale. Charles VIII en quittant Naples en remit le gouvernement au duc de Montpensier, qui, malgré son indolence naturelle ou sa légèreté, avoit en toute occasion servi son maître avec courage et fidélité (1). D'Aubigny, dont les services avoient

(1) « Bon chevalier et hardy, mais peu sage. Il ne se levoit « qu'il ne fust midi. » *Mém. de Commines, liv.* viij, *ch.* j.

été récompensés par les seigneuries d'Acri et de Squillace, fut nommé grand connétable du royaume et commandant de toute la Calabre. La défense des places fortes fut confiée aux officiers les plus expérimentés. De toute la noblesse italienne, les Colonne furent ceux qui profitèrent le plus des bontés du roi, et les principales dignités de l'État furent conférées à des membres de cette famille. On suppose même que ce fut à leur demande que Charles VIII retint prisonniers le comte de Pitigliano et Virgile des Ursins, chefs de la maison de ce nom, qui étoit ennemie de la maison de Colonne. Cependant toutes ces graces n'assurèrent pas au monarque français la fidélité des barons romains, qui déjà entretenoient une correspondance secrète avec ses ennemis, et qui après son départ furent les premiers à cesser de reconnoître son autorité, non peut-être sans sujet, comme le dit Commines, mais parceque l'imprudente division des forces du roi de France l'avoit mis hors d'état de se faire respecter (1).

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Charles VIII quitta Naples le 20 mai 1495, et prit le chemin de Rome. Trivulce qui l'escortoit avoit sous son commandement une compagnie de cent lances, trois cents hommes d'infanterie suisse, mille Français et un pareil nombre de Gascons.

Il part pour retourner en France.

(1) *Mém. de Commines, liv.* viij, *chap.* j.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Commines fait monter ces forces à neuf mille hommes, qui, dit-il, étoient tous des jeunes gens persuadés qu'ils ne trouveroient point de troupes en état de tenir la campagne contre eux. Alexandre VI ayant appris l'approche des Français s'enfuit de Rome (1), y laissant le cardinal Anastase qu'il avoit chargé de recevoir le roi de France, et il se réfugia dans Orviette. Le sacré collège accompagna le pape, qui avoit avec lui deux cents hommes d'armes, mille chevau-légers et trois mille fantassins (2). Charles VIII, après avoir fait sa prière devant le maître-autel de l'église de Saint-Pierre (3), s'empressa de continuer sa marche, et entra le 5 juin à Viterbe (4). En conséquence Alexandre sortit d'Orviette et se rendit à Pérouse, se proposant, si le roi s'en approchoit, de passer de cette ville à

Il arrive à Viterbe.

(1) Le pape sortit de Rome deux jours avant l'arrivée de Charles VIII dans cette ville.

(2) *Guicciard. lib.* ij, *v.* j, *p.* 94.

(3) « Lundy premier de juing le roy entra dedans Romme, « et fut logé au palais du cardinal Sainct Clement. **** Et « incontinent qu'il fut à Romme, ainsi que bon et loyal ca- « tholique, il alla en l'église de monsieur Sainct Pierre de « Romme, faire ses offrandes. » etc.

Vergier d'honneur.

(4) « Et après la grant messe alla veoir le corps de ma- « dame saincte Rose, qui repose audit Viterbe en chair et « en os, et n'est que transie. » *Ibid.*

Ancone, et de s'y embarquer pour quelque autre partie de l'Italie. Le monarque français apprit à Viterbe, d'où il s'éloigna le 8, que son avant-garde ayant éprouvé quelque résistance à Toscanella, place forte qui appartenoit au pape, l'avoit emportée d'assaut, et en avoit massacré les habitants au nombre de six cents. Cette nouvelle lui fit beaucoup de peine; car il se proposoit de traverser le plus paisiblement qu'il seroit possible le territoire de l'Église. Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Arrivé à quelque distance de Sienne, Charles VIII vit s'avancer vers lui une députation des habitants qui le conduisirent dans leur ville. Il y reçut de grands honneurs, et y passa plusieurs jours, charmé de la beauté des dames, et de la somptuosité des festins qui lui furent préparés. Il y donna audience à Philippe de Commines, qui arrivoit de Venise. Le roi le questionna gaiement, en apparence, sur les préparatifs qui se faisoient pour s'opposer à son retour (1). Commines ne répondit pas d'une manière qui pût dissiper les craintes du monarque. Il l'assura que le sénat lui avoit dit que les forces combinées de la république de Venise et du duc de Milan formeroient une armée de quarante mille hommes, qui se tiendroit à la vérité sur la défensive, et ne passeroit l'Oglio que dans le cas où le roi attaqueroit le Milanais. Et à Sienne.

(1) *Commines, liv.* viij, *chap.* ij.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Commines pressa ce prince de hâter son départ avant que ses ennemis eussent rassemblé leurs forces, ou reçu des secours de Maximilien, qui, disoit-on, faisoit des levées considérables. Mais Charles VIII perdit le temps à négocier à Sienne avec les envoyés de Florence, qui étoient venus lui demander instamment la restitution de Pise. A cette condition les Florentins offroient non seulement de lui payer la somme stipulée par le traité, mais de lui prêter soixante et dix mille ducats, et de le faire accompagner jusqu'à la ville d'Asti par trois cents hommes d'armes et par deux mille hommes d'infanterie sous le commandement de François Secco. La plupart de ses officiers conseilloient au roi d'accepter une proposition si avantageuse ; mais le jeune prince de Ligny, son parent et son favori, ayant dit qu'il seroit affreux de livrer les habitants de Pise à leurs tyrans, Charles VIII, méprisant à la fois sa promesse et ses intérêts, rejeta l'offre (1). A la demande de quelques Siennois, et, toujours contre l'avis de ses conseillers les plus judicieux, il laissa dans Sienne, dont il nomma gouverneur le prince de Ligny, qui délégua son autorité à Villeneuve son lieutenant, une garnison de trois cents hommes, qui fut chassée de cette ville un mois après le départ du monarque.

(1) *Commines, liv.* viij, *chap.* ij.

Il paroît que Charles VIII s'étoit proposé d'aller de Sienne à Florence, et déjà il s'étoit avancé jusqu'au bourg de Campana (1); mais il y apprit que quoique les Florentins eussent fait des préparatifs pour le recevoir honorablement, ils avoient rassemblé des troupes en grand nombre, et rempli leur ville d'hommes armés. Ces précautions étoient peut-être moins l'effet de l'inquiétude que leur donnoit personnellement le roi, que de la crainte qu'il ne voulût faire rentrer les Médicis. Ils savoient que Pierre s'étoit attaché aux Français, dans le camp même desquels il étoit alors (2), et ils appréhendoient avec raison qu'une fois dans Florence, il ne priât ses protecteurs de l'aider à recouvrer l'autorité. Ne voulant s'embarrasser dans aucune contestation, Charles VIII changea de dessein, et dirigea sa marche vers Pise. A Poggibonza, il donna audience à Savonarole, que les Florentins lui avoient député, pour le porter à leur rendre les villes et les places qu'ils lui avoient conditionnellement livrées. Savonarole représenta au roi que s'il violoit un serment qu'il avoit fait en présence de Dieu, et la main sur les saints Évangiles, il attireroit le courroux du ciel sur sa tête, et recevroit un châtiment mérité. Mais il paroît que

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Savonarole est admis à son audience.

(1) *André de La Vigne, Vergier d'honneur.*

(2) *Guicciard. lib.* ij, *v.* j, *p.* 98.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

les menaces de ce fanatique, bien qu'il les eût faites avec sa véhémence accoutumée, firent peu d'impression sur Charles VIII, qui tantôt voulut rendre leurs places aux Florentins, et tantôt allégua qu'avant le serment qu'il avoit fait il s'étoit engagé envers les citoyens de Pise à maintenir leur liberté (1).

Charles VIII arrive à Pise.

A son arrivée dans cette dernière ville, le roi de France reçut de la part des habitants des sollicitations plus vives encore que celles qu'ils lui avoient faites lorsqu'il se rendoit à Naples, et ils n'omirent rien de ce qui pouvoit l'exciter à les prendre sous sa protection, et à les mettre en état de secouer le joug odieux des Florentins. Dans le fait, jamais peuple ne parut désirer plus vivement sa liberté; et les Pisans avoient déjà donné des preuves de ce courage, de cette opiniâtreté, au moyen desquels ils soutinrent cette lutte si terrible et si longue où ils alloient être alors engagés. Les rues de la ville de Pise furent ornées d'écussons et de bannières aux armes de France. Les principaux citoyens, accompagnés de toutes les personnes de leur famille, se trouvèrent sur le passage du monarque français. Des enfants vêtus de satin blanc, orné de fleurs de lis en broderie, s'écrioient: *Vive le roi! vive la France!* Lorsque Charles VIII approcha du pont, il vit étendue au-dessus d'une

(1) *Guicciard. lib.* ij, *v.* j, *p.* 98.

estrade une riche tapisserie, qui représentoit un roi de France à cheval. Cette figure avoit un manteau semé aussi de fleurs de lis. Dans une des mains étoit une épée nue, la pointe tournée vers Naples. Le cheval fouloit aux pieds un lion et un grand serpent, emblèmes de la république de Florence et du duché de Milan. Le lendemain de son entrée une foule d'habitants supplièrent le roi de prendre la ville sous sa sauve garde; mais, comme de coutume, sa réponse fut équivoque, et par conséquent peu satisfaisante. Le jour suivant les femmes et les filles des citoyens, vêtues de deuil et nu-pieds, furent se jeter aux genoux du monarque; et poussant de grands cris, elles le prièrent d'avoir pitié de leurs époux, de leurs pères et de leurs enfants, et de les protéger contre leurs oppresseurs (1). Charles VIII les assura de sa bienveillance envers les Pisans, et leur promit de régler tout de manière à les contenter. Le moyen auquel il eut recours fut de laisser dans la citadelle une garnison française dont il confia le commandement à d'Entragues, l'un de ses courtisans les plus prodigues (2), qui ne vit dans ce dépôt qu'une source de richesses pour lui.

Chap. IV. A. D. 1495. Aet. 20.

Après avoir demeuré six ou sept jours à Pise,

(1) *Vergier d'honneur.*

(2) « Un appelé Entragues, homme bien mal conditionné. » *Commines, liv.* viij, *ch.* iij.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Charles VIII s'avança par Lucques et par Pietra Santa vers Sarzane, où étant arrivé (1), il apprit que les Génois paroissoient disposés à s'affranchir de la domination du duc de Milan. En conséquence il leur envoya cent vingt hommes d'armes et cinq cents fantassins, commandés par le duc de Bresse. La flotte française sortit même du port de Naples pour seconder l'entreprise. Cependant les Génois ne réussirent point : la flotte fut battue, les vaisseaux furent pris à Rapallo, et le duc de Bresse eut beaucoup de peine à faire aux environs d'Asti sa jonction avec le roi, à une époque où il ne pouvoit plus lui être d'aucune utilité. Le duc d'Orléans avoit alors pourvu à la sûreté de cette ville par laquelle Charles VIII devoit nécessairement passer. Il avoit pris aussi la ville de Novarre, qui faisoit partie du duché de Milan, qu'il venoit de réclamer comme héritier de la maison de Visconti.

Le duc d'Orléans réclame le duché de Milan.

L'avant-garde des Français étoit conduite par le maréchal de Gié, qui avoit Trivulce pour lieutenant. Elle croyoit éprouver quelque résistance à Pontremoli, petite ville qui est avantageusement située au pied de l'Apennin, et qui avoit une gar-

(1) A Lucques, dit André de La Vigne, le roi

Fut festié moult honorablement,
En submettant la ville entierement ;
Les corps, les biens des hommes et des femmes,
A son plaisir et bon commandement,
Pour le servir de cueur, de corps et d'ames.

nison d'environ quatre cents hommes; mais les troupes françaises s'étant présentées, la place leur fut rendue sans qu'elles eussent besoin de l'attaquer. Lorsqu'elles y furent entrées, il s'éleva entre quelques bourgeois et des soldats allemands qui étoient au service de France une querelle, où environ quarante de ceux-ci perdirent la vie. Irrités de cette perte, leurs compatriotes passèrent les habitants au fil de l'épée, et mirent le feu à la ville. Une grande quantité de vivres furent consumés dans l'incendie; et cependant l'armée française en avoit un extrême besoin. Cet acte de cruauté, que le maréchal de Gié ne put prévenir, causa la plus vive douleur au roi, tant parceque ses soldats tomboient d'inanition, qu'à cause de l'espèce de souillure qu'il imprimoit sur ses armes (1); et ce ne fut que lorsqu'ensuite ils lui eurent rendu des services très importants qu'il put pardonner aux Allemands.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Charles VIII ayant quitté Sarzane arriva au pied de l'Apennin, près de Villa Franca. Il avoit mis près de six semaines à venir de Naples, et cependant il lui importoit infiniment de passer

Charles VIII passe l'Apennin.

(1) « Ce fut un grand dommage de la destruction de « cette place, tant pour la honte, qu'à cause des grands vi- « vres qui y estoient, dont nous avions ja grande faute. etc. » « *Commines, liv.* viij, *chap.* iv. La phrase est parfaitement « claire; et cependant le commentateur a substitué au mot *honte* celui de *bonté.*

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

les monts avant que ses ennemis pussent rassembler assez de forces pour l'arrêter dans sa marche. Le bonheur qui l'avoit accompagné en s'avançant vers Naples le suivit à son retour, ce qui fit plus d'une fois souvenir Commines d'un entretien qu'il avoit eu à Florence avec Savonarole, enthousiaste, dans les prédictions duquel il paroît avoir eu beaucoup de confiance. Ce frère prêcheur lui dit que le roi « auroit affaire en che-« min; mais que l'honneur luy en demeureroit, et « n'eust-il que cent hommes en sa compagnie, et « que Dieu qui l'avoit conduit au venir le con-« duiroit encore au retour; mais pour ne s'être « bien acquitté de la réformation de l'Église, « comme il devoit, et pour avoir souffert que ses « gens pillassent et dérobassent ainsy le peuple, « aussy bien ceux de son party et qui luy ou-« vroient les portes sans contrainte, comme les « ennemis, que Dieu avoit donné une sentence « contre luy, et en bref auroit un coup de « fouet. » (1). En s'élevant sur le flanc des montagnes, l'armée se détourna de son premier chemin, et prit à droite, du côté de Parme. Là elle trouva des pentes fort roides, qui rendoient extrêmement difficile le charroi des quarante canons dont se composoit l'artillerie. Les Allemands, espérant recouvrer les bonnes graces du

(1) *Commines, liv.* viij, *chap.* ij.

roi, offrirent de se charger de ce transport. S'étant attachés deux à deux, et au nombre de cent ou de deux cents à chaque pièce, ils traînèrent tous les canons jusqu'à la cime des monts. Mais il ne fut pas moins pénible de descendre qu'il ne l'avoit été de monter. Souvent il fallut franchir des précipices, ce qui engagea plusieurs officiers à conseiller au roi de détruire son artillerie. Ce prince ne voulut pas y consentir; mais, sans les Allemands, il eût été forcé de prendre ce parti.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Charles VIII avoit passé les montagnes qui forment l'extrémité septentrionale de l'Apennin, et traversé des gorges extrêmement étroites et profondes, lorsque les plaines de la Lombardie s'ouvrant devant lui, il vit à la distance de quelques milles les tentes et les pavillons d'une nombreuse armée que les alliés avoient rassemblée pour lui couper la retraite. Ils en avoient confié le commandement à François de Gonzague, marquis de Mantoue. Ce général avoit pour lieutenant Adolphe son oncle, guerrier recommandable par ses sentiments d'honneur et par une expérience consommée. Les historiens contemporains ne sont pas d'accord sur la force de cette armée, dont les meilleurs généraux de l'Italie conduisoient les différentes divisions. Si l'on en croit les Italiens, elle étoit à peine supérieure en nombre à celle des Français; mais Commines prétend qu'elle se montoit à trente-cinq mille hommes pour le moins.

Les alliés l'arrêtent dans sa marche.

Chap. IV. A. D. 1495. Æt. 20.

L'armée combinée avoit déjà fait occuper une éminence sur le bord du Taro, l'une des nombreuses rivières qui descendent de l'Apennin et vont se jeter dans le Pô entre Parme et Plaisance. L'avant-garde des Français prit possession de la petite ville de Fornoue, à trois milles de laquelle étoit le camp des Italiens. De là le maréchal de Gié envoya un officier demander aux chefs de l'armée combinée de livrer passage au roi pour qu'il pût se rendre en sûreté dans ses États, et de lui fournir des vivres qu'il étoit prêt à payer. Cette proposition fut réitérée lors de l'arrivée du gros de l'armée française, qui assit son camp sur les bords du Taro entre celui des alliés et Fornoue. Commines, en se chargeant de la mission, dit au roi qu'il en espéroit peu de succès, et qu'il ne croyoit pas que jamais deux grandes armées si près l'une de l'autre se fussent éloignées sans s'être mesurées. Il ne se trompoit point. Après avoir consulté les commandants militaires, les provéditeurs vénitiens répondirent qu'ils ne pouvoient rien accorder, à moins que le roi ne mît bas les armes et ne consentît à rendre au duc de Milan la ville de Novarre, et au pape les différentes places où il y avoit garnison française dans l'État de l'Église (1).

(1) *Mém. de Commines, liv.* viij, *ch.* vj.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Les deux armées se préparèrent alors au combat. Un parti de stradiots ou de hussards au service des Vénitiens s'étant approché du camp des Français engagea une escarmouche avec un détachement, qu'il dispersa après lui avoir tué quelques hommes, dont il emporta les têtes en triomphe. La nuit empêcha seule d'en venir alors à une action générale; et un orage mêlé d'éclairs et de coups de tonnerre parut à la multitude le présage de quelque grand évènement, et frappa de terreur les deux armées. Le lendemain, l'avant-garde des Français eut ordre de passer la rivière avec son artillerie, qu'elle ne put transporter qu'avec beaucoup de peine, et qu'au moyen d'un grand nombre de bêtes de somme. Vint ensuite la *bataille*, ou la cavalerie, au centre de laquelle étoit le roi, accompagné du duc de La Trémouille. L'arrière-garde, où se trouvoit le bagage, étoit commandée par le comte de Foix. Lorsque l'armée française commença à passer le Taro, les colonnes des Italiens s'ébranlèrent. Le marquis de Mantoue, suivant de près l'ennemi, en chargea vigoureusement l'arrière-garde. En même temps les autres chefs de l'armée combinée, qui avoient franchi la rivière sur différents points, assaillirent de toutes parts les Français. Le maréchal de Gié, qui maintint l'ordre le plus sévère, s'avança sans être fortement inquiété; mais le roi ayant été forcé de faire face, pour soutenir la vive attaque du marquis de Man-

Les Français et les Alliés se disposent à combattre.

Bataille du Taro, ou de Fornoue.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

toue; se trouva tout à coup au plus fort de la mêlée, et fut plusieurs fois sur le point de tomber entre les mains de l'ennemi. Son proche parent, le bâtard de Bourbon, fut fait prisonnier à vingt pas de lui. Dans la confusion qui se mit dans les troupes, il fut impossible aux généraux d'en maîtriser les mouvements. Gonzague ayant percé les bataillons ennemis fit un carnage affreux, et retourna ensuite vers les siens. Le monarque français se battit aussi en vaillant soldat (1). La victoire étoit encore en suspens, lorsque le comte de Pitigliano et Virgile des Ursins s'échappèrent et firent inviter les alliés à profiter du désordre qui s'étoit mis dans les rangs de l'ennemi; mais toutes leurs instances pour les engager à saisir cette occasion de faire cesser pour jamais l'influence que les Français avoient en Italie produisirent peu d'effet. Désirant moins la victoire que le pillage, les soldats italiens, après avoir enlevé ce qu'ils purent de cet immense butin que l'ennemi avoit rapporté de Naples, prirent la fuite de tous côtés; et Charles VIII, ayant réuni les corps divers de son armée, continua sa marche. Les drapeaux, la tente du roi et une prodigieuse quantité de dépouilles tombèrent entre les mains des alliés (2); mais les

(1) *Muratori, Annali d'Italia, vol.* ix, *p.* 581.

(2) Il se trouva dans ce butin quelques objets singuliers: — « Vi fu trovato un libro, nel quale, sotto diversi habiti

Français ayant effectué leur passage réclamèrent la victoire. Le nombre d'hommes tués fut plus considérable du côté des Italiens que du côté de leurs ennemis (1). Parmi les morts se trouvèrent

« ed età al naturale, erano dipinte molte femine per loro « violate in molte città, e seco il portavano *per memoria.* » *Corio, Storia di Milano*, 949. Benedetti assure qu'il vit ce trésor inestimable : — « Vidi io un libro, nel quale erano « dipinte varie imagini di meretrici, sotto diverso habito « ed età ritratte al naturale; secondo che la lascivia, e « l'amore l'aveva tratto in ciascuna città : queste portava « egli (il rè) seco dipinte *per ricordarsene* poi. »

(1) Summonte prétend que deux mille Français et quatre mille Italiens restèrent sur le champ de bataille, *Storia di Napoli, vol.* iij, *p.* 582; mais ce nombre est exagéré. La perte des Italiens comparée à celle de leurs ennemis, qui ne perdirent que de deux à trois cents hommes, fut de plus de dix pour un. Cette grande différence doit être attribuée à la cruauté des Français, qui ne firent point de prisonniers, tandis que ceux des leurs qui tombèrent entre les mains des Italiens furent bien traités et recouvrèrent dans la suite leur liberté. Commines eut après la bataille une entrevue avec le marquis de Mantoue, qui lui recommanda les prisonniers, et principalement Rodolphe son oncle, qu'il croyoit vivant; « mais je scavois bien le « contraire, dit le seigneur d'Argenton ; toutefois je l'assu- « rois que tous les prisonniers seroient bien traitez, et lui « recommanday le bastard de Bourbon qu'il tenoit. Les pri- « sonniers par nous detenus estoient bien aisés à penser; car « il n'y en avoit point, ce qui n'advint par adventure ja- « mais en bataille. » *Mém. liv.* viij, *chap.* vij.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Rodolphe de Gonzague et plusieurs autres seigneurs et officiers d'un rang distingué. Les Italiens, peu accoutumés à de pareils combats, regardèrent comme très sanglante la journée du Taro. Un historien dont l'autorité est d'un grand poids dit que le résultat en fut douteux, mais qu'il diminua la crainte que les Français avoient inspirée (1). Commines prétend que ce ne fut qu'un choc d'un grand quart d'heure; mais il dit ensuite que la poursuite en dura trois. « Leurs batailles « d'Italie, continue-t-il, n'ont point accou- « tumé d'être telles; car ils combattent esqua- « dre après esquadre, et demeurent quelquefois « tout le jour sans que l'un ne que l'autre « gagne. » (2)

Fautes commises des deux côtés.

En examinant les détails de ce combat, sujet sur lequel les Français et les Italiens se sont extrêmement étendus, il n'est pas facile de reconnoître de quel côté on fit le plus de fautes. Le roi de France se proposoit de passer le Taro, et d'éviter, s'il se pouvoit, d'engager une action générale. En conséquence, il se priva de son avant-garde, où se trouvoit la plus grande partie de son infanterie et de son artillerie, et s'exposa à être pris

(1) *Thuanus, Hist. sui temp. lib.* j.

(2) *Mém. de Commines, lib.* viij, *chap.* vj. Machiavel semble dire, dans sa première *Décennale*, que la victoire se déclara pour les Français.

en flanc et en queue par les alliés. Si au contraire il avoit offert la bataille à l'ennemi, l'issue en eût été fatale à l'armée combinée, et Charles VIII eût non seulement continué sa marche sans être inquiété, mais il se fût probablement emparé de tout le Milanais. La conduite des Italiens ne fut pas moins à blâmer que celle des Français. La supériorité que les premiers avoient du côté du nombre, et l'avantage d'attaquer des troupes qui étoient en marche sur les bords marécageux d'une rivière, eussent dû leur assurer la victoire la plus signalée. Mais leur armée étoit divisée en un grand nombre de corps, dont les chefs obéissoient à peine au général. Quelques uns ne purent et d'autres ne voulurnt point charger vigoureusement. A la première décharge de l'artillerie des Français, une foule de soldats italiens prirent la fuite, et la plupart de ceux qui restèrent ne firent que piller le camp de l'ennemi. Il ne s'agit donc pas de savoir ici laquelle des deux armées acquit le plus de gloire, mais quelle fut celle qui se couvrit le moins de honte dans cette journée.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

La joie que causa dans toute l'Italie l'issue de la bataille du Taro peut faire juger de la terreur qu'y avoient imprimée les armes du roi de France. Les louanges de François de Ganzague, marquis de Mantoue, y retentirent de toutes parts. Crinitus, toujours ennemi des Français, lui adressa

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

une ode latine (1). Le Mantouan l'a célébré dans un morceau de poésie où il a fait allusion au prénom de ce général (2). Lælio Capilupi a composé des vers latins destinés à être placés sur le piedestal de la statue du marquis de Mantoue (3). Fracastor, sans se livrer à une partialité nationale, et sans s'abaisser jusqu'à la flatterie, lui a consacré, vers la fin du premier livre de son *Syphilis*, quelques beaux vers qui méritent qu'on les rappelle (4).

Le roi de Naples n'eut pas plutôt appris le départ de Charles VIII, qu'il fit, à la tête d'environ six mille hommes levés à la hâte en Sicile, et

(1) *Petri Criniti, Opera*, p. 541.

(2) Dant sua Romanis victæ cognomina gentes,
Et jam patratum testificantur opus :
At nondum victi dederant tibi nomina, *Franci*,
Hæc tibi venturæ nuncia laudis erat.

(3) *Carm. illust. poët. ital. tom.* iij., *p.* 183.

(4) Dii patrii, quorum Ausonia est sub numine, tuque,
Tu Latii, Saturne pater, quid gens tua tantùm
Est merita ? An quidquam superest dirique gravisque
Quod sit inexhaustum nobis ? Ecquod genus usquam
Aversum usque adeo cœlum tulit ? Ipsa labores
Parthenope, die prima tuos, die funera regum,
Et spolia, et prædas, captivaque colla tuorum.
An stragem infandam memorem, sparsumque cruorem
Gallorumque, Italumque pari discrimine, quum jam
Sanguineum, et defuncta virûm, defunctaque equorum
Corpora volventem, cristasque atque arma trahentem
Eridanus pater acciperet rapido agmine Tarum ?

soutenus par un détachement de troupes espagnoles sous le commandement de Gonsalve de Cordoue, une descente en Calabre; mais le brave d'Aubigny, à qui la défense de cette province avoit été confiée, s'étoit préparé à recevoir l'ennemi, et le défit dans un combat livré près de Seminara. Gonsalve s'enfuit par les montagnes jusqu'à Reggio, et Ferdinand retourna à Messine. Ce prince ne dut la conservation de ses jours qu'à Jean de Capoue son page (frère du duc de Termini), qui, lorsque le roi eut eu son cheval tué sous lui, lui présenta le sien, et à qui son dévouement coûta la vie. Ayant rassemblé un grand nombre de vaisseaux petits et mal équipés, Ferdinand fit voile vers Naples, espérant que les citoyens de cette ville feroient quelque mouvement en sa faveur. Après s'être inutilement montré pendant trois jours sur la côte, il se rendoit à Ischia, lorsqu'une barque s'approcha de ses vaisseaux. Ceux qu'elle portoit l'assurèrent que tous les Napolitains désiroient ardemment son retour, mais que la présence des troupes françaises les empêchoit de lui prouver leur fidélité, et que s'il faisoit une seconde descente, ils ne manqueroient pas de se déclarer hautement pour lui. Le lendemain de la bataille du Taro, Ferdinand prit terre à la Madelena, près de l'embouchure du Sebeto, à un mille de Naples. Le duc de Montpensier étant allé avec toutes ses troupes

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

à la rencontre de Ferdinand, les habitants prirent les armes, fermèrent les portes aux Français, et les ouvrirent à leur ancien souverain, qui fit, au milieu des plus vives acclamations, son entrée dans une ville qu'il avoit quittée en fugitif, il y avoit peu de mois.

Ferdinand rentre dans la ville de Naples.

Cependant les Français étoient toujours maîtres des deux forteresses de Naples, le château neuf et le château de l'OEuf. Le duc de Montpensier s'y maintint quelque temps; mais à la fin il fut forcé de se retirer à Salerne. Il y releva l'étendard de la France. Son armée s'étant grossie des troupes de plusieurs partisans très puissants, il se rapprocha de Naples, défit un corps de troupes aragonnaises, et remplit d'une telle épouvante cette capitale, que le roi se vit encore sur le point de chercher sa sûreté dans la fuite. Un renfort envoyé très à propos par le pape, et l'aide efficace de Prospère et de Fabrice Colonne fournirent à Ferdinand les moyens de repousser ses ennemis; et les villes de Capoue et de Naples rentrèrent sous son obéissance, ainsi que plusieurs autres places importantes. Le duc de Montpensier se fortifia dans la ville d'Atella, et d'Aubigny demeura dans la Calabre, où il espéroit se soutenir en attendant les secours qu'on lui avoit promis.

Le roi de Naples n'avoit pas négligé de réclamer l'assistance de la république de Venise, qui en conséquence lui envoya une puissante flotte et

un corps de troupes aux ordres du marquis de Mantoue. Cependant elle lui fit payer ce secours. Pour sûreté des conditions auxquelles il avoit été fourni, elle fut mise en possession de Brindes, d'Otrante, de Trani, de Gallipoli, et d'autres places situées sur la côte de la mer Adriatique. En commençant l'attaque d'Atella, l'armée de Ferdinand fut renforcée par des troupes suisses, qui étoient arrivées en Italie pour coopérer avec les troupes françaises, mais qui n'ayant pas reçu les sommes qu'on leur avoit promises, tournèrent leurs armes contre leurs anciens alliés. Le duc de Montpensier eut recours à d'Aubigny, qui lui envoya un renfort commandé par le comte de Moreton et par Albert de Saint-Severin, quoique lui-même eût alors à combattre Gonsalve de Cordoue. Ce dernier, ayant surpris les Français dans leur marche, les mit en déroute, et en fit prisonniers les deux commandants. Il marcha ensuite contre Atella; et ses troupes s'étant réunies à celles du roi, la place fut serrée de si près, que le duc de Montpensier se vit contraint de capituler. On convint d'une trève de trente jours; et il fut stipulé que si dans cet espace de temps le duc ne recevoit pas des renforts suffisants, il rendroit les villes et toutes les autres places que tenoient les Français. Charles VIII ayant assuré sa retraite ne songea guère aux fidèles serviteurs qu'il avoit

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

laissés en Italie (1). Les secours attendus n'arrivèrent point, et la capitulation fut exécutée. Mais Ferdinand, qui s'étoit engagé à renvoyer par mer en Provence les troupes françaises, qui se montoient à six mille hommes, les conduisit prisonnières à Naples. De là elles furent transportées dans l'île de Procida et en d'autres lieux malsains, où les maladies, la famine et la peste en firent périr plus des deux tiers. Le duc de Montpensier éprouva le même sort, et mourut à Pouzzoles, emportant la réputation d'un brave guerrier et d'un fidèle sujet. D'Aubigny obtint quelques succès en Calabre; mais ayant appris la capitulation d'Atella, et se sentant pressé par Gonsalve, il évacua le royaume de Naples, et eut le bonheur de rentrer en France avec ses troupes.

Les Français perdent le royaume de Naples.

Peu de temps après la bataille du Taro, la ville de Novarre fut investie par les alliés, qui lui coupèrent tellement les vivres, que la place où le duc d'Orléans étoit renfermé avec une nombreuse garnison fut réduite aux plus cruelles extrémités de la famine. Charles VIII n'eut point alors d'autre parti à prendre que de demander au duc de Milan une suspension d'armes, qu'il n'obtint que très difficilement. Il fut permis au duc d'Orléans, au marquis de Saluces et à quel-

(1) *Mém. de Comminès, liv.* viij, *chap.* xiij.

ques seigneurs de leur suite d'aller trouver le roi à Verceil, à condition qu'ils reviendroient à Novarre si l'on recommençoit les hostilités. Bientôt changeant encore une fois de parti, Louis Sforce, sans la participation de ses alliés, conclut avec le roi de France un traité d'alliance offensive et défensive, où il consentit que Charles VIII fît armer une flotte dans le port de Gênes. Il promit de livrer passage et de fournir des troupes et de l'argent au monarque français lorsqu'il retourneroit à Naples. Le bâtard de Bourbon et tous les Français faits prisonniers à la journée du Taro furent remis en liberté. On réserva à la république de Venise la faculté d'accéder au traité dans le cours de deux mois; mais dans ce cas elle devoit rappeler sa flotte de devant Naples, et ne plus donner de secours aux princes de la maison d'Aragon. La ville de Novarre fut rendue au duc de Milan. La garnison française, qui avoit perdu plus de deux mille hommes par les maladies et par la faim, fut conduite à Verceil dans un tel état d'inanition, qu'un grand nombre d'hommes périrent en chemin, et qu'il en mourut plus de trois cents après leur arrivée dans cette ville (1). Le traité signé, Commines fut de nouveau en-

Charles VIII traite avec Louis Sforce.

(1) Selon Commines, sur cinq mille cinq cents hommes qui sortirent de Novarre, à peine six cents pouvoient ils porter les armes. *Mém. liv.* viij, *chap.* x.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

voyé à Venise pour engager le sénat à y donner son adhésion; et le roi, ayant passé par Turin, rentra en France au mois d'octobre 1495 avec son armée, dont il avoit perdu les trois quarts.

Suite de l'expédition de Charles VIII.

Ainsi finit cette célèbre expédition de Charles VIII, expédition qui fut suggérée par un orgueil puéril et conduite d'une manière insensée, et qui dissipa les ressources de la France et anéantit son armée. Les historiens français se plaisent à dire que ce prince accomplit son dessein. Mais il est facile de voir que ce ne fut ni à son courage ni à ses talents que Charles VIII dut ses succès, et qu'il ne faut les attribuer qu'à la foiblesse et à l'irrésolution de ses ennemis, qu'au système politique des divers États de l'Italie, qui ne songèrent qu'à s'isoler et qu'à temporiser, et par-dessus tout, qu'à la haine que les rigueurs de Ferdinand Ier et de son fils Alphonse II avoient excitée contre la maison d'Aragon. Si quelque faute avoit pu contrebalancer ces avantages, la perte de Charles VIII eût été certaine. Telle étoit sa pénurie au commencement de son entreprise, qu'il s'étoit vu obligé d'avoir recours aux emprunts les plus onéreux, et de piller ses amis et ses alliés. Cependant les circonstances furent extrêmement favorables à ses vues. Un grand nombre de causes avoient irrité contre leurs chefs les peuples de l'Italie, et les avoient conduits à regarder les Français comme leurs libérateurs et leurs amis,

comme une nation sur l'honneur et la bonne foi de laquelle ils pouvoient compter. Mais cette erreur ne dura pas long-temps. La cruauté et le désordre, qui signalèrent la marche de l'armée française, prouvèrent à ses partisans même et à ses admirateurs que ce changement qu'ils avoient désiré seroit loin d'assurer leur bonheur. L'irruption des Français parut fatale à la littérature en Italie (1). L'exemple du monarque corrompit tous ses courtisans. La débauche devint effrénée. La morale et la religion ne furent plus écoutées; et la main de la Providence vint, presque visiblement, punir par une maladie honteuse et cruelle ces excès qu'aucun motif ne pouvoit réprimer. Les Italiens et les Français s'accusèrent réciproquement de s'être communiqué cette contagion, et les noms de mal de Naples et de mal français annoncent assez que chacune des deux nations voulut rejeter sur l'autre l'infamie de cette origine. Il est probable que, de toutes les suites de l'expédition de Charles VIII, ce sera celle dont on se souviendra le plus long-temps. A d'autres égards, cette expédition paroît avoir renversé les barrières que la nature avoit élevées pour assurer la tranquillité des humains, et avoir ouvert un champ plus vaste à l'ambition des princes, et aux malheurs qu'elle ne manque jamais d'enfanter.

Chap. IV. A. D. 1495. A. æt. 20.

(1) *Crinitus, de Honestâ discipl. lib.* XV, *cap.* IX.

1496 = 1499.

Mariage de Ferdinand II, roi de Naples. — Mort de ce prince. — Affaires de Pise. — L'empereur Maximilien entre en Italie. — Les Médicis tentent de recouvrer leur autorité à Florence. — Mort de Béatrix d'Est. — Alexandre VI attaque les barons de l'État de l'Église. — Il recouvre Ostie. — Mort du duc de Gandie, fils d'Alexandre VI. — Particularités relatives à cet évènement. — Insuffisance des preuves sur lesquelles on impute à César Borgia l'assassinat commis sur la personne de son frère. — Nouvel effort que font les Médicis pour rentrer dans Florence. — Cette tentative est fatale à quelques uns de leurs partisans. — Paul Vitelli est chargé de la réduction de Pise. — Les Florentins contractent alliance avec Louis Sforce. — Mort de Charles VIII, et avènement de Louis XII à la couronne de France. — Mort de Savonarole. — Vitelli prend la forteresse de Vico-Pisano. — Les Médicis s'efforcent pour la troisième fois de rentrer dans leur patrie. — Les Florentins et les Pisans prennent pour arbitre Hercule, duc de Ferrare. — Inutilité de la médiation de ce prince. — Les Pisans prennent la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité. — Vitelli fait bréche dans les murs de Pise sans livrer l'assaut. — Épidémie dans son armée. — Il est conduit à Florence et y est décapité.

CHAPITRE V.

Chap. V. A. D. 1496. A. æt. 21.

Mariage de Ferdinand II, roi de Naples.

FERDINAND II, roi de Naples, n'ayant plus rien à redouter de la part des Français, songea à s'engager dans les liens du mariage. Il prit pour épouse sa propre tante, Jeanne, sœur d'Alphonse II, son père, qui étoit mort à Messine le 19 novembre 1495. Cette princesse, qui n'étoit âgée que de quatorze ans, se faisoit admirer par sa rare beauté et par toutes ses autres perfections. Le mariage de Ferdinand et de Jeanne fut un scandale pour tout le monde chrétien; mais la dispense du pape avoit levé promptement toutes les difficultés (1). Guichardin, qui suppose toujours que les princes n'agissent que par des motifs politiques, prétend que le roi de Naples avoit dessein de resserrer encore plus les liens qui l'unissoient au roi d'Espagne; mais il est probable qu'il voulut satisfaire uniquement une passion qu'il avoit conçue pendant son séjour en Sicile; et sa mort, qui arriva le 5 septembre 1496, et a été attribuée

Mort de ce prince.

(1) « Ce me semble horreur de parler d'un tel marriage dont en ont fait ja plusieurs en cette maison, de fresche memoire, comme depuis trente ans en ça. » *Mémoires de Commines, lib.* viij, *chap.* xiv.

Chap. V. A. D. 1496. A. æt. 21.

au peu de modération qu'il mit à jouir des plaisirs de l'hymen (1), appuie cette conjecture. Ferdinand n'ayant point laissé d'enfants eut pour successeur Frédéric son oncle, prince qui étoit doué d'heureuses qualités et possédoit de grands talents, mais que l'ambition de ses contemporains et des circonstances fâcheuses ont empêché de rendre heureux ses sujets.

Affaires de Pise.

Charles VIII, avant de quitter Turin pour rentrer en France, donna audience à de nouveaux députés de Florence, qui, par leurs représentations et en lui avançant une forte somme d'argent dont il avoit un pressant besoin, lui arrachèrent la promesse que la ville de Pise seroit rendue aux Florentins (2). En conséquence d'Entragues eut ordre de leur livrer la citadelle; mais soit que cet officier eût reçu des instructions contraires, soit qu'il préférât ses intérêts à l'honneur de son maître, il remit la place aux Pisans pour une somme de douze mille ducats.

Les Florentins ainsi trompés dans leur attente eurent recours aux armes. De leur côté les Pisans

(1) *Summonte, Hist. di Napoli*, iij, *lib.* vj, *p.* 583. Cette mort est rappelée par les vers suivants, inscrits dans la sacristie de l'église de St.-Dominique à Naples :

Ferrandum, mors sæva, diù fugis arma gerentem;
Mox positis, quænam gloria? Fraude necas.

(2) *Guicciard. Storia d'Italia, lib.* ij, j. 120.

non seulement se préparèrent à se défendre, mais s'efforcèrent par les plus instantes sollicitations à obtenir le secours de plusieurs puissances de l'Italie et même de l'Europe, auxquelles ils offrirent la souveraineté de leur ville, à condition qu'on les soustrairoit à la domination de Florence. Les Vénitiens, empressés d'étendre leur territoire, acceptèrent ces propositions. Louis Sforce promit aussi de prendre la défense des Pisans. Les Florentins, sous le commandement de Paul Vitelli, tentèrent d'emporter d'assaut la ville de Pise. Ils repoussèrent d'abord les troupes qui gardoient les faubourgs; mais l'artillerie de la citadelle les contraignit ensuite à se retirer. Leur commandant fut blessé dans cette attaque, où ils eurent aussi beaucoup d'hommes de tués. Les troupes de Pise, encouragées par ce succès, tinrent la campagne, et eurent même quelques avantages sur leurs ennemis.

Chap. V. A. D. 1496. A. æt. 21.

Dans cet état des choses parut un nouveau compétiteur, qui avoit le dessein d'arrêter les prétentions des puissances d'un ordre inférieur, et de prendre la ville de Pise sous sa protection. C'étoit Maximilien lui-même, qui, séduit par les offres des Pisans et par les conseils de Louis Sforce, traversa la Valteline avec un corps de cavalerie et huit régiments d'infanterie, et entra dans le Milanais au mois d'octobre 1496. Il fut magnifiquement reçu par le régent, et bientôt il se rendit à Gênes, où

Chap. V. A. D. 1496. A. æt 21.

il s'embarqua pour Pise avec ses troupes; mais à son débarquement il apprit que les Vénitiens étoient déjà arrivés au secours de la place, et qu'ils n'étoient pas disposés à partager avec d'autres que les habitants l'honneur ou l'avantage de la défendre. Maximilien fit voile pour Livourne, qu'il canonna plusieurs jours de suite. Il manqua même d'être tué sous les murs de cette ville par un boulet de canon, qui emporta une partie de son manteau. La place étoit défendue par le célèbre Tebalducci Malespini, le premier capitaine florentin qui réussit à introduire la discipline parmi les troupes italiennes (1). Les provéditeurs vénitiens ayant invité Maximilien à se désister de ses prétentions, ce prince résolut d'attaquer la Toscane; mais sa flotte fut dispersée par une violente tempête. Voyant échouer tous ses desseins, et n'étant pas sans inquiétude sur sa propre sûreté, il reprit à la hâte le chemin de ses États, où il arriva le cœur ulcéré contre la république de Venise.

Les Médicis tentent de rentrer dans Florence.

Tandis que les Florentins luttoient ainsi au-dehors contre de puissants ennemis, ils étoient agités au-dedans par la divergence des opinions et par les harangues de Savonarole. Les Médicis crurent devoir tenter alors de recouvrer l'autorité dont ils avoient joui dans leur patrie. Ils

(1) *Nardi, Vita d'Antonio Giacomini Tebalducci Malespini. Fior.* 1597, 4° *passim.*

formèrent le projet d'attaquer Florence, de concert avec Virgile des Ursins leur parent, qui, après avoir échappé aux Français lors de la bataille du Taro, avoit commencé à réunir ses partisans, dans l'espoir de relever la fortune de sa maison en vendant leurs services. Les Médicis étoient alors à Rome. Virgile s'étant flatté d'obtenir les plus brillants succès s'il pouvoit trouver des fonds pour le paiement de ses troupes, ils lui procurèrent de grosses sommes d'argent, avec lesquelles il accrut le nombre de ceux qui s'étoient rangés sous son étendard. Les trois frères ne négligèrent rien pour rassembler leurs amis de toutes les parties de l'Italie. Pierre ayant tiré des secours pécuniaires des Vénitiens leva dans l'État de l'Église, avec l'autorisation du pape, un grand nombre d'hommes, et s'avança par le territoire de Sienne jusqu'au lac de Pérouse, espérant être joint là par les troupes que Julien son frère auroit enrôlées dans la Romagne. Il se forma de la sorte un corps très formidable, à la tête duquel Virgile des Ursins et Pierre de Médicis traversèrent l'Ombrie au cœur de l'hiver; et, après une marche pénible au milieu des neiges, ils arrivèrent aux bains de Rappollano. Cependant les Florentins, avertis du danger, avoient rappelé une partie des troupes qu'ils tenoient sous les murs de Pise. Ils avoient aussi augmenté et réparé les fortifications d'Arezzo et de Cortone, et ils continuèrent à surveiller soi-

Chap. V. A. D. 1496. A. æt. 21.

Chap. V. A. D. 1496. A. æt. 21.

gneusement les partisans que les Médicis avoient à Florence. Ces mesures déconcertèrent Pierre et Virgile, qui avoient compté principalement sur les efforts de leurs amis, et supposé que l'apparition d'un corps de troupes les porteroit à se déclarer. Cependant il ne se fit pas le moindre mouvement en faveur des Médicis; et, au lieu d'attaquer la ville, Virgile des Ursins pilla quelques villages pour faire subsister ses troupes. Dans cette conjoncture on lui fit des offres avantageuses pour l'engager à renoncer à son entreprise, et à se réunir aux troupes françaises qui étoient alors sur le point d'être expulsées du royaume de Naples. Il n'hésita pas entre l'honneur et l'intérêt. Sa haine contre le roi de France, qui l'avoit injustement retenu prisonnier, ne put l'emporter sur l'amour de l'or; et, malgré les instances de Pierre et de ses amis, il conduisit ses troupes vers Naples. Cependant il promit que, lorsque la guerre seroit terminée dans le royaume de ce nom, il reviendroit avec de plus grandes forces en Toscane. Que cette promesse ait été sincère ou non, jamais il ne put la remplir. Fait prisonnier avec le duc de Montpensier dans Atella, il mourut ainsi que lui et vers le même temps à Naples (1). Le cardinal de Médicis et Julien son frère, qui avoient inutilement invité Jean Bentivoglio à seconder leur entreprise, furent obli-

(1) *Nardi, Hist. Fior. lib.* ij, *p.* 28.

gés de quitter Bologne et de se retirer dans l'État de Milan (1).

Chap. V.

A. D. 1497.

A. æt. 22.

Louis Sforce éprouva, au commencement de l'année 1497, un malheur domestique qui fut l'avant-coureur des calamités prêtes à fondre sur lui. Béatrix d'Est son épouse, qui partageoit son ambition et avoit été complice de ses crimes, et dont il suivoit toujours les conseils, mourut après être accouchée d'un enfant qui ne vit point le jour (2). Quoique insensible aux maux qu'il avoit attirés sur toute l'Italie, Louis sentit vivement cette perte. Afin de calmer sa douleur et peut-être de suivre son penchant pour l'ostentation, il fit faire à la duchesse de magnifiques obsèques, qu'à la fin de l'année on recommença avec plus de pompe encore. Durant cet espace de temps, il prit ses repas dans une salle tendue de noir (3).

Mort de Béatrix d'Est.

(1) *Jovii, Vita Leon. X, lib.* ij, *p.* 17, 19.

(2) L'épitaphe que Louis Sforce fit placer sur le tombeau de son enfant déceloit son arrogance tout en témoignant son affliction.

« Infelix partus, amissis antè vitam quàm in lucem ederer; infelicior quòd matri matri moriens vitam ademi, et porentem consorte suâ orbavi. In tam adverso fato hoc solùm mihi potest jucundum esse, QUÒD DIVI PARENTES ME LUDOVICUS, ET BEATRIX, MEDIOLANENSES DUCES, GENUÊRE. 1497, TERTIO NONAS JANUARII. »

Corio, Storia di Milan. par. vij, *p.* 962.

(3) *Corio, Hist. Milan. parte* vij, *p.* 962.

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

Cette grande affliction le fit regarder comme un modèle de fidélité conjugale; et les poëtes cherchèrent à soulager sa douleur en célébrant dans leurs vers (1) la mémoire de son épouse.

Alexandre VI attaque les barons romains.

Alexandre VI étant alors raffermi sur le trône pontifical, et délivré des craintes que lui avoient inspirées les Français, commença à prendre des mesures pour soumettre la noblesse romaine, et à travailler à l'élévation de sa famille, objet dont il s'occupa sans relâche tout le reste de sa vie. Jean, son fils aîné, avoit obtenu du roi d'Espagne le titre de duc de Gandie. César, son second fils, avoit été décoré de la pourpre romaine; et Lucrèce sa fille, qui avoit d'abord épousé un gentilhomme espagnol, avoit fait divorce avec celui-ci peu de temps après que son père avoit été élevé à la papauté, et elle s'étoit ensuite mariée à Jean Sforce, seigneur de Pesaro. Les premières attaques du pontife furent dirigées contre les terres des Ursins, qui, au mépris de ses avertissements et de ses menaces, s'étoient déclarés en faveur des Français. Il confia le commandement de ses troupes au duc de Gandie, en lui adjoignant Guidubald de

(1) Le poëte Marulle fut de ce nombre. *Epigr. lib.* iv. Le savant Ponticus Virunius composa à l'occasion de la mort de Béatrix d'Est quatre livres d'élégies latines, qui, dit-on, procurèrent beaucoup de consolation à Louis Sforce. *Zeno, Diss. voss. vol.* ij, *p.* 315. Elles n'ont pas été imprimées.

Montefeltro, duc d'Urbin, qui étoit doué d'un courage à toute épreuve, et avoit une expérience consommée. S'étant emparé des places peu en état de résister, le duc de Gandie mit le siège devant Bracciano. Ce fut là que fit en quelque sorte ses premières armes Barthélemi d'Alviane, qui étoit alors très jeune, et fut dans la suite un des plus grands capitaines de l'Italie. De concert avec Charles, fils naturel de Virgile des Ursins, il attaqua vigoureusement les troupes du pape, qui, après quelques heures de combat, furent mises complètement en déroute. Le duc d'Urbin fut fait prisonnier avec plusieurs autres officiers d'un grade élevé; mais le duc de Gandie, qui fut blessé légèrement, parvint à s'échapper. N'ayant pu arracher aux Ursins leur patrimoine, Alexandre VI eut recours à un autre expédient pour favoriser sa famille. Du consentement du sacré collège, il détacha des États de l'Église la ville de Bénévent, et l'ayant érigée en duché indépendant, il la donna avec d'autres domaines à son fils aîné (1).

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

Quoique Charles VIII eût à son retour de Naples remis au pape Civita Vecchia, Terracine et les autres places de l'État de l'Église qu'il avoit fait occuper par ses troupes, il retenoit toujours la ville d'Ostie, dont il avoit confié la

(1) *Burchard. Diar.*

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

garde au cardinal Julien de La Rovère, qui en étoit évêque (1). Alexandre VI forma le dessein de s'en remettre en possession; et Gonsalve de Cordoue, étant alors sans emploi lui offrit ses services, qui furent acceptés avec empressement.

Il recouvre la ville d'Ostie.

Ayant joint aux troupes du pape les bandes espagnoles qu'il conduisoit, Gonsalve marcha contre la place; mais à peine avoit-il commencé à la bombarder, que Menalde, qui en commandoit la garnison pour le cardinal, et qui avoit extrêmement gêné la navigation du Tibre, se rendit à discrétion, et fut conduit en triomphe à la suite du vainqueur. Gonsalve trouva aux portes de Rome les fils du pontife, les cardinaux, les prélats et un immense concours de peuple qui désiroit de contempler un homme dont les exploits avoient répandu le nom dans toute l'Italie. Sur-le-champ il fut présenté au pape, qui l'embrassa, et lui donna en plein consistoire la rose d'or, présent que le saint père réserve ordinairement pour les souverains et pour les princes qui ont rendu au saint-siège des services signalés (2). Gonsalve fit en cette occasion preuve de générosité. Il engagea le pontife à épargner les jours de Menalde, à qui il fut permis de se retirer en France (3).

La joie qu'Alexandre VI ressentit de la prise

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* ij, 1. 94.

(2) *Jovii, Vita magni Gonsalvi, lib.* j, *p.* 222.

(3) *Guicciard. Storia d'Ital., lib.* iij, 1. *p.* 175.

d'Ostie fit place à la douleur que lui causa un évènement tragique qui survint promptement. Ce fut la mort du duc de Gandie, qui, au sortir d'une fête donnée par sa mère, fut assassiné, et dont le corps fut jeté dans le Tibre, où il demeura plusieurs jours. Les historiens italiens ont sans hésiter imputé ce crime à César Borgia, qui, disent-ils, étoit jaloux de la prédilection que leur père montroit pour le duc, et qui, voulant suivre la carrière des armes, voyoit son frère dans un poste que lui-même désiroit d'occuper. En examinant avec attention la validité de ces motifs, on ne peut s'empêcher d'observer que la destination du frère aîné à l'état militaire ou à la vie séculière ne forçoit pas le jeune d'entrer dans l'état ecclésiastique, et que les honneurs conférés au duc de Gandie ne devoient pas faire négliger au pontife le soin de la fortune de son autre fils, qu'il avoit déjà revêtu d'un titre au moyen duquel il pouvoit le faire parvenir à la première dignité du monde chrétien. En conséquence, quelques auteurs n'ont pas craint d'assigner une autre cause à cette inimitié supposée, et ont soutenu que César étoit jaloux de la préférence qu'accordoit au duc Lucrèce leur sœur, avec laquelle les deux frères, et même Alexandre VI leur père, auroient entretenu un commerce criminel (1). Quoique

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22. Mort du duc de Gandie son fils.

(1) « Era medesimamente fama, se però è degno di cre-

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

cette accusation ait été répétée fréquemment, il seroit facile de démontrer que, loin de prouver que César Borgia ait été coupable du meurtre du duc de Gandie, elle est même destituée de vraisemblance. Ainsi donc il faut ne juger ce fait que sur les preuves positives qui nous restent, et non sur des imputations plus douteuses encore que le crime dont le fils d'Alexandre VI a été accusé (1).

« dersi tanta enormità, che nell' amor di madonna Lucre-
« zia concorressino, non solamente i due fratelli, ma
« eziandio il padre medesimo. » *Id. ibid. p.* 182.

« On avoit des preuves convaincantes, dit le compila-
« teur Moréri, que César étoit l'auteur de ce fratricide; car,
« outre ses intérêts d'ambition, il ne pouvoit souffrir que
« le duc de Gandie eût plus de part que lui aux bonnes
« graces de Lucrèce Borgia leur sœur et leur maîtresse. »
Art. Ces. Borgia. Ainsi pour convaincre un homme d'un crime, il ne faudroit que l'accuser d'un autre crime aussi mal fondé, et qualifier de *preuve convaincante* cette vaine accusation.

(1) Gordon, dans la vie de ce pape, non seulement soutient, sur l'autorité de Tomaso Tomasi, que le fils d'Alexandre VI fut l'auteur du meurtre de son frère, mais il rapporte, comme s'il y avoit assisté, les entretiens particuliers que dans cette supposition César Borgia auroit eus avec les assassins chargés de commettre le crime. (*Vie d'Alexandre VI par Gordon*, j, *p.* 256, *Tr. Fr.*) Il va même jusqu'à donner la dernière conversation que les deux frères eurent ensemble dans les rues de Rome. « César lui sou-
« haita beaucoup de plaisir, et ils se séparèrent. » — Cette manière d'écrire met l'histoire au-dessous des romans.

C'est Burchard qui nous a laissé les détails les plus intéressants et les plus circonstanciés sur ce mystérieux évènement. « Le 8 juin, dit-il, le « cardinal de Valence et le duc de Gandie, fils « du pape, soupèrent avec plusieurs autres per- « sonnes chez Vanozza leur mère, près de l'église « de Saint-Pierre-ès-Liens. Comme il se faisoit « tard, le cardinal avertit le duc qu'il étoit « temps de retourner au palais pontifical, et ils « montèrent sur leurs chevaux ou sur leurs « mules, suivis de quelques uns de leurs gens. « Lorsqu'ils furent arrivés devant le palais du « cardinal Ascagne Sforce, le duc dit à son frère « qu'avant de rentrer il avoit à faire une visite « dont le plaisir étoit l'objet. Ayant renvoyé tous « ses gens, à l'exception de son estaffier, il prit « en croupe une personne masquée qui étoit « venue le trouver tandis qu'il étoit à souper, « et qui depuis un mois le visitoit presque tous « les jours au palais des Saints-Apôtres. Parve- « nus à la rue des Juifs, il quitta son domestique, « après lui avoir ordonné de l'attendre là jus- « qu'à une certaine heure. Le duc, ayant toujours « en croupe la personne masquée, courut je ne « sais où; mais dans la nuit il fut assassiné et « jeté dans la rivière. Le domestique fut aussi « attaqué et blessé mortellement; et quoiqu'on « en eût pris le plus grand soin, il ne put dire ce « qu'étoit devenu son maître. Le lendemain les

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22. Particularités de cet évènement.

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

« gens du duc furent avertir le pape, qui jugea que « quelque courtisane avoit engagé son fils à passer « la nuit chez elle, et que ne voulant pas quitter « la maison en plein jour, il attendoit le retour « de la nuit. Le soir, ne le voyant pas paroître, « Alexandre VI fut en proie aux plus grandes « inquiétudes, et fit venir plusieurs personnes « qu'il interrogea. Dans le nombre se trouva le « nommé Georges Schiavoni, qui déclara qu'é- « tant la nuit précédente dans une barque dont « il venoit de tirer du bois, et qu'il gardoit, il « avoit vu deux hommes à pied descendre la rue, « et examiner soigneusement de tous côtés si « quelqu'un ne venoit point. N'ayant rien vu, « ils retournèrent sur leurs pas, et, peu de temps « après, il en vint deux autres qui jetèrent éga- « lement les yeux de toutes parts. Personne ne « se montrant, ils firent un signe, et bientôt « parut un homme monté sur un cheval blanc, « qui portoit aussi un cadavre, dont la tête et « les bras pendoient d'un côté, et les pieds de « l'autre. Deux hommes à pied tenoient le corps « pour qu'il ne tombât pas. Ils s'avancèrent ainsi « jusqu'à l'endroit où les immondices entrent « dans l'eau. Ayant fait mouvoir le cheval, de « manière qu'il eût la queue tournée vers le bord « de la rivière, les deux hommes prirent par la « tête et par les bras le corps mort, et le jetèrent « de toutes leurs forces dans le Tibre. Le cava-

« lier leur demanda ensuite si c'étoit fait, et ils lui « répondirent : *Signor, si* (oui, monsieur). « S'étant retourné, il voulut savoir ce que c'é- « toit qu'il voyoit de noir flotter sur l'eau. Les « deux hommes lui dirent que c'étoit un man- « teau, et l'un d'eux ayant jeté des pierres des- « sus le fit aller au fond. On fit reproche à « Schiavoni de n'avoir pas fait sa déclaration « au gouverneur de Rome. Il répondit qu'il avoit « vu jeter dans le même endroit cent corps « morts sans qu'on eût fait la moindre perqui- « sition, et qu'il n'avoit pas jugé que la chose « fût importante. On rassembla les pêcheurs et « on leur ordonna de chercher dans la rivière; « et le soir ils trouvèrent le corps du duc, dont « les vêtements étoient entiers, et dans la bourse « duquel il y avoit trente ducats. On lui avoit « porté neuf coups à la tête, à la gorge, à la poi- « trine et dans tout le reste du corps. Alexandre VI « ayant appris que son fils n'étoit plus, et que « comme le plus vil animal il avoit été jeté dans la « rivière, se renferma soudain et versa des larmes « amères. Ses officiers et le cardinal de Ségovie « frappèrent à sa porte; et par leurs représentations « et leurs instances, ils l'engagèrent à leur ouvrir. « Depuis le mercredi au soir jusqu'au samedi à « pareille heure le pape ne prit aucune nourri- « ture, et il passa sans dormir toute la nuit du « jeudi au vendredi. A la fin, cédant aux suppli-

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

« cations qu'on lui faisoit, il commença à modé-
« rer sa douleur, et à sentir qu'à force de s'y
« livrer il nuiroit à sa santé (1). »

Insuffisance des preuves sur lesquelles on accuse César Borgia du meurtre de son frère.

D'après ce récit, le seul authentique qui nous reste sur cette mort, il est probable que le duc de Gandie conduisoit, depuis quelque temps, une intrigue amoureuse par l'entremise de la personne qui le visitoit si souvent masquée; que dans la nuit où il fut assassiné il fut surpris par un rival jaloux, ou par un époux outragé, et qu'il paya de sa vie sa folie ou son crime. Il paroît que le cardinal ne dirigea aucunement les démarches de son frère, et Burchard ne dit pas que le premier soit sorti du palais après qu'il y fut rentré le soir où l'assassinat fut commis. On ne remarque pas dans tout le récit de cet auteur la moindre particularité qui puisse inculper César Borgia; et les témoignages de tendresse que continuèrent à lui donner ses parents doivent prouver à tout esprit impartial qu'ils ne le soupçonnèrent pas même d'avoir eu part à l'attentat qui les priva d'un fils.

Seconde tentative que font les Médicis pour rentrer dans Florence.

Les Médicis, après avoir échoué dans leur première tentative pour rentrer dans leur patrie, tracèrent un plan mieux concerté pour y parvenir. Durant les troubles intestins que Florence avoit

(1) *Burchard. Diar. de cæde ducis Gandiæ.* V. Supp. de la vie d'Alexandre VI par Gordon, ij, p. 470, Tr. Fr.

éprouvés depuis leur expulsion, la forme du gouvernement avoit souvent changé; et à la fin, le peuple, qui, soumis à l'influence de Savonarole, joignoit au fanatisme de la religion l'enthousiasme de la liberté, s'étoit emparé du timon des affaires, à l'exclusion des citoyens les plus distingués; mais les actes de violence auxquels il s'étoit porté avoient occasionné une réaction qui leur avoit été favorable. L'incapacité ou la négligence des démagogues s'étoit annoncée par une disette effrayante; et à la fin, les hommes les plus recommandables étoient parvenus à faire conférer la dignité de gonfalonier à Bernard de Nero, qui étoit avancé en âge, et jouissoit d'une grande considération. Comme il avoit eu long-temps des liaisons avec les Médicis, on supposa qu'il étoit attaché à leurs intérêts. Les autres places du gouvernement furent aussi remplies par des hommes qu'on jugeoit contraires aux *frateschi*, ou aux partisans de Savonarole. Pierre de Médicis, enhardi par de si favorables conjonctures, fit part de ses projets aux Vénitiens, qui lui promirent de le seconder. Il obtint facilement aussi le concours du pape, que rendoit furieux la protection que les citoyens de Florence accordoient à Savonarole, qui censuroit librement les abus introduits dans le gouvernement de l'Église. Louis Sforce ne devoit pas s'opposer non plus à une entreprise qui, en divisant les Florentins, pouvoit lui offrir

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

une occasion de profiter de leurs dissensions (1). Par leur crédit et leurs efforts, les trois Médicis parvinrent à réunir un corps de troupes considérable, dont Pierre remit le commandement à Barthélemi d'Alviane, qui s'étoit fait beaucoup d'honneur en défendant Bracciano contre les armes du pape. Suivant les chemins les moins fréquentés, et ne marchant que de nuit, d'Alviane s'avança vers Sienne. Il s'y réunit à Pierre et à Julien qui avoient reçu de nouveaux secours des Siennois, que leur aversion contre les Florentins portoit à seconder tous les efforts qu'on pouvoit faire pour leur nuire. Une correspondance s'établit entre les Médicis et les amis que ceux-ci avoient à Florence. On fixa un jour où les premiers devoient approcher de la ville dès le matin et forcer les portes. Ils ne rencontrèrent aucun obstacle dans leur marche. Parvenus à quelques milles de Florence, ils s'arrêtèrent pour passer la nuit, se proposant de se rendre le lendemain sous les murs de la place à l'heure convenue. Mais dans l'intervalle il tomba une quantité de neige extraordinaire qui ralentit leurs progrès, et ils arrivèrent trop tard pour que leurs ennemis n'eussent pas été instruits de leur dessein. Dès qu'il fut connu, on prit les mesures les plus vigoureuses pour la défense de la ville. Le général des

(1) *Malavolti, Storia di Siena, par.* 3, *p.* 103.

troupes florentines, Paul Vitelli, qui par hasard étoit arrivé la veille au soir, fit fermer les portes, et se mit à la tête de ceux qui s'armèrent les premiers. Les amis des Médicis, dont quelques uns avoient laissé pénétrer leurs intentions, furent arrêtés. Lorsque les assaillants furent parvenus sous les murs de Florence, ils reconnurent qu'on avoit tout disposé pour faire résistance (1). Ils

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

(1) Selon Nardi, cette tentative fut faite le 28 avril 1497. Ce même auteur dit que Pierre de Médicis approcha si près des murs de la ville, qu'il fut facile de le reconnoître, et que les habitants se portèrent en foule sur les remparts pour le voir ainsi que ses associés, mais qu'ils ne donnèrent aucun signe d'attachement à sa cause. Pierre se tint à ce poste environ deux heures. La mousqueterie de la forteresse le contraignit à se retirer derrière le mur de l'une des fontaines des faubourgs. Nardi, qui étoit grand admirateur de Savonarole, rapporte à cette occasion un trait singulier de la folie des magistrats, et de sa propre crédulité. Il raconte que le célèbre poëte florentin Jérôme Benivieni, qui étoit aussi un enthousiaste, fut envoyé vers Savonarole pour savoir de lui quel seroit le résultat de l'entreprise de Pierre de Médicis, entreprise qui donnoit beaucoup d'inquiétude aux magistrats. Savonarole, qui étoit occupé à lire, leva la tête et dit à Beneveni : — « *Modicæ fidei, quare dubitasti?* Ne « savez-vous pas que Dieu est avec vous? Allez et dites de « ma part aux magistrats que je prierai Dieu pour le salut « de la ville, et qu'ils ne doivent concevoir aucune crainte. « Pierre de Médicis s'avancera jusqu'aux portes et s'en re- « tournera sans avoir rien fait. » Nardi ajoute à cela : « L'évènement justifia la prophétie. » *Hist. Fior. lib.* ij, *p.* 37.

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

furent tentés de donner l'assaut; mais après s'être consultés pendant quelques heures, ils jugèrent que leurs forces seroient au-dessous d'une telle entreprise. D'Alviane, retournant sur ses pas, dédommagea ses troupes en leur permettant de piller quelques maisons. Pierre et Julien son frère se retirèrent en hâte à Sienne.

Elle est fatale à plusieurs de leurs partisans.

Cette affaire ne se termina pas toutefois sans effusion de sang. Le parti qui dominoit dans Florence n'eut pas plus tôt appris la retraite des Médicis, qu'il fit procéder contre les citoyens soupçonnés de les avoir favorisés. Nicolas Rodolfi, Laurent Tornabuoni, Gianozzo Pucci et Jean Cambi furent condamnés à mort (1), ainsi que Bernard de Nero, que l'on accusa d'avoir connu les projets des conjurés et de ne les avoir pas révélés. Ils portèrent appel de la sentence au *consiglio grande*, ou à l'assemblée générale du peuple, conformément à une loi sage promulguée récemment; mais ceux qui l'avoient provoquée furent les premiers à l'enfreindre; et ces prétextes si

(1) Tornabuoni étoit proche parent des Médicis. Politien lui a dédié, de la manière la plus flatteuse, sa sylve intitulée *Ambra*. Il y a vanté les progrès que Tornabuoni avoit faits dans le grec, et il l'exhortoit à continuer l'étude de cette langue. Bernard Accolti a déploré, dans un sonnet qui a pour titre l'*Unico Aretino*, la mort de cet infortuné Florentin. *Opere d'Accolti, ed. Fir.* 1514.

commodes d'intérêt public, de danger de l'État, furent allégués par les partisans de Savonarole comme des motifs suffisans pour faire exécuter le jugement sans délai (1). Cette exécution mécontenta extrêmement les habitants de Florence, qui depuis long-temps n'étoient plus accoutumés à voir punir avec tant de cruauté les fautes de leurs concitoyens ; et la mort des partisans des Médicis fut bientôt complètement vengée sur ceux qui avoient montré le plus d'acharnement à les faire périr.

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

Cependant le siège de Pise continuoit. Le duc d'Urbin, qui avoit racheté sa liberté au prix de trente mille ducats, d'Alviane, Paul des Ursins, Astorre Baglioni, et plusieurs autres partisans, tinrent la campagne en faveur des Pisans, et avoient pour chef le marquis de Mantoue. L'ardeur des Florentins étoit égale à celle de leurs ennemis. Ils levèrent dans la Toscane un corps de troupes considérable, et plusieurs officiers expérimentés se rangèrent sous leurs drapeaux. Paul Vitelli, qui avoit déjà rendu de grands services à la république, fut nommé général, et le bâton de commandement lui fut remis avec beau-

Paul Vitelli est nommé général des troupes de la république de Florence.

(1) E quel condusse in su le vostre mura
Il vostro *gran ribello*, onde ne nacque,
Di cinque cittadini la sepoltura.

Macchiavel. Décennale, j.

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

coup de solennité. Le jour de la cérémonie avoit été fixé d'une manière bizarre. Tous les astrologues de la ville, et il paroît qu'il y en avoit beaucoup, s'étoient rassemblés dans la grande cour du palais; et tandis qu'ils attendoient le *felice punto*, ou l'instant favorable, Marcel Virgilio, chancelier de la république, prononçoit devant les magistrats un discours à la louange du général. Sur un signe qu'on lui fit, l'orateur se hâta de conclure, et Vitelli s'étant mis à genoux reçut des mains du gonfalonier, au son des trompettes et au bruit des applaudissements du peuple (1), la marque de son autorité. Aussitôt la *Madona dell' imprunata* fut portée en procession dans toute la ville, cérémonie qu'on dit ne s'être jamais faite sans qu'il en ait résulté de grands avantages pour Florence (2).

Tandis que des deux côtés on se préparoit à porter un coup décisif, les Pisans envoyèrent un corps de sept cents cavaliers et de mille hommes de pied lever une contribution sur le district de Volterre, ou en piller les habitants. Ce corps retournoit chargé de riches dépouilles, lorsque dans la vallée de San-Regolo il fut attaqué par un parti de Florentins sous le commandement du comte Rinuccio. Mis en désordre, il alloit

(1) *Nardi, Hist. Fior. lib.* iij, *p.* 53.

(2) *Ammirato, Hist. Fior. v.* iij, *p.* 254.

abandonner le butin qu'il avoit fait, quand un nouveau corps de cavalerie arriva de Pise et fit changer la fortune. La plupart de ceux qui composoient le détachement florentin furent ou taillés en pièces ou faits prisonniers. On sentit vivement ce revers à Florence ; et l'on commença d'y craindre que si elle ne parvenoit pas à dissoudre en partie la ligue formée contre elle, la république non seulement ne pût recouvrer Pise, mais qu'elle ne courût le risque de devenir la proie de quelques uns de ses ennemis. Les plus formidables étoient les Vénitiens, qui se trouvoient alors au plus haut degré de puissance, et avoient prouvé qu'ils vouloient étendre leur domination dans les provinces méridionales de l'Italie. Dans cette conjoncture, les Florentins s'adressèrent à Louis Sforce, qui avoit tant de fois changé de parti qu'ils se flattèrent de le voir prêter l'oreille à leurs représentations. Ils ne se trompèrent pas. Louis pesa les arguments par lesquels ils cherchèrent à lui persuader qu'en donnant des secours aux Pisans il ne faisoit que favoriser les vues de la république de Venise, qui étoit déjà trop puissante pour les autres États de l'Italie, et qui par l'acquisition de Pise et de son territoire deviendroit très redoutable à ce prince lui-même. Ces motifs, et d'autres du même genre, concourant avec l'instabilité de son caractère, lui firent conclure le traité qu'on lui proposoit, et il fut convenu qu'on

Chap. V. A. D. 1497. A. æt. 22.

Chap. V. A. D. 1498. A. æt. 23.

le tiendroit secret, mais que Louis saisiroit, pour retirer ses troupes, l'occasion qui paroîtroit la plus favorable à ses nouveaux alliés (1).

Depuis le retour de Charles VIII dans ses États, l'Italie avoit été continuellement alarmée par le bruit des grands préparatifs qui, disoit-on, se faisoient en France pour une nouvelle expédition contre le royaume de Naples; mais les craintes se dissipèrent tout à coup, le monarque français ayant été, au mois d'avril 1498, frappé d'apoplexie en regardant jouer à la paume dans le château d'Amboise. Cependant les Italiens eurent tort de se livrer à la joie. Cette mort, loin d'assurer leur repos, fit fondre sur eux un orage plus terrible que le précédent. Charles VIII ne possédoit aucune des qualités qui font les héros. Il s'étoit embarqué dans une entreprise hasardeuse, dont il ne s'étoit tiré qu'avec beaucoup de peine; et il étoit probable qu'il ne vouloit pas courir de nouveau les mêmes risques. Il eut pour successeur le duc d'Orléans, son cousin au quatrième degré, qui régna sous le nom de Louis XII, et qui, immédiatement après son avènement au trône, donna une forte preuve de ses intentions en ajoutant à ses titres ceux de duc de Milan et de roi des deux Siciles. A peine couronné, ce prince trouva un prétexte pour faire divorce avec Jeanne de France

Mort de Charles VIII et avènement de Louis XII.

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* iv, j, 195.

sa femme, qui étoit fille de Louis XI, et qui, selon la déclaration de son époux, étoit dépourvue de charmes et avoit une santé si foible qu'il ne pouvoit espérer d'en avoir des enfants. Il épousa ensuite la veuve du dernier roi, Anne de Bretagne, qu'on le soupçonnoit d'avoir aimée avant qu'elle fût mariée à Charles VIII. Alexandre VI fut enchanté de trouver l'occasion de se rendre favorable le nouveau souverain ; mais le roi étoit trop impatient pour attendre le retour de son envoyé ; et ne doutant pas du succès de l'ambassade, il fit procéder à la cérémonie du mariage avant que la sentence de divorce eût été prononcée ou approuvée à Rome. Ce défaut de forme fut bientôt réparé ; et César Borgia, qui avoit alors renoncé à l'état ecclésiastique, fut chargé de porter la dispense, que le pape avoit accompagnée d'un chapeau de cardinal pour Georges d'Amboise, archevêque de Rouen. La magnificence que César Borgia déploya en cette occasion effaça jusqu'à celle qui environnoit le trône. Le roi conféra au fils d'Alexandre VI le duché de Valentinois, et y joignit le don d'une rente annuelle de vingt mille livres. Il lui promit aussi de lui conférer des terres dans le Milanais lorsque la conquête en auroit été achevée (1). Ce fut vers le

Chap. V. A. D. 1498. A. æt. 23.

(1) *Guicciard. lib.* iv, j, 207. On présume que César Borgia partit de Rome avec des sommes très considérables,

Chap. V. A. D. 1498. A. æt. 23.

même temps que Lucrèce, fille du pape, fit divorce avec Jean Sforce, seigneur de Pésaro, et épousa Alphonse d'Aragon, fils naturel d'Alphonse II, dernier roi de Naples.

Depuis que les Médicis avoient été forcés de quitter leur patrie, les habitants de Florence avoient prouvé par leur exemple combien le fanatisme attaque les facultés morales. Savonarole et ses sectateurs, qui prétendoient avoir reçu du ciel le don des miracles et celui de prédire l'avenir, avoient entrepris d'établir, par des actes de violence et par le sang, ce qu'ils avoient l'impiété d'appeler le règne de Jésus-Christ. Cependant les Florentins n'eurent pas plus tôt connu les frauduleuses pratiques de leur prophète, qu'ils exercèrent toute leur rage contre l'homme qui avoit été si long-temps l'objet de leur admiration. Ils l'étranglèrent ainsi que deux autres religieux de son parti; et après avoir fait consumer les corps sur un bûcher, ils en jetèrent les cendres dans

Exécution de Savonarole.

---

et l'on dit que les chevaux des personnes de sa suite avoient des fers d'argent. Il fit dans Chinon une entrée magnifique, dont Brantome nous a donné une description. *Mem. ed. Leyde*, 1722. — *Vie d'Alexandre VI par Gordon*, j, *p.* 296 *et suiv. Tr. Fr.* Les actes relatifs au divorce de Louis XII avec Jeanne de France, et à son mariage avec Anne de Bretagne, sont insérés dans la collection de Dumont, *v.* iij, *part.* 2, *p.* 404, 405.

l'Arno (1). Le caractère de Savonarole a été jugé diversement tant par ses contemporains que par ceux qui ont écrit dans la suite des temps. Les uns l'ont considéré comme un martyr et un saint, et les autres comme un imposteur et un déma-

Chap. V. A. D. 1498. A. æt. 23.

(1) Il est fait allusion à cette mort dans un sonnet que renferme une traduction italienne (en manuscrit) de la vie de Savonarole, écrite en latin par Jean-François Pic, qui étoit un des plus grands admirateurs de ce fanatique. L'ouvrage est terminé par la relation d'un grand nombre de miracles que l'auteur attribue à cet homme singulier, mais infortuné.

SONETTO.

Alma città, che al fuoco, al onda,
Vedesti in preda i tre martiri eletti,
E tra le pene acerbe, e tra dispetti,
Lieti insieme provar morte gioconda,

Godi, che d'ogni ben tosto feconda,
Ti mostran di profeti i santi detti;
E tu, che sei regina de' profeti,
Ove, il fallo abondò, la grazia abonda.

Il tuo ricco, onorato, altiero fiume
Che si nasconde il gran tesoro in seno,
Di quel sacro divin cenere sparso,

Vedra morto *il Tiranno*, spento ed arso
Ogn' infidel, e'l vizio venir meno,
Ed apparir nuova luce, e nuovo lume.

C'est sans doute Pierre de Médicis qui est désigné par l'expression d'*il Tiranno*. Consultez, pour les détails de la catastrophe qui termina les jours de Savonarole, la *vie de Laurent de Médicis, tom.* ij, 334-337, Tr. Fr.

Chap. V. A. D. 1498. A. æt. 23.

gogue. Cependant il ne faut pas une grande sagacité pour reconnoître qu'il avoit dans une exacte proportion les talents, l'instruction, la scélératesse, la folie et la superstition nécessaires pour former un fanatique.

Le traité secret conclu entre les Florentins et Louis Sforce fut beaucoup plus préjudiciable aux Vénitiens que s'il avoit été rendu public. Persuadés par le duc de Milan, plusieurs partisans qui s'étoient engagés à défendre Pise entrèrent au service de la république de Florence; et Paul Vitelli tint la campagne avec un corps de cavalerie considérable et un grand train d'artillerie. Ayant passé l'Arno, ce général bombarda le château de Buti, où les troupes vénitiennes avoient entrepris d'arrêter ses progrès. La place fut emportée d'assaut le deuxième jour du siège. De là Vitelli s'avança vers Pise. Ayant posté plusieurs corps de troupes dans les environs de cette ville pour lui couper les vivres, il tourna son artillerie contre Vico Pisano, forteresse voisine. Après avoir fait brèche il contraignit la garnison à capituler, puis il commença les approches pour réduire la ville rebelle (1).

Troisième tentative des Médicis.

Les Médicis croyant qu'ils pouvoient tenter encore de rentrer dans leur patrie prièrent la république de Venise de les considérer comme

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* iv, *vol.* j, 199.

membres de la confédération. Ils lui représentèrent qu'il étoit possible de faire filer par les gorges de l'Apennin un corps de troupes, auquel se joindroient les nombreux amis qu'ils avoient dans cette partie du pays, et qu'on attaqueroit Florence avant qu'on eût pourvu à la défense de cette ville. Le sénat de Venise, dont les troupes étoient alors serrées de près par celles de Vitelli, accepta l'offre avec plaisir, et rassembla sur-le-champ un corps d'infanterie, dont il remit le commandement au duc d'Urbin et à Astorre Baglioni de Pérouse. Pierre de Médicis et Julien son frère ayant, ainsi que Jules leur cousin, joint leurs troupes à celles de Barthélemi d'Alviano et de Carle des Ursins, se réunirent au corps d'infanterie vénitienne dans le Val de Lamone et s'emparèrent de la petite ville de Marra. Les Florentins, de concert avec les troupes de Louis Sforce, qui s'étoit alors déclaré hautement pour eux, voulurent arrêter les progrès de l'ennemi; mais le duc d'Urbin poussa en avant. Ayant pris la ville de Bibbiena, il entra dans le district stérile de Casentino que l'Arno traverse, pour se rendre à Florence. Quoique les opérations du duc n'eussent pas été moins retardées par la rigueur de la saison que par les efforts de l'ennemi, son approche remplit de consternation les Florentins. Ils ordonnèrent à Vitelli de renforcer le plus qu'il le pourroit les postes qu'il occupoit dans les envi-

Chap. V. A. D. 1498. A. et. 23.

Chap. V. A. D. 1498. A. æt. 23.

rons de Pise, et de se porter incontinent dans le district de Casentino. Ce général opposa sa vigilance et sa circonspection au courage et à l'expérience du duc d'Urbin, et à l'ardeur et à l'activité de d'Alviane. Il fortifia avec un soin extrême les défilés par lesquels seuls les troupes des Médicis pouvoient s'approcher. Il contint ces troupes de toutes parts; il les affoiblit en différentes escarmouches, et leur coupa les vivres. Réduits à cette extrémité, les provéditeurs vénitiens et les Médicis quittèrent secrètement l'armée et furent se réfugier à Bibbiena. Leurs troupes abattues et affamées furent forcées de rendre les armes, et le vainqueur leur permit de se retirer dans leur pays (1).

(1) Ce fut probablement après ce revers que Pierre de Médicis exprima sa douleur dans un sonnet qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque laurentine. Quoique ce morceau de poésie soit peu soigné, nous le transcrirons ici, parcequ'il n'a pas encore été mis au jour, et qu'il offre la véritable expression des sentiments de celui qui l'a composé.

SONETTO.

Non posso far che gli occhi non m' inacqui,
Pensando quel ch'io sono, e quel ch'io ero;
D'aver diletto mai più non spero,
In alcun nido com' in quel ch' io nacqui.

Per certo ch' a fortuno troppo spiacqui,
E chi' l cognosca credi, che' l sia' l vero;
Sofert' ho in pace, e già non mi disperso,
Con tutto che con l'ira il viso *imbiacqui.*

Les Florentins avoient, à plusieurs reprises, proposé aux alliés de concilier tous les différents; mais le sénat de Venise, qui connoissoit la supériorité des forces qu'il pouvoit faire agir, et qui convoitoit Pise et son territoire, avoit, sous divers prétextes, refusé d'entendre à aucune proposition de paix. La défaite récente de ses troupes dans le district de Casentino, et la vigueur avec laquelle Vitelli poussoit les opérations du siège, lui firent modérer ses prétentions; et l'on convint, par la médiation de Louis Sforce, et après de longues négociations, que tous les objets en litige seroient remis à la décision d'Hercule, duc de Ferrare. Ayant entendu les envoyés de toutes les parties, ce prince prononça, le 6 avril 1499, un jugement, portant que les Vénitiens retireroient à l'instant leurs troupes du territoire de Florence et de celui de Pise; que les Florentins leur paieroient pour indemnité des frais de la guerre une somme de cent quatre-vingt mille

Chap. V. A. D. 1498. Æt. 23.

Jugement arbitral rendu par le duc de Ferrare.

Io m' assomiglio al legno in alto mare
Che per fortuna l'arbore sta torto,
Cangio le vele e sto per annegare.

Se non perisco ancor, giugnerò in porto.
Fortuna sa quel ch' ella sa ben fare,
Sana in un punto chi è quasi morto.

Io son fuor del mio orto,
Dice il proverbio; odi parola adorna
Che chi non muor qualche volta ritorna.

Chap. V. A. D. 1499. A. æt. 24.

ducats, et que la ville de Pise rentreroit dans l'obéissance de ces derniers, moyennant certaines restrictions en vertu desquelles l'administration de la justice et celle des revenus publics devoient être réservées aux Pisans (1).

Mécontentement de tous les partis.

Cette décision fut désapprouvée par tous ceux qu'elle concernoit. Les Vénitiens, qui n'avoient pris les armes que pour agrandir leurs domaines, se crurent mal indemnisés par une somme d'argent. Les Florentins, qui avoient fait de fortes dépenses pour soutenir des droits reconnus depuis long-temps, se plaignirent vivement qu'on les eût condamnés à payer une indemnité, et qu'en outre on eût restreint leur juridiction sur la ville et le territoire de Pise, au point qu'ils ne pourroient espérer de se dédommager aucunement de ce côté. Mais ce furent les Pisans qui se récrièrent le plus contre la décision du duc de Ferrare. Elle les remettoit sous le joug de leurs oppresseurs, qui, dirent-ils, ne manqueroient pas de trouver un prétexte pour les dépouiller de leurs privilèges, et les réduire à cet état de servitude dans lequel ils avoient gémi si long-temps. Ce fut en vain que, par une nouvelle décision, le duc voulut détruire ces objections. Il fut résolu de continuer la guerre, et l'on s'y prépara de tous les côtés (2).

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* iv, *vol.* j, 220.
(2) *Id. Ibid.*

Chap. V.
A. D. 1499.
A. æt. 24.

Les Pisans prennent la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité

Cependant il se fit quelques changements. Divers indices firent soupçonner aux habitants de Pise, tandis qu'on négocioit, que les Vénitiens pourroient s'arranger avec les Florentins, et qu'alors leur ville deviendroit le gage de la réconciliation. De leur côté, les Vénitiens, qui vouloient s'assurer la possession de tout ce qu'ils pourroient occuper, affectèrent d'être mécontents de la conduite des assiégés, et retirèrent les troupes qu'ils avoient dans la place. Les Pisans virent, sans regret, s'éloigner des alliés dont l'amitié leur étoit si suspecte, et résolurent de défendre, avec le secours de quelques mercenaires, leur indépendance jusqu'à l'extrémité (1). La ville de Pise avoit une enceinte de remparts d'une force extraordinaire. Elle étoit bien approvisionnée, et avoit une forte garnison. Les habitants étoient nombreux et doués d'un grand courage; sept années de guerre les avoient endurcis aux travaux militaires; et de plus ils portoient aux Florentins une haine invincible qui pouvoit suppléer à tout ce qui leur manqueroit pour se défendre.

La république de Florence ne négligea pas de profiter de ses avantages. Son armée étoit forte de dix mille hommes de pied, et soutenue par une nombreuse cavalerie et vingt pièces d'artillerie de

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* iv, *vol.* j, 221.

Chap. V. A. D. 1499. A. æt. 24.

siège, avec lesquels Vitelli attaqua la forteresse de Stampace, sur laquelle les Pisans comptoient principalement pour la défense de leur ville. En vain des personnes des deux sexes et de toute condition travaillèrent-elles, à l'envi les unes des autres, à réparer les brèches, une canonnade qui dura dix jours abattit une grande partie des murs. Nombre de ceux qui défendoient la forteresse furent tués. Les autres se réfugièrent dans la ville, suivis de près par les Florentins, qui furent sur le point d'y entrer pêle-mêle avec eux. Cependant Vitelli, ou ne reconnut pas cette occasion de mettre fin à la guerre, ou ne voulut pas en profiter. Jugeant peut-être que la place ne pouvoit tenir long-temps, il ralentit l'ardeur des troupes, et laissa les habitants se remettre de leur frayeur. Quoiqu'il n'eût point livré l'assaut, il prit les mesures les plus propres à forcer les Pisans à se rendre; et en cette conjoncture il fit preuve de ces talents qui lui avoient acquis un nom dans l'art militaire. Le jeu de son artillerie avoit fait brèche de nouveau; les soldats, animés par l'espoir du butin, demandoient l'assaut; les commissaires florentins lui représentoient que tant de retards étoient dangereux; et à la fin il fut arrêté de faire, le 24 août, une attaque générale. Mais tandis que les fruits des travaux de Vitelli sembloient se mûrir, un revers soudain vint l'en frustrer. Les émanations des corps de tant d'hommes

Brèches faites à la ville de Pise.

tués, se combinant avec l'air malsain des cantons bas et marécageux qui environnent la ville de Pise, engendrèrent dans le camp des Florentins une maladie pestilentielle, qui fit des progrès si rapides en peu de jours, qu'à l'instant fixé pour l'assaut il ne se trouva plus la quantité de troupes nécessaires. Les Florentins firent promptement de nouvelles levées de soldats; mais l'épidémie enlevoit plus d'hommes qu'on ne pouvoit en recruter (1). Frappés comme par une main invisible, les assiégeants furent forcés de se retirer, pour ne pas se voir réduits au point de succomber sous les coups des Pisans qu'enflammoit le désir de se venger. En conséquence Vitelli embarqua son artillerie sur l'Arno, pour la transporter à Livourne. Quittant, avec le reste de ses troupes, les funestes environs de Pise, il s'avança vers Cascina. Arrivé là, il trouva des commissaires de Florence qui le firent prisonnier et le conduisirent dans cette ville, où il fut mis à la torture pour lui faire avouer qu'il avoit trahi la république. Parmi les accusations portées contre lui, on lui reprocha

Chap. V. A. D. 1499. A. æt. 24.

Maladie pestilentielle dans le camp des Florentins.

(1) *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* iv, *p.* 235. *Muratori, Annali d'Ital.* ix, 597. Machiavel fait allusion à cet évènement dans sa première *Décennale :*

Lungo sarebbe narrar tutti i torti,
Tutti gl' inganni corsi in quell' assedio,
E tutti i cittadin, per febbre morti.

Chap. V. A. D. 1499. A. æt. 24.

d'avoir entretenu, pendant la guerre de Casentino, une correspondance criminelle avec les Médicis, et de les avoir laissé échapper, quoiqu'il eût pu les envoyer à Florence pour y recevoir le prix de leur rebellion. Cependant sa conduite devant Pise fut ce qui souleva le plus les esprits contre lui; et bien qu'il ne se fût rendu coupable d'aucun crime, ni même d'aucune erreur, il fut condamné à perdre la tête, et la sentence fut exécutée dans la nuit même (1). Vitellozzo son frère parvint, malgré une maladie dont il étoit alors attaqué, à se réfugier à Pise avec un grand nombre de ses amis. Il y fut parfaitement accueilli par les

Vitelli, leur général, est décapité.

(1) *Nerli Commentarii, lib.* iv, *p.* 84. Le sort déplorable de Vitelli est rappelé dans les vers suivants, qui ne sont pas dépourvus d'élégance:

Urbis ut ingratæ scelus, et victricia Pauli
Audiit immiti colla resecta manu,
Scipiadum major, tua quid benefacta, Vitelli,
Quid valuêre mea? Ah! dixit et ingemuit.

Nardi prétend que quoiqu'avant sa condamnation Vitelli n'eût pu être convaincu de désobéissance, on trouva, après l'exécution, des lettres qui prouvèrent évidemment sa trahison. *Hist. Fior. lib.* iij, *p.* 61. Cette manière de mettre d'abord un homme à mort, et de chercher ensuite des preuves contre lui, pourroit faire conjecturer que ces lettres étoient fausses, et qu'elles furent fabriquées pour justifier un acte aussi illégal que cruel.

habitants, que leur courage et un heureux concours de circonstances avoient enfin délivrés de leurs oppresseurs, et qui se flattèrent de nouveau de rétablir l'indépendance de leur république.

Chap. V. A. D. 1499. A. æt. 24.

A. D. 1499 = 1503.

Louis XII, roi de France, prend la résolution de faire la conquête du duché de Milan et du royaume de Naples. — Ce prince traite avec Alexandre VI et la république de Venise. — Le cardinal de Médicis voyage en différentes parties de l'Europe. — Louis XII s'empare du Milanais. — César Borgia attaque les divers États de la Romagne. — Emprisonnement et mort de Louis Sforce. — Le cardinal de Médicis retourne à Rome. — Les Florentins attaquent de nouveau la ville de Pise. — Les Médicis tentent pour la quatrième fois de rentrer dans Florence. — César Borgia menace cette ville. — Accord perfide entre Louis XII et le roi d'Espagne. — Frédéric, roi de Naples, est détrôné. — Ce prince se retire en France. — Gonsalve de Cordoue trahit le jeune duc de Calabre. — César Borgia s'empare des États de Piombino, de Camerino et d'Urbin. — Pierre Soderini sauve la république de Florence, et en est nommé gonfalonier à vie. — Traité d'alliance entre Louis XII et César Borgia. — Plusieurs capitaines italiens se soulèvent contre ce dernier. — Il les fait périr. — Mort d'Alexandre VI. — Caractère et conduite de ce pape.

CHAPITRE VI.

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

TANDIS que l'Italie étoit agitée par les troubles dont on vient de lire les détails, il se formoit au-delà des Alpes un orage qui devoit fondre avec une force extrême sur ce malheureux pays. L'expédition de Charles VIII avoit été l'effet d'une ambition puérile; mais Louis XII étoit un prince habile et courageux; et l'expérience qu'il avoit acquise en faisoit un ennemi très redoutable. Après avoir déclaré hautement ses prétentions à la couronne de Naples et à celle de Milan, il négocia avec les puissances de l'Europe, et particulièrement avec les États d'Italie, pour en obtenir des secours, ou en assurer la neutralité. Il n'eut pas de peine à gagner Alexandre VI. Toujours occupé de l'élévation de sa famille, et désirant sur-tout établir sa domination dans le royaume de Naples, où il avoit acquis beaucoup d'influence, l'ambitieux pontife avoit proposé à Frédéric le mariage de César Borgia avec une de ses filles; et il supposoit que la principauté de Tarente formeroit la dot de la princesse. Cette offre fut rejetée positivement par Frédéric, qui préféra le ressentiment du pape à une alliance qu'il jugeoit plus dangereuse encore. Privé d'un espoir qu'il avoit

Louis XII se propose de conquérir le Milanais.

Il conclut un traité avec Alexandre VI.

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

entretenu si long-temps, Alexandre VI étoit disposé à recevoir favorablement toute proposition contraire aux intérêts du roi de Naples, que pourroit lui faire le monarque français. Il s'étoit déjà formé entre le pape et Louis XII une sorte d'échange de graces ou de services. Leur liaison devint bientôt plus intime par le mariage de César Borgia avec Charlotte fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, et proche parent du roi de France, et par la promotion du frère de cette princesse à la dignité de cardinal. La cérémonie du mariage se fit le 12 mai 1499. Depuis cette époque, Alexandre VI considéra les intérêts de la France comme les siens, et résolut d'employer pour les soutenir les foudres de l'Église et la force des armes (1). Les Vénitiens, indignés de

(1) Il y eut de grandes réjouissances à Rome lorsque le pape eut appris la célébration du mariage de son fils, et l'honneur que Louis XII avoit fait à César Borgia, en lui conférant le cordon de l'ordre de St. Michel. « Feriâ quintâ « vigesimâ tertiâ maii, « dit Burchard, « venit cursor ex « Franciâ, qui nunciavit sanctissimo domino nostro Cæ- « rem Valentinum ducem filium suum, olim cardinalem, con- « traxisse matrimonium cum magnificâ dominâ de Albretto, « à die præsentis mensis; et ut illud dominicâ duodecimâ « ejusdem consummasse. * * * * * * Venit alius annuncians « quod in die Pentecostes nonâ decimâ hujus, rex Franciæ « assumpsit ducem prædictum in confratrem confraternitatis « sancti Michaelis, quæ est regia et magni honoris. Fuerant

l'irrésolution et de la perfidie de Louis Sforce, avoient déjà, au moyen de la promesse qui leur avoit été faite, de leur donner la ville de Crémone et le district de Ghiaradadda, conclu avec Louis XII un traité, par lequel ils devoient l'aider à conquérir le Milanais. On avoit réservé au pape la faculté d'y accéder (1), ce que sa sainteté ne négligea pas de faire, lorsqu'elle eut obtenu que les villes d'Imola, de Forli, de Faenza et de Pesaro seroient conquises par les alliés, et réunies en un seul État, dont la souveraineté seroit transmise à César Borgia.

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24. Et avec les Vénitiens.

Le cardinal de Médicis ne vit pas avec indifférence ces négociations, qui sembloient très contraires aux intérêts de sa maison. Depuis cinq ans il erroit en différentes parties de l'Italie; et il ne lui étoit pas facile de se procurer un sûr asile, à l'approche des malheurs dont ce pays alloit être accablé. Il eût dû trouver dans la capitale du monde chrétien une retraite honorable et tranquille; mais la haine et les vices du pontife lui en ren-

« propterea ex mandato pontificis facti multi ignes per urbem « in signum lætitiæ; sed in magnum dedecus et verecun- « diam sanctissimi domini nostri, et ejus sanctæ sedis. » *V. l'Appendix de la vie d'Alexandre VI par Gordon*, t. ij, Tr. Fr. *p.* 508.

(1) Ce traité, qui fut signé à Blois le 15 avril 1499, se trouve dans le recueil de Dumont. *Corps diplomatique, vol.* iij, *par.* ij, *p.* 406.

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

doient le séjour odieux. Les Florentins ayant aussi fait alliance avec la France, les Médicis ne purent plus compter sur les secours de cette puissance. Cet état des choses, et peut-être le louable désir de visiter les pays étrangers, portèrent le cardinal à parcourir les principaux royaumes de l'Europe, jusqu'à ce que des circonstances plus heureuses le rappelassent en Italie (1). Il communiqua son projet à Julien de Médicis son cousin, et ils résolurent de s'adjoindre dix amis, nombre qu'ils crurent suffisant pour se préserver de tout accident, et trop peu considérable pour exciter des inquiétudes. S'étant dépouillés tous des marques de leur dignité, et vêtus uniformément, ils traversèrent l'État de Venise, et virent la plupart des villes d'Allemagne, chacun d'eux prenant alternativement le commandement de leur petite troupe. Parvenus à Ulm, ils furent arrêtés par le magistrat, qui, lorsqu'ils lui eurent fait connoître leurs qualités, les envoya sous une garde à l'empereur Maximilien. Ce prince les reçut parfaitement. Il vanta la force d'ame avec laquelle le cardinal supportoit la mauvaise fortune, et il le félicita de travailler de la sorte à sa propre instruction. Non seulement il lui fit remettre un passeport conçu en des termes honorables, mais il lui

Le cardinal de Médicis voyage en différentes parties de l'Europe.

(1) *Ammirato, Ritratti d'huomini illustri di casa Medici. Opusc. vol.* iij, *p.* 66.

donna des lettres de recommandation pour Philippe son fils, qui étoit alors gouverneur des Pays-Bas. Après avoir passé beaucoup de temps en Allemagne, nos voyageurs se rendirent en Flandre, où Philippe leur fit l'accueil le plus distingué. Le cardinal se proposoit de s'embarquer pour l'Angleterre; mais ses compagnons de voyage, effrayés par les dangers de la traversée, le détournèrent de ce projet (1). Ils dirigèrent leurs pas vers la France; et arrivés à Rouen, ils furent encore arrêtés. Quoique le cardinal et Jules de Médicis eussent fait connoître qui ils étoient, et représenté que l'objet de leur voyage n'avoit point de rapport avec les affaires publiques, on jugea que, la guerre ayant éclaté entre le roi de France et le roi de Naples, il convenoit de s'assurer de la personne du cardinal et de celle de ses amis, qui ne furent relâchés que lorsqu'on eut reçu des lettres de Pierre de Médicis, qui étoit alors au camp des Français dans le Milanais. Ayant enfin obtenu leur liberté, les voyageurs traversèrent la France, visitant toute place digne de remarque; et arrivés à Marseille, ils résolurent de se rendre à Rome par mer. Les

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

(1) « Dal qual finalmente partendo, à Terrovana su' l' « Oceano si condusse, con pensiero di veder Inghilterra, se « da compagni non fosse stato dissuaso, paurosi oltre modo « de' flutti di quel vasto e profondissimo mare. » *Ammirato, Ibid.*

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

vents leur étant contraires, ils furent forcés de suivre la rivière de Gênes, et se virent jetés sur la côte, d'où ils gagnèrent Savone par terre. Ils y trouvèrent le cardinal Julien de La Rovère, qui, pour se soustraire au ressentiment d'Alexandre VI, s'étoit réfugié dans cette ville. La conformité de leur sort, et une même haine contre le pontife, rendirent très intéressante leur réunion; et l'on vit assis à la même table trois fugitifs qui parvinrent dans la suite à la plus haute dignité du monde chrétien. Le cardinal de La Rovère rapporta tout ce qui s'étoit passé en Italie pendant l'absence du cardinal de Médicis, qui de Savone fut à Gênes, où il demeura quelques temps près de sa sœur Magdelaine de Médicis, femme de François Cibo, qui faisoit sa résidence en cette ville (1).

Louis XII s'empare du Milanais.

Il étoit survenu de grands changements dans l'état politique de l'Italie pendant le temps que le cardinal de Médicis s'étoit tenu éloigné de Rome. Les Français, après avoir passé les Alpes sous le commandement de d'Aubigny, avoient effectué leur jonction avec les troupes que commandoit J. J. Trivulce, qui avoit alors obtenu le bâton de maréchal de France. Ils s'étoient rendus maîtres des principales villes du Milanais; ils en avoient même saccagé la capitale; et ce n'avoit pas été sans beaucoup de peine que Louis

(1) *Ammirato, Ritratti, Opusc. vol.* iij, *p.* 66.

Sforce étoit parvenu à se réfugier dans le Tirol. Ayant appris le succès de ses armes, le roi de France s'empressa de se rendre à Milan, où il fit une entrée publique le 6 octobre 1499, au milieu des acclamations d'un peuple qui, fatigué de la tyrannie de l'usurpateur, regardoit les Français comme des vengeurs et des libérateurs (1). Le légitime héritier de la couronne de Milan tomba en la puissance de Louis XII, qui l'arracha des bras de sa mère et l'envoya dans un monastère en France; et la malheureuse Isabelle, après avoir vu périr à Milan son époux et plusieurs de ses enfants, retourna à Naples pour y être témoin de la ruine de sa famille. Les alliés commencèrent ensuite à partager leurs conquêtes. Les États de Gênes et de Milan appartinrent au roi de France (2). La ville et le district de Crémone furent livrés aux Vénitiens, ainsi qu'on en étoit convenu; mais, pour remplir la promesse qu'on avoit faite au pape en lui proposant d'entrer dans la ligue, il falloit entreprendre de nouvelles conquêtes.

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

Le duc de Valentinois, César Borgia, à qui le roi de France avoit confié un corps de troupes considérable que renforcèrent les troupes du pape, marcha contre la ville d'Imola, qu'il contraignit promptement à capituler. La forteresse de

César Borgia attaque les villes de la Romagne.

(1) *Muratori, Annali d'Italia, vol.* IX, *p.* 60.
(2) *Machiavelli, lib. del Principe, p.* 6, *ed.* 1550.

Chap. VI. A. D. 1499. A. æt. 24.

Forli fut défendue avec courage par Catherine Sforce mère du jeune Octavien Riario qui en étoit souverain. Toute résistance à des forces supérieures étant vaine, Catherine fut obligée de rendre la place et fut envoyée prisonnière au château Saint-Ange à Rome. Peu de temps après elle recouvra sa liberté par l'intercession de d'Allègre, qui commandoit les troupes françaises, et qu'avoit intéressé le courage de cette dame. Des troubles survenus dans le Milanais arrêtèrent les progrès des alliés. D'Allègre y conduisit le corps qui étoit à ses ordres, et César Borgia fut en toute diligence à Rome, où, le 26 février 1500, il fit une entrée publique extrêmement pompeuse (1). On ouvrit ensuite un carnaval, où il déploya une magnificence étonnante; et, pour prix de ses exploits, le pape lui donna la rose d'or, et lui conféra le titre de gonfalonier de la sainte Église romaine.

Le temps approchoit où Louis Sforce, l'auteur de tous les maux de son pays, alloit recevoir le châtiment dû à ses crimes. Après avoir imploré vainement l'assistance de Maximilien, il s'étoit adressé aux Suisses, qui lui avoient fourni huit mille hommes. Avec ce corps, auquel il réunit les troupes que parvinrent à lever ailleurs lui et son frère le cardinal Ascagne, il descendit en Italie,

(1) *Burchard, p.* 64.—*Vie d'Alexandre VI par Gordon. Appendix, p.* 509. Tr. Fr.

Chap. VI.
A. D. 1499.
A. æt. 24.

et prit la ville de Côme. Il eut d'abord des succès. Les cruautés et les excès commis par les Français avoient déjà prouvé aux peuples qu'ils avoient jugé trop favorablement de leurs vainqueurs. Les villes du Milanais ouvrirent leurs portes à leur ancien souverain, dont le gouvernement, quoique sévère, leur sembla doux alors. Cependant Louis XII ne vouloit pas renoncer à sa conquête sans faire de nouveaux efforts. Il fit passer les Alpes à des troupes fraîches, dont la plus grande partie consistoit en dix mille Suisses, et qui, réunies à six mille hommes sous le commandement du duc de La Trémouille, reprirent l'offensive. La ville de Novarre, dont Sforce avoit expulsé les Français, qui en tenoient toujours la forteresse, étoit le centre des opérations. On eut recours contre ce prince au moyen qu'il avoit employé si souvent. Une correspondance secrète s'étoit déjà établie entre les Suisses de son armée et le général de l'armée française. A l'instant même où le duc comptoit le plus sur leur secours, les premiers se retirèrent, alléguant qu'ils ne vouloient pas combattre leurs compatriotes; et, du consentement des Français, ils reprirent le chemin de leur pays (1). Sforce, cherchant à s'échap-

(1) La trahison des Suisses fut notoire, et plusieurs poëtes de ce temps en ont parlé dans leurs vers. *V. Criniti Opera, p.* 546.

Chap. VI. A. D. 1500. A. æt. 25.

per, fut fait prisonnier le 10 avril 1500, ainsi que ceux qui l'accompagnoient (1). Ses crimes servirent de prétexte à Louis XII pour le traiter avec une rigueur qui changea l'indignation publique en pitié, et qui n'étoit que l'effet de la vengeance particulière du monarque. Conduit au château de Loches (2) dans le Berri, Louis Sforce fut renfermé dans une chambre sombre, où il finit ses jours après une captivité de dix ans.

Emprisonnement et mort de Louis Sforce.

Tels étoient les évènements survenus en Italie durant l'absence du cardinal de Médicis, qui de Gênes se rendit à Rome, espérant que, parmi les changements qu'occasionnoient continuellement les prétentions de Louis XII et l'ambition de César Borgia, il pourroit se trouver une occasion de relever dans Florence l'autorité de sa famille. La régularité de sa conduite et sa modération parurent changer à son égard les sentiments d'Alexandre VI. Cependant on conjecturoit que l'artificieux pontife ne cherchoit qu'à se soustraire à l'imputation d'être l'ennemi d'un homme aussi recommandable par son savoir et ses mœurs,

Le cardinal de Médicis retourne à Rome.

(1) Le jour même où Louis Sforce fut fait prisonnier, le poëte Marulle perdit la vie en passant la Cecina près de Volterre. Son malheur a été le sujet des vers de plusieurs de ses amis. *V. Carm. illust. Poët. Ital. tom.* j, *p.* 358.

(2) *Guicciard. lib.* iv, 1, 252. *Murat. Annali, vol.* ix, *p.* 605.

et qu'il vouloit persuader qu'ils étoient unis ensemble par les nœuds de l'amitié. C'est ainsi que, pour suivre avec moins de danger ses criminels projets, le vice s'associe quelquefois à la vertu (1).

Chap. VI. A. D. 1500. A. æt. 25.

La sentence arbitrale du duc de Ferrare ayant été rendue vaine par le mécontentement de toutes les parties, les Florentins avoient commencé à prendre des mesures pour recommencer les hostilités; et comme ils étoient, ainsi que le pape et les Vénitiens, entrés dans la ligue formée par la France, ils jugeoient qu'ils devoient aussi retirer quelque avantage des succès des alliés, succès auxquels ils avoient contribué en envoyant à Louis XII un corps de troupes considérable (2). Ils soutinrent leurs prétentions si vivement, que le cardinal d'Amboise, qui gouvernoit le Milanais au nom du roi de France, consentit à leur fournir un corps de six cents chevaux et huit mille Suisses, avec un train d'artillerie formidable. Ce secours, joint à un grand nombre d'Italiens stipendiaires, permit aux Florentins de mettre de nouveau le siège devant la malheureuse ville de Pise (3), que les habitants avoient fortifiée le

Les Florentins attaquent de nouveau la ville de Pise.

(1) *Greg. Cortesii Ep. Leon. X, inter ejusd. ep. fam. p.* 249. *Ven.* 1573.

(2) *Guicciard. lib.* v, *vol.* j, *p.* 254.

(3) *Nardi, Hist. Fior. lib.* iv, *p.* 55, etc.

Chap. VI. A. D. 1500. A. æt. 25.

mieux qu'ils avoient pu. Ne se reposant pas entièrement sur la force de leurs remparts et sur leur propre courage, les Pisans eurent recours à la ruse et aux négociations pour modérer la violence ou prévenir les effets de l'attaque dont ils étoient menacés. Ils envoyèrent aux gouverneurs de Milan et de Gênes, et à Beaumont qui commandoit les troupes françaises chargées des opérations du siège, des députés qui proposèrent de rendre la place au roi de France, à condition qu'il en prendroit les habitants sous sa protection, et qu'il les considèreroit comme ses sujets (1). Le gouverneur de Gênes, Ravestan, consentit à cette proposition; mais Beaumont la rejeta. Ayant fait crouler une partie des murs, il ordonna l'assaut. Un corps composé de cavalerie et d'infanterie s'avança tumultuairement; mais un immense fossé qu'avoient creusé les assiégés, et derrière lequel ils avoient élevé un nouveau rempart, arrêta tout à coup les progrès des assaillants (2), qui consumèrent le reste du jour en vains efforts pour vaincre cet obstacle. Les offres faites au roi de France commencèrent alors à produire quelque effet. Quantité d'officiers français étoient favorables aux Pisans; on entra en négociation, et plusieurs de ceux qui venoient

Ils sont repoussés.

(1) *Guicciard. lib.* v, *vol.* ij, *p.* 256.
(2) *Nardi, Hist. Fior. lib.* iv, *p.* 56.

d'être repoussés comme ennemis furent admis dans la place comme amis. Cette communication et les délais qu'elle entraîna détruisirent la discipline parmi les troupes des assiégeants. S'étant mutinées, elles s'emparèrent des munitions, pillèrent le camp, et firent prisonnier le commissaire florentin, Luc d'Albizi, sous prétexte que leur solde étoit arriérée. Elles se dispersèrent ensuite ; et les Pisans firent attaquer Librafatta, place frontière qui étoit d'une grande importance pour eux, en ce qu'elle leur ouvroit tout le pays situé du côté de Lucques (1), et ils s'en emparèrent. Ce ne fut pas la seule perte qu'essuyèrent les Florentins. Louis XII indigné les accusa d'avoir été, par leur imprudence et leur parcimonie, cause de la honte qui avoit rejailli sur ses armes. Ils s'empressèrent de se justifier, et envoyèrent au roi de France deux ambassadeurs, l'un desquels étoit le célèbre Nicolas Machiavel (2). Leurs représentations eurent peu de succès, et ils ne recouvrèrent les bonnes graces du monarque qu'en lui payant une somme d'argent qu'il leur demanda pour les frais du retour de ses troupes à Milan. Son ressentiment ainsi apaisé, il leur offrit de nouveaux secours ; mais soit qu'ils craignissent que Louis XII n'eût lui-même des vues sur Pise, soit qu'ils eus-

Chap. VI. A. D. 1500. A. æt. 25.

(1) *Guicciard. lib.* v, *vol.* j, *p.* 257.
(2) *Nardi, Hist. Fior. lib.* iv, *p.* 67.

Chap. VI.

A. D. 1500.

A. æt. 25.

Suite des opérations de César Borgia dans la Romagne.

sent épuisé toutes leurs ressources, ils s'excusèrent d'accepter cette proposition.

Cependant César Borgia persistoit à soumettre les villes de la Romagne. Il s'empara promptement de Pesaro, qui appartenoit à Jean Sforce, et de Rimini, qui avoit pour prince Pandolphe Malatesta. La conquête de Faenza fut plus difficile. L'amour que les habitants de cette ville avoient pour Astorre Manfredi, leur souverain, qui n'étoit âgé que de dix-sept ans, leur fit défendre la place avec tant de courage, qu'elle tint près d'un an, et qu'il fallut pour les obliger à capituler le concours des troupes françaises et des troupes pontificales. Il fut stipulé qu'Astorre, qui s'étoit déjà signalé par ses talents militaires, auroit un rang distingué au service de César Borgia. Ce monstre ne l'eut pas plus tôt en sa puissance qu'il l'envoya à Rome, ainsi que le frère naturel de ce jeune prince, et ils y furent tous les deux mis à mort (1). Après la réduction de Faenza, le fils d'Alexandre VI tourna ses armes contre la ville de Bologne. Quelques uns des principaux citoyens entretenoient une correspondance secrète avec lui. Jean Bentivoglio, qui jouissoit de l'autorité suprême, se saisit de plusieurs des conspirateurs, qui furent massacrés sur-le-champ. Ayant pourvu à la défense de la place, il fit momentanément échouer les desseins de l'usurpa-

(1) *Guicciard. lib.* v, *vol.* j, *p.* 262.

teur, qui vouloit faire de Bologne la capitale des États dont le pape lui avoit déjà accordé l'investiture avec le titre de duc de Romagne (1).

Chap. VI. A. D. 1500. A. æt. 25.

César Borgia ayant vu de la sorte déranger son plan, délibéroit pour savoir contre qui il feroit marcher le corps de troupes formidable dont il avoit le commandement, lorsque les Médicis se persuadèrent qu'ils pourroient s'en servir pour rentrer dans Florence. Le peu d'énergie et de capacité de ceux qui étoient à la tête de la république devenoit tous les jours plus sensible. La ville de Florence avoit perdu ses richesses; elle étoit continuellement agitée par des factions contraires, et il y avoit beaucoup de division entre les principales familles de la Toscane. Dans cet état des choses, Pierre de Médicis, qui étoit encouragé par les Vénitiens, et que soutenoient les Ursins et Vitellozzo Vitelli, que la mort de Paul son frère avoit rendu furieux contre ses compatriotes, fut en hâte au camp de César Borgia, et s'efforça de l'engager à faire marcher ses troupes contre Florence (2). En même temps Jules de Médicis parut à la cour de Louis XII, qui étoit alors extrêmement irrité contre les Florentins; et ce monarque, auquel il promit une forte somme

(1) *Jovii, Vita Leon. X, lib.* j, *p.* 24.

(2) *Aug. Vespucci Ep. ad Nic. Macch. ap. Band. Coll. Vet Mon. p.* 52.

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

d'argent pour l'aider dans son expédition contre Naples, l'assura qu'il seconderoit l'entreprise (1). Mais César Borgia, quoiqu'il eût fait à Pierre un accueil favorable, n'avoit rien moins à cœur que de rétablir les Médicis dans Florence (2), et il formoit d'autres projets. Cependant il jugea que, dans l'état désespéré des affaires de cette république, il ne pourroit manquer de s'emparer d'une partie de son territoire, ou d'obtenir d'elle des conditions favorables à son projet favori, l'établissement du duché de Romagne. Il n'est pas même hors de vraisemblance qu'il se flattoit de saisir quelque occasion pour conquérir en son nom toute la Toscane.

Il tourne ses armes contre Florence.

Au commencement du mois de mai 1501, César Borgia passa de la Romagne dans le district de Mugello à la tête de son armée, qui consistoit

(1) *Guicciard. lib.* v, j, 263.

(2) Guichardin rapporte, sur des renseignements particuliers, que César Borgia nourrissoit depuis long-temps une inimitié secrète contre Pierre de Médicis. Borgia, avant que son père eût été élevé au pontificat, faisoit ses études à Pise, lorsqu'un de ses amis fut impliqué dans une affaire criminelle. Il courut à Florence pour y intercéder Pierre; mais, après quelques heures d'attente, il fut forcé de s'en retourner sans avoir pu obtenir audience. Quelque peu important que paroisse ce trait, on doit se rappeler que le ressentiment de l'orgueil blessé est le plus violent, et que Borgia ne savoit point pardonner. *lib.* v, *p.* 264.

en sept mille hommes de pied et huit cents chevaux (1). Il assit son camp à Barberino, où il fut joint par les troupes que, conformément à un traité qui avoit été conclu entre eux, devoit lui fournir Bentivoglio (2). De Barberino il envoya des députés à Florence pour y annoncer son approche, et déclarer à quelles conditions il consentiroit à s'éloigner. Selon Nardi (3), les principales étoient que les Florentins le reconnoîtroient pour leur capitaine général, titre auquel seroient joints des appointements considérables; qu'ils ne le troubleroient point dans ses opérations contre les autres États de l'Italie, et particulièrement contre celui de Piombino, qui étoit alors sous la protection de Florence; que six des principaux citoyens, désignés par Vitellozzo, lui seroient livrés comme otages; qu'ils rétabliroient Pierre de Médicis dans ses honneurs et ses dignités, ou qu'ils feroient dans leur gouvernement tous les changements nécessaires pour assurer l'exécution du traité. Ces propositions excitèrent la plus vive indignation dans Florence, et peu s'en fallut que, tandis qu'ils délibéroient sur les moyens qu'il convenoit de prendre, les magistrats ne fussent insultés par le peuple. Mais dans le temps qu'on négocioit, César

(1) *Guicciard, lib.* v, j, 264.
(2) *Nardi, Histor. Fior. lib.* iv, *p.* 71.
(3) *Id. Ibid. p.* 72.

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

Borgia reçut du pape l'ordre positif de cesser les hostilités contre les Florentins. En conséquence il retira ses troupes. Cependant il obtint le titre de capitaine général de la république, et un traitement annuel de trente-six mille ducats, quoiqu'on l'exemptât de tout service personnel (1).

Le pape lui ordonne de s'éloigner de cette ville.

L'intervention du pape étoit l'effet des représentations de Louis XII, qui, quoiqu'il eût consenti au rétablissement des Médicis, connoissoit trop bien Alexandre VI et son fils pour leur laisser prendre dans Florence un ascendant tel que celui qu'ils y auroient obtenu s'ils y avoient opéré une révolution. Il étoit aisé de prévoir qu'une si étroite liaison entre les deux familles de Borgia et de Médicis pourroit, en cas de rupture avec le pape, opposer une barrière à l'invasion du royaume de Naples; et Louis XII avoit donné à d'Aubigny l'ordre d'employer toutes ses forces pour contraindre César Borgia à évacuer le territoire de Florence, s'il refusoit de le faire après en avoir été requis.

Perfidie de Louis XII et de Ferdinand à l'égard du roi de Naples.

Frédéric étoit monté sur le trône de Naples à la grande satisfaction de ses sujets; et, par ses sentiments et ses talents, il eût pu faire leur bonheur. Ceux même qui sous les règnes de Ferdinand Ier et d'Alphonse II s'étoient révoltés, ou avoient quitté le royaume, étoient rentrés dans son obéissance;

(1) *Guicciard. lib.* v, *vol.* j, *p.* 265.

et les princes de Salerne et de Bisignano avoient été des premiers à le saluer roi (1). Frédéric ne laissa échapper aucune occasion de confirmer l'opinion favorable qu'on avoit conçue de son gouvernement. Loin de persécuter ceux des barons qui avoient embrassé le parti des Français, il leur rendit leurs châteaux et leurs terres. Il récompensa libéralement les littérateurs qui illustroient la ville de Naples, et dont plusieurs avoient souffert l'exil ou éprouvé d'autres malheurs durant les derniers troubles. Enfin il fit frapper une médaille dont la devise annonçoit qu'il se proposoit d'établir un meilleur ordre de choses (2). Mais quoique le règne de Frédéric eût commencé sous les plus heureux auspices, il ne devoit pas être de longue durée. Tandis que ce prince se figuroit que chaque jour consolidoit son autorité, les rois de France et d'Espagne prenoient la résolution de partager entre eux ses domaines et s'occupoient de mettre ce projet à exécution. Le plan qu'ils tracèrent a servi de modèle plus d'une fois dans la suite. Il

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

(1) *Giannone, Storia di Napoli, vol.* iij, *p.* 391.

(2) Cette médaille offroit pour emblème un livre dans les flammes, et surmonté de la couronne royale de Naples. La devise consistoit en ces mots, RECEDANT VETERA. Sannazar a tracé le caractère et décrit la vie de Frédéric dans une élégie latine, qui ne mérite pas moins d'être lue comme un monument historique, que comme un beau morceau de poésie. *V. Sannaz. Eleg. lib.* iij, *el.* j.

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

fut convenu que le roi de France, en sa qualité d'héritier de la maison d'Anjou, déclareroit ses prétentions au royaume de Naples. On jugeoit que Frédéric réclameroit l'assistance d'Isabelle et de Ferdinand, qui lui enverroient alors une armée formidable, dont la destination apparente seroit de combattre les Français, auxquels elle se réuniroit de fait pour expulser les princes de la maison d'Aragon, et en partager les dépouilles. Louis XII devoit ajouter à tous ses titres celui de roi de Naples et de Jérusalem. Ce prince s'étoit réservé la ville de Naples, la terre de Labour et la moitié du revenu produit par les pâturages de la Pouille. L'autre moitié devoit, ainsi que cette province et la Calabre, appartenir au roi d'Espagne, sous le titre de duché. Ce traité de partage fut signé le 11 novembre 1500. Il existe encore, et atteste la perfidie des deux princes qui l'ont conclu (1).

Après cet accord, Louis XII fit hautement ses préparatifs pour envahir le royaume de Naples. Il chargea de cette expédition d'Aubigny, qui se mit en marche avec dix mille hommes de pied et mille chevaux. Frédéric s'empressa de communiquer cette nouvelle à Gonsalve de Cordoue, qui avoit passé avec ses troupes en Sicile, sous prétexte qu'il seroit plus à portée de prêter des secours à

(1) *Dumont, Corps diplomatique, vol.* iij, *par.* ij, *p.* 444.

ce prince dans le cas où il en auroit encore besoin. Le roi lui confia la défense des places fortes de la Calabre que le général espagnol prétendit nécessaires à la sûreté de son armée. Frédéric avoit aussi levé un corps de troupes considérable, qui fut renforcé par celles des Colonne; et il espéroit que toutes ces forces, lorsqu'elles seroient réunies, opposeroient d'insurmontables obstacles aux Français. Toute l'Italie s'attendoit à de nouveaux désastres, à être inondée de plus de sang qu'elle ne l'avoit été. Les craintes à cet égard ne durèrent pas long-temps. Les troupes françaises n'eurent pas plus tôt pénétré dans l'État de l'Église, que les envoyés des rois de France et d'Espagne se réunirent à Rome. Ayant été introduits dans le consistoire, ils notifièrent au pape et aux cardinaux le traité conclu par les deux monarques. Le prétexte que, pour couvrir leur ambition, prirent LL. MM. T. C. et C., fut que le royaume de Naples offroit les positions les plus favorables pour attaquer les infidèles.

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

Alexandre VI put alors faire éclater la haine qu'il nourrissoit depuis si long-temps contre le roi de Naples. Le 25 juin 1501, il publia une bulle par laquelle il le priva de ses États; et il les partagea entre le roi de France et le roi d'Espagne de la manière que nous avons indiquée (1). Fré-

(1) La bulle par laquelle Alexandre VI partagea le royaume

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

déric fut frappé de terreur à cette nouvelle ; mais Gonsalve feignit de ne pas y croire, et assura positivement à ce prince qu'il veilleroit à la conservation de sa couronne. Cependant l'armée française ne fut pas plus tôt sur le territoire du royaume de Naples, que ce général fit connoître ses instructions, et partir pour l'Espagne, sur des vaisseaux qu'il avoit tenus prêts, les deux reines douairières de Naples, dont l'une étoit sœur et l'autre nièce du monarque espagnol. Frédéric persista à soutenir ses droits malgré cette trahison. Ayant donné à Prospère Colonne le commandement de la ville de Naples, il résolut de marcher vers Capoue (1). D'Aubigny étoit déjà maître des environs; et le roi s'étant avancé jusqu'à la ville d'Averse, fut forcé de retourner sur ses pas. Les Français, après avoir emporté la place d'assaut, le 25 juillet, la saccagèrent, et firent voir en cette occasion une extrême cruauté jointe à une licence dont il n'y avoit point d'exemple (2). La perte de cette ville

---

de Naples entre les rois de France et d'Espagne se trouve dans le supplément du *Corps diplomatique*, par Dumont, *vol.* iij, *p.* 1.

(1) C'est aux évènements arrivés à cette époque que fait allusion le sonnet de Cariteo :

Mentre che d'Aragona il sommo honore
Tra Galli e Cimbri il suo destrier raggira.

(2) *Guicciard. lib.* v, *v.* j, 268.

fut bientôt suivie de la capitulation de Naples, qui se racheta du pillage par une somme de soixante et dix mille ducats. Frédéric se renferma dans le château neuf, qu'il ne rendit qu'après avoir conclu avec d'Aubigny un traité en vertu duquel il pût se retirer à Ischia, et garder cette île durant six mois. Il lui fut permis aussi d'y faire transporter tout ce qui se trouveroit dans les deux châteaux, excepté l'artillerie. En pourvoyant à sa sûreté, ce prince n'oublia pas celle de ses sujets. On accorda une amnistie pour tout ce qui s'étoit passé à Naples depuis la retraite de Charles VIII, et il fut stipulé que les cardinaux d'Aragon et Colonne percevroient les revenus des bénéfices qu'ils possédoient dans le royaume. A l'approche du danger, Frédéric avoit envoyé à Tarente son fils le duc de Calabre, qui étoit encore enfant, et qu'il avoit confié aux soins du comte de Potenza. Les autres membres de la malheureuse famille d'Aragon se réunirent sur le rocher d'Ischia. C'étoient, outre Frédéric, la reine Isabelle son épouse et leurs nombreux enfants; c'étoit la sœur de ce prince, qui étoit veuve du grand Mathias Corvin, roi de Hongrie; enfin c'étoit sa nièce Isabelle, veuve de Jean Galéas, duc de Milan, princesse infortunée, qui vit alors consommer entièrement sa propre ruine (1).

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

(1) Le poëte Cariteo a payé à son infortuné souverain

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

L'horrible trahison dont Frédéric fut victime lui inspira de l'aversion pour le trône, tout son dernier tribut d'amour et de respect dans le second *cantico* de ses *Metamorphosi*. Il y a dépeint la ville de Naples, l'aimable Parthenope, déplorant la perte de sa gloire et de son bonheur, et les comparant à la servitude honteuse où les vainqueurs l'avoient réduite :

Libera fui gran tempo; hor son captiva;
In man di feri monstri, horrendi e diri.

Une grande partie du poëme est consacrée à célébrer les princesses de la maison d'Aragon. Quatre de ces princesses ont porté la couronne royale. Une cinquième (Isabelle) avoit été duchesse de Milan.

Ove siete, o Joanne, ambe regine,
D'Ausonia e d'Aragonia ambe ornamento,
Per virtute e bellezze ambe divine?

Ove è Beatrice; ov' il grande incremento
Del valor d'Aragon? Di re sorella,
Figlia, e consorte? E di lor gloria augmento?

Hor per te cresce il duolo, alma Isabella;
Di re feconda madre, e di virtute,
E di re guida, orientale stella.

* * *

Verace ardente amor, constante e fiso,
Vuol ch' in l' altra Isabella sempre io pensi,
Che i thesauri del ciel porta nel viso;
Duchessa di Milan; di cui gli accensi
Rai di bellezza effiagran sì nel volto,
Che sveglian di ciascun gli ignavi sensi, etc.

Boccalini a considéré cette dernière princesse comme la

en excitant son indignation contre son perfide parent le roi d'Espagne, et elle lui fit chercher le repos dans un poste moins élevé et par conséquent moins envié. Ayant obtenu un sauf-conduit de Louis XII, il laissa sa famille à Ischia sous la garde du marquis del Vasto, et se rendit en France. Ne le considérant plus comme un rival, mais comme un suppliant, le monarque français lui accorda, à sa demande, un revenu annuel de trente mille ducats, avec le titre de duc d'Anjou, lui assurant ainsi l'aisance et la tranquillité. Les historiens ont fait un crime à Frédéric d'avoir renoncé à une couronne que les dissensions entre les rois de France et d'Espagne lui eussent fait probablement recouvrer; mais il avoit assez éprouvé la perfidie et l'ingratitude des hommes; et après avoir travaillé vainement à rendre heureux ses sujets, il prit peut-être un parti sage en cherchant à faire son propre bonheur.

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

Frédéric se retire en France.

Les regrets des littérateurs que Frédéric avoit si généreusement protégés pendant sa prospérité le suivirent dans sa retraite, et Sannazar, qui l'accompagna en France, prévit, non sans raison, que

---

plus infortunée dont il soit parlé dans l'histoire. — « Unica « nelle disgrazie. » En conséquence il l'a représentée, dans son Parnasse imaginaire, comme réduite à vendre des allumettes. *Ragguag. di Parnaso*, 75.

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

le trône de Naples étoit irrévocablement perdu pour la maison d'Aragon (1).

(1) O fatum infelix! o sors malefida! quid illic
Egimus? O tristi mersa carina loco!
Sannaz. El. lib. iij, *el.* ij.

Frédéric mourut à Tours en 1504, âgé de cinquante-deux ans. Les historiens de Naples déplorent vivement la perte d'une maison souveraine qui, durant une longue suite d'années, fixa dans cette ville les richesses, la magnificence et le savoir. Le dernier prince de cette dynastie en fut en même temps le plus recommandable et le plus malheureux. « Prin« cipe cotanto saggio », dit Giannone (*lib.* xxix, *cap.* iv.), « e di molte lettere adorno, che a lui, non men che a Fer« dinando suo padre, deve Napoli il ristoramento delle dis« cipline, e delle buone lettere. » Il fut accompagné dans sa retraite en France d'un petit nombre de serviteurs fidèles, et notamment de Sannazar, qui avoit vendu le reste de son patrimoine pour subvenir aux besoins de son prince, auquel il ferma les yeux. Ce poëte avoit fait ses adieux à sa patrie dans ces beaux vers :

Parthenope mihi culta, vale, blandissima Sireu;
Atque horti valeant, hesperidesque tuæ;
Mergillina vale, nostrî memor; et mea flentis
Serta cape, heu domini munera avara tui.
Maternæ salvete umbræ, salvete paternæ;
Accipite et vestris turea dona focis.
Neve nega optatos, virgo Sebethias, amnes;
Absentique tuas det mihi somnus aquas.
Det fesso æstivas umbras sopor; et levis aura
Fluminaque ipsa suo lene sonent strepitu;
Exilium nam sponte sequor. Fors ipsa favebit
Fortibus hæc solita est cæpe et adesse viris.

La dernière ville qui résista aux armes du roi d'Espagne fut Tarente: Le commandement du château avoit été confié à Léonard Napolitano, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. Réduit à la dernière extrémité, cet officier promit, avec le consentement du comte de Potenza, de rendre la place si elle n'étoit pas secourue dans l'espace de quatre mois. Gonsalve jura sur la sainte hostie que le duc de Calabre pourroit se retirer où il jugeroit à propos. Le fils de Frédéric déclara, lors de la reddition, qu'il vouloit se réunir à son père en France; mais le général espagnol, violant son serment, fit partir ce jeune prince pour l'Espagne, où il demeura dans une honorable captivité tout le temps que vécut Ferdinand (1).

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

Perfidie de Gonsalve de Cordoue.

Et mihi sunt comites Musæ, sunt numina vatum;
Et mens læta suis gaudet ab auspiciis,
Blanditurque animo constans sententia; quamvis
Exilii meritum sit satis ipsa fides.
Epigram, lib. iij, *ep.* 7, *ed. Comæo.*

(1) Ce prince se concilia la faveur de Charles-Quint en refusant de se placer à la tête des insurgents espagnols en 1522. Le duc de Calabre épousa Mencia de Mendoze, qui mourut sans lui avoir donné des enfants. Le monarque espagnol le maria alors à Germaine de Foix, nièce de Louis XII, et veuve de Ferdinand d'Aragon; mais cette union devoit être stérile. A la mort du duc de Calabre, qui arriva en 1550, la branche dont il étoit chef fut éteinte, ses deux frères et ses deux sœurs n'ayant pas laissé de postérité. Frédéric, roi de Naples, avant d'épouser Isa-

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

La conquête du royaume de Naples permit à César Borgia, qui avoit joint ses armes à celles des Français, de reprendre ses opérations dans la Romagne. La ville de Piombino, qui appartenoit à Jacques d'Appiano, attira d'abord son attention. Il la fit attaquer par Vitellozzo Vitelli et par Jean-Paul Baglioni, deux de ses capitaines. Après avoir laissé une garnison dans la place, d'Appiano courut en France supplier Louis XII de faire retirer les troupes du pape. Tous ses efforts furent vains, et Piombino ne tarda pas à capituler. Le duché d'Urbin, qui consistoit en quatre villes et en trente châteaux forts, tenta extrêmement aussi la cupidité du vainqueur. Mais Guidubald, qui en étoit souverain, loin d'avoir fourni aucun prétexte pour l'attaquer, avoit fréquemment combattu en faveur de l'Église. C'étoit un prince d'un grand courage, et ses heureuses qualités lui avoient concilié l'affection de ses sujets. César Borgia, désespérant de parvenir à ses fins par la force des armes, eut recours à la trahison. Il se mit à la tête d'une puissante armée, et

César Borgia s'empare des villes de Piombino, de Camerino et d'Urbin.

belle, avoit eu pour femme Anne, fille d'Amédée, duc de Savoie. Il en eut une fille appelée Charlotte. Comme les ducs de La Trémouille prétendoient descendre de celle-ci, ils ont, dans des temps infiniment postérieurs, revendiqué leurs droits sur la couronne de Naples. *V. Giannone, Storia di Napoli, lib.* xxix, *cap.* iv, *vol.* iij, *p.* 496.

s'avança jusqu'à Nocera, annonçant qu'il se proposoit d'attaquer l'État de Camerino. De là il fit prier par ses ambassadeurs le duc d'Urbin de lui envoyer son artillerie et toutes les troupes qu'il pourroit lui fournir. Cette demande lui fut accordée sur-le-champ ; mais il n'eut pas plus tôt enlevé à Guidubald les moyens de se défendre, qu'il tourna contre ce prince ses propres armes. S'étant rendu maître de Cagli, il se porta à marches forcées vers la ville d'Urbin. Craignant pour ses jours, le duc, accompagné de son neveu François-Marie de La Rovère s'enfuit déguisé ; et quoique vivement poursuivi, il eut le bonheur de gagner Mantoue. Il y trouva Isabelle son épouse, qui étoit venue visiter le marquis son frère après avoir assisté au mariage de Lucrèce Borgia avec Alphonse d'Est, fils du duc de Ferrare. Maître du duché d'Urbin, César Borgia attaqua l'État de Camerino. S'étant, sous prétexte de traiter avec lui, emparé de la personne de Jules de Varano, seigneur ou prince de ce petit pays, et de celle de deux de ses fils, il les fit mettre à mort tous les trois (1)

Les succès qui avoient couronné toutes les entreprises de César Borgia avoient attiré sous ses étendards un grand nombre des plus célèbres capitaines qu'il y eût en Italie. On remarquoit parmi eux Vitellozzo Vitelli, seigneur de Citta di Cas-

(1) *Muratori, Annali d'Italia, vol.* x, *p.* 9.

Chap. VI. A. D. 1501. A. æt. 26.

tello, François des Ursins, duc de Gravina, Pandolfe Petrucci, seigneur de Sienne, Paul des Ursins, Jean-Paul Baglioni, et Oliverotto de Fermo. Par leurs services et par sa profonde dissimulation, Borgia étendit considérablement ses conquêtes. Animé par le nombre de ceux qui suivoient son parti, et se prévalant de la faveur du roi de France, il tourna de nouveau ses regards vers Florence, et en attaqua de tous côtés le territoire. Cortone, Anghierri, Borgo San Sepolcro, et même Arezzo, capitulèrent. L'espoir des Médicis s'accroissoit à mesure que s'augmentoit l'embarras des Florentins. Après avoir réuni toutes leurs forces et celles des Ursins leurs parents, ils se joignirent aux troupes de César Borgia, dont les grands succès ne faisoient pas douter que bientôt la ville de Florence ne fût forcée de se rendre à discrétion. Dans cette conjoncture critique, les principaux habitants se rassemblèrent pour délibérer sur les moyens de détourner les dangers dont ils étoient menacés. Pierre Soderini leur ayant retracé le fâcheux état où se trouvoit la république, et l'impossibilité de lui procurer un autre appui, proposa d'envoyer à Louis XII un ambassadeur, qui réclameroit l'intervention de ce prince en vertu du traité qu'il avoit conclu avec les Florentins (1). Soderini fit plus, il se chargea de

(1) Le traité par lequel Louis XII accorda sa protection

l'ambassade ; et il représenta si vivement au roi les motifs qui devoient l'engager à secourir la république, qu'il s'y détermina (1). Des courriers furent sur-le-champ porter au pape et à son fils l'invitation de ne pas pousser plus loin leurs avantages ; et un corps de troupes considérable eut ordre d'entrer en Toscane, et non seulement d'attaquer, si elles ne se retiroient pas, les troupes de César Borgia, qui étoient alors sous le commandement de Vitellozzo, mais d'exiger la restitution des places qui s'étoient soumises à ses armes (2). Il n'y eut pas à délibérer. Vitellozzo et les Médicis s'éloignèrent sur-le champ, quoiqu'à regret. Soderini fut considéré comme le sauveur de la république, et bientôt ses compatriotes lui conférèrent, sous le titre nouveau de gonfalonier à vie, une autorité plus étendue que celle dont aucun autre citoyen eût joui.

Pierre Soderini est nommé gonfalonier de la république de Florence.

Comme toutes ses espérances étoient fondées sur la bienveillance de Louis XII, César Borgia fut extrêmement alarmé de la soudaine opposition de ce prince. Il s'empressa d'aller le trouver dans la ville d'Asti (3) ; et pour détruire les fâ-

à la république de Florence fut conclu à Blois le 19 novembre 1501. *V. Lünig.* j, 1142.

(1) *Ammirato, Hist. Fior. lib.* xxvij, iij, 267. — *Nardi, Hist. Fior., lib.* iv, *p.* 81.

(2) *Macchiavelli, Decennale, lib.* j, 65.

(3) *Id. Ibid.*

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27.

cheux soupçons qu'on avoit fait concevoir au monarque, il fit valoir sa prompte obéissance, et imputa l'attaque faite contre la république de Florence à l'animosité de Vitellozzo et des Ursins, et au désir qu'avoient les Médicis de recouvrer l'autorité qu'ils avoient exercée dans leur patrie. Comme le partage du royaume de Naples excitoit déjà des contestations entre les conquérants, le roi de France parut satisfait des protestations de Borgia, et conclut avec lui un traité par lequel les deux parties s'engagèrent à se prêter un mutuel secours. Il fut convenu particulièrement que le roi de France donneroit au duc de Valentinois un corps de cavalerie pour l'aider à soutenir ses droits contre les feudataires de l'Église (1).

Ligue formée contre César Borgia.

Cette entrevue causa de vives alarmes à la plupart de ceux qui avoient le principal commandement des troupes de César Borgia, et jouissoient de l'autorité suprême en différentes villes d'Italie. Ils convoquèrent à Pérouse une assemblée à laquelle assistèrent le cardinal et Paul des Ursins, le duc de Gravina, Vitellozzo Vitelli, Jean-Paul Baglioni, Oliveretto de Fermo et d'autres chefs. Lorsqu'ils eurent mûrement examiné sa conduite, ils résolurent de prendre des mesures décisives pour arrêter les progrès du fils d'Alexandre VI (2).

(1) *Guicciard. lib.* v, j, 283.

(2) Machiavel, qui fait constamment l'apologie de César

Cette ligue étant devenue publique, les différents États qui s'étoient d'abord soumis à la domination du duc de Valentinois, commencèrent à secouer le joug; et les habitants d'Urbin après s'être emparés de la citadelle ou du château de cette ville, rappelèrent leur ancien prince. César Borgia privé de la plus grande partie de ses troupes et du secours de ses principaux officiers, qui tout à coup s'étoient déclarés contre lui, se réfugia dans la ville d'Imola, où bientôt une ambassade des Florentins vint inopinément ranimer ses espérances. Ayant été invités à entrer dans la confédération, les citoyens de Florence non seulement en avoient rejeté la proposition, mais avoient dépêché au duc de Valentinois le secrétaire de leur république, le fameux Nicolas Machiavel, pour lui offrir leurs secours contre les révoltés. Les efforts réunis de ces deux grands maîtres dans l'art de nuire ne pouvoient manquer d'avoir un effet extraordinaire; et, pour anéantir leurs ennemis, ils tracèrent un plan qui est peut-être unique

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27.

Borgia, caractérise ainsi les membres de ce congrès :

E rivolti fra lor questi serpenti
Di velen pieu, comminciaro à ghermirsi,
E con li ugnoni a straciarsi e co' denti
E mal potendo il Valentin fuggirsi,
Gli bisognò per ischifare il rischio,
Con lo scudo di Francia ricoprirsi.

Dec. lib. j, *p.* 66.

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27.

dans les annales de la trahison. L'historien de Florence a cru devoir en faire une mention particulière, où il n'a pas même couvert du voile le plus léger l'atrocité de ce crime (1).

Les troupes de César Borgia ayant été attaquées près de Fossombrone par celles des Vitelli et des Ursins, avoient été mises en déroute. Ne voyant aucun moyen d'opposer la force à ses ennemis, le duc entreprit de les engager dans une négociation. Il leur représenta que les efforts qu'il avoit faits pour subjuguer les différents États de la Romagne n'avoient pas moins pour motifs leurs propres intérêts que les siens, et que pourvu qu'ils lui accordassent le titre de souverain, la souveraineté même seroit à leur discrétion. Cette ruse eut son effet, et les confédérés chargèrent Paul des Ursins de traiter en leur nom. Mais loin de ralentir ses préparatifs, Borgia tâchoit par tous les moyens possibles d'accroître le nombre de ses adhérents; et pour éviter de faire naître des soupçons, il dispersa en petits détachements dans la Romagne les nouvelles troupes qu'il avoit levées. Le roi de France lui envoya cinq cents hommes de cavalerie qui lui furent d'un grand secours. Quoiqu'alors il eût pu tenir la campagne,

(1) *Descrittione del modo tenuto dal duca Valentino nello ammazzare Vitellozzi Vitelli, Oliveretto da Fermo, il signor Pagolo, ed il duca di Gravina Orsini.*

il jugea plus convenable de continuer à feindre de négocier. Les conditions du traité furent agréées à la fin. Borgia rendit à ses anciens lieutenants le rang qu'ils avoient occupé dans son armée, et convint de leur avancer à chacun une somme de quatre mille ducats. Il promit aussi de ne point inquiéter Jean Bentivoglio, qui étoit entré dans la ligue, et de ne pas contraindre les confédérés à le servir de leur personne s'ils y répugnoient. De leur côté ils s'engagèrent à lui rendre le duché d'Urbin, ainsi que toutes les places dont ils s'étoient emparés, à le seconder dans toutes ses expéditions, et à ne prêter leur secours à aucune puissance sans qu'il y eût consenti.

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27.

Il négocie avec les confédérés.

Après la conclusion de cet accord, le duc d'Urbin sortit de nouveau de sa capitale, et se réfugia à Venise. Il avoit auparavant démantelé toutes ses forteresses, pour enlever à ses ennemis les moyens de tenir en respect ses sujets, qui étoient fortement attachés à ses intérêts.

Ayant fait toutes ses dispositions, César Borgia sortit d'Imola et se rendit à Cesène, où il trouva les envoyés de ses alliés, et feignit d'examiner de quel côté il conviendroit que ceux-ci tournassent leurs armes. Comme il n'y eut rien de décidé, les confédérés lui députèrent ensuite Oliveretto de Fermo pour lui proposer d'attaquer de nouveau la Toscane, ou de s'emparer de la ville de Sinigaglia, que possédoit alors François-Marie de La

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27.

Rovère, neveu du duc d'Urbin. Quant à la première proposition, Borgia répondit que les Florentins étoient ses amis; mais il approuva la seconde. En conséquence la ville de Sinigaglia fut investie et bientôt prise. Cependant la forteresse tint plus long-temps, l'officier qui la défendoit ayant déclaré qu'il ne vouloit la rendre qu'à Borgia lui-même, que par cette raison ses alliés invitèrent à se transporter sous les murs de la place. Le duc crut l'occasion favorable à l'exécution de son projet; et, pour ne donner aucun soupçon, il ne garda que cent cavaliers français commandés par un de ses parents. Vers la fin de décembre il quitta Cesène et fut à Fano, où il employa tout l'art dont il étoit capable à engager Vitelli et les Ursins à attendre son arrivée à Sinigaglia. Vitellozzo, à qui le sort de son frère avoit appris combien il est dangereux de se confier à ceux qu'on a offensés, vouloit éviter cette entrevue; mais il se laissa persuader par Paul des Ursins, qui avoit été gagné.

Le 30 décembre, jour fixé pour son départ de Fano, César Borgia fit part de son dessein à huit de ses principaux adhérents, au nombre desquels étoient don Michel et monsignor d'Enna. Vitellozzo, Paul des Ursins, le duc de Gravina et Oliveretto devant venir à sa rencontre pour l'introduire dans la ville, il fut convenu que les huit conjurés se partageroient en quatre divisions,

dont chacune s'assureroit d'une des victimes, qu'elle ne quitteroit point jusqu'à ce qu'elle l'eût déposée dans les appartements préparés pour le duc. Celui-ci dans le même temps ordonna à toutes ses troupes, qui consistoient en dix mille hommes d'infanterie et en deux mille de cavalerie, de se poster à la pointe du jour sur le bord de la Metaure, rivière qui coule à environ cinq milles de Fano, et d'attendre là des ordres ultérieurs. Les choses ainsi réglées, César Borgia marcha avec toutes ses forces vers Sinigaglia. Vitellozzo Vitelli, Paul des Ursins et le duc de Gravina, montés sur des mules et accompagnés de quelques hommes à cheval, vinrent à sa rencontre. Vitellozzo étoit sans armes, et paroissoit si abattu qu'il surprit tous ceux qui avoient admiré sa bravoure et les exploits par lesquels il s'étoit illustré. On dit même que lorsqu'il se sépara des siens pour se rendre à Sinigaglia il leur fit ses adieux comme s'il étoit persuadé qu'il ne les reverroit plus, qu'il recommanda à ses principaux officiers de demeurer attachés à sa maison, et qu'il conseilla à ses neveux de se souvenir du courage de leurs ancêtres et d'oublier les malheurs de leur famille.

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27.

Il s'assure de leurs personnes.

Les lieutenants de César Borgia étant arrivés en sa présence le saluèrent respectueusement. Il les reçut avec un air de bonté, et ses complices prirent les positions qu'il leur avoit assignées.

Chap. V I. A. D. 1502. A. æt. 27.

Oliveretto étoit demeuré à Sinigaglia, où il avoit rangé ses troupes en bataille. Voyant qu'il manquoit, le duc fit un signe à don Michel. Cet officier courut en avant; et, après avoir abordé Oliveretto, il lui dit qu'il n'étoit pas nécessaire de tirer ses troupes hors de leurs quartiers. En conséquence il l'invita à les renvoyer et à se rendre près du général. Ce funeste conseil fut suivi, et Oliveretto fut saluer Borgia. Étant arrivés tous à Sinigaglia, ils quittèrent leurs montures à la porte de la maison où devoit loger le duc, et les victimes furent conduites dans un appartement secret.

César Borgia étant remonté à cheval sur-le-champ donna l'ordre de désarmer les troupes d'Oliveretto et des Ursins. Les premières furent complètement dépouillées; mais celles des Ursins et de Vitelli, qui étoient à quelque distance, ayant été instruites de la mort de leurs chefs, eurent le temps de se réunir en un seul corps très serré, et s'échappèrent, malgré les efforts de leurs ennemis et ceux des habitants du pays. Non contents du butin qu'ils avoient fait sur les troupes d'Oliveretto, les soldats du duc se mirent à saccager Sinigaglia; et s'il n'avoit arrêté leurs excès en tuant de sa propre main un grand nombre d'entre eux, cette ville eût été entièrement livrée au pillage. Le tumulte étant apaisé, et la nuit approchant, Borgia crut devoir faire dépêcher Vitellozzo et Oliveretto, qui furent étranglés dans la

Il les fait mettre à mort

même chambre (1). On prétend que ni l'un ni l'autre ne montrèrent des sentiments conformes à leur profession. Vitellozo demanda que le pape lui accordât la rémission de tous ses péchés; et Oliveretto, versant des larmes, imputa au premier la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de Borgia. Celui-ci, jusqu'à ce qu'il eût appris qu'Alexandre VI avoit fait arrêter le cardinal des Ursins, l'archevêque de Florence et Jacques de Santa Croce, laissa vivre Paul des Ursins et le duc de Gravina; mais le 18 janvier 1503 il les fit périr du même genre de mort que les autres capitaines (2).

Chap. VI. A. D. 1502. A. æt. 27. 1503.

(1) Antoine-François Raineri a retracé la mort de Vitellozzo dans un morceau de poésie latine dont il a résumé le contenu dans les deux vers suivants :

Non mare me, non mars, sæva aut mors perdidit; at me
Perdidit omnibus his Borgius asperior.
Carmen. illust. Poët. Ital. viij, 59.

Le massacre de Sinigaglia a aussi excité l'indignation de Paul Jove, qui appelle à juste titre César Borgia

. . . . . Rabidus, barbarus, impotens,
Humani generis pernicies, atque hominum lues.
Id. ibid. v. 433.

(2) Le cardinal Jean-Baptiste des Ursins fut retenu dans la torre Borgia jusqu'au mois de février suivant, qu'il y mourut empoisonné, à ce que l'on croit, par ordre du pape, qui le fit porter au tombeau le visage découvert, afin de persuader que sa mort avoit été naturelle. *Muratori, Annali*, x, 13. Alexandre VI fit arrêter aussi Charles des Ursins

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

Tel est le compte que le secrétaire de la république de Florence a rendu de cet acte étrange, sur lequel il n'a fait aucune observation, qu'il n'a loué ni blamé, et qu'il paroît avoir considéré simplement comme la preuve de talents supérieurs et l'effet d'une politique consommée (1). César

et l'abbé d'Alviane, frère du célèbre général Barthélemy d'Alviane; mais ils furent promptement remis en liberté. *Nardi, Hist. Fior. p.* 88.

(1) Il est très probable que Machiavel fut un de ceux qui eurent le plus de part à l'affreux complot dont nous venons de retracer les effets. Les Florentins abhorroient et redoutoient les Ursins et les Vitelli, les premiers comme parents et comme partisans des Médicis, et les autres comme cherchant à venger l'infortuné Paul Vitelli, si cruellement mis à mort à Florence. César Borgia s'étoit retiré à Imola, où Machiavel le trouva fort abattu; « pieno di paura. » Cependant l'envoyé florentin n'eut pas plus tôt paru, que César reprit courage; et il paroît que ce fut alors que fut formé le complot. Il est certain que Machiavel accompagna à Sinigaglia le fils d'Alexandre VI, et qu'il fut présent à l'exécution du crime, après lequel Borgia lui dit « qu'il savoit que le « gouvernement de Florence seroit charmé de cet évène- « ment. » *V. Nardi, Hist. Fior. lib.* iv, *p.* 85. Les historiens florentins reconnoissent que ce meurtre fit beaucoup de plaisir aux habitants de Florence. « Restò allora la città, « morti costoro, molto sicura da quelli suoi nemici, che « tanto e si spesso la travagliavano. » *Nerli, Commentar. lib.* v, *p.* 94. Les Florentins envoyèrent Jacob Salviati féliciter César Borgia sur le succès de sa trahison. *Razzi, Vita di Pietro Soderini, p.* 7, *Padoua,* 1737.

Borgia s'étant ainsi défait de ces alliés, dont il soupçonnoit la bonne foi, marcha promptement contre Citta di Castello, place dont il s'empara, le reste des membres de la famille Vitelli ayant pris la fuite. Il entra ensuite dans Pérouse, dont étoit sorti Jean Paul Baglioni; qui eut le bonheur d'échapper au piège qu'on lui avoit aussi tendu. Sienne fut la dernière place vers laquelle le duc porta ses pas; mais tandis qu'il rôdoit autour de cette ville, dont il avoit contraint à s'éloigner Pandolfe Petrucci, qui auparavant y jouissoit de l'autorité suprême, il reçut un message par lequel le pape lui annonçoit que le duc de Bracciano et tous les autres Ursins avoient, ainsi que les Savelli, pris de nouveau les armes. S'étant empressé de rentrer dans l'État de l'Église, Borgia soumit promptement les révoltés. Ce fut là l'époque où il parvint au plus haut degré de puissance. Possédant tout le vaste territoire de la Romagne, il désiroit ardemment de s'emparer de Pise et de Sienne. Le pape avoit même proposé au sacré collège d'accorder à son fils le titre de roi de Romagne et d'Ombrie.

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

Il s'empare de leurs États.

Tandis que tout sembloit concourir à la fortune de César Borgia, un revers soudain vint en saper les fondements. Ce fut la mort d'Alexandre VI, qui arriva le 18 août 1503. Une maladie grave, dont le duc de Valentinois fut attaqué dans ce même temps, l'empêcha de prendre les mesures

Mort d'Alexandre VI.

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

propres à consolider l'autorité qu'il avoit acquise. Les historiens contemporains, qui s'accordent à représenter sous les traits les plus odieux Alexandre VI et César Borgia, prétendent que la mort de l'un et la maladie de l'autre furent occasionnées par le poison que le père et le fils avoient destiné à plusieurs cardinaux, et qui, par l'erreur d'un domestique, leur fut donné à eux-mêmes. Il est certain que les empoisonnements étoient fréquents dans ce siècle si fertile en crimes; et un grand nombre d'historiens soutiennent qu'Alexandre VI et son fils ont souvent employé cet affreux moyen pour satisfaire ou leur avarice, ou leur vengeance, ou leur ambition. Mais leur prévoyance et leur circonspection ne permettent pas de croire qu'ils se soient reposés de leur existence sur la négligence ou la fidélité d'un domestique, ni qu'ils se soient exposés au hasard d'être victimes de leur propre scélératesse. Si cependant on doit attribuer la mort d'Alexandre VI au poison, il est probable qu'il lui avoit été administré par quelqu'un de ces nombreux ennemis que lui avoient faits sa violence et sa rapacité. Mais des renseignements publiés plus récemment, et un examen plus approfondi, font juger que ce pape mourut d'une fièvre qui en quelques jours le mit au tombeau (1).

(1) Burchard nous apprend qu'Alexandre VI fut attaqué

Si l'on doit en croire les historiens d'Italie, jamais homme n'eut un caractère plus affreux que celui d'Alexandre VI. Tous les vices qui dégradent la nature humaine sont imputés à ce pontife par des écrivains dont les ouvrages ont été

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28. Caractère de ce pape.

---

de la fièvre le 12 avril 1503, que le 16 il fut saigné, que le 17 il prit médecine, et que le 18 on désespéra de sa vie. Le pape reçut le viatique pendant la messe qui fut célébrée dans sa chambre, et à laquelle cinq cardinaux assistèrent. Le soir on lui administra l'extrême-onction, et il mourut quelques minutes après. *Burchard. Diar. ap. Notices de la bibliothèque du Roi, vol.* j, *p.* 118. Muratori, pour prouver que la mort d'Alexandre VI ne fut point causée par le poison, a allégué plusieurs autorités, dont la plus décisive est celle de Bertrand Costabile, qui étoit alors ambassadeur de Ferrare à Rome. « La cour de Ferrare, dit cet historien, « étoit la résidence de la fille d'Alexandre VI, et devoit « être bien informée de la cause de la mort du pape. »

Cependant il paroît, par les ouvrages de plusieurs écrivains contemporains, qu'on fut généralement persuadé que le poison avoit abrégé les jours d'Alexandre VI. C'est dans cette opinion que Guido Postumo a dit, *in Tumulum Sexti:*

Quis situs hic? *Sextus.* Quis pectora plangit? *Erynnis.*
Quis comes in tanto funere obit? *Vitium.*
Unde pyra? Ex *crucibus*, quibus Italia pectora torsit.
Quæ laniata genas præfica? *Avarities.*
Quis tulit ossa? *Nefas.* Quis longo murmure dixit
Nate, vale? Mater *rixa*, paterque *odium.*
Qui pressère oculos? *Incendia, stupra, rapinæ.*
Quis moriar dixit, hoc moriente? *Dolus.*
Sed quæ causa necis? *Virus.* Proh numina! Virus
Humano generi vita, salusque fuit.

Guid. Post. Eleg. p. 36.

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

publiés sous la sanction de l'Église romaine. Ils lui ont reproché une ambition désordonnée, une avarice insatiable, une extrême incontinence, une cruauté jusqu'alors inouie, et une rapacité qui ne respectoit rien. Ils l'ont accusé d'avoir, pour découvrir les crimes d'État, introduit les délations secrètes, système qui a toujours été fatal à la liberté et à la félicité publique dans tout pays. Alexandre VI abusa de son éminente dignité en faisant servir constamment la puissance spirituelle à favoriser des intérêts purement temporels; et comme le Jupiter de la fable, il eût pu prendre pour emblème un aigle féroce dont les serres eussent tenu la foudre (1). Sa vie privée passe pour

(1) C'est à cette époque, où l'expression de la vérité étoit un crime, qu'on peut faire remonter l'origine des pasquinades à Rome. Celles qui suivent sont du nombre des premières qui parurent :

Vendit Alexander claves, altaria, Christum.
Emerat ille priùs; vendere jure potest.
De vitio in vitiùm, de flammâ transit in ignem;
Roma sub Hispano deperit imperio.
Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus et iste;
Semper sub Sextis perdita Roma fuit.

Machiavel, quoique moins contraire à Alexandre VI que la plupart des autres écrivains, l'accuse d'incontinence, de simonie et de cruauté :

. . . . . Per aver riposo,
Portato fu fra l'anime beate
Lo spirito di Alessandro glorioso.

avoir été plus déréglée que sa vie publique; et sa cour étoit remarquable par une dépravation que rendoit plus abominable encore le caractère sacré dont il étoit revêtu. Cependant, malgré tous ses vices, la justice exige qu'on rappelle deux choses en sa faveur. Premièrement, de quelques crimes qu'il ait été coupable, il est certain qu'on a extrêmement exagéré le nombre de ceux dont on l'a accusé. On ne peut révoquer en doute qu'il n'ait travaillé à l'élévation de sa famille, et qu'il n'ait usé de toute son autorité pour faire parvenir son fils au rang de prince souverain en Italie. Mais presque tous les princes de l'Europe cherchoient alors à satisfaire leur ambition par des moyens aussi criminels. Tandis qu'avec une perfidie qu'on ne peut avoir assez en horreur les rois de France et d'Espagne se partageoient le royaume de Naples, le pape pouvoit se croire autorisé à faire périr des feudataires qui depuis long-temps déchiroient l'État de l'Église, et à soumettre les petits princes de la Romagne, dont il étoit incontestablement le suzerain, et qui avoient acquis leurs principautés par les moyens qu'il employa contre eux (1).

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

Del qual seguiro le sante pedate
Tre sue familiari e care ancille,
Lussuria, simonia e crudeltate.

Decennale, j, *p.* 68.

(1) Oliveretto de Fermo avoit, par le meurtre de son oncle et de plusieurs d'entre les habitants qu'il avoit invités à un repas, obtenu l'autorité suprême dans la ville dont il

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

Quant au commerce criminel qu'on croit si généralement qu'il entretenoit avec sa propre fille, et qui l'a rendu un objet d'horreur, il ne sera pas difficile de démontrer combien la chose est peu probable, et d'affoiblir une accusation qui est un outrage pour la nature humaine.

Secondement, on peut dire avec justice que les vices d'Alexandre VI furent contrebalancés jusqu'à un certain point par plusieurs grandes qualités (1). Il seroit impossible, sans convenir de ce fait, d'expliquer les succès qu'il eut jusqu'à la fin de ses jours, et de concevoir pourquoi, durant tout son pontificat, aucune émotion populaire ne

---

tiroit son nom. Ce crime atroce avoit été commis l'année précédente, à pareil jour que celui où Oliveretto étoit tombé dans le piège que lui avoit tendu César Borgia. Les autres capitaines mis à mort par ce dernier ne s'étoient soutenus que par des rapines, et ils étoient la terreur de toute l'Italie. Les contestations qui signalèrent cette époque peuvent être comparées à des combats de bêtes féroces, dans lesquels l'animal le plus furieux et le plus fort anéantit tous les autres. *V. Macchiav. lib. del Principe. cap.* viij, *p.* 21. 22.

(1) « ..... In Alexandro, ut de Annibale Livius scri« bit, æquabant vitia virtutes. Inerant namque ingenium, « ratio, cognitio, memoria, diligentia, eloquentia verò « quædam naturalis, et ad persuadendum apta, ut nemo « rem cautiùs proponeret aut acriùs defensitaret, etc. ». *Raph. Volater. Anthropol. lib.* xxij, *p.* 683. « Fu magna« nimo, et generoso, et prudente, se non che si lasciò « vincere dall'amore di figliuoli che aveva, et da troppo « cupidità. » *Monaldeschi, Comm. Istor.*, *p.* 148.

mit en danger son autorité, ni ne troubla son repos (1). Ses ennemis les plus déclarés ont reconnu qu'il étoit doué d'un génie élevé et d'une mémoire surprenante, qu'il étoit éloquent et actif, et qu'il avoit une grande habileté dans les affaires. L'approvisionnement de la ville de Rome fut constamment l'objet de ses soins; et tout le temps qu'il fut sur le trône, la famine, qui désola tout le reste de l'Italie, ne se fit point sentir dans ses États. Il étoit naturellement sobre, et s'étoit accoutumé à dormir peu. Dans ses heures de récréation il sembloit oublier entièrement les affaires publiques; mais il se conduisit toujours de manière à ne point affoiblir ses facultés intellectuelles, qu'il conserva toutes entières jusqu'au dernier moment. Quoiqu'il ne s'appliquât point à l'étude des belles-lettres, il récompensa libéralement ceux qui les professoient. Il leur assigna des appointements considérables, et, chose rare parmi les princes d'alors, il prit soin qu'ils fussent payés exactement (2). On a placé au nombre de ses plus

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

(1) *Raph. Volater. Anthropol. lib.* xxij, *p.* 682.

(2) Le cardinal Jean Borgia, neveu d'Alexandre VI, fut aussi un de ceux qui encouragèrent la culture des belles-lettres, et il ne dédaigna pas de recevoir les leçons de Mariano Probo de Sulmona, qui se fit distinguer comme poëte latin, et mourut à Rome l'an 1499. Mariano a composé le *Parthenias*, ou la vie de la Vierge, qu'il a divisée en six livres. Cet ouvrage, qui est rare, a été imprimé à Naples en 1524. La préface renferme quelques détails curieux sur l'état

Chap. VI. A. D. 1503. A. æt. 28.

grands défauts l'usage où il étoit d'assister à des représentations des comédies de Plaute (1); mais si la culture des lettres avoit adouci son caractère, il auroit pu passer pour un des plus grands hommes, loin d'avoir été rabaissé presque au-dessous de la nature humaine. Il s'occupa spécialement d'encourager les arts. Il augmenta le palais du Vatican, et en décora les appartements avec les tableaux des peintres les plus célèbres de son temps, parmi lesquels on peut citer Torrigiano, Balthazard Peruzzi et Bernardin Pinturicchio. Les architectes auxquels il donnoit la préférence étoient Julien et Antoine de San Gallo, ce qui dépose en faveur de son jugement. Ce furent eux qui fortifièrent, comme on le voit encore, le môle Adrien, qu'on appelle aujourd'hui château Saint-Ange. Cependant Alexandre VI commit, dans l'encouragement qu'il accorda aux arts, une sorte de sacrilège qu'il est surprenant de ne pas trouver au nombre des plus grands crimes qui lui soient imputés. Dans un tableau que Pinturicchio a peint par son ordre il est représenté revêtu de ses habits pontificaux, à genoux devant une vierge, dont les traits sont ceux de la belle Julie Farnèze.

---

de la littérature à Rome pendant le pontificat d'Alexandre VI.

(1) « Quapropter comœdias Plautinas, ceteraque ludicra « libenter spectavit. » *Raph. Volater. lib.* xxij, *p.* 685.

DISSERTATION

SUR LE CARACTÈRE DE LUCRÈCE BORGIA.

Si la Lucrèce de l'ancienne Rome a été la gloire de son sexe, celle de Rome moderne passe pour en avoir été l'opprobre. Lucrèce Borgia a été généralement accusée d'une grande dépravation de mœurs, et cependant plusieurs circonstances peuvent faire douter que ce reproche odieux soit fondé. La licence du siècle où elle a vécu donne aux accusations de ce genre une probabilité qu'elles n'auroient point dans un autre temps ; mais on remarquoit sur-tout le mensonge et la calomnie parmi les vices qui régnoient alors.

Lucrèce Borgia n'est guère considérée aujourd'hui que comme fille incestueuse d'Alexandre VI, que comme amante à la fois de son père et de ses deux frères, l'un desquels est supposé avoir assassiné l'autre par jalousie de la préférence que leur sœur lui auroit accordé. Si ses accusateurs seuls avoient parlé d'elle, l'espèce et l'énormité du crime qu'ils lui ont imputé nous auroient encore fait douter de l'accusation. Mais d'autres ont représenté Lucrèce Borgia comme une femme accomplie, tant sous le rapport de l'esprit que sous celui de la beauté, et

ont dit qu'elle sut s'attirer l'estime de ses contemporains dans le rang élevé où elle passa la plus grande partie de sa vie. Si l'on ne change pas de nature, comment pourroit-on concevoir qu'une femme, qui durant un grand nombre d'années se seroit plongée dans la fange de l'infamie et du crime, seroit devenue tout à coup un modèle de sagesse et de vertu? L'histoire ne fournit pas un seul exemple d'un changement si prompt. Ainsi donc il faut examiner l'accusation; et comme on ne peut supposer qu'elle soit susceptible d'une démonstration claire ou d'une réfutation positive, on doit s'arrêter à la probabilité.

Il y a tout lieu de croire que ce fut pendant la jeunesse de Lucrèce Borgia, et sous le pontificat de son père, que lui furent faits ces reproches de dépravation. On en voit les premières traces dans les vers des poëtes napolitains, qui, furieux contre Alexandre VI à cause de la part qu'il avoit eue à l'expulsion des princes de la maison d'Aragon, ne mirent point de bornes à leur ressentiment (1).

(1) C'est, animé de cet esprit, que Pontanus a dit, dans une épitaphe pour Lucrèce Borgia, qui cependant lui a survécu plus de vingt ans :

Hic jacet in tumulo, Lucretia nomine, sed re
Thais, Alexandri filia, sponsa, nurus.

Sannazar a composé aussi contre elle les vers suivants :

Ergo te semper cupiet, Lucretia, Sextus
O fatum diri numinis, hic pater est.

Cependant leurs imputations mériteroient à peine qu'on s'y arrêtât, si Guichardin ne disoit pas : « Le bruit couroit que Lucrèce Borgia avoit « non seulement ses deux frères pour amant, « mais encore son propre père. (1) » Il est vraisemblable que cet historien faisoit allusion aux ouvrages des poëtes dont nous venons de faire mention, ouvrages que, vu la manière dont il parle du Sebeto, petite rivière qui coule près de Naples et qu'ils célèbrent fréquemment, il connoissoit sans doute (2).

Des historiens venus ensuite ont jugé ces autorités suffisantes pour accuser dans les termes les plus positifs Lucrèce Borgia; et les écrivains catholiques eux-mêmes n'ont pas hésité à la déclarer coupable. En conséquence, tous les recueils historiques, toutes les compilations donnent la chose pour incontestable (3). Il n'y a donc pas lieu d'être surpris que les auteurs protestants se soient fréquemment étendus sur un sujet qu'ils

---

Le même auteur fait également allusion à ce commerce en d'autres parties de ses ouvrages.

(1) « Era medesimamente fama, se però è degno di cre- « dersi tanta enormità, che nell' amor di madonna Lucretia, « concorressino non solamente i due fratelli, ma eziandio il « padre medesimo. » *Guicciard. Storia d'Ital. lib.* iij, j, 182.

(2) *Id. ibid. p.* 113.

(3) *Moreri, Dict. hist., art. César Borgia*, etc.

regardent comme la honte de l'Église romaine. Henri Étienne (1), Bale (2) et Gordon (3) n'ont eu garde de négliger cette accusation, que le sage et judicieux Gibbon lui-même a admise dans ses recherches sur l'ancienneté de la maison de Brunswick (4). « Dans la génération suivante, dit cet « historien, la maison d'Est fut souillée par l'al- « liance qu'elle contracta avec une famille inces- « tueuse et barbare, par le mariage d'Alphonse Ier « avec Lucrèce, fille naturelle d'Alexandre VI, le « Tibère de Rome chrétienne. Cette moderne « Lucrèce eût été plus convenablement nommée « Messaline; car la femme qui peut être coupable, « qui peut même être accusée d'un commerce cri- « minel avec son père et ses deux frères, a dû être « livrée à la plus honteuse prostitution. »

Comme ce sont là les preuves qui ont fait croire généralement à cette accusation, il ne sera pas hors de propos de rapporter les circonstances qui peuvent jeter un nouveau jour sur ce sujet. Le meilleur moyen d'y parvenir sera peut-être de retracer brièvement les évènements principaux de la vie de Lucrèce Borgia, tirés des écrits de ses con-

(1) *Apologie pour Hérodote, liv.* j, *p.* 559, *éd.* 1692.

(2) *Pageant of popes, p.* 173, *éd.* 1574.

(3) *Vie d'Alexandre VI et de son fils César Borgia.* ij, 139, 20, Tr. Fr.

(4) *Second volume de ses Œuvres posthumes.*

temporains, et de comparer ce qu'ont dit de sa conduite les écrivains qui, l'ayant bien connue, l'ont infiniment considérée, et ce qu'ont avancé ceux qui ont inventé ou répété les odieuses imputations qui lui ont été faites.

Avant l'élévation de son père, Lucrèce, qui n'étoit point encore nubile, avoit été fiancée à un gentilhomme espagnol (1); mais Alexandre VI étant monté sur le trône pontifical rompit cet engagement pour faire contracter à sa fille une alliance plus relevée. Dans la première année du pontificat de son père, c'est-à-dire le 12 juin 1493, Lucrèce épousa Jean Sforce, seigneur de Pesaro, et petit-fils du frère du grand François Sforce, duc de Milan (2). Elle vécut avec lui jusqu'à l'année 1497, qu'elle le quitta pour cause de mésintelligence; et la dissolution du mariage fut prononcée par le pape, qui, si l'on en croit Guichardin, « ne pouvoit « souffrir même un époux pour rival, et qui fit dé- « poser par des témoins subornés que Jean étoit « impuissant (3). » Sforce ayant irrité le pontife fut sur le point de se voir enlever ses domaines,

(1) *Nardi, Hist. Fior. lib.* iv, *p.* 75.

(2) « Le nozze con gran solennità, ma con poco onesta, « furono celebrate nel pontificio palazzo nel dì 12 di « giugno 1493. » *Murat. Annal. d'Ital.* ix, 569.

(3) *Guicciard. Storia d'Italia, lib.* iij, *v.* j, *p.* 182.

qu'il ne conserva que par les secours des Vénitiens (1).

Si le motif que Guichardin assigne au pape avoit été véritable, Alexandre VI auroit bientôt changé de sentiment, car peu de temps après ce divorce il négocia le mariage de sa fille avec Alphonse, duc de Bisaglia et fils naturel d'Alphonse II, roi de Naples (2). La célébration se fit en 1498. Le pape investit sa fille du gouvernement perpétuel du duché de Spolette, et lui fit don de Sermonetta et de son territoire, dont il venoit de dépouiller la maison de Gaëtan (3). Au mois d'octobre 1499, il provint de ce mariage un fils, auquel Alexandre VI donna le nom de Roderic (4), qu'il avoit porté lui-même avant d'être élevé à la papauté. On a considéré le soin qu'il prit de l'éducation de cet enfant comme la preuve qu'il tenoit à lui par d'autres liens que par ceux qu'il avouoit (5); mais ce fils étoit l'espoir d'une famille ambitieuse, ce qui, joint à la tendresse qu'ordinairement un aïeul a pour ses petits-enfants, explique suffisamment la conduite d'Alexandre VI. On peut, sur le témoignage positif de Burchard, qui paroît avoir

(1) *Murat. Annali. v.* ix, *p.* 590.
(2) *Burchard. Diar.*, *p.* 58 — *Gordon*, *App.* 505.
(3) *Muratori*, *Annali d'Italia*, ix, 601.
(4) *Burchard. Diar.*, *p.* 62 — *Gordon*, *App.* 509.
(5) *Gordon*, *Vie d'Alexandre VI*, *etc.*, ij, *p.* 139.

été instruit de tout ce qui s'est passé de plus secret dans le palais apostolique, disculper de cette odieuse accusation le pontife et sa fille, et reconnoître qu'il y a de fortes raisons de croire qu'Alphonse fut réellement père du jeune Roderic (1).

Cet époux infortuné ne survécut pas long-temps à la naissance de son fils. Au mois de juin 1500 il fut assailli devant le portail de l'église de St.-Pierre par une troupe d'assassins, qui le blessèrent dangereusement, et prirent la fuite, escortés par quarante cavaliers. (2) Cette dernière particularité a fait juger que les coupables étoient des personnes du premier rang. Alphonse fut porté dans le palais apostolique, où, après avoir langui durant deux mois, il fut, selon Burchard, étranglé dans son lit. Les gens de l'art qui l'avoient soigné furent arrêtés et interrogés, puis remis promptement en liberté (3).

Ainsi que celle du duc de Gandie, la mort d'Alphonse a été attribuée à César Borgia, sans autre preuve que l'atrocité de son caractère, et l'attachement criminel qu'on lui a supposé pour

(1) « Contraxit deinde post paucos dies matrimonium per « verba de præsenti cum ipsâ Lacretiâ ; *illudque carnali « copulatione consummavit.* » *Burchard.*, *p.* 58 — *Gordon*, *App.* 505.

(2) *Burchard. Diar.*, *p.* 72 — *Gordon*, *App.* 516.

(3) « Feriâ tertiâ, octavâ decimâ mensis augusti, Al-

sa sœur. On a présumé en outre que les relations qu'il avoit depuis peu avec Louis XII l'avoient porté aussi à rompre le lien qui l'unissoit à une famille dont il avoit déjà conspiré la ruine (1).

Quelques jours après la mort de son époux, la veuve d'Alphonse, qu'on n'a jamais accusée d'avoir trempé dans ce crime horrible, se retira à Nepi pour s'y livrer à sa douleur (2). De retour à Rome, elle fut, en l'absence d'Alexandre VI,

---

« phonsus de Aragonia, dux Bisiliarum et princeps Salerni-
« tanus, qui in sero diei quindecimi mensis *julii* proximè
« præteriti, graviter fuit vulneratus, et deinde ad turrim
« nonam supra cantinam papæ in horto majori palatii apud
« Sanctum Petrum portatus est, et diligenter custoditus,
« *cùm non vellet hujusmodi vulneribus mori, in lecto*
« *suo fuit strangulatus.* Circa horam primam noctis porta-
« tum fuit cadaver ad basilicam S. Petri et ibidem in ca-
« pellâ beatæ Mariæ de febribus depositum. Capti fuerunt
« et ad castrum S. Angeli ducti medici defuncti et quidam
« gibbosus, qui ejus curam habere consueverat, et contra
« eos inquisitio facta : liberati postea fuerunt. » *Burchard. Diar., p.* 72 — *Gordon, App.* 517.

(1) Guichardin assure que le mari de Lucrèce, qu'il appelle Sigismond, fut assassiné par César Borgia, « il quale « era stato ammazzato dal duca Valentino. » Muratori dit qu'Alphonse fut d'abord blessé, puis empoisonné, et que César Borgia fut accusé d'avoir commis ce crime par attachement pour les Français et par haine pour la maison d'Aragon. *V. Annali d'Italia, vol.* ix, *p.* 606.

(2) *Burchard. Diar.* — *Gordon, App.* 518.

chargée de la direction des affaires publiques, et autorisée à ouvrir toutes les dépêches adressées au pape. Elle devoit, dans les cas difficiles, consulter quelques uns des cardinaux qui avoient la confiance du saint-père. Nous conviendrons volontiers avec Muratori que cette sorte de gouvernement faisoit peu d'honneur au pape (1); mais nous avons peine à la considérer avec Gordon comme la preuve d'un commerce incestueux entre le père et la fille(2). Toutefois ce fut peu de temps après cette époque que durent se passer dans l'enceinte du palais des saints apôtres les abominables scènes de dissolution, qui, tout incroyables qu'elles paroissent, sont rapportées par Burchard, non seulement sans commentaire, mais comme si elles avoient formé les évènements ordinaires de la journée (3). Mais nous croyons que, pour l'éclair-

(1) *Murat. Annal.* x, 7.

(2) *Vie d'Alexandre VI*, etc., *par Gordon*, ij, *p.* 140, *tr. fr.*

(3) « Dominicâ ultimâ mensis octobris in sero fecerunt « cœnam cum duce Valentinensi in camerâ suâ in palatio « apostolico, quinquaginta meretrices honestæ, cortegianæ « nuncupatæ, quæ post cœnam chorearunt cum servito- « ribus et aliis ibidem existentibus, primò in vestibus suis, « deinde nudæ. Post cœnam posita fuerunt candelabra com- « munia mensæ cum candelis ardentibus, et projectæ ante « candelabra per terram castaneæ, quas meretrices ipsæ, « super manibus et pedibus nudæ, candelabra pertran-

cissement du sujet que nous traitons, il est très important de faire observer que dans tout le récit de ce verbeux maître des cérémonies, qui semble n'avoir jamais déguisé la honte de ses patrons ni la sienne propre, il ne paroît pas le moindre indice de cette intimité criminelle entre Alexandre VI et sa fille, ou entre celle-ci et ses frères, qu'à juger par le reste de sa narration Burchard n'auroit probablement pas passée entièrement sous silence.

Quoi qu'il en soit, Alexandre VI, qui jamais ne perdit un seul instant de vue la fortune de sa famille, négocia vers la fin de l'année 1501 le mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Est, fils d'Hercule, duc de Ferrare. Cette alliance flattoit extrêmement la vanité des Borgia, tant à cause du rang élevé de l'époux, que l'on s'attendoit à voir occuper bientôt une place distinguée parmi

---

« seuntes, colligebant; papâ, duce, et Lucretiâ sorore suâ, « præsentibus et aspicientibus. Tandem exposita dona ulti- « ma, diploides de serico, paria caligarum, bireta et alia, « pro illis qui plures dictas meretrices carnaliter agnosce- « runt, quæ fuerunt ibidem in aulâ publicè carnaliter trac- « tatæ, arbitrio præsentium, et dona distributa victoribus. » *Burchard. Diar. de Convivio quinquaginta meretricum cum duce Valentinensi, p. 77. Gordon, Vie d'Alexandre VI, etc. ij, p.* 146. Il faut convenir que ce passage ne fait pas juger favorablement de la modestie de Lucrèce Borgia. *Remarque du Traducteur.*

les souverains de l'Italie, que par rapport à son mérite personnel, dont il avoit fait augurer favorablement, et dont il donna tant de preuves dans la suite (1). Quelques auteurs, en parlant d'un mariage que dans ces derniers temps on a considéré comme ignominieux pour la maison d'Est, paroissent disposés à croire qu'il fut dû à la prodigalité du pape, qui, outre une somme prodigieuse dépensée en meubles et en joyaux, donna pour dot à sa fille cent mille couronnes d'or et les seigneuries de Cento et de Pieve. D'autres ont conjecturé que les princes d'Est furent plutôt effrayés que séduits, et qu'ils craignirent de s'exposer au ressentiment des Borgia (2), en leur faisant essuyer un refus. Le mariage fut célébré à Rome, le 19 décembre 1501, avec une magnificence extraordi-

(1) *Murat. Annali, v.* x, *p.* 262.

(2) *Nardi, Hist. Fior. p.* 75.

« Les articles du contrat de mariage furent arrêtés, » dit Gibbon (*Antiq. of Brunswick, in posth. Works, vol.* ij, *p.* 689), « et comme le lit de Lucrèce n'étoit *pas alors* « *vacant*, son troisième mari, qui étoit un bâtard de la « maison royale de Naples, fut d'abord poignardé, puis « étranglé dans le palais du Vatican. » La première partie de cette phrase ne me paroît fondée sur aucun fait historique, et je ne connois point d'autre écrivain qui ait donné cette particularité. Le traité par lequel fut conclu le mariage d'Alphonse d'Est ne se fit que plus d'un an après la mort du troisième mari de Lucrèce.

naire (1). Le voyage de Lucrèce à Ferrare et la pompeuse entrée qu'elle fit en cette ville, le 2 février 1502, ont été des sujets intarissables d'éloges pour les historiens contemporains, dont les récits offrent un tableau des usages du quinzième siècle (2).

Quelques réflexions se présentent ici d'elles-mêmes. Que jeune, belle et accomplie en plusieurs points, qu'élevée au milieu d'une ville et d'une cour dissolues, la fille d'Alexandre VI ait pu se soustraire entièrement à la contagion, c'est ce qu'on ne croira peut-être pas facilement. Mais quant au commerce incestueux dont elle a été si généralement accusée, aucune circonstance de sa vie n'en fournit la preuve. Au contraire, l'empressement de son père à lui procurer un nouvel époux indique fortement que l'amour qu'il avoit pour elle n'étoit point tel qu'on l'a supposé. Nous ferons observer aussi qu'il faut une grande crédulité pour penser qu'Hercule et Alphonse son fils, que leurs vertus et les talents qu'ils ont déployés, soit dans la guerre, soit dans la paix, ont fait remarquer parmi les souverains de leur temps,

---

(1) *Burchard. Diar.—Gordon, vie d'Alexandre VI, etc.* ij, *p.* 147.

(2) *Descrittione della nozza di Lucretia, figliuola di Alessandro VI, ed Alfonso d'Este. Inter Muratori Rerum Ital. Scrip. vol.* xxvij, *p.* 398.

aient consenti à perpétuer leur race par l'intermédiaire d'une femme incestueuse et dont la honte auroit été publique.

A l'arrivée de Lucrèce Borgia à Ferrare, le goût pour les belles-lettres, qui depuis si long-temps distinguoit cette ville, acquit encore plus de vivacité. Au nombre des hommes les plus remarquables par leurs talents et leur savoir, qui en fréquentoient la cour, étoit le célèbre Pierre Bembo. Il avoit suivi son père, qui s'étoit rendu à Ferrare revêtu d'un caractère public; et les charmes qu'il y avoit trouvés dans la société des littérateurs l'avoient porté à y prolonger son séjour. La réputation que Bembo avoit déjà acquise par ses écrits, et peut-être aussi ses qualités personnelles, le firent distinguer de bonne heure par la duchesse, qui l'accueillit avec cette aisance et cette affabilité qui se faisoient remarquer alors dans les cours d'Italie: Bembo avoit environ trente ans; et il paroît par ses lettres qu'il avoit été deux fois esclave d'une passion malheureuse. La beauté singulière de Lucrèce, les dons qu'elle avoit reçus de la nature, et la vivacité d'esprit qu'elle faisoit paroître, étoient des charmes trop puissants pour qu'il pût y résister; et il y a lieu de croire que la duchesse de Ferrare lui fit achever ces trois lustres d'*amoureux servage* dont il s'est plaint si souvent. La correspondance de Bembo renferme plusieurs lettres adressées à cette princesse, qui lui répondoit fré-

quemment (1). Mais quoiqu'on puisse supposer qu'elle n'étoit pas entièrement insensible à la passion d'un amant dont probablement les soins la flattoient infiniment, Mazzuchelli, l'un des plus judicieux critiques qu'ait produits l'Italie, pense que cet attachement n'eut rien de contraire aux lois de l'honneur, et qu'il ne blessa point les convenances (2). Il n'est pas vraisemblable non plus que leur correspondance auroit duré si longtemps, lorsqu'une intimité, que l'un des deux

(1) Il existe dans la bibliothèque ambrosienne à Milan un manuscrit qui renferme neuf lettres écrites de la main de Lucrèce Borgia. Sept de ces lettres sont en italien, et les deux autres sont en latin. Elles sont pliées en forme de billets, et portent pour suscription, *al mio carissimo M. Pietro Bembo.* Les armes réunies d'Est et de Borgia en forment le sceau; et celle qui les a écrites prenoit le nom de *Lucretia Estense da Borgia.* A la fin du manuscrit se trouve une chanson composée et écrite en espagnol par Bembo. Dans une enveloppe de vélin blanc que nouent quatre rubans, il y a une touffe de cheveux d'une couleur claire, et semblables à ceux que Bembo a si souvent décrits dans ses poésies; et l'on croit qu'ils ont été détachés de la tête de Lucrèce Borgia. Il paroît que ce recueil singulier appartenoit à Bembo, qui avoit ajouté de sa propre main des dates aux lettres, que sans doute il conservoit comme un souvenir de l'attachement le plus honorable qu'il eût eu dans ses jeunes années. *Dissertazione del dott. Baldassare Oltrocchi sopra i primi amori di Pietro Bembo. Racolta d'opuscoli di Calogerà, vol.* iv, *p.* 1.

(2) *Mazzuch. Scrittori d'Ital. in art. Lucretia Borgia.*

correspondants n'auroit pu se rappeler sans honte, auroit eu cessé. Les lettres de Bembo à la duchesse de Ferrare commencent à l'année 1503, et finissent en 1516. Quelquefois l'auteur y fait part de ses chagrins à la princesse, et d'autres fois il la félicite sur la naissance de ses enfants. Si jamais l'amour lui parla pour elle, il fit bientôt place à l'amitié la plus respectueuse; et les fréquentes excuses de Bembo, au sujet de la négligence ou des omissions dont il se reconnoissoit coupable, prouvent clairement qu'il avoit depuis long-temps renoncé au titre qu'il paroît avoir désiré de porter au commencement de cette liaison.

Bembo ne tint pas son amour pour Lucrèce Borgia si secret, qu'il pût échapper à la connoissance des deux Strozzi, ses amis intimes, qui avoient dans les environs de Ferrare une maison de plaisance où il se retiroit souvent. Strozzi le père (Tite) a fait allusion à cette passion dans une épigramme énigmatique qu'il n'est pas difficile d'expliquer aujourd'hui (1); et le fils, en confiant à Bembo ses propres amours, le prie de lui garder le secret comme il le lui a gardé lui-même (2).

Depuis cette époque jusqu'à sa mort, ce qui

(1) Si mutetur in X. C. tertia nominis hujus
Litera, *Lux* fiet, quod modo *Luc* fuerat
Retia subsequitur, cui tu *hæc* subjunge, *paratque*;
Sic scribens, *Lux hæc retia*, Bembe *parat*.

(2) *Strozz. fil. amor. p. 72.*

forme un espace de plus de vingt ans, la fille d'Alexandre VI tint la conduite la plus exemplaire. Son époux lui remit, pendant ces expéditions où il acquit tant de gloire, le gouvernement de l'État, et elle usa de cette confiance de manière à mériter l'approbation du duc et le respect et l'amour de ses sujets. De son mariage avec Alphonse sortirent trois fils, dont l'aîné régna dans Ferrare sous le nom d'Hercule II (1). Lucrèce se livra sur la fin de ses jours à des actes de piété et à des œuvres de charité. Il paroît, par les lettres de Léon X, que peu de temps après qu'il eut été élevé au souverain pontificat elle lui demanda des avis et des consolations, qu'il lui donna en louant la régularité de sa conduite (2). Il est vrai que long-temps après que son père eut cessé de vivre, que son frère eut été chassé de l'Italie, et qu'elle eut fondé de la manière la plus honorable sa propre répu-

(1) « Alphonse Ier, dit Gibbon, *se croyoit* père de trois « fils. Hercule II, qui étoit l'aîné et succéda à son père, « effaça par une alliance plus noble la tache de sa naissance, « et obtint pour prix de sa fidélité la faveur de mêler le « sang de la famille d'Est avec celui de la famille royale de « France. » *Antiq. of the house of Brunswick, in posth. Works, vol.* ij, *p.* 689. Le doute que jette Gibbon sur la naissance d'Hercule II le met en contradiction avec lui-même ; car si ce prince ne fut pas fils d'Alphonse Ier, on ne peut dire qu'il mêla le sang d'Est avec le sang de France.

(2) *V. Bembi. Ep. nom. Leon. X, lib.* iv, *ep.* 3.

tation, la voix de la calomnie la poursuivit au milieu de la pompe d'une cour; et dans ces vers où Sannazar a signalé sa vengeance, Lucrèce Borgia est la génisse qui erre sur les rives du Pô, désolée d'avoir perdu l'objet de son amour (1). Mais nous avons déjà expliqué les motifs de ces accusations; et quand même Sannazar auroit eu moins de partialité, la distance où il étoit de Rome eût dû suffire pour empêcher de le considérer comme un témoin irrécusable.

Quoique l'accusation formée contre elle soit entièrement dénuée de vraisemblance, ce seroit être injuste envers Lucrèce Borgia de ne pas rapporter quelques uns des témoignages qui se trouvent fréquemment dans les écrits des littérateurs les plus célèbres de son temps. Il ne sera pas nécessaire que nous ayons recours aux éloges que lui donnèrent Hercule Strozzi et Antoine Tebaldeo, qui peuvent être considérés comme les poëtes lauréats de Ferrare, et le premier desquels n'a laissé échapper aucune occasion de célébrer les louanges de la duchesse (2). Nous ne parcourrons

(1) *Sannaz. lib.* j, *epig.* 15.

(2) Hercule Strozzi a dédié plusieurs de ses poëmes principaux, tels que sa *Venatio* et sa *Gigantomachia*, à la duchesse de Ferrare, et s'est adressé à cette princesse à la fin de celle de ses élégies où il a déclaré qu'il renonçoit aux affaires publiques.

Teque meum veneror, cœlestis Borgia, sydus,

point les différents poëmes latins et italiens que Bembo a composés en l'honneur de cette princesse; on ne peut le considérer comme un juge impartial. Cependant nous ne passerons pas sous silence l'épître par laquelle il lui a dédié son roman des *Asolani*, qu'il a achevé et publié à sa demande. Il y dit que la duchesse de Ferrare désire plus d'acquérir des connoissances utiles que d'orner sa personne de superbes vêtements, et qu'elle consacre à la lecture ou à la composition tous ses moments de loisir, afin de surpasser les autres femmes aussi-bien par les charmes de son esprit que par la beauté de sa personne, et de mériter plutôt sa propre approbation que les éloges du reste du monde, quelque grands qu'ils puissent être.

Les historiens de Ferrare, loin de supposer que la maison d'Est se soit avilie par le mariage d'Al-

---

Quâ nullam hesperio purius orbe micat.
Tu mihi carmen eris, tu lucida callis ad astra,
Quâ niveas animas lacteus orbis habet;
Adsertæ superis, Juno, Pallasque, Venusque,
Juno opibus, Pallas moribus, ore Venus.
Regna tibi meliora, animique nitentior ardor,
Plusque tua igniferi forma vigoris habet:
Quis neget his cœlum meritis? Tua numina quondam
Neilus, et extrema Baetis honore colent.
Templa tibi statuent, nec votis templa carebunt.
Ad nostrum, inter tot grandia, majus erit.

Strozz. fil. eleg. ad divam. Lucretiam Borgiam Ferrariæ ducem, Strozzii Op. p. 53.

phonse avec la fille d'Alexandre VI, n'ont parlé de Lucrèce Borgia que de la manière la plus avantageuse pour elle. Giraldi l'a traitée « de « femme accomplie (1).» Selon Sardi, « c'étoit la « princesse la plus aimable et la plus belle; et elle « étoit ornée de toutes les vertus (2).» Libanori va plus loin, il accorde à la duchesse de Ferrare « la beauté, la vertu, toutes les qualités de l'esprit, « et un goût exquis. Elle faisoit, continue-t-il, « les délices de ses contemporains, et étoit un vé- « ritable trésor pour eux (3).» En 1508, Caviceo lui a dédié son *Peregrino;* et en parlant de la célèbre Isabelle d'Est, fille d'Hercule I.er, duc de Ferrare, et femme de François de Gonzague, marquis de Mantoue, il dit qu'il pense l'avoir suffisamment louée en déclarant qu'elle approche de la perfection de Lucrèce Borgia (4). Si cette dernière princesse avoit eu ce caractère odieux que lui ont attribué les poëtes napolitains, Caviceo

(1) « Rarissima donna. » Giraldi, *Comment. delle cose di Ferrara, p.* 181.

(2) « Donna bellissima, gentile, ed ornata d'ogni virtù. » *Sardi, Historie Ferraresi, lib.* x, *p.* 198.

(3) *Mazzuchelli, Scrittori d'Italia, vol.* v.

(4) « Accede alla tua excellentia quello lume che extin- « guere non si può, di quella vera mortale dea, Elisabetta « Estense di Gonzaga, principessa Mantuana, alla quale le « muse fanno riverentia. » *Caviceo, ap. Quadrio, Storia d'Ogni poesia, vol.* vij, *p.* 70.

n'auroit mis qu'au second rang une des femmes les plus parfaites en tout qu'il y eût en Italie.

L'Arioste a célébré, par un épithalame latin, le mariage de Lucrèce Borgia avec Alphonse d'Est; mais on peut considérer ce morceau comme un hommage qu'un jeune poëte est charmé de rendre à son prince. Cependant il seroit difficile de supposer que si les mœurs de la nouvelle épouse avoient fait d'elle un objet d'horreur, l'Arioste auroit eu la sottise ou l'impudence de la représenter comme égalant en vertu, aussi-bien qu'en beauté, les femmes les plus parfaites qu'on eût vues jusqu'alors (1). Ce même poëte a porté depuis un témoignage plus décisif. Dans le quarante-deuxième chant de son poëme immortel, il a élevé à l'excellence féminine un temple dont les superbes niches sont remplies par les femmes du rang le plus élevé et du plus grand mérite qu'il y eût en Italie. Lucrèce Borgia occupe la première et la plus apparente de ces niches. L'Arioste dit à cette occasion que Rome doit préférer la moderne Lucrèce à l'ancienne, *tant sous le rapport de la modestie que sous celui de la beauté*, comparaison qui, si toutes les imputations qu'on avoit

(1) . . . . . Clari soboles Lucretiæ Borgiæ,
Pulchro ore, et pulchris æquantem moribus aut quas
Verax fama refert, aut quas sibi fabula finxit.

Ariost. Epithal. ap. Carm. illust. Poët Ital. vol. j, *p.* 344.

faites à la fille d'Alexandre VI avoient obtenu quelque croyance, n'auroit pu être considérée que comme la satire la plus amère. Deux des poëtes de l'Italie les plus célèbres accompagnent les héroïnes que l'auteur a fait entrer dans son temple, et doivent en célébrer les louanges. Ceux qu'il a placés auprès de Lucrèce Borgia sont Hercule Strozzi et Antoine Tebaldeo (1).

Les ouvrages tant en vers qu'en prose des littérateurs que la duchesse de Ferrare a honorés de sa protection pourroient fournir beaucoup d'autres témoignages en sa faveur (2); mais il suf-

(1) La prima inscrittion ch' agli occhi occorre,
Con lungo onor *Lucretia Borgia* noma;
La cui bellezza e onestà, preporre
Deve a l'antica la sua patria Roma.
I duo che voluto han sopra se torre
Tanto excellente ed onorata soma,
Noma lo scritto, *Antonio Tebaldeo*,
Ercole Strozza; un Lino, ed uno Orfeo.
Cant. 42, *st.* 83.

(2) Antoine Cornazzani, qui a composé une vie de la Vierge et une vie de Jésus-Christ *in terza rima*, a dédié ces deux ouvrages à la duchesse de Ferrare (*Tirab.*, *vol.* vj, *part.* ij, *p.* 61); et George Robusto d'Alexandrie, dont les poëmes ont été imprimés à Milan vers l'an 1500, a rendu le même hommage à cette princesse. (*Quadrio*, *v.* viij, *p.* 65). J'ajouterai un autre témoignage à ceux-là. Le père François-Antoine Zacharie, examinant la bibliothèque des Jésuites de Saint-Fidèle à Milan, y a trouvé un volume de poésies en manuscrit, dont l'auteur, comme l'indique la dédicace, étoit Luc Valenziano de Tortone. Le père Zacha-

fira de rapporter celui d'un homme dont le caractère irréprochable ne permet pas qu'on le soup-

---

rie a cru que ces poëmes n'avoient pas été publiés ; mais il en existe une édition in-8°, qui a été faite à Venise, en 1532, par le père Bernardin de Vitali, et a pour titre : *Opere volguri di M. Luca Valenziano, Dertoneze, ad istanza di Frederigo di Gervasio, Napolitano.* Elle est très rare. Les poëmes qu'elle renferme ont beaucoup de mérite, par rapport à la force des pensées et à la simplicité de la diction. Le volume manuscrit, mais non le volume imprimé, est dédié à Lucrèce Borgia par les vers suivants :

Ad divam Lucretiam Borgiam Estensem, Lucus Valentianus, Dertonensis.

Quæ tibi pauca damus, tali Lucretia, fronte
Suscipe nunc, quali grandia dona soles.
Hæc ego dum canerem lacrymis rorantia dixi ;
Præsideos nostræ, Borgia diva, lyræ.
O tecum Alphonsus duri post prælia Martis,
Otia Musarum quærere tuta velit.
Sic Cæsar, sic rex Macedûm, sic ille solebat,
Africa cui nomen, victâ parente, dedit.
Hunc lege ; perlectum longo ditabis honore ;
Tutus et à rabido dente libellus erit.

V. Racolta d'Opuscoli di Calogerà, vol. xliv.

Crescimbeni pense que la duchesse de Ferrare a fait quelques morceaux de poésie en italien. Une personne digne de foi, qui connoissoit parfaitement les plus anciennes productions de la littérature dans cette langue, lui a assuré, dit-il, avoir vu dans un recueil de poëmes du seizième siècle plusieurs pièces attribuées à cette princesse. Il prétend aussi que, malgré toutes les recherches que depuis on a faites à Rome et à Florence, on n'a pu en découvrir des traces. L'auteur des annotations sur Crescimbeni dit que si

comme de flatterie, et dont les éloges ne peuvent avoir eu des sujets différents de ceux qu'il a indiqués lui-même, les encouragements que Lucrèce ne cessa d'accorder aux lettres et aux arts. Celui de qui nous voulons parler est le célèbre imprimeur Alde Manuce. Il paroît, par la dédi-

Lucrèce Borgia avoit composé quelques ouvrages, il en auroit été fait mention, soit par Bembo dans le grand nombre de lettres qu'il lui a écrites, soit par Alde Manuce dans sa préface des œuvres des deux Strozzi. Cependant le commentateur dont nous venons de parler ajoute à cette observation, « que la duchesse de Ferrare protégeoit les « belles-lettres, et que sa cour étoit fréquentée par une « foule d'hommes et même d'étrangers que distinguoient « leur mérite et leurs talents, et parmi lesquels on comp- « toit Bembo. » Mazzuchelli a cité une lettre de ce littérateur, par laquelle il paroît que Lucrèce lui a adressé quelques vers; mais il n'a pas osé décider si c'est en italien qu'elle les a composés, ou si c'est en langue espagnole, langue qu'elle employoit fréquemment pour la poésie. On peut présumer, par les beaux poëmes latins qui lui ont été adressés par Bembo, que la duchesse de Ferrare cultivoit la poésie italienne; et ce n'est donc pas sans des raisons suffisantes que Mazzuchelli et Quadrio l'ont mise au nombre des écrivains de l'Italie.

Te tamen in studio, et doctas traducis in artes,
Nec sinis ingenium splendida forma premat.
Sive refers linguâ modulatam carmen Etruscâ,
Crederis Etruscâ nata puella solo;
Seu calamo condis numeros et carmina sumto
Illa novem possunt scripta decere deas, etc.

Ad Lucretiam Borgiam, in Bemb. op. tom. iv, *p.* 345.

cace qu'il a faite de son édition des œuvres de Tite et d'Hercule Strozzi à la duchesse de Ferrare, qu'elle lui avoit offert de payer tous les frais qu'entraîneroit la grande entreprise qu'il se proposoit de faire. Si elle lui a exprimé les sentiments qu'il lui attribue, et il n'y a pas lieu d'en douter, il falloit qu'elle eût une ame généreuse. « Votre « principal désir, ainsi que vous l'avez si noble- « ment assuré vous-même, lui dit-il, est de « plaire à Dieu, et d'être utile non seulement à « vos contemporains, mais aux générations fu- « tures, afin qu'en sortant de cette vie vous puis- « siez laisser des monuments qui prouvent que ce « ne sera pas en vain que vous aurez vécu. » Alde Manuce loue ensuite avec chaleur la piété, la libéralité, la justice et l'affabilité de cette princesse. Si elle avoit été coupable des crimes dont on l'accuse encore, la prostitution de son panégyriste auroit surpassé la sienne. Mais plusieurs des écrivains que nous avons déjà cités étoient incapables d'une pareille bassesse; et il doit nous être permis de déclarer que, selon toutes les règles du raisonnement, et d'après la connoissance du cœur humain, il est presque impossible que l'incestueuse, que l'abominable Borgia ait été la même personne que cette duchesse de Ferrare qui a été si respectable et si honorée.

APPENDIX.

N° I. (*vol.* j, *p.* 14, *not.* 1.)

Io ho inteso, per una vostra de' 30 di gennajo, el desiderio avete di Giovanni vostro figliuolo, il che se io avessi intèso avanti la morte del cardinale di Roana, mi sarei ingegnato adempire; ma sono ben contento, nei primi benefizj vacanti, fare il meglio che io potrò. Alla giornata di Ferrara, dove dite haver promesso andare, v'avrei consigliato non andasse punto, ma che guardasse bene tener sicura vostra persona, perchè non conosco e' personaggi, ne il luogo dove v'avete a trovare, et v'avrei mandato uno imbasciatore di quà in vostra excusatione; nientedimancho poichè l'havete promesso, me ne rapporto a voi, et alla buona hora sia et a Dio.

Scripta au Plessis du Parc. Die 17 *feb.* 1482.

LUY.

N° II. (*vol.* j, *p.* 19, *not.* 1.)

N° III. (*vol.* j, *p.* 20, *not.* 1.)

N° IV. (*vol.* j, *p.* 20, *not.* 2.)

N° V. (*vol.* j, *p.* 20; *not.* 2.)

Ex origin. in archiv. palat. reipub. Flor.

Magnifico viro majori meo honorando Johanni de Lanfredinis oratori Florentino, Romæ.

Circa la promotione, havendo ricevuta la lettera di mons. Ascanio, mi pare havere gran pegno di questo desiderio, et speranza mia; con questa sarà la risposta, non quale bisognerebbe, ma secondo che posso, et so fare io. A me piace tra le altre cose, che habbiate bene disposto *** ne mai in vero hebbi altra opinione, perchè non li feci mai se non piacere, et honore, et sono apto, et disposto in ogni occasione a fargliene più che mai. Con *** non mi pare habbiate facto poche a fermarlo, che non contradica; se non potete trarne più, mi pare da ringratiarlo di questo, et certificarlo, che per la natura sua quello obligo harò di questo, che con gli altri del favore manifesto; pure quando si potessi, mi sarebbe molto grato el consenso suo. La opera vostra, et l'auctorità di N. S. forse doverebbono condurlo pure a ogni modo che questa cosa venga; mi sarà grande, et charissima. Ricordovi, quando vi pare havere le cose disposte, non mettere dilatione nel fare lo effecto, et benche voi mi diate termine in sino a venerdi, che saremo a di XX, alle volte si sogliono prolungare, et a me parebbe d'assicurarsene il più presto si puo, senza aspectare 4 tempora. Voi havete pero governato tanto bene questa cosa, che mi pare superfluo a ricordarvi di quà altro.

Lorenzo de' Medici.

Florentiæ, die xv *februari* 1488 — 9.

N° VI. (*vol.* j, *p.* 20, *not.* 4.)

Ex origin. in archiv. palat. reipub. Flor.

Magnifico viro majori meo honorando Johanni de Lanfredinis oratori Florentino, Romæ.

Io rispondo con una lettera di mia mano alli rev. mons. Vicecancelliere, et monsign. Ascanio. La lettera, che mi avete scripta, e le opere, che mi scrivete voi, che tucto dì fa mons. Ascanio in beneficio nostro, meritano altre gratie che di parole. Conosco, et per li vostri advisi, et per le mie considerationi, ove restava lo honore et speranza mia, se non fussi suta resuscitata dalle opere disua rev. signoria, et quello che mi valeva a parentadi, amicitie, et fede, etc. La difficultà di questa cosa, la diligentia, et studio di sua rev. signoria fanno tanto grande il beneficio, che non solo obligano me, et M. Giovanni, ma tucti quelli, che saranno mai di noi; perchè non reputo altrimente questo beneficio, et opera di mons. Ascanio, che sè diventassi di morto vivo. Horamai sto in buona opinione, veduto come piglia questa cosa per me, et quello me ne hanno scripto. Sforzevommi, se harò mai facultà, o possanza in beneficio, et honore di sua rev. signoria non vi mettere ne sale, ne olio; et basti, et piùtosto fare con effecto, che dire molte parole.

Oltra quello, che io scrivo al rev. mons. Vicecancelliere communemente a mons. Ascanio, desidero facciate intendere al prefato mons. Vicecancelliere, che io conosco molto bene di che qualità è l' opera che fa per me; et se l' honore mio non fussi suto sullevato da sua rev. signoria restava in pessimo luogo, et non so se mi fussi voluto più vivere. Non poteva accadere cosa, in che io conoscessi meglio l'affectione, et charità di sua rev. signoria verso di me, et che

più me obligasi. Offeritegli liberamente non solo la persona, et tucte le cose mie, ma tucto quello, che potrà mai M. Giovanni, che sarà più suo, che mio; et so si ricorderà sempre conseguendo quello grado haverlo da sua signoria rev. et forse acchaderà, che li potrà rendere qualche parte del merito. Prieghovi facciate efficacissimamente intendere a sua signoria rev. quello che non posso io scriverglì; perchè in effecto io conosco molto più questo obligo, et molto più desidero pagarlo potendo, che non exprimere.

LORENZO DE' MEDICI.

Florentiæ, die XXI *februari*, 1488 — 9.

N° VII. (*vol.* j, *p.* 20, *not.* 4.)

Ex origin. in archiv. palat. reipubl. Flor.

Magnifico viro majori meo honorando Johanni de Lanfredinis, oratori Florentino, Romæ.

Io ho indugiato all'ultimo capitolo el facto della promotione; perchè anchora voi volentieri indugiate l'effecto. Per l'ultima vostra de' dì ultimo intendo havevate gia XV cardinali soscripti; ma che N. S. ha indugiato di prolungare, non s'intendendo altro del fratello del Turco; io credo questa prolungatione sarà ad ogni modo, et non me ne rallegro punto, non tanto per el pericolo, che cosi porta, che non' è pocho, quanto per vedere ****** a mettere in ******. In effecto io ne sto di mala voglia, et per lo exemplo mio ho gran compassione di voi. Havete tempo a mandare la forma dello adviso al publico, la quale ha facto pressoche uno grande scandalo; perchè leggendo la poliza, prima che la lettera, et non vi essendo su copia, o altro inditio, credetti, che lo adviso fussi vero, et manchò

pocho che non lo comunicai. A me pare importi pocho el modo dello advisare. Quì se ne parla tanto publicamente, che è troppo; et però non ci manderesti cosa nuova, et che non sia aspectata da nessuno, salvo che da me; che non so donde si nasca, che non mi ci sono mai potuto appichare, pure per non manchare di quello si può, vi mando con questa la fede del doctorato di M. Giovanni, et della ordinatione a diacono, etc. Mandovi anchora una lettera dell' arcivescovo a me, et benchè sia forse passionato, pure in questi casi d'importantia si vuole intendere ogni huomo. Se potete strignere il papa a trarne le mani, mi pare lo dobbiate fare. Potresti usare a questo tucti e circunstanti del papa; perchè et Doria Arrivabene, et gli altri che ajutano, el Castellano, el Datario, Aleria, et tucti doveresti potere muovere pure il papa a trarne le mani. Io veggho nello indugio tanto male, che non ardisco dirlo; se c'è modo, come dico, cavate voi et me di questa anxietà et sopra tucto tenete di presso ***.

LORENZO DE' MEDICI.

Florentiæ, die v *martii*, 1488 — 9.

N° VIII. (*vol.* j, *p.* 21, *not.* 1.)

Ex origin. in archiv. palat. reipubl. Flor.

Magnifico ac potenti viro Laurentio de Medicis, tanquam fratri nostro carissimo.

MAGNIFICE ac potens frater noster carissime, salutem.

Quod bonum, felix, et faustum sit reverendissimo filio vestro, magnificentiæ vestræ et civitati Florentinæ! hâc horâ creatus fuit in cardinalem filius vester reveren-

dissimus D. Joannes de Medicis, quod nobis tantæ voluptati est, quantæ ulla res esse potuisset, etc.

Totus vester.

Jo Cardinalis Andegavensis.

Romæ, viij *martii* 1489.

N° IX. (*vol.* j, *p.* 21, *not.* 1.)

Ex. Carmin. illustr. Poët. Ital. tom. viij, *p.* 182.

Exultatio ad Joannem Medicem filium, quòd ad cardinalatûs dignitatem assumptus fuerit.

Sera quidem, festina tamen gratetur honori
Littera nostra tuo; sed enim transcendere dudum
Hybernâ glacie obductas expalluit Alpes.
Quod si pulchra sinu tunc me Florentia grato
Fovisset, properata animi monumenta benigni
Carmina cepisses, vel quæ calor ille ministrat
Lætitiâ superante furens, nec gaudia pectus
Attigerant moderata meum, mihi Laurus in ore,
Laurus in ardenti resonabat pectore, tales
Quæ nobis tulerat generoso è germine fructus,
Perpetuâ quæ fronde viret, semperque virebit
Florentes totum ramos sparsura per orbem.
Egregiâ de stirpe puer jam concipe dignos
His meritis animos, sensus jam sume senilès.
Christi sancta tuo stabunt sub cardine signa:
Ne succumbe, oneri fac par videare ferendo:
Spem supera, nulli major quæ contigit unquam,
Quâ tute hanc tantam meruisti scandere sedem.
Te patriæ, virtutis amor succendat, alantque
Egregios mores laudis monumenta paternæ,
Ut quandoque etiam possis majora mereri,
Eximiumque caput sacra redimire tyara
Pontificis summi; proh gaudia quanta parentî
Tum dabis, et quantus mihi tum spirabit Apollo!

Jo Francisc. Philelphus.

N° X. (*vol.* j, *p.* 21, *not.* 2.)

N° XI. (*vol.* j.)

La pièce qui est sous ce numéro dans l'original est une lettre que Laurent de Médicis a écrite à Lanfredini, et où il parle défavorablement d'une autre lettre que Politien avoit adressée au pape, à l'époque de la promotion de son élève, Jean de Médicis, au cardinalat. *V. Polit. Ep. lib viij. ep.* 5. M. Roscoe l'a cependant traduite et insérée dans le texte de son premier chapitre. Comme elle fait peu d'honneur aux talents de Politien, qu'elle est longue, qu'elle n'apprend rien, et qu'elle ralentit la marche de la narration, nous avons cru pouvoir la supprimer.

N° XII. (*vol.* j, *p.* 23, *not.* 1.)

Ex. orig. in archiv. palat. reipubl. Flor.

Magnifico viro Laurentio Medici patrono optimo.

MAGNIFICE patrone mi, voi mi havete più volte dato animo et ricordato che io stessi intento a qualche cosa honorevole, che io per me havendo horamai da vivere colla mia brigata, et non cognoscendo richiedersi, nè alla qualità mia, nè a meriti, più che quello mi havete dato, non haverli avuto animo di molestarvi ulterius; ma voi credo havete pensato quello si convengha alla grandezza dell' animo et fortuna vostra, che non suole essere contento, ne debba dell' ordinario, etc. Intendo di buon luogho, che'l figliolo di Giovanni d'Orsino sta molto male, quello che ha la pieve di Laterina. Se V. M. non vi facessi su disegno

per altri, me gli ricordo. La pieve è comoda, anzi vicina a Gruopina, et a me sarebbe un vescovado, che non saria così a un altro. Questo solo vi ricordo, che per experientia vedrete, che li benefici mi farete non saranno mal collocati, perchè non spendo, nè la roba, nè l'tempo, se non in cose honorevole nè meno a V. M. che a me. Mandovi una elegia di uno discendente di Dante Alighieri, che si chiama Dante quinto del poeta, et terzo del nome; et quale a Verona conobbi, et vedrete una pistola di sua mano, dove si ricorda di me; m'è paruta una novellitia di cotesto luogho et tempo.

Vorrei che V. M. intendessi, se maestro Pier Lione volessi durar fatica in riveder quella mia traductione di Hippocrate, e Galieno, che è quasi al fine, et così el commento, che fo sopra, dove dichiaro tutti termini e medicinali che venghono dal greco, et truovo come si possino chiamar latine. Se sua exc. volessi durar fatica, poi al tempo la manderei fuori più arditamente; che stimo sarà bella cosa et utile, se l'amor non me ne inganna. Mes. Hermolao e'l conte, monstrino pur d'haverne buona opinione.

Udii cantar improviso, hierser l'altro, Piero Nortio, che mi venne assaltare a casa con tutti questi improvisanti, satisfecemi a maraviglia, et presertim ne'motti, et ne'l rinbeccare, et nella facilità et pronuntia, che mi pareva tutta via veder et udir Va. Mia. Prego Iddio ce lo mantengha lungho tempo, hoc est, semper dum vivimus, et a voi dia vita lunghissima con questo godimento, et delli altri. Raccomandomi a Va. Mia.

V. M. Servulus.

ANGELUS POLITIANUS.

Florentiæ, die v junii 1490.

N° XIII. (*vol.* j, *p.* 31, *not.* .)

N° XIV. (*vol.* j, *p.* 31, *not.* 2.)

Laurentio de' Medicis. Magnifice vir major honorande, etc.

Risponderò al presente più particolarmente alla vostra de dì 15, et benchè per la mia de' 14 vi scrivessi a longo circa le cose di M. Gio. pure vedendo quanto ne replicate di nuovo, dirò quello ne intendo. Egli è vero, che io credo, che dalla parte dei cardinali non sia molta difficoltà ad consentire la publicatione di Mes. Gio. per li respecti che per altre vi ho scripto, anzi mi pare esser certo la debbino desiderare; ma la difficultà sarà dalle parte del papa, il quale giudicando, che il facto di M. Gio. sia al sicuro, non credo che volentieri si disponga a publicarlo solo; non solo perchè facendolo offenderebbe li altri, che sono nel grado suo, et anchora e' principi, a' quali ha promesso in questa prima publicatione satisfargli, ma anchora perchè col tenere le cose sospese spera havere più facile el collegio alla voglia sua, disegnando volerne fare almeno uno de' sua, et quando Ascanio procurava el breve per assicurarsi della publicatione del Malleacense, più volte mi disse commendando la modestia vostra, che ad ogni modo intendeva abbreviare el tempo, et publicare messer Giovanni, imponendomi che di questo per sua parte vi scrivessi, et così mi pare essere certo habbi ad farlo, et però nel temptarlo hora non so in che dispositione me l'habbi ad trovare pure perchè veggo lo desiderate assai, et quando si potessi fare, sarebbe et honorevole et uno uscire di compromesso: quando vedrò il tempo comodo, userò ogni ingegno et diligentia, et come gli havrò parlato di simile materia vi

potrò dare migliore judicio di quello si possi sperare. Nè crediate, che per parlargli al presente si potessi fare alchuno frutto, che ciaschuno è advertito non gli parlare se non di cose piacevoli, et sempre se gli parla col testimonio perchè il parlare secreto, et il cercharle di parlargli solo, denoterebbe qualche cosa d'importantia. Egli è più di uno mese, che cardinale alchuno non gli ha parlato excepto quelli di palazzo. E ben vero che alchuni prelati piacevoli, come messer Falcone, sono stati introdotti qualche volta al papa, et l'arcivescovo nostro anchora per introductione del sig. Francesco gli ha parlato, ma di cose piacevoli, et se farà consistorio, non se gli parlerà d'altro, che di spacciare qualche chiesa. Et però vi concludo, che il cercharе di parlargli hora, come richiederebbe la materia, non riuscirebbe, et se pure ruiscisse, non so come al papa fusse grato, trovandosi ne' termini che si trova, et dubiterei non fussi per fargli fare qualche sinistra opinione di se. A me pare che al continua vadi migliorando, come mi parrà che il tempo lo patisca, gli parlerò, et allora vi potrò dire qualche cosa con più fondamento; ma presupponete, che l'habbi ad stare anchora parecchi giorni. Se pure ad voi paressi che habbi ad tenere altri modi, ne advisate, et lo farò.

Ho visto quanto vi scrive l'arcivescovo. A me anchora haveva decto el medesimo che scrive a voi; et perchè possiate giudicare meglio lo scrivere suo, vi nominerò quelli cardinali, co' quali lui dice havere parlato de' facti di Mes. Gio., et che gli anno risposto sul generale. Il primo è Vicecancelliere, S. Maria in Portico, Napoli, Siena et Orsino. Et voi sapete quello v'ho scripto del Vicecancelliere, che infra l'altre cose m'ha decto, che volendo mi farà un scripto di sua mano: S. Maria in Portico sapete quello vi ha scripto oltre quello che ha decto à me. Et del Orsino

et di Napoli non vi posso dire altro se non quanto più volte vi ho scripto. Siena parla honorevolmente, et sapete quello vi mandò a dire per messer Pandolfo, et però per lo scrivere dell'arcivescovo non dovete mutare opinione. Et perchè replicate che una parte del collegio è male disposta verso el Malbucense, non credo vi possa essere scripto con fondamento, se non il medesimo che v'ho scripto io; et il fondamento principale che si fa per chi desiderebbe difenderlo, è che presuppongono che lui non habbi la bolla. Et perchè v'ho per ogni mia affermato, che quando da principio gli fusse facta qualche difficultà, in fine credo che abbi ad essere trattato nel grado di M. Giovanni, et con tutto questo vi conforto perseguitare el consiglio delli amici, che quando habbi ad venire venga solo, pigliando quello colore che vi parrà per non generare sospecto al sig. Lodovico, nè anchora a Ascanio; et crediatemi, che per uno cardinale solo havete da stimare Ascanio quanto alchuno altro, perchè vi è veramente affectionato, et ha auctorità et seguito d'alcuni.

Romæ, xix *octobris* 1490, *hora* 5 *noctis*.

N° XV. (*vol.* j, *p.* 32, *not.* 2.)

N° XVI. (*vol.* j, *p.* 36, *not.* 1.)

Ex monumentis Ang. Fabronii ad vitam Laur. Med. Guidoni priori Angelorum.

Persuadeo mihi non deesse isthic, qui diligentissimè tibi renuncient, quæ de die in diem circa nos gerantur. Ex quo enim Florentiâ profecti sumus, significatum fuisse quotidianis nunciis et cursoribus scio magnifico Laurentio

progressum itineris filii sui, unde et tu identidem certior fieri potuisti. Quamobrem factum est, ut tardiùs hâc de re ad te scribam. Quoniam verò quæ nobis grata sunt, etiam sæpiùs repetita non displicent, et ego in perpetuo ferè comitatu atque obsequio colendissimi cardinalis ad hanc usque diem fui, complectar summatim, quæ relata digna mihi succurrerint, ne defuisse penitùs et officio meo et desiderio tuo videar. Igitur duodecimâ, ut nosti, martii mensis die, horâ, sicut edictum fuerat, sextadecimâ, consensis jumentis egressus est Florentiâ dominus reverendissimus cum familiâ suâ, præcedentibus illum civibus spectabili pompâ, qui ad duo millia passuum ipsum deduxerunt; redire in urbem jussis, post salutationem mutuam, cardinalis eo die cum majore parte familiæ ad abbatiam suam Passignani divertit. Nos verò et alii Podibontium pervenimus. Sequenti die remorante illo animi gratiâ in suo monasterio, præcessimus Senas, moniti, ut ibidem præstolaremur adventum ejus. Horâ circiter vigesimâ occurrimus ei ad secundum extra urbem lapidem. Si hîc referre particulatim voluero, quo fuerit honore à Senensibus cardinalis noster exceptus, quâ totius urbis congratulatione, quibus deliciis, non sufficit dies. Occurrit extra urbem civium primariorum turba, occurrit et omnis populus. Et ne cuique præsto esset occasio continendi se domi, publico edicto imperatum est, ut universæ urbis tabernæ occluderentur. Advenisse pontificem summum crederes, ita commota est universa civitas. Hæc sanè cardinali exhibita reverentia, pietas, fides adeò satis omnibus fecit, ut nemo Senis non contentus abierit. Sextadecimâ die indè movimus omnes, pransique ad Bonconventum, vesperi ad S. Quiricum pervenimus. Die insequenti ad paleam accepti ad prandium sumus; et hucusque Senensium sumptibus semper hospitati. Ad Aquam Pendentem ecclesiæ oppidum nocte requievimus. Mane profecti complures

prelati, nosque itidem Viterbium applicuimus, retento in medio itinere ab Ursinis propinquis suis cardinali colendissimo. Invenimus Viterbii pontificis filium, sororis cardinalis maritum, ipsius adventum præstolantem. Posterâ die cardinali occurrimus, et cum eo Viterbium ingressi sumus. Indè discedentes sequenti die, vesperi Bratianum Ursinorum oppidum divertimus. Excepti ibidem sumus apparatu regio in palatium Virginii comitis, qui magnâ equitum turmâ venerat obviam nobis ad octo millia passuum. Alterum diem Bratiani peregimus, et quidem maximo omnium commodo. Tandem novissimo itineris nostri die, undecimo scilicet kalendis aprilis, Romam ingressi sumus, occurrentibus nunc his nunc illis in viâ ad deducendum cardinalem, nullâ pluviarum vi, quæ magna tunc erumpebat, illos morante, quin officioso muneri satisfacerent. Ad primam urbis portam secessit cardinalis cum paucis in monasterium S. Mariæ in Populo; mane sequentis diei convenerunt eò cardinales omnes et nimboso quidem cœlo, deduxeruntque illum ad pontificem in consistorium publicum. Exceptus est ad osculum à pontifice, atque ab omnibus deinceps cardinalibus, sicuti et nos facere consuevimus, cùm aliquem ad religionem admittimus. Singuli quoque de cardinalis familiâ deosculari ibidem summi pontificis pedes. Redeuntem domum universâ illum comitante curiâ, sicuti moris est perpetuà non deseruit atque ingens pluvia. Vix enim egressi eramus palatium pontificis, cùm subitò adeò largum obductæ cœlo nubes excussère imbrem, ut torrentis more effusus non modò nos madefecerit, verùm penè totos obruerit. Sequentibus diebus visitavit cardinalis pontificem; visitavit cardinales singulos domi. Hoc peracto visitationis officio, visitatus est et ipse vicissim domi à cardinalibus omnibus, sicuti moris est absoluta est heri demum hæc mutua visitatio. Ceterùm ut de ipso cardinali

Tu musa Antiniana,
Comincia un suon conforme a la materia.
Et voi, o nymphe piene
D'Apollo che colete l'alta Hesperia,
Cantate hor meco; et voi dolci sirene,
Dite di ciò che sempre vi soviene.

L'alma formata in cielo,
Da l'alma Creator de la natura,
Ogni cosa nel ciel chiaro comprende.
Che la substantia pura,
Separata dal nostro ombroso velo,
Quanto si fa la sù vede et intende.
Ma poi che per destin qua giù discende;
Et per necessità d'alcuna stella,
Se 'nvole nelle humane et gravi membra
Di nulla si rimembra.
Poi se del suo fattor non è ribella,
Ricovra la memoria
De l'alta opra del cielo ornata e bella.
Et si ricorda de l'eterna gloria;
Pur com' huom d'una udita oletta historia.

Cosi quest' alma humile,
Che mentre piace al ciel mi tiene in vita,
Hebbe sua parte ancor del ben celeste;
Ma poi che fu impedita
Di mille errori, et data al piacer vile,
Quell' opre di lassù le fur moleste.
Poi dispregiando la terrena veste,
Per fuggir di prigion si mese l'ale;
Et tenendo per mezzo il suo camino,
Del palazzo divino
Cominciò ricordarsi, et come et quale
Era quello ch' udiva
In quel sidereo et alto tribunale:
Da quella voce eternamente viva
Da cui ogni eloquentia alta deriva.

Tra gli altri un dì per sorte,
L'unico padre et dio d'huomini et divi,

Che tempra col suo grave superciglio
Foco, aria, terra, e i rivi,
Aprendosi d'Olympo l'aureo porte,
Convocò gli altri dei nel suo consiglio.
Sedendosi de la man dextra il figlio
Et volitando amor per ogni parte,
Chiaremente li vidi insieme unire;
Come, nol posso dire,
Che non è cosa de explicare in charte
La mente intende il vero;
Mà la lingua mortal non ha tant' arte.
Li tre perfetti in un perfetto intero
Vidi congiunti; et rivederlo spero.

Dunque quel padre eterno,
Parlando in piedi cominciò levarsi,
Et lui dicendo, ogn' un degli altri tacque.
Vidi il vento acquetarsi,
Tremar la terra insino al imo inferno,
Ove Pluton pien di superbia giacque,
Et fermarsi del mar le placide acque.
Cittadine del cielo, alme preclare,
Udite attenti il suon di mie parole.
Sotto la luna e'l sole
Mirando quanto cinge il salso mare,
Et quanto in terra giace;
Nulla cosa più bella al mondo appare,
Ne più felice, e lieta, e più ferace,
Ch' Italia degna di perpetua pace.

Ma parte delle genti
Che sempre fur discordi et inquiete,
A sua felicità contrarie trovo.
Più giù gli occhi volgete,
In quella parte ove si stan le menti
Queta senza cercare imperio novo.
Mova vi là pieta perch'io mi movo;
Dando favore a quell' alma cittate,
Ove religion tanto si honorà;
Ove si vede ogn' hora,
Più chiaro il sol che per l'altre contrate.

Ivi temprando il raggio,
Fa assidua primavera, et dolce estate.
Ivi sempre son fior, non che nel maggio;
Ivi nasce ogni ingegno acuto e saggio.

Una nympha sepolta
Si ritrovò nel placido paese
Ove visse, et lassò le belle spoglie.
Et d'ella il nome prese
La città nella qual cantò una volta
Quel ch'a gli altri Latin la gloria toglie.
Ogni vertute unita si raccoglie
In quel luogo gentil, salubre, amico
Di nymphe e di poete, e propria hospitio;
Ne gli uomini giudicio
Grave, e sottile, in donne il cor pudico
Si vede et d'honor degno.
Togliasi dunque homai dal sceptro antico
Ch'abhorrisce di pace have l'ingegno
Et la gotica stirpe prenda il regno.

A questo ultimo accento
Le menti delli divi alte et profonde
Restaron murmurando in vario assenso.
Si come in mezzo l'onde
Si suol sentire il suon del primo vento,
Che di nocchieri il cor fa star sospenso.
Ma chi può contradire al padre immenso,
Che con giusta ragion sempre si move?
Dunque gli dei che forse eran discordi,
Si montraron concordi,
Conoscendo il voler del sommo Giove;
Il qual nel suo conspetto
Si fe venir de l'anime più nove,
Et più tranquille, un bel numero electo,
Et diede un tal parlar dal sacro petto.

Ite voi felici alme,
Vestite vi di regie membra humane,
Non di materia di volgare schiera;
Prendete in vostre mane

Le gloriose et honorate palme;
Ite ad godere il regno che vi spera.
Et tu che prima ti demostri altera
Et sei per sorte prossima a la luce,
Sarai lo primo ALFONSO in quella terra.
Per te la cruda guerra
Sarà conversa in pace, et sarai duce
Di gloria et di vertute.
Regnarai longo tempo, essendo luce
Di ciechi, et de languidi salute;
Facendo alto parlar le lingue mute.

Subito poi di questo
Regnarai, tu fortissimo, animoso,
Del Aragonia gente eterno honore.
Et se 'nanzi al ripposo
S'apparecchia travaglio assai molesto,
Sarai pur finalmente vincitore.
Contr' al crudel barbarico furore
Tu starai salda inespugnabil torre;
Tal ch' al udir del tuo famoso nome,
Staranno hirte le chiome
Del gran nemico mio che 'l cielo abhorre.
Et se prende ardio tanto
Che voglia di tua man l'imperio torre,
Io 'l farò gir nel sempiterno pianto,
Del tribunal del Gnosio Rhadamanto.

Tu sei quel ch' ode spesso
Parthenope, che di scender volanda
Adornato de palma, oliva, et lauro;
Tu sei quel gran FERRANDO,
Da noi tante fiate a lei promesso,
Per dare al suo valor presto ristauro.
Per te dee rinovare un secol d'auro,
Qual per campi et città del regio Latio
In tempo di Saturno andar soleva.
Per te gia si subleva
La vertu prisca, et fa di vitii stratio:
Jano tanto laudato
Che vide inanzi e dietro in breve spatio,

Di tua prudentia vinto et superato,
Si potrà contentar sol del passato.

Le porte del suo templo,
Che soglion per la pace esser serrate,
Per tuo valore aprir non soffrirai;
Ma però ch' invidiate
Son le vertu di cui sarai l'esemplo,
Nol potrano i vinci poter giamai.
Così strage mortal venir vedrai
De la guerra civile et intestina
Mossa di quel soldan nocente et vario,
Manifesto adversario
Di gente singulare et pellegrina.
Costui con voglia accesa,
Sotto color de fare opra divina,
Contr' al imperio tuo pigliara impresa;
La qual con la mia man sara difesa.

Ch' alhor la providentia
Volando al cor del principe romano,
Chiamara per la pace un santo et puro
Et nitido PONTANO:
Che vincera con la dolce eloquentia
Ogn' animo feroce, acerbo, et duro.
Costui ponendo lume al petto oscuro
Del promotor d'horribili tumulti,
Unira insieme gli animi diversi.
Quest' è quel che con versi
Di grandiloquo stil sonori et culti,
Et con ornate prose
Rimembrara dal cielo i varii vulti;
Poi discendendo nelle humane cose,
Dirà le tue vertu chiare et famose.

Ne mancaranno ingegni
Imitator di questo altro Vergilio
Nel regno che t'aspetta sempre et brama.
SANNAZAR, PARDO, ATTILIO,
SUMMONTIO, di corymbo et laurea degni,
Faran cantando eterna la tua fama.

Tu che sai ben come la gloria s'ama,
Temprarai con amor la signoria;
Et con beneficentia et con giustitia,
Fuggendo l'amicitia
D'assentator, che vendon la bugia,
Et con atti soavi,
Al popol di ben far darai la via;
Ornando 'l di costumi honesti et gravi,
Et con leggi emendando i modi pravi.

Con più tranquilla vista
Mira quell'alme in muliebre gonna,
Ambedue caste et belle, ambe leggiadre.
Questa primiera donna,
Benchè mostre la fronte mesta et trista,
Ti fara pur contento et lieto padre.
Questa sarà feconda altera madre
Di re, d'imperatori, et di regine.
Nascer vedrai di questa alta et felice
Fruttifera radice
Multe piante gentili et pellegrine.
Et poi che sia arrivata,
Come nave nel porto, al suo bel fine,
Dal cieco carcer sciolta et liberata,
Ritornarà qua sù lieta et beata.

L'altra che vien dapoi
Ch'ella havera lasciato il corpo exangue,
Sarà pur tua consorte amata et cara;
Di nobiltà di sangue
Et d'antica vertù giunta con voi.
Portarà teco il sceptro et la tiara.
Mira la vera forma ove s'impara
Come con castità beltà s'aduna,
Più che en donna d'honore et gloria degna.
Costei dolce, benegna,
Morigera, fidel non importuna,
Ti da certa speranza
Di bella prole, et prospera fortuna.
Da costei nascerà quella sembianza
De la beltà del ciel, che l'altre avanza.

Volgi indietro, et riguarda
Quell' anima dignissima d'imperio
Del tuo secondo Alfonso, altro Gradivo;
Il qual nel regno Hesperio
Regnar dee nella età più saggia et tarda,
Di poi che tu sarai mutato in dive.
Mira 'l volto virile, audace, et vivo;
Vedi nel elmo l'aurea diademe,
Terror d'ogni barbarica phalange.
Da l'aurora, o dal Gange
Alle Gade, del mondo parti extreme,
Ne simil ne secondo
Si vedra generar d'humano seme.
Nella pace humanissimo et giocondo,
Nella pugna superbo et iracondo.

Poi che 'l misero Hydronto
Da l'impia gente fia direpto et preso,
Et populato inerme d'improviso:
Questo interrito, acceso
D'un ardente vertute, et voler pronto
Difendera l'honor del paradiso.
Anzi 'l suo grave et animoso viso
Vedra cader la plebe mahometa,
Et render la città contra lor voglia.
Poi con l'opima spoglia,
Intrando ovante nella patria lieta,
Et ringratiando i dei,
Come pastor la gregge rassembra,
Menarà presi i nimici miei,
Carco d'honor, d'extravie et di trophei.

L'altra che segue l'orme,
Et nel solio real si presso siede
Ad ogni atto gentile, audita et presta,
Sarà quel caro herede,
Di nome et di corragio a te conforme,
Et de la vita candida et modesta.
Non vedi lampeggiar sovra la testa
Un cometa ch' a voi vittoria mostra,

A la francese indomita barbarie
Exitio et pestr varie?
D'animo più viril la casa vostra
Non fia mai che si vante.
Questo in battaglia, et in palestra, et giostra,
In lettere, et in opre humane et sante,
Sempre si mostrerà forte et costante.

Vuo che si conserbe
La gloriosa sterpe de li Goti
Con anime megliori et più perfette.
Li figli et li nepoti
Regnaran sempre; et le genti superbe
Domaran, perdonando a le soggette.
Tacque dipoi queste parole dette,
Il rettor del Olympo; allhor li Fati
Benigni, con le prospere Fortune,
Fur d'un voler commune.
Al suo parlar con volti chiari, et grati,
Ognun consente et fave;
Si come usar si suol ne' i gran senati
Che parlando chi solo il poder have,
Il minor volgo applaude insieme et pave.

Due porte sono in quel celeste albergo,
D'eterno bene et di letitia pieno;
L'una d'un negro et solido metallo;
L'altra d'un bel crystallo.
Questa n'adduce il dì lieto et sereno,
Quella la notte ombrosa.
Dunque il re che del mondo tene il freno,
Per la porta più chiara et luminosa
Uscir fe quella schiera alta et famosa.

N° XIX. (*vol. i, p. 86, not.* E.)

Tratti da testo a penna di Fillenio Gallo.

SONETTO.

Phylenio al mandato libro.

Liberetto et versi miei humili et bassi;
Rime silvestre et di dolcezza prive;
Composte al suon de le fresche acque vive,
Fra fiere, sterpi, herbette, ucegli, et sassi;
Andate al mio signor con prompti passi,
Che fra molti mortali, immortal vive,
Et dimonstrate come in queste rive,
Phylen, per lui servir parato stassi.
Et se tal opera ad lui fusse dischara,
Direte che ogni rivo, quasi asciutto,
Fangho produce ogni hor, non acqua chiara.
Pur una cosa mi conforta in tutto,
Che se la pianta (benche vil) fie cara,
Non debba con ragion sdegnare il frutto.

SONETTO.

Phylenio narra che Madonna gli parla in sogno.

Nel dolce sonno, alhor che i spiriti e polsi
Son piu leggieri, trovammi in secco prato,
Pensoso e mesto, ed eccho al dextro lato
Venir Madonna mia; onde io mi volsi,
E tremebundo una parola sciolsi,
« Che fai tu qui? » a che con volto irato
Nulla rispose, e'l capo havia chinato,
A guisa de hom che offende, teme, e duolsi.
Caminava ella, ed io seguia el passo
Miser piangendo, e lei senza voltarse
Dissemi « Indegno! a che pur prieghi un sasso? »
Qui tacque; hor pensa s'el miser cor arse;
Trovammi el pecto un fonte, e'l corpo lasso;
Quando, a un tracto, e'l sonno e lei disparse.

SONETTO.

Phylenio scrive nullo accepto haver grato senza Madonna.

Quando nel bel paese ov'io non nato,
Fra parenti e amici arrivai sano;
Questo m'abbraccia, e quel toccha la mano,
Ciascun d'intorno a dir, Sia 'l ben tornato;
Chi m'accarezza, e chi si mostra grato,
L'un benigno a me fassi, e l'altro humano;
Ayme! gli è ver che honor e robba è in vano;
Ma contentarsi sol fa l'hom beato.
Guardavo spesso fra la turba intorno,
E non vedendo el bel saphyr lucente,
Amar m'è stato ogni più lecto giorno.
Se non ch'io v'avia sculpta nella mente
Saria già morto avanti el mio ritorno,
Ne mi potea campar robba o parente.

SONETTO.

Phylenio biasma el viver longamente al mondo.

Lauda el vulgo insensato, e pien d'errore,
In questa vita numerar molti anni;
Ma non discerne ben quant'aspri affanni,
E guai, trapassa che in vecchiezza more.
Felice è quel che escie dal carcer fore
Prima che molti el pelo, e stracci e panni;
Che chi compera ben l'acquisto a i danni
Trova corto el piacer, longho el dolore.
Jo el provo, e so che'l ciel se mi nutricha
Ch'io porto invidia a chi è morto in culla;
Che stando el pesce in rete ogn'hor più intricha.
O quanto chi più spera in van trastulla,
E cautamente el serpe in sen nutricha,
Poi nel fin l'error crescie, e'l gaudio è nulla.

N° XX. (*vol.* j, *p.* 114, *not.* 2.)

Nestoris Dionysii Novariensis ordinis Minorum de observantiâ, ad illustrissimum principem Lodoicum Sphortiam, in opus ejus excellentiæ dicatum, versus incipit.

Anguiger hunc princeps, tu qui auxiliaribus armis
Tutor ades domino Mutinæ, Lodovice, libellum
Accipe; quem totâ tibi Nestor mente dicavi.
Strenuus ut bellis, sic donis ipse Minervæ
Ingenioque valens, quandò tibi quid vacat otî,
Hunc legito, hoc curas post ardua gesta levato.
Ardua gesta loquor, quis toto partus in orbe
Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.
Rebus nempè suis socium petit Itala tellus;
Imprimis Xystus divus, summusque sacerdos,
Te quoque Parthenopes rex Hetruscusque senatus,
Dux Mutinæque socer, fluviique Bononia Rheni.
Gaudet et ipsa tibi juncta esse Sabaudia; et urbis
Inclytus ipse novæ princeps, et classe superbâ
Metropolis Ligurum; promptum teque excit in arma
Pro socero, invicti magnum qui nomen adeptus
Herculis, invisus, te præside, conteret ausus
Hostis et Italiæ dabis aurea tempora pacis.
Si quibus Ausoniis fama immortalis avorum est,
Principibus parti si sunt virtute triumphi,
Ante alios leget ipsa tuos hæc, posteraque ætas.
Ipse canet pugnas vates, et fortia dicet
Prælia, teque, tuasque sonabit carmine palmas.
Perge igitur; superosque habeas ad vota secundos.
Dî tibi dent gazas Arabum, dent Nestoris annos,
Fortunam Augusti, et sceptra imperiosa Monarchæ;
Armatasque meo hoc firmes sermone catervas.
Hectorei socii mecum durate sub armis.
Sacra etenim (si fas tamen est) per Numina juro,
Stamina si geminos Lachesis mihi nêrit in annos
Imperitanti, hostes cogam stricto ense subactos
Lingere humum coram, et sævâ præ strage dare herbas

Tunc omnes spoliis, tunc et fulgentibus armis,
Electis pariter et equis, opibusque superbis
Donabo; ac magno (durate age) semper honore.
Hinc bellis, picta indè jocis, fulvisque micanti
(Dona ubi pensa) tholis, mecum dignabor in aulâ.
Jamque vale; studioque vacet mens alta salubri;
Aspiresque tuo, princeps clarissime, vati,
Fratrum apud excelsum precibus servande meorum.

N° XXI. (*vol.* j, *p.* 118; *not.* 1.)

Ad Galeatium Bentivolum, de imagine Codri.

Ditibus in thalamis quos tu, clarissime princeps,
Ornasti vivis nuper imaginibus,
Me quoque jussisti sapientûm vivere cœtu,
Et meditabundo dicta notare statu.
Me noscunt, plauduntque mihi quicumque tuentur,
Inventumque probant, vir memorande, tuum.
Ast ego quid contrà faciam? quæ dona rependam?
Quod dignum tanto munere munus erit?
Si vatum nunquam pereunt monumenta piorum,
Si rapiunt Stygia, quos voluêre domo,
Tu quoque de nostris semper cantabere chartis,
Deque meo semper carmine vivus eris.
Bentivolus mihi carmen erit Galeatius ille,
Cui similem non fert Ausonis ora virum.
Per mea te noscent brachati carmina Medi,
Per mea te noscet carmina foris Iber.
Et Notus et Boreas gaudebunt nomina tanti
Principis in populos missa fuisse suos.
Mille canes alii quærunt, totidemque biformes
Mulas, tu claros quæris habere viros:
Quæsitos et habes, et scis retinere paratos
Muneribusque tuis, ingenioque tuo.
Ille inhiat gemmas, atque auro congerit aurum
Pauper, et assiduo stat vigil usque metu.
Tu tua firma locas in amicis horrea fidis,

Atque tuas illas esse fateris opes:
Tu sequeris prudens hominum vestigia, at ille
Stultus de stulto carpere discit iter.
Nil igitur mirum si te fratresque paterque
Laudant, et de te gaudia magna ferunt.
Nec mirum, si præcipuè te stipat euntem,
Qui valet arte aliquâ, qui valet ingenio.
Tu certè tanquam sis funis Homericus ille,
Aureus è cœlo missus in arva nites:
Aut tanquam Phœbo, cum descendente, coruscum
Hesperus ardenti spargit ab ore jubar.
Obrnitur Codrus tanto, clarissime princeps,
Splendore, et cæco lumine tentat iter.
Aut Jovis, aut Phœbi rutilantis lumen habenduin est
Codre, tui si vis cernere facta ducis;
Aut alio flectenda acies, ne more volantis
Pyraustæ in magnam lampada fortè ruas.

N° XXII. (*vol.* j, *p.* 125, *not.* 1.)

Petri Criniti, de suâ ægritudine et imminente obitu.

Nil est quod ultrà sit licitum mihi
Sperare tandem, ni medicæ manus
Et eximementi me miserum rogo
Referre incolumen queunt.
Et jam medullis æstuat intimis
Accensa bilis, nec patitur meo
Unquam dolori finem aliquem dari,
Sed vexat magis in dies.
Obducta frontis lumina, per genas
Delapsa tetra cum macie cutis,
Et destitutæ mentis inertia,
Instare exitium monent.
O quantùm inanes illecebræ animia
Passim virorum pectora distrahunt!
Quantâque rerum mole peræstuat
Humani generis lues!

Quam sæpè dixi, martia principum
Cantabo gesta, et sæva per Ausones
Gallorum ab altis Alpibus agmina
Educta in Latios duces!
At nunc parato funere frigidus
Per membra sudor labitur: et meum
Flammis cadaver ritè puer sacris
Jam componere destinat.
Et Cypri odores, thuraque mascula
Inferre lectis ossibus, et levi
Cum rore lymphas spargere, quo sua
Reddatur cinere quies.
Ergo sub annos prævirides mihi
Solvetur atro sanguine spiritus?
Nil est reluctandum Superis: libens
Quod fata annuerit sequor.
Non ille cuiquam flebilis occidit,
Quem vitæ honestas, et fidei decor
Inter sacrarunt numina cœlitum,
Expertem graves ambitus.
Sed fessa tandem lumina mors tegit:
Tu me, Deorum summe parens, velis
Vatem beatis sistere sedibus,
Ut sacros referam choros.

N° XXIII. (*vol.* j, *p.* 135, *not.* 1.)

Ex origin. in arch. palat. reipub. Flor.

Magnifico viro Petro de Medicis, fratri meo carissimo. Florentiæ.

Magnifice frater, etc., per questa poco m'accade, se non significarti, che sono sano, quale in tanto vulnere decet; paulatim tamen me ex dolore, quantum in me est, colligo. Sed hæc missa, ne vulnus exacerbem. Ho alcune tua, per le quali intendo l'animo et la voglia tua. Nil

eorum, quæ petis, adhuc factum est; terrotti tamen avvisato del processo di tutto d'hora in hora. Così di questo, come d'ogni altra mia cosa, fa anche tu quello medesimo; che non posso havere cosa più grata, che intendere spesso di voi nuove, et come siate tutti; sicchè non t'incresca tenermene avvisato. Questo voglio aggiungere, che intendendo, che forse s'harà a mutare el proposto di San Giovanni, ti voglio raccommandare ser Francesco della Torre, quale è stato per me uno pezzo a Miramondo, et essi portato molto bene; et credo questo sarà proprio un luogo da lui, sicchè te lo raccommando. Preterea bisogno che io ti raccommandi Francesco degli Albizi, che desiderebbe che tu lo facessi sedere gonfaloniere questo maggio; faramene piacere facendolo, perchè ho quà uno suo figliuolo, che mi serve bene: volendolo fare, ti prego, gli facci intendere, te lo raccommandato, di che me ne rimetto a te. Per altra mia ti scriverò qualche cosa; per hora basti quello ti scrivono gl' imbasciatori, et questo. Raccommandomi a te, et saluta tutta la brigata per mia parte, conteregli tutti se non che el folio non basterebbe. Non altro.

TUUS JO. FR.

Romæ, die xix *aprilis* 1492.

N° XXIV. (*vol.* j, *p.* 135, *not.* 2.)

Ex. origin. in archiv. palat. reipub. Flor.

Magnifico viro Petro de Medicis, majori meo observandissimo. Florentiæ.

MAGNIFICO Piero mio hon. Questa mattina essendo invitati li cardinali all' officio et messa in capella per la benedictione delle palme; congregati che furono tutti,

et ante missarum solemnia, nostro signore li chiamò dentro nella audientia sua secreta, et quivi presente tutto il collegio publicò, et dichiarò monsre. vostro fratello legato del patrimonio; nè vi potrei dire quanto è stata grata questa demonstratione a tutta questa corte, et città. Dipoi nostro signore andò in capella, et benedisse le palme, et celebrossi una messa; la quale finita, monsre. nostro r^mo. partì, et fu accompagnato da tutto il collegio insino a casa, con grandissimo honore, et fu cosa bella a vedere. Guinta arrivò qui hiersera, lui et Mariotto, et si raccomanda alla M. V. et io insieme. Bene vale.

Romæ, die XV *aprilis* 1492.

Erami scordato di dirvi, come nostro signore stamani era fresco et bello come una rosa, et ha dato il mal' anno a più d'uno. Non sarà fuori di proposito, che voi confortiate monsre. a curare con ogni diligentia di stare sano, et voglia al più che può, d'accomodarsi al vivere secondo che fanno li altri cardinali. Questo dico, perchè bisogna levarsi la mattina per tempo, et chi vegghia la sera, assai male lo può fare: saria pericolo col tempo non li facessi nocumento; questo non dico senza cagione.

Serv. Stephanus de Castrocaro.

N° XXV. (*vol.* j, *p.* 161, *not.* 1.)

Acta eruditorum, an. 1710, *p.* 18.

Histoire de Bretagne.

Auct. Guidone Alexio Lobineau, 2 tomes, Par. 1707, *f°.*

Sed facere non possumus, quin ad nuptias, quas Anna Britannica, in quâ linea ducalis defecit, primùm cum

Maximiliano Romanorum, et mox, eo quidem adhuc vivo, cum Carolo Gallorum rege contraxit, paulisper subsistamus.

Sunt autem in hâc historiâ duæ quæstiones facti, à quibus totius causæ justitia dependet, quarum prior est. — *An Maximilianus matrimonium cum Annâ contractum consummaverit?* posterior. — *An hæc sponsa vel uxor Maximiliani à Carolo Gallorum rege* (VIII) *rapta fuerit?*

Quod priùs concernit, autor non negat, nuptias cum Maximiliano an. 1490, solemnissimè, sed per procuratores saltem fuisse consummatas : *Legatum autem primarium, postquàm nova nupta in thalamo fuisset collocata, cubiculum cum litteris procurationis ingressum, et astantibus multis tam viris quàm fœminis primariis, tibiam suam ad genu usque nudatam, inter lintea nuptialia inseruisse, ut cæremonia illa consummationi et cognitioni actuali æquipollere putaretur.* Ipse quidem autor non affirmat, mentionem tamen velut in transitu injicit, quod Baco de Verulanio in vitâ Henrici VII, singulare hoc rei gestæ monumentum annotaverit : neque quicquam præterea addit, ex quo Verulanii relatio vel confirmari vel in dubium vocari queat. Ad alteram quæstionem quod attinet, si benè autorem nostrum assecuti sumus, inter coactionem physicam et politicam distinguere videtur. Nempè de crassâ illâ violentâ, quâ Anna, cùm iter ad Maximilianum jam esset ingressa in finibus Hannoniæ ab armatâ multitudine circumventa, et obtorto velut collo ad Carolum raptata, rerum Austriacarum scriptoribus quibusdam dicitur, altum in hoc opere est silentium. — Sed coactionem tamen subtilem intercessisse, adeò non inficiatur Lobinovius, ut etiam suspicetur pontificem Romanum, non sine causâ consensum suum in litteris, quarum copiam facit, sub hâc conditione declarasse : *dummodò illustrissima Anna propter hoc rapta non fuerit.*

Ceterum, quod tum optasse dicitur Maximilianus, *ut ex hoc monstro nuptiarum, quòd ex raptu et adulterio compositum esset, nulla unquam in Gallid regnet posteritas*, ejus voti damnatum fuisse imperatorum, ex tabulis genealogicis in vulgus notum est.

N° XXVI. (*vol.* j, *p.* 152, *not.* 1.)

Dall' opere volgari di Cariteo.

CANZONE.

Fulgore eterno, et gloria d'Aragona,
Heroe grande in fama, in arme ingente,
Fautor sol anzi autor d'ogni vertute,
Hor t'ha condotto a la real corona
La potestà de la divina mente,
Per conservarne in pace, et in salute.
Hor piace servitute
A tutti quei, ch'han libertade in pregio.
Per te, re pio, magnanimo, et perfetto,
Et per natura et per ragione eletto,
La libertade honora in nome regio.
Che tue vertù pensando et ripensando,
Avegna che non fussi il primo figlio
Di quel divo Ferrando,
Saresti se, s'al mondo è buon consiglio.

Lo strenuo cor, clemente, altero, et saggio,
Che dal un sole al altro il nome spande,
In espettatione ha posto il mondo;
Tal ch'io non sò, qual petto o qual corraggio
Potesse superar la speme grande,
Salvo il tuo primo a nullo altro secondo.
Tu grave, tu giocondo;
A cui piaccion gli affanni in opre sante,
Et nel oprar consiglio. O alma invitta,

Sola difension di gente afflitta,
Nel pericol maior salda et constante;
Nelle difficultà d'arguto ingegno,
Et non di fero cor nelle vittorie;
Ma piu dolce et benegno;
Vertuti veramente imperatorie.

Il tuo chiaro conspetto allegro et grave,
Che più ch'altro mortal reluce e splende,
De le vertù favor, del vitio scorno,
Attera col suo sol le genti prave;
Si come con suoi raggi Apollo offende
Gli augei, che van fuggendo il chiaro giorno.
Hor è nel suo soggiorno
Apollo con le nove alme sorelle;
Hor quel'a insigne, sacra, alta dottrina,
Chiamata humanità, solo, divina,
Ferirà con la testa l'auree stelle.
Le selve Antiviane in varii canti,
Risonaran la gloria de gli Alfonsi,
Et d'inclyti Ferranti;
Et le valli daran dolci responsi.
Se l'un più ché l'altro human fu liberale,
Et l'altro forte, et pien di sapientia,
Et come Jano tien gemino viso;
Hor vedemo in un solo al sole eguale,
De la vertù celeste esperientia,
Ch'aggualia li mortali al paradiso.
Letitia, plauso, et riso,
Si celebre, ch'or tene il regno Ausonio.
Un principe, anzi un dio, tra gl'altri humani,
Ch'Italia liberò da Turchi immani.
Hydrunto, Europea, el mondo è testimonio,
Come costui, intrepido, animoso,
Vinse del cielo gli nemici rei;
Poi venne glorioso,
Carco d'honor, d'exuvie et di trophei.

Hor altrui t'apparecchia un'altra gloria,
Se cerca provocar i Galli adversi

A la quiete italica imminenti;
O tu riporterai lieta vittoria,
O tu unirai in pace i cor diversi;
Come natura accorda gli elementi,
Si varii et differenti.
Chi non ritenerassi indietro le porte,
Vedendo un re dignissimo d'imperio,
Regnar nel regno Hesperio?
Vedendo un novo duca invitto et forte,
In forza et gagliardia altro Pelide,
In arme et in amor novo Gradivo
Quel mio Aragonio Alcide;
Di cui l'inclyta fama io canto e scrivo.

Ne le sideree sedi
Volando, andrai cantando con binnole e penne
Di quella verità che ti conduce.
Vedrai vi d'Aragon la nova luce;
Ch'è ritornata in cielo ond'ella venne.
Digli che con ragion può rallegrarsi,
D'haver sua parte nei celesti regni.
Ma più dee gloriarsi
Di veder in honor, sui dolci pegni.

N° XXVII. (*vol.* j, *p.* 180, *not.* P.)

Dall' opere volgari di Sannazaro, p. 60.

CANZONE.

Inclyti spirti, a cui fortuna arride
Quasi benigna, e lieta,
Per farvi a comminciar veloci, e pronti;
Ecco, che la sua torbida inquieta
Rota par che vi affide;
E vi spiani dinanzi e fossi, e monti:
Ecco, ch'a vostre fronti
Lusingando promette or quercia or lauro;

Pur ch'al suo temerario ardir vi accorde,
Ahi menti cieche, e sorde,
De'miseri mortali; ahi mal nat'auro;
Qual mai degno restauro
Esser puo di quel sangue
Del qual la terra già bagnata suda?
E della schiera esangue,
Ch'erra senza sepolcri afflitta, e nuda?

Voi che sempre fuggendo il vulgo sciocco,
El suo perverso errore,
Tutte le antiche carte avete volte;
Se racquistar cercate in vita onore,
E per coturno, o socco
Sperate d'illustrar l'ossa sepolte;
Acciocchè il mondo ascolte,
Vostri nomi, più bei dopo mill'anni,
Drizzate al ver cammin gli alti consigli;
E come giusti figli,
Il vecchio padre, ch'or sospira i danni,
Liberate d'affanni:
Che se mai pregio eterno
Per ben far s'acquistò con lode e gloria;
Questo (s'io ben discerno)
Farà di voi qua giù lunga memoria.

Or, che'l vento v'aspira; e vostra nave
Ha saldi arbori e sarte,
Sarebbe il tempo da ritnarvi in porto:
Che poi lasso, non val l'ingegno, o l'arte
Nella tempesta grave;
Quando'l miser nocchier già stanco, e smorto,
Non trova altro conforto
Che di voltarsi a dio con umil pianto,
Lodando l'ozio, e la tranquilla vita.
Dunque, se'l ciel v'invita
Ad un viver sicuro, onesto, e santo,
Non v'induri il cor tanto
L'odio, lo sdegno, e l'ira;
Ch'al ben proprio veder vi appane gli occhi;

Che spesso in van sospira
Chi per sua colpa avvien ch'al fin trabocchi.

Rare fiate il ciel le cagion giuste
Indifese abbandona;
Benchè forza a ragion talor contrasti.
Indi (se 'l ver per fama ancor risuona)
Le sue mura combuste
Vide al fin Troja, e i tempj rotti, e guasti,
E tanti spirti casti
Per uno incesto a ferro, e a foco messi:
Nè questa sol, ma mille altre vendette
Ch' avete udite, e lette;
Popoli alteri al fin pur tutti oppressi,
Deh! questo or fra voi stessi
(Ma con più fausto inizio)
Signor, pensate; et se raggion vi danna,
Non vogliate col vizio
Andar contra vertù; che error v'inganna.

L'alto, e giusto motor, che tutto vede,
E con eterna lege
Tempra le umane, e le divine cose,
Siccome ei sol là sù governa e regge,
E solo in alto siede
Fra quelle anime elette, e luminose;
Così qua giù propose
Chi de mortali avesse in mano il freno:
Che mal senza rettor si guida barca.
Però con l'alma scarca
Di sospetto, e di sdegni, e col cor pieno
D'un piacer dolce, ameno,
Al vostro stato primo
Ritornate: e 'l voler del ciel si segua:
Che s'io non falso estimo,
Tempo non vi fia poi di pace, o tregua.

Quella real, possente, intrepid'alma
Che da benigne stelle
Fu qui mandata a rilevar la gente,
Con sue vertù vi muova invitte, e belle,

Ch' ebber si chiara palma
Del barbarico popol d'oriente,
Allor che sì repente
Col solito furor la Turca rabbia
Ne' nostri dolci liti a predar venne,
Là' ve poscia sostenne
Il giusto giogo, in stretta, e chiusa gabbia.
Che se di tanta scabbia
Il nostro almo paese
Per sua prezenzia sol fu scosso, e netto;
Che fia di vostre imprese,
Se contra voi pur arma il sacro petto?

Nè vi muova, per Dio, che 'l Tebro, e l'Arno
Tra selve orrende, e dumi,
A bada il tegnan; che speranza è vana:
Ritardar nol potran monti, nè fiumi;
Che mai non spiega in darno
Quella insegna felice, e più ch' umana
La qual così lontana
(Se si confessa il ver) timor vi porge,
E con l'imagin sua vi turba il sonno.
Onde, se i fati ponno
Quel che per veri effetti ognor si scorge;
Quanto più in alto sorge
L'error che a ciò v'induce,
Tanto fia del cader maggior la pena:
Che tal frutto produce
Ostinato voler, che non s'affrena.

Così sola, ed inerme
Come parti, canzon; senza altra scorta,
(Benchè ingegni vedrai superbi, e schivi)
Di 'l vero, ovunque arrivi;
Che 'n ciel nostra ragion non è ancor morta.
E se pur ti trasporta
Tanto inanzi la voglia;
Rimordendo lor cieco, e van desire,
Digli che 'n pianto, e doglia,
Fortuna volge ogni sfrenato ardire.

N° XXVIII. (*vol.* j, *p.* 183, *not.* 2.)

Dall' opere volgari di Cariteo.

CANZONE.

Qual odio, qual furor, qual ire immane,
Quai pianete maligni,
Han vostre voglie unite hor si divise?
Qual crudeltà vi muove, o spirti insigni,
O alme Italiane,
A dare il Latin sangue a genti invisa?
Non sian homai si fise
Le vostre menti, in voglie in foco accese,
D'esser superiori a vostri eguali.
O cupidi mortali,
S'ardente honor si chiama ad alte imprese,
Ite a spogliar quel sacro almo paese
Di christian trophei.
Et tu, santa immortal, saturnia terra,
Madre d'uomini et dei,
Nei barbari converti hor l'impia guerra.

O mal concordi ingegni, o da prim'anni,
Et da le prime cune,
Abhorrenti da dolce et lieta pace;
Perchè correste in un voler comune
A li comuni danni,
Et in comune colpa il mal vi piace?
Perchè non vi dispiace
Tinger nel proprio sangue hor vostre spade?
Fu questo dato già dal fato eterno,
Quando 'l sangue fraterno
Tinse 'l muro di quella alma cittade,
Con quella fera invidia et impietade?
Et hor qual morbo insano
Ha pollute le membra giunte a mano?
L'una con l'altro mano,
Pugna, senza sperar triomplio alcuno.

Se ciò che per vertù far si devria
Si fa sol per argento,
Et non per gloria mai guerra s'imprende,
Quanto mal può sperarsi ogni momento
Da liga o compagnia
Di cui lo proprio honor vende et rivende.
Io so che tal mi intende,
Che per l'orecchi tene un lupo inico;
Che 'l lasciar nel tener non gli è securo.
O petto immite et duro,
Contra li tuoi, di tuoi nemici amico;
Come non ti sovien del odio antico,
Che col primo parente
Nacque? perchè non aspiri ad un bel atto?
Che con perfida gente
E perfidia servar promessa o patto.

Che maledetta sia di quel Sydonio
L'ombra perversa e sonte,
Perfida alma crudel, superba et dura;
La qual de l'Alpe roppe il devio monte,
Et nel bel piano Ausonio
Scece per forza, et fe sì gran paura.
Che gia l'alma natura
Havea munita la bella planicie
Contra 'l superbo Gallico furore.
Hor l'infinito ardore
D'imperio, hor le private inimicitie,
Han la via trita in publica pernicie.
Nulla cosa si mostra
Difficile a mortali; il ciel tentamo,
Con la stultitia nostra;
Fulmina Giove, et noi non paventamo.

Non parlo per cagion del proprio affanno;
Ch'in questa humil fortuna
Riposo più che gli altri in sommo imperio.
Ne mi move a parlar paura alcuna
D'alcun privato danno,
Ma sol di pace ardente desiderio.

Che nel bel campo Hesperio,
Di monarchia io veggio un duca degno,
De la præclara sterpe d'Aragona,
Ch'aspecta aurea corona,
Non sol del proprio suo ma d'altrui regno.
Et duolmi che tal è de pena indegno
Che havrà dolor diversi.
Che 'l picciol sempre geme per discordia
Di grandi, et non dolersi
De mal d'altrui, mi par somma vecordia.

Ben fu senza pietà quel ferreo petto,
Quel animo feroce,
Che fu inventor del ferro horrendo e forte.
D'allhora incominciò la pugna atroce
La venenosa Aletto;
Et di più breve via per l'impia morte.
Aperse le atre porte.
Ma non fu in tutto colpa di quel primo;
Che ciò che lui trovo col bel sapere
Incontro à l'aspre fere,
Noi nelli nostri danni lor convertimo.
Questo advien (se 'l falso io non estimo)
Di fame di thesoro,
Ch'ogni petto mortal tene captivo.
Che pria che fusse l'oro
Non era il ferro al huom tanto nocivo.

Ai pace, ai ben di buon si desiato,
Alma pace et tranquilla,
Per qui luce la terra, e 'l ciel profondo;
Pace d'ogni citade, et d'ogni villa,
D'ogni animal creato,
Letitia et gioia del sidero mondo;
Mostra il volto giocondo,
Et con la spica e i dolci frutti in seno,
D'Italia adombra et l'una et l'altra riva
Con la frondente oliva;
Et in questo amenissimo terreno
Di Napol, dove 'l cielo è più sereno,

Ferma i tuoi piedi gravi,
Facendone fruir quiete eterna.
Et con secure chiavi
Chiude la guerra a la pregione inferna.
Canzon, tra 'l Pado e l'Alpe
Vedrai quel disdegnoso duca altero,
Che di pace et di guerra in man le habene
(Cosi il ciel vole) hor tene.
Digli che voglia homai vedere il vero,
E svegliar quel santissimo pensero
Di publica salute;
Che per moderne et per antique historie,
S'acquista per vertute,
Et non per signoria, la vera gloria.

N° XXIX. (*vol.* j, *p.* 186, *not.* 1.)

Vergier d'honneur.

S'ensuyt comment les dames de Chiari pour faire honneur au roy à sa bienvenue firent ung accouchée sur ung eschaffault, qui fut la plus gorgyase chose que jamais homme vit.

Entre autres gorres que faict à raccompter
Par excellence plus que chose du monde
Sans en ce cas me vouloir mesconter,
Laisser ne veulx de dire et racompter
Le beau maintien, la manière faconde,
La grant beaulté, la constance féconde,
D'une accouchée si très bien composée,
Que brief nature sa semblable ou seconde
N'a de son temps sur la terre posée,
Pour démonstrer le triumphe des dames
Au noble roy naturel père d'elles;
Semblablement à ses nobles gendarmes,
Qui en tous lieux tant de corps comme d'armes,
De leur honneur soustiennent les querelles.

Elles choisirent la plus belle d'entre elles,
Et sur ung hourt ou ung beau lict couchée,
Sous couvertures que point n'en est de telles,
La firent mettre ainsi qu'une accouchée.

Le ciel du lict fut d'ung fin drap d'or vert,
Larges rideaulx de damas figuré;
Le demeurant d'un cramoisy couvert,
Et pouvoit-on veoir tout à découvert
Ung personnaige de grasse bien heuré,
Ung doulx visaige si très bien mesuré
Que mieulx n'eust sceu vermeil et non pâly;
Somme dedans l'on se fust bien miré,
Tant estoit cler, frez, luysant et poly.

D'ung fin veloux cramoisy avoit manches,
Pelissonnés de martres subelines,
Ses couleurs furent violettes et blanches,
Parmy posées bagues de haultes branches
Pour faire avoir les fièvres jaquelines,
Gros diamants turquoises, cornalines,
Perles de prix grandement estimées,
Pour décorer ses doulceurs féminines
De toutes pars elle étoit sursemée.

Aux deux costez du chevet de son lict
On avoit mis deux grans carreaux d'or tret;
Et soubz son lict pour singulier délict,
Deux d'aultre sorte d'une figure eslit,
Qu'onque au pays de telz n'en fust retrest.
Homme visaige ne vit jamais pourtrait,
De marbre blanc, d'alebastre, ou paincture,
Si beau, si net, si gentement extraict,
Que lors avoit cette humble créature.

Aux quatre boutz des carreaulx et couverte
Avoit boutons, mouchetz, houpes estranges;
Et pour mieulx voir la gorre descouverte,
D'ung or de cyprès avecques soye verte,
Et force perles, furent faictes les franges.
Autour la dame ung tas de faces d'anges
Plus que déesses ou sibilles plaisantes,

Pour conformer toutes haultes louanges,
On le tenoit trop plus que suffisantes.

Devant le lict estoit le jeune enfant,
Beau à merveille, sans pleur et sans effroy;
D'accoustrements qu'on billebarre et fend
Le plus gorrier et le plus triumphant
Qu'on vit jamais fusse le fils du roy,
Près de luy fut en singulier arroy
Une très belle gracieuse nourrice,
Bien acoustree sans faire aucun destroy
D'ung veloux vert tissus de haulte tice.

Dames sans nombre à faces angéliques,
Bien acoustrées de drap d'or et satin;
Verges, carcans, bordures auctentiques,
Gros diamants et saphirs magnifiques,
Pour enrichir la gorge et le tetin.
La robbe longue, le gorgias patin,
Le corps troussé frisquement de velours.
C'étoit assez, qui entend mon latin,
Pour y avoir un tribunal d'amours.

A resjouyr l'affection humayne,
La voyoit-on gorre démesurées,
Tant en beaulté qu'en richesse haultayne;
Oncques ne fut si somptueux demayne
Pour veoir autant de choses décorées.
Grans escussons à fleurs de lys dorées.
Sur l'eschaffault à dexstre et à senestre,
Gettant fumés de senteurs odorées,
Somme, c'estoit ung paradis terrestre.

Devant le roy ce mystère fut fait;
Tant qu'avec luy ny avoit créature
A regarder l'ordre de tel effect;
Qui ne fut lors royaulement et de fait
Quasi substrettes et œuvres de nature.
Au jugement d'humaine conjecture,
Que cueur désire et l'oiel appete à voir,
Pour contenter ung homme par droicture,
Possible n'est de mieulx au monde avoir.

N° XXX. (*vol.* j, *p.* 194, *not.* 1.)

N° XXXI. (*vol.* j, *p.* 195, *not.* 1.)

N° XXXII. (*vol.* j, *p.* 200, *not.* 1.)

Ex orig. in archiv. reipub. Flor.

Hoc est INVENTARIUM LIBRORUM *qui inventi sunt inter libros domini* ANGELI POLITIANI, *quos secernendo extraxit indè dominus* JOHANNES LASCHARI *Græcus, ex commissione dominorum; coram domino Theodoro et coram domino Bartholomæo de Crais; quod inventarium confectum fuit in domo Petri de Medicis, die* XXIV *octobris* 1495, *ut patet in originali.*

ARISTOTELIS Poetica, et quædam alia, in græco, *in papyro.*

GALENI de compositione Pharmacorum, *in papyro*, in græco.

PETRI HISPANI Dialectica et quædam alia, in græcum de latino versa, *in papyro.*

Leges quædam, cum glossis *in membrana*; glossulæ verò sunt in marginibus.

Omeliæ JOHANNIS CRISOSTOMI, in græco.

SERVIUS in Virgilium, *in membrana*, latinus codex.

ARISTOTELIS de Mundo, in græco, simul cum POLEMONIS meditationibns, et Aristotelis metaphysicis, *in papyro.*

Compendium trium librorum ORIBASII, factum per HÆTIUM, *in papyro.*

Instituta, in græco, *in papyro.*

Epistolæ Theodori Lascharis, *in papyro*, in græco.

Actuarii opus de Medicinâ, de Urinis, in græco, *in papyro;* et Galeni quædam.

Galeni quædam in Medicinâ, et ejusdem liber de dicto auctore, in græco, *in papyro.*

Alexander Tralianus, in Medicinâ, in græco, *in papyro.*

Liber Galeni in Medicinâ; cujus primum capitulum de Cardiacis, *in papyro*, *in asseribus*, *sine operimento*, in græco.

Galeni de compositione Pharmacorum, *in papyro*, signatus n° 225, græco.

Liber Galeni in Medicinâ, in græco, *in papyro* : habens primum capitulum de Theriacis Alexipharmicis, *in asseribus non opertus*, signatus n° 223.

Galenus de usu particularum in Homine, et liber ejusdem de Pulsibus, *in papyro*, et græco, signatus n° 215.

Priscianus quidam antiquus, *in membrana*, signatus n° 347, latinus.

Priscianus iterùm antiquus, *in membrana*, n° 626, latinus.

Demosthenis Orationes, græcæ, *in papyro.*

Historia Zonaræ, *in papyro*, in greco.

Galeni de Pharmacis, secundum genus, in græco, *in papyro*, n° 218.

Pedagii Dioscoride Anazarbis, in græco; liber de Materiâ, *in papyro*, signatus n° 230.

Compendium Philosophiæ Georgii Protertioi, in græco, *in papyro.*

ARISTOTELIS Methaphysica parumper, et *Galeni* de Anathomiâ, n° 216, (*Hunc codicem D. Jo. Lascari penes se.*)

Pars POLLUCIS et quædam alia, et *Polienis* Stratagemata, in græco, *in papyro et antiquo codice, volumine mediocri, tecto operimento rubro*, n° 91.

Excerpta quædam ex diversis auctoribus, et proverbia, et quædam alia sine tabulis, *in papyro.*

PYNDARI Olimpya, et pars Pytiorum, cum expositione, *in papyro*, in græco, n° 87.

XENOPHONTIS Græciæ Historia, *in papyro*, sine tabulis, in græco, n° 622.

Quædam in Physicâ, primùm de Climatibus Terræ, et expositio *Theonis* in Arati Phenomena, *in papyro*, sine tabulis, in græco, n° 139.

ARISTOTELIS Politica, in græco, *in papyro, ligata in quâdam cartâ membranea.*

ARATUS cum expositione, in græco, *in membranis ligatus in quâdam cartâ.*

Galeni liber antiquus, in græco, *in membranis, in quâdam cartâ.*

Vocabula quædam medicinalia, et quædam alia, in græco, *in papyro, in tabulis, sine operimento*, vetustissima, n°. 221.

Quædam recollecta à domino ANGELO POLITIANO in pueritiâ suâ, *in papyro, in latino, et ligata simul in quâdam cartâ membranea.*

N° XXXIII. (*vol.* j, *p.* 205, *not.* 1.)

Vergier d'honneur.

Comment le roy fist son entrée à Florence, en quel triumphe il y entra, l'ordonnance qu'il y tint, et comment les bendes marchèrent les unes après les autres.

En grant triumphe et parfaicte excellence,
En bruyt en los d'honneur victorieux,
Le roy des roys entra dedans Florence,
Où il conquist ung renom glorieux;
Car il portoit le glaive furieux
Pour son vouloir par-tout exécuter;
Et pour la guerre ou la paix discuter
Par haulx exploits d'emprise vertueuse.
Dont pour au vray du droit en disputer,
Declairer veulx la façon merveilleuse.

Quand les seigneurs furent vers luy venus,
Ils luy baillèrent les grans clefs de la porte,
Et lui priant qu'ils fussent soustenus,
Et maintenuz soubz sa haulte puissance;
Et désormès en son obeyssance
Très humblement tous ils se maintiendroyent,
Son nom gardroyent, ses armes deffendroyent;
Et outre plus pour leur erreur distraire,
A telle loy qu'il vouldroit se joindroient
Sans jamais jour eulx ayder du contraire.

Quant leur vouloir par leur parler conceupt,
Sur leur requeste, à bien peu de langaige,
Bénignement le bon roy la receupt,
Sans leur vouloir faire mal ne dommaige,
Et des plus grands receupt foy et hommaige
Incontinent par grant solempnité
En rabaissant leur témérairété
Et leur vouloir de soubdaine chaleur
Dont ils s'estoient contre lui despité,
Bien leur montra qu'il estoit leur seigneur.

Processions comme j'ay devant dit,
Dignes corps saincts, précieuses relicques,
Sortirent hors sans aucun contredit,
Croix, confanons, banyères autentiques,
Curés vestus de chappes magnifiques,
Abbés, doyens, chantres, archediacres,
Prestres chantans, chanoines, soudiacres,
Portans joyaulx de saincts, de vierges, d'anges,
Et beaulx vaisseaulx de precieulx lavacres
Vindrent vers luy pour luy rendre louenges.

Tous les estats du grant jusques au moindre,
Tant fussent-ils de noblesse ou clergié,
Bourgoys, marchans, furent contraints d'eulx joindre,
A ceste loy pour le plus abrégé
Et de venir dessoubs ung train rengé
Bien acoustrés devers ledit seigneur
Portans joyaulx, bagues de grant valeur,
Et beaulx habits de sumptueux arroy,
En luy faisant reverence et honneur,
Ne plus ne moins que leur souverain roy.

Que diray-je pour parler court et brief;
Quant si près d'eulx leur bon seigneur sentirent,
Quoy qu'à aulcuns le cas fut un peu grief,
Ce néantmoins grans et petis sortirent,
Et toutes bonnes obéissances firent
Faveur, support, subjection, souffrance,
Ce que devant en effect et substance
Ne pensoient pas Tuscains polle tonde,
Qu'à ceste loy la ville de Florence
Eussent peu mettre tous les princes du monde.

Les Florentines à face angéliques
Sur eschauffaulx, fenestres, et tauldis,
Venysiennes, Rommaines autentioques,
Vindrent illec voir le roy des hardis,
Et leur sembloient estre à ung paradis
De voir Francoys en leurs terres marcher,
Car bien scavent que pour enharnacher
La nef Vénus d'amoureux advirons

Et pour apoint ung ..... embrocher
Qu'ils n'y vont pas ainsi que bougerons.

Après recueil, los, honneur, reverence,
Faicte au bon roy sans vouloir denigré,
L'on commença de marcher vers Florence
En ordonnance de degré en degré.
Et si fut tel du bon seigneur le gré,
Que Florentins tous les premiers marchassent,
Affin que nuls les Francoys n'empechassent;
Mais fust à tous cette entrée famée
Tendant à fin que Florentins goutassent
L'excellence de sa pompeuse armée.

S'ensuyt comment après que les seigneurs tant de l'église que de la ville, marchans, bourgoys et aultres méquaniques furent entrés, les bendes du roy commencèrent à marcher, qui fut la chose la plus singulière qu'on vit jamais pour entrée de ville.

ET PREMIÈREMENT LES COULEUVRINIERS.

Quant Florentins avec leurs instrumens,
Furent entrés vestus d'habits propices,
Premièrement vindrent les Allemans,
Lancequenets, Foussignerans, Souysses,
Portans plastrons, bracelets, cacrevices,
Et mesmement tous les coulevriniers,
Plus barboillés que poures charbonniers,
De manier leur salpestre et poudre;
Et quant il fault ruer sur les paniers,
A doubter sont plus que tonnerre ou fouldre.

LA BENDE DES PICQUIERS.

Après marchèrent la bende des grans picques,
Moult frisqués à grans pas furieux,
Saichans des arts marciens les pratiques,
Plus qu'autres nez a cela curieux.

Car gens y a de nom victorieux,
Dignes d'avoir par leur beaulx faits maints dons.
Et parmi eulx avoit fleustes, bedons,
De leurs explets sonnans les extremets,
Sans oublier estandars ne guydons,
Le mieulx en point que l'on les vit jamais.

LA BENDE DES ARBALESTRIERS.

Après marcha la bende aux arbalestriers,
Entremeslés de grans joueurs d'espées,
Gens acharnez au sang comme loudiers,
Par lesquels sont maintes gorges coppées.
Et pour donner hauffrée et lippées,
Autant exprès que l'on ne saiche point;
Tous acoutrés en chausse et en pourpoint,
D'une parure et des couleurs royalles,
Lesquelles bendes pour en parler à point,
Ont vers le roy toujours esté loyalles.

A son costé chascun le courte dague
De fin drap d'or, chaulses, escartelées,
La chayne au col, et au bonnet la bague,
Les grans perruques jusqu'au dos avallées,
Neyves plumes de paillettes feuillées,
Et sur leurs bras devises de perles,
A beaulx oyseaulx comme pigeons et merles,
D'orphaverie à roleaux enlacez,
Et aultres choses singulières et belles
Sur leurs personnes ils portoient assez.

LES CAPITAYNES.

En tel estat passèrent bien six mille,
Tous deux à deux et à grans pas divers;
Desquels fut chief comme le plus habille
Monsieur de Cleves et conte de Nevers,
Escartélé de tort et de travers,
De fin drap d'or semé de pierreries,
A grosse houppes de fine orphaverie,

Marchant à pied aussi droit comme ung jon,
Avecques lui l'escuyer d'escuyrie,
Lorney aussi, le bailly de Dyjon.

LES ARCHIERS D'ORDONNANCES.

Après ceulx-cy les archiers d'ordonnances
Vindrent soudain à tout leurs arcs bendés,
La belle trousse à fiesches de deffences,
Hommes bien pris, bien formés, bien fondés,
Tous deux à deux en bel ordre guydés,
A leurs costés les espées moult fines,
Beaulx gorgerins, dorées brigantines,
A soustenir ou escousse ou defferre.
A mon advis bien suffisans et dignes
Pour estre gens vertueux à la guerre.

LES HOMMES D'ARMES.

Incontinent vindrent les hommes d'armes
Sur grans coursiers, sur genests et destriers,
Comme beaulx dieux reluysans en leurs armes,
La bride au poing et le pied aux estriers,
Tous habillés non pas comme peaultriers,
Mais comme roys, princes ou empereurs,
Et pour monstrer qu'ils estoient empareurs
D'honneur mondain à grans saulx et ruades,
Sur le pavé sans estre en rien paoureux,
Devant les dames firent mille pennades.

Sur leurs chevaulx d'or et d'argent clochettes,
Orphaveries par despit mesurées,
Chanfrains dorés, plumes à grans brochettes,
De pailles d'or assez desmesurées,
D'azur dacre grans bardes asurées,
Estincelantes au soleil radieux;
Et parmy eulx clairons melodieux,
Trompes, cornets, et tambourins de guerre.
Brief il sembloit que déesses ou dieux
Fussent des cieulx descendus sur la terre.

LE NOMBRE DES HOMMES D'ARMES.

Ils estoient bien en nombre huyt cens lances,
Montez, bardez ainsi comme dit est,
Tous gentils hommes dignes de grans vaillances
Pour tost avoir d'ung pays le conquest,
Sans regarder au gain ou à l'aquest,
Mais aux honneurs et aux louenges famées,
Ainsi que gens de maisons renommées,
Progéediez plains de noble vouloir,
Qui ont toujours les provinces aymées
Ou guerre gist pour eulx faire valoir.

LA BENDE DES DEUX CENTS ARBALESTRIERS.

Ces huyt cens lances en tel estat passées,
Trop mieulx en point que je ne dis le tiers,
Des ordonnances frisquement compassées,
Vindrent après deux cens arbalestriers,
Hardis, vaillans, couraigeux, et entiers,
Dessus le col l'arbalestre bendée
Qui n'estoit pas de foiblesse fardée,
Mais par raison, grosse, puissante et forte,
Et le garrot ou la vire fondée
Pour trespercer ung demy pied de porte.

A leur costé l'espée longue et large,
La courte dague pour son homme aborder,
Le grant bauldrier avecques le guindage,
Pour à deux coups l'arbalestre bender,
Et pour à point plusieurs coups debender
La grosse trousse de garrots et de vires,
Pareils à ceulx qu'on voit en les navires,
Le plus souvent user à volunté
Il n'en est point en ce monde de pires,
Pour en narrer la pure vérité.

Petits chappeaulx, dechiquetés, coppés,
Trouez, percez, fretaillez, entrouverts,
Par aucuns lieux de soie enveloppés.
Et de rubens rouges, blancs, noirs et vers,

Grosses taillades de tort et de travers,
Petits plumars de faisans et d'ayrons,
Bien enrichis par tous les environs,
De perleries et de belles paillettes;
Et si estoient leurs pourpoints et sayons
Tous attachez à fer d'or d'esguillettes.

LA BENDE DES ARCHIERS DE LA GARDE DU ROY.

Après vindrent les archiers de la garde,
Grans et puissans, bien croisés, bien fendus,
Qui ne portoient picque ne hallebarde,
Fors que leurs arcs gorrièrement tendus,
Leurs bracelets aux pongnets estendus,
Bien attachés à grans chaynes d'argent,
Autour du col le gorgerin bien gent,
De cramoisy le plantureux pourpoint
Assez propre fusse pour ung regent,
Ou grand duc acoustré bien à point.

Dessus le chief la bien clere sallade,
A cloux dorés fournis de pierrerie,
Dessus le dos le hocqueton fort sade,
Tout sursemé de fine orphaverie,
La courte dague, l'espée bien fourbie,
La gaye trousse à custode vermeille,
Le pied en l'air, aux escoutes l'oreille.
Brief on disoit tout veu et regardé,
Quoeste my pare ou ne grande merveille,
Et son mirato, par le sang que de de.

Quant les archiers en leur pompes haultaines
Furent passés, trois à trois, quatre à quatre,
Pied à pied vindrent leurs nobles capitaines.
Qui ne sont pas gens pour cropir en lastre.
Comme Cresol, et Claude de La Chastre,
Avec son fils dit monsieur Quoquebourne,
En ordonnance chevalereuse et bonne,
Par excellence habillés richement.
Brief pour planter des grans gorres la bonne
C'estoit je croy suffisant parement.

LA BENDE DES CENT GENTILSHOMMES DU ROY.

Ces gens passez en si pompeux arroy,
Incontinent sans servir d'aultres mets,
Vindrent les cent gentilshommes du roy,
Les mieulx enpoint que l'on les vit jamais,
Ayans habits de divers entremets,
Tant de drap d'or comme de cramoisy,
Le plus exquis qui fut oncques choisy,
Satin de pris grant, damas figuré,
En son endroit chascun l'avoit saisy,
Pour estre mieulx des dames honnouré.

Larges sayons, decoppés, tailladés
De cà, de là, de tort et de travers,
De pierreries farcis entrelardés,
Et de perles saulgrenés et couverts,
Par plusieurs lieux mistement entrouvers
Pour veoir dessoubs les enrichemens
De leurs harnoys, plus clers que dyamans,
En tous endroits trop mieulx faits que cire.
Conclusion de leurs assaulcemens
Possible n'est de la disme estimer.

Genets, coursiers, riches bardes, houssures,
Plumars remplis d'orphaveries fines,
Chanfrains dorés à grans entrelassures,
Armets luysans, bicquoquets, capelines,
Hucques de pris, très riches mantelines,
Venans sans plus jusqu'au dessus des fauldes,
A gros rubis, turquoyses, emerauldes,
Et pour atteindre aux belliques accords,
Ils monstroient bien par leurs ruades bauldes
Qu'en France y a gens qui ont queur et corps.

PAIGES D'HONNEUR ET LAQUAYS.

Sur grans chevaulx leurs pages les suyvoient,
Et à beau pied laquais de point en point,
Qui de drap d'or et de velours avoient
Le grant sayon, ou du moins le pourpoint.

Possible n'est de voir gens mieulx enpoint.
Le petit dard, le poygnart, la rapière,
Chausses, tirantes, perruque singulière,
De beau drap d'or la gorrière barette,
Ou de velours, puis la bague très chière,
Et le plumart de faisant ou d'aigrette.

DU ROY.

En bruit, en los, et en magnificence,
En grant triumphe de pondereux arroy,
En estat de pompeuse excellence,
Entra dedans le très crestien roy.
Laquais, archiers, avoit pour le desroy,
Autour de luy, lui préparant sa voye,
Monté dessus son coursier dit savoye,
Le mieulx enpoint d'ornemens de valeurs
Qu'on vit jamais, ne possible est qu'on voye,
Fust pour cent roys ou autant d'empereurs.

Le bon seigneur vertueux et plaisant,
Plus qu'autre ne des humains honnoré,
Armé estoit d'ung harnoys plus luysant
Qu'ung dyamant, en plusieurs lieux doré
De grosses perles et pierres précieuses,
Tout son chief fut acoustré, décoré,
Comme rubis, turquoyses sumptueuses,
En sa couronne une grosse escharboucle,
Et au surplus en ses armes joyeuses
Ne luy falloit ne hardillon ne boucle.

Ses bardes furent d'ung drap d'or décoppées
Toutes chargées de riche orphaverie,
A rubens d'or frisquement agrappées,
Et grosses houppes toutes de perlerie.
Sa manteline estoit à pierrerie
Et broderies qui avoient moult cousté;
Le bel estoc autour de son costé,
Et en son col l'ordre des preux estoit.
Brief je n'auroys en quinze jours compté
La grand richesse que dessus luy portoit.

Ung riche poille haut et droit sur la teste,
De drap d'or treict à la mode de France;
Le tout en signe de victoire et conqueste,
De tout triumphe et de toute excellence,
Quatre seigneurs des plus grans de Florence
Lui comportoient très magnifiquement,
Vestuz d'habits moult sumptueusement,
Très bien fourrez de martres subelines;
Et si avoient dessus leurs capelines,
Rubiz, saphirs, fins balais de bigorre,
Orientalles, perles et cornalines.
Brief vivant n'est qui vit onc si grant gorre.

N° XXXIV. (*vol.* j, *p.* 215, *not.* 1.)

Raccolta d'Opuscoli di Calogera, vol. xviij, *p.* 38.

Capitolo d'Incerto, al serenissimo Agostino Barbarigo, doge di Venezia, in occasione che Carlo VIII si portava ad occupare il regno di Napoli.

Giovambattista Parisotti a' Lettori.

Jo mi stimo colui, al quale essendo la fortuna di tanto stata cortese, che gli fece venire alle mani opere di chiari, e valorosi uomini, che già da molto tempo si stavano nell' obblio sepolte, essere da non picciolo obbligo astretto di mandarle quanto prima alla pubblica luce ed in tal guisa, più non essendogli permesso, far corre in alcun modo il frutto delle fatiche loro a que' valentuomini, i quali, o per impotenza, o per non curanza, o dall' avara morte prevenuti, defraudati furono di mandare ad effetto quanto per il bene publico, e per la propria gloria avevano egregiamento operato. Credei in tanto me essere uno di coloro, in cui un si fatto obbligo si ritrovava; poichè per buona

sorte in poter mio pervenne un rarissimo Mss. di poesie tutte in terza rima d'autori del secolo xv, in cui tra le altre si leggono molte terze rime d'Antonio Tibaldeò, le quali non furono mai stampate, siccome ho scorto dal ricontro ch'io feci a questo fine dell' ultima, per quanto stimo, edizione fatta in Venezia per Bartolomeo detto l'Imperator, e Francesco Veneziano l'anno 1554, *in*-8°, e sono delle più belle composizioni, che il Tibaldeò, seguendo il suo stile, abbia lasciato uscire dalla sua penna. Si leggono oltre a ciò molte rime di Francesco Nursio Veronese, di Girolamo Berardo, di Lodovico Miliani, e di molt' altri, i di cui nomi, per diligenza usata non si possono rilevare. Poichè per fatalità il Mss. capitò in mano o di gente così ignorante, che si presero piacere di cassare tutti i nomi degli autori delle composizioni, fuorchè quello del Tibaldeò, e degli altri soprannomati, li quali però, non essendo affatto annullati, a gran fatica si sono potuti intendere. Ma quello che molto più mi spiace si è, che non fu possibile di capir mai nè il nome, nè il cognome dell' autore della composizione, le quale è il soggetto del mio discorso, poichè non solo fu cassato con la penna, ma raso col coltello, talchè ha tolto ogni speranza di saper mai l'autore della medesima. Jo perciò, vedendomi, come dissi, in possesso del suddetto Mss. pensai da molto tempo di farne partecipe il publico, ristampando le poesie del Tibaldeò, ormai divenute sì rare, che con gran difficoltà si possono, da chi le brama, rinvenire, aggiungendovi ancora que' capitoli del medesimo che sono inediti appresso il Mss. ed oltri a ciò il capitolo di cui si parlerà appresso, col fare al fine una scelta de' belli componimenti degli altri autori, di cui parte ci sono rimasi i nomi, e parte per il suddetto accidente ci sono, come dissi, rimasi ignoti. A questo mio onesto desiderio si opposero di molte

cose si per la stampa, e si per essere io tavolta impedito per poter eseguire l'intento mio. Sicchè io pensai, che se al presente non mi è permesso di mandare pienamente ad effetto quant' io bramo, contentarmi di vederne affettuata qualchè parte, publicando una composizione in terza rima, la quale, s'io non m'inganno, e per la belleza del soggetto sopra cui è scritta, e per il pregio della poesia supera tutte quelle del Mss. e può andar del pari con qualunque altra; sicchè ella ben merita che tosto tosto sia tolta dalle tenebre, e che ne siano fatti partecipi tutti coloro, che godono di vedere conservate le fatiche de' chiari uomini, vale a dire tutti quegli, che sono o punto, o troppo delle belle, e buone lettere amanti. Il capitolo intanto è scritto, come si ricava dalla lettura del medesimo, ad Agostino Barbadico, doge di Venezia, nell' occasione della famosa venuta di Carlo VIII, re di Francia, in Italia per prendere il regno di Napoli, che fu l'anno 1494, anzi per parlare con più verità, egli è scritto quando già il re aveva occupato il regno, mentre il poeta, esortando all' impresa il suddetto doge, tra le altre cose dice, che egli non tema, poichè con lui se ne viene il gran Francesco Gonzaga, il quale, come si sa dalle storie, fu da Veneziani fatto capo della lega che fu conchiusa per impedire il vittorioso ritorno del re in Francia; perchè poi nell' esprimer che fa il poeta i lamenti delle principali città d'Italia sbigottite per il timore dell imminente loro ruina, e nel toccare alcune altre parti colarità, egli si serve d'espressioni, che racchiudono in sè l'erudizione di que' tempi, ho stimato bene, per maggior facilità, e chiarezza di chi legge, illustrar con qualche annotazione que' luoghi, che patir potessero alcuna oscurità.

Passando ora a discorrere qualque cosa della persona del nostro poeta, io dico che dalla composizione stessa si

ricava, ch' egli era soldato, e soldato di non poco riguardo, perchè nella fine egli prega il doge che l'accetti nel numero de' suoi condottieri, e gli rammenta, perchè non gli neghi la grazia, come nella passata guerra fu per lui prigione a Milano, e come non fu possibile nè per oro, nè per argento farlo dal medesimo ribellare. Ognuno pertando vede quanto ragguardevole officio nella milizia sia quello di condottiere, e come un' ordinario soldato non si tenta a costo d'oro staccarlo dal suo sovrano, facendosi sì fatti tentativi solo con soldati di considerazione, e che possono molto cooperare per la vittoria. Dico ancora, che da questo fatto a mio giudicio si ricava, ch' egli non era suddito della repubblica, poichè uno ch' è tale, non può rammemorare al suo principe per punto di merito, non essergli nell' occasione stato ribello, anzi facendolo non poco l'offenderebbe, poichè è stretto debito di un suddito l'essere fedele al suo principe; oltre di che ordinariamente a un personaggio di riguardo non verebbe molto a conto a tradire il suo sovrano, poichè al certo perderebbe ogni avere ch' egli possedesse nello stato del suo principe; sicchè per tutte queste riflessioni parmi al certo potere ragionevolmente concludere, che il nostro poeta non era suddito della repubblica di Venezia. Chi poi egli si fosse non ho mai potuto per diligenza usata in coloro, che scrivono le vite de' poeti, rinvenire, e nel Mss. il nome dell' autore è come dissi talmente raso, chè non è possibile il poterlo capire; solo pare che il suo cognome, guardandolo col microscopio, finisca in NORI. Se da tutte queste circostanze, che ho narrate, alcuno potesse scoprire in qualche guisa chi si fosse l'autore, o pure, se ritrovasse appresso di se la medesima composizione, che non avesse patita la disgrazia d'essere stato cancellato il nome di quello, farebbe al certo di molto utile al publico, se lo palesasse : poichè da

questo capitolo si scorge che il nostro autore è grande, e felice nelle su idee, magnifico, e naturale insieme nell' espressioni, forte, e vivo ne' colori, e nelle figure, talchè pare, ch' egli sia un vero ritratto di Dante. Se queste prerogative in ogni poeta sono rare, ed ammirabili, molto più lo deono essere nel nostro, poichè egli si vivea nel secolo xv, vale a dire in un tempo dove la scuola di Dante, e del Petrarca, era affatto abbandonata, la coltura della lingua perduta, sicchè a gran fatica si puo trovare alcuno, che in quel secolo sodamente, e purgatamente componga. Pertanto, se il nostro poeta, per una particolar felicità ed elevatezza d'ingegno, si è in tutte queste cose distinto dagli altri del suo tempo, egli ben merita, che ognuno adopri ogni diligenza per iscoprire chi egli si sia; mentre, fatto che fosse questo, potrebbe succedere, che con molta difficoltà si renvenissero altre composizioni dello stesso ugualmente belle, e più. Poichè dal capitolo si ritrae, che quando egli lo scrisse era vecchio di molto : e perciò, se in una età, in cui il fervore della fantasia, producitrice delle sublime e pellegrine idee poetiche, era pressoche raffreddato, si fattamente componeva, che dobbiamo noi sperare ch' esser possano que' componimenti da lui prodotti in un tempo che la mente era nel maggior colmo del suo vigore? Al certo, maravigliosi, e rari dovranno essere: sicchè ciascheduno, come ho detto, impieghi ogni diligenza per ritracciare chi si sia questo valente poeta, poichè sicuramente di molta gloria gliene verrà, e maggiore ancora se avesse la sorte di cavar dalle tenebre altre opere dello stesso, le quali ben mostrano, da ciò che s' è detto, dovere esser degne d'arrichire la volgar poesia.

Di Roma, li 17 *april* 1737.

AD SERENISSIMUM PRINCIPEM VENETUM.

Signor, sentendo che Bellona in campo
Quassa l'orrendo, e marzial flagello,
Spargendo, come Drago, ardente vampo;
E per troppo levar il gran martello,
Sterope suda, sospira Vulcano,
Rimbomba lo fornace in Mongibello:
E vedendo la spada a Marte in mano,
Che fulminando va con gran tempesta
Verso l'antico suo seggio romano;
E con l'ira al mal far crudele, e presta,
Con più di mille navi, il mar Tirreno (1),
E l'Elesponto acerbamente infesta;
E per sparger ben tutto il suo veleno
Lo squamoso (2) biscion fatto ha il (3) Tesino
Mutar il corso, e giungersi col Reno;
E già (4) marzocco stà col capo chino,

---

(1) *Il mar Tirreno.* Qui il poeta, per ben mostrare la futura ruina d'Italia, comincia a dire come il Turco con l'armata navale danneggiava i paesi de' Christiani; lo che si comprende nominando il poeta l'Elesponto, leggendosi oltre a ciò, per maggior confermazione, le seguenti parole nella settima ed ultima parte delle Storie Milanesi del Corio. *I Veneziani si scusano di dar ajuto a Carlo VIII, perchè erano sforzati, con quanta forza avevano, a resistere al Turco ne confini di Cipro.*

(2) *Biscion.* Gli Sforzeschi, che successero a' Visconti nel dominio di Milano, ritennero la stessa arme che quelli portavano, ch' era una serpe, e perciò il poeta nominando il biscione, significa sempre in questo componimento Lodovico Sforza detto il Moro, ad istigazione del quale si mosse Carlo VIII a prendere il regno di Napoli. Ciò fece Lodovico, perchè ritenendo egli ingiustamente il dominio di Milano dovuto a Giovanni Galeazzo suo Nipote, Alfonso, re di Napoli, a cui aveva data in moglie Isabella sua figlia, aveva già mossa a Lodovico la guerra, perchè a nissun modo voleva egli rinunziare il governo al detto Galeazzo suo nipote.

(3) *Il Tesino.* Qui dicendosi che Lodovico fece unir il Tesino col Reno, non può significar altro, che Giovanni Bentivoglio, signor di Bologna, s' era unito con lui, e lo confermano queste parole del Corio nel sopra detto luogo. *Ercole Estense, marchese di Ferrara, e Giovanni Bentivoglio, che di Bologna teneva il principato, s'offersero, in tutti i mandati a Carlo.*

(4) *Marzocco.* Marzocco vuol dire propriamente leone dipinto, o scolpito, perciò il poeta con questa parola dinota Firenze, nell' antica arme della quale, ch' era una croce, i guelfi v' aggiunsero il leone. Non può significare al certo Venezia, poichè alquanto dopo si vede ch' egli dipinge il leone de' Venisiani terribile, e feroce, siccome quello che solo doveva liberar l'Italia oppressa. Nominando il poeta subito Siena vicina a Firenze conferma maggiormente il detto mio.

Come fa il can battuto nella paglia,
Et la lupa (1) ha pigliato altro camino,
Temo che la ruina di Tessaglia,
Di Canne, e Trassimeno, Italia afflitta
Non senta, che l'invidia ogni ben toglia.
Italia tanto celebrata, e scritta,
Italia gia sì trionfante e degna,
Or dolorosa appena si tien dritta.
Movi, signor, la gloriosa insegna,
Che mossa a tutto il mondo fa paura;
Soccorri lei, che di miseria è pregna;
Slega il leon, che tanto è di natura
Orrendo, e forte ch' ogni altro animale
A lui, come la cera al foco, dura.
Ha il dente acuto, e ben pennate l'ale,
Nervosa set-, ed unghiuta la branca;
Non potrà contra lui forza mortale.
(2) Ercol, non vedi tu, che batte l'anca,
Per far al tuo leon come al Nemèo,
(3) Benchè la forza spesso al voler manca.
Serse, Alessandro, Dario et Tolomeo
Han fatto lega, e gia son sopra l'Arno,
E van per ruinar il Coliseo.
Grida (4) Bren furioso: S'io non scarno

(1) *E la lupa.* La lupa mostra Siena, portando essa quell' animale per arme, a tenore di cui disse il Petrarca nella canzone XI,

Orsi, lupi, leoni, aquile, e serpi
Ad una gran marmorea colonna
Fanno noja sovente, ed a se danno.

Ecco poi come qui *leoni* significano Firenze, che il nostro poeta ha espresso con la parola marzocco.

(2) *Ercol.* Vuol dire Ercole, primo duca di Ferrara, nemico de' Veneziani sino dall' anno 1482, nel qual tempo essi tentarono di torgli Ferrara con una lunga guerra di due anni.

(3) *Benchè.* Significa il picciolo stato, e perciò le picciole forze di quel duca a rispetto de' Veneziani molti potenti.

(4) *Bren.* Col nome di Brenno, capitano de' Galli, che presero Roma fuorchè il Campidoglio, vuol dinotar Carlo VIII, a cui ben convenivasi il titolo di *furioso* a riguardo della prestezza, della difficoltà, e de' perigli della sua impresa, che con tanto coraggio volle eseguire. Si avverta ancora, che il poeta fa dire queste due parole a Brenno con una espressione, e con uno suono molto aspro, come appunto era conveniente ad un barbaro qual era Brenno.

Questo mio corpo anzi il finir dell' anno,
Dimostrerò, che non combatto indarno.
Chi usa la forza, chi adopra l'inganno;
Non tardar più, che spesso il tardar noce;
Mal si provedde, quando è giunto il danno.
L'amaro pianto, e la dolente voce,
Che fa Romagna, fin al ciel rimbomba,
Lacerata dal vulgo aspro, e feroce.
Senza colpo di spada (1), o suon di tromba,
Fa delle gente nostra il popol crudo,
Come il falcon suol far della colomba.
Ogni cor di valor è casso, e nudo,
Tutta la terra di Saturno trema,
Che fu già di Bellona il primo scudo.
Non è spirto sì fier, ch' ora non tema,
Nessun aspetta un sol colpo di lancia,
Par che sia giunto Italia all' ora estrema.
Posto è di Roma il seggio alla bilancia,
Che triunfava in tanto onor, e fama,
E domata ha più volte e Spagna, e Francia.
Giunge Fiorenza dolorosa, e grama,
Chiamondo l'ombra afflitta di Lorenzio (2),
Che così morto estolle, onora ed ama;
Afflitta perchè vede il fier Mezenzio,
E Turno andar contro il pietoso Enea,
Spargendo amaro più che nell' assenzio.
E come in sorte acerba, iniqua, e rea
Il superbo Ilione fu combusto,
Opra del crudo stral di Citereà,

(1) *Senza colpo di spada.* Con queste parole il poeta vuol dinotare le continue sedizioni, e tumulti, ond' era oppressa la Romagna tutta in quel secolo, che obbediva a molti piccioli signori, li quali per lo più la governavano da tiranni, come si ha dalle storie.

(2) *Lorenzio.* Lorenzo de' Medici, che fu padre di papa Leone X, morto due anni avanti, cioè l'anno 1492, essendo stata la venuta di Carlo VIII in Italia l'anno 1494, come si è detto di sopra. Il poeta poi dice Firenze afflittata per la morte di Lorenzo, poichè quegli, sino che visse, con la sua prudenza tenne ottimamente bilanciate le cose d'Italia; e morto lui, ne insorsero quelle rovine, che danneggiarono la sua pàtria non meno, che l'Italia tutta, come dicono particolarmente gli storici fiorentini.

Al fin sotto l'imperio iniquo, e ingiusto
Teme star serva della turba fera,
Che perso ha di pietate il dolce gusto.
Il tuo soccorso chiama la pantera,
(1) La pantera, che Lucca abbraccia, e onora,
Perchè in te sol, come in suo porto, spera.
Ahimè, che piaga è questa, che m' accora,
Ove va lo mio regno, e lo mio scetro,
Qual fato contra me crudel lavora?
O gloria umana, come sei sul vetro
Fondata, e come presto il tempo chiaro
Diventa nubiloso, oscuro, e tetro!
Debbo ber un veleno sì forte, amaro,
Debbo servir a sì spietata plebe,
A un popol del mie sangue fatto avaro?
Chi goderà le mie florite glebe?
Gente senza clemenza, e senza legge,
Che una Cucina fu di Atene, e Tebe;
Indomito, superbo, e pazzo gregge,
Che adora per suoi dei Venere, e Bacco,
E sotto al suo trionfo se corregge,
Menerà con gran furia a foco, e sacco
Il grato ospitio, il dolce seggio, e nido,
Ove riposo il corpo afflitto, e stracco;
Più di me stessa, trista, non mi fido,
Poichè san Marco tanto mal comporta,
E non ascolto il mio lamento, e grido.
Pallida in vista, lagrimosa e smorta,
D'affanno, di tormento e doglia piena,
Or son vivendo assai peggio che morta.
Grida con voce sì misera Siena,
Che farebbe spezzar un cor di sasso,
E pianger seco un aspe la sua pena,
Dicendo: Or sei pur giunta a quel dur passo (2),

(1) *La pantera.* Arme della republica di Lucca.

(2) *Dur passo.* La parola *duro* regolarmente non saccorcia, ma qui il poeta l'accorciò per esprimere con la parola l'aspro, e duro stato in cui si ritrovava l'Italia; la qual cosa si vede fatta da' più valorosi poeti, cioè d'accomodare il suono delle parole al significato delle medesime.

Che temuto hai più volte, o meschinella!
Ogni tua gloria è ruinata al basso.
Sarai tra lupi un vil pecorella,
Che quando t'aran tutto tosto il pelo,
Ti straccieran con voglia irata, e fella.
Leva dagli occhi miei, leva quel velo,
Che mi turba la vista, o dea santo,
Torna la primavera incontra il gelo;
Tu solo mutar puoi l'angoscia, e il pianto,
In pace, in allegrezza, in festa, in gioja;
A te di questa impresa è dato il vanto.
Non comportar, che pianga come Troja,
Misera, ed infelice, ch' al fin creggio,
Che tu ne patiresti affanno, e noja.
E Pisa dolorosa, al tutto veggio
Voltarsi contra me l'aspra fortuna,
Per ruinar il mio felice seggio.
Son stato un tempo d'ogni ben digiuna;
Or ch'io credeva star contento, e lieta,
Vedomi apparecchiar la vesta bruna.
Irato è il cielo, e ciascun suo pianeta
Tanto verso di me, che più non posso
Toccar la prima mia trionfal meta;
Stracciata m'ha la carne, e rotto l'osso
Una bestia crudel; or fiera gente
L'ultimo carco mi vuol porre addosso.
Con furia è mosso tutto l'occidente;
Guasconi, Inglesi, Piccardi, Alemani,
Disposti a morte con tutta la mente,
Galli spietati, e feroci Germani,
(1) Lingoni orrendi, e di lunghe aste armati,
.....E Nervi barbari inumani,
Come indomite tigri, ed orsi irati,
Onde mugghia Garonna, e stride Ibero,

(1) *Lingoni*, e *Nervj*, popoli della Gallia Belgica, espressi dal poeta co' nomi antichi, i primi de' quali oggi sono chiamati *Langres*, ed i secondi *Basay*. Nel *Mss.* Poi non si può leggere il principio del terzo verso perchè è roso dal tempo; ma da quello, che si può da' vestigi rimasi comprendere, e dall' ordine del discorso ancora, si nominava un' altro di quo' popoli circonvicini.

E tutti gli altri fiumi son turbati;
Poichè san Marco non move il suo impero,
So che a ogni modo porterò la soma,
Nè in tempo alcuno aver mai più ben spero.
Con vesta oscura, e con incolta coma,
Afflitta, lassa, triata e sconsolata,
Miseramente si lamenta Roma;
Ahimè, dicendo, ov'è la gloria andata
De' miei trionfi, ov'è quella eccellenza,
Che mi fece regina incoronata!
Solea portarmi onor, e riverenza
Ogni stato, dominio, imperio, e regno,
Mossi da mia real magnificenza.
E per mostrar di vera fede il segno,
Mi davan con amor tributo, e omaggio,
Seguendo ogni mia voglia, ogni disegno.
Splendeva il lume del mio chiaro raggio,
Da Scitia inculta alla felice Arabbia,
Dall' oriente fin dove il viaggio
Finisce il sol; e come fa la sabbia
Girar or alto, or basso, quando spira
Il vento irato con gran furia, e rabbia,
Quando di fuoco il cor mi facea l'ira,
Tremava intorno a me tutta la terra,
Stupida, come l'occhio, che il sol mira.
Vinsi Sanniti, e Fidenati in guerra,
Toscani, Volsci, Campani, e Sabini,
E ciò ch' Abruzzo, e la Calabria serra;
E coronai allor gli aurati crini,
Portando ancor di Romolo la gonna,
E chiusa essendo tra stretti confini;
Quattro altri regi poi mi fecer donna (1)
Di grand' imperio, e giunsero al mio fianco,
Per sostentarmi, una salda colona.
Era quel popol sì gagliardo, e franco,
Che non durava alcun sotto sua forza,

(1) *Donna.* Il poeta si serve del numero definito di quattro re per esprimere tutti gli altri re, che in breve tempo Roma domò, soggiogata ch'ebbe l'Italia con difficili e lunghe guerre.

Ne mai fu visto per battaglia stanco.
Ma ben conosco che presto s'ammorza
Ogni fama mortal, et ogni gloria
Al fin si trova aver secca la scorza.
Colui, che celebrato in ogni istoria
Più non è meco, Cesar glorioso,
Che acquisteria, come solea, vittoria.
O Scipion magnanimo, e famoso,
Se tu vedesti Roma tua meschina,
Tu piangeresti il caso doloroso!
A terra cade con furia e ruina
Ogni tempio sacrato, ogni edifizio;
La starna è data al falcon in rapina.
O severo Catone, o buon Fabrizio,
La patria tua dolente, stanca, e lassa
Non trova un sol del ver sangue patrizio.
Un crudel Annibal, Fabio, conquassa
Il seggio de' tuoi lieti, e antiqui patri,
E non è chi per lui la lancia abbassa.
Portici, curie, pretorii, e teatri,
Torri, rocche, colossi, aurati tetti
Lochi presto saranno inculti, et atri;
Feste, canti, piacer, giochi, e diletti,
Ogni solazzo, ogni piacevolezza,
Muteransi in affanni, ire, e dispetti.
Lassa, signor, omai questa durezza,
Conforta la tua eccelsa signoria,
Che fuor mi cavi di tanta tristezza:
Non comportar, che il figliuol di Maria
Veda il vicario suo con tanta furia
Cacciar da gente truculenta, e ria.
Abbraccia (1) Alfonso tuo, che la mia curia
Si sforza d'esaltar, come ognun vede,
E vendecarmi di sì grave ingiuria.
Non ti fidar, che non si trova fede
In barbarico cor senza pietate,

(1) *Alfonso tuo.* Alfonso, re di Napoli, il qual era successo nel regno poco tempo prima a Ferdinando suo padre morto di dolore, vedendo che già Carlo VIII contro di lui se]ne veniva.

Nato a sangue, tumulto, incendio, e prede.
Difendi la tua dolce libertate;
Non patir mai, che il fier biscion si allogia,
E il Gallo appresso della tua cittate;
Che il mondo andar vedresti a un altra foggia.
Sai, che la serpe per natura tiene
Da velenar ciascuno in cui s'appoggia.
Non temar poi, che teco armato viene
(1) Francesco illustre di casa Gonzaga,
Che collocato ha in te tutta sua spene.
Credi alla mente mia di ben presaga,
Che questo a noi sarà come Camillo,
Un' altra volta a me di pianger vaga.
Movi il vittorioso, e bel vessillo,
Augustin, anzi Augusto, inclito, e sacro,
E farai il mar a tua posta tranquillo;
Non si può, senza il tuo chiaro lavacro,
Questa macchia purgar, e levar alto
Il mondo, or di valor sì nudo, e macro;
Rompi Venezia ormai lo duro smalto,
Che come Brescia, Padoa, e Verona
Pigliasti già con glorioso assalto,
Ancora in capo porterai corona
Di tutta Italia, e di Francia, e di Spagna,
Ch' alla giustizia il ciel ogni ben dona;
Jo sempre a te sarò fedel compagna,
Finchè l'imperio mio durerà in vita:
Chi acquista vera fede assai guadagna.
Vieni a sanarmi la crudel ferita;
Viridomauro, e Bren caccia in esilio,
Che m' ha contra ragion tanto smarrita.
Facendo adunque ogni città concilio
Per domandar a te, signor, soccorso,
Mirendo certo, che, col tuo consilio,
Hai destinato di frenar il corso

(1) *Francesco* vuol dire, che Francesco Gonzago signor di Mantova aveva posta la speranza della sicurezza del suo stato nell' armi de' Veneziani che l'avrebbero difeso dal comun nemico. Notisi poi come il detto Gonzago fu fatto da' Veneziani capo della lega conchiusa contra Carlo VIII.

Alla turba, che va senza ragione,
E porre a tal che non si pensa, il morso;
Ond' io che son divoto al tuo leone,
Vorrei sequirlo, e sotto al tuo stendardo
Star, fin ch' io fossi in vita, al paragone.
Che benchè ognun di me sia più gagliardo,
Jo so che al manco son servo fedele;
Non lassa esser la fede al vecchio tardo.
Ricordati, signor, quanto amar fele
Gustai, per star a te servir intento,
E non voler mutar le prime vele,
E movermi per oro, e per argento,
In prigion a Milan con tanto strazio,
Che fino al giorno d'oggi ancor ne sento;
Ma per questo non son di servir sazio
A te, signor, anzi non sarò mai
Finchè avrò della vita qualche spazio.
Jo son stato senz' arme intorno assai;
Quando era l'ozio al tempo della pace
Portato ho con silenzio li miei guai,
Per dimostrar, che non era rapace
Del suo stipendio, e dedito al tesoro.
Or che s'accende il foco, e la fornace,
Ti prego, che nel forte e fedel coro
De condottieri eccelsi, e degni eroi
M' accetti, e arrendi il trionfal alboro;
Che facilmente lo puoi far se vuoi.
E dei voler, perchè mia fede il vole,
E l'ordin degli antiqui, e forti eroi.
Colui cerca far fatti, e non parole,
Che vedendo in battaglia Marte andare
Vol seguir lui, come aquila fa il sole.
Desidero vederti trionfare
In pompa, in gloria; e tanto ho acceso il core,
Che per te voglio la morte abbracciare;
Che morte non estima un vero amore.

N° XXXV. (*vol.* j, *p.* 223, *not.* 1.)

Journal de Burchard, ap. Gordon. Hist. d'Alexandre VI, in App.

Capitula conventionis Papæ et Regis Franciæ, etc.

Dominica xi mensis januarii conclusum fuit et deliberatum inter S. D. N. et illustriss. D. Philippum de Bressa avunculum Regis Franciæ locum tenentem ejusdem Regis, quòd S. D. N. assignare debet, Gem Sultan, fratrem Magni Turcæ ad sex menses Regi Franciæ, qui ex nunc solvere deberet Papæ viginti millia ducatorum, et *dare cautionem mercatorum Florentinorum et Venetorum*, de restituendo ipsum Gem Sultan, ipsi Papæ, elapsis sex mensibus, sine morâ. Item *coronare Regem Franciæ regem Neapolitanum sine præjudicio*, et facere securos, Cardinales S. Petri ad Vincula, Gurcensem, Sabellum, et Columnam de non offendendo eos: pro quorum securitatis declaratione deberent convenire in serò illius diei eorum Reverendo D. Cardinale Alexandrino, Rever. in Christo Patres D. D. Bartholomæus Nepesinus et Sutrinus Secretarius, et Jo. Perusinus Episcopus datarius, nomine Papæ: et D. de Bressa et de Montpensier et D. Johannes de Gannay primus Præsidens Parliamenti Parisiensis. Sed Cardinales Sancti Petri ad Vincula, et Gurcensis, intellectâ conclusione sine eis quæstâ et factâ, conquesti sunt Regi de pactis ipsis per eum non servatis, cùm ipsis promisisset per coronam regiam, sine eorum scitu et voluntate cum Pontifice non velle concordare vel aliquid concludere. Et hoc modo conclusionem, hujusmodi, et ne illi ad Rev. Cardinalem Alexandrinum venirent, impediverunt.

Feriâ secundâ, duodecimâ januarii, Rex Franciæ equitavit per urbem solus, et illam videndi causâ, quem associavit Rev. Cardinalis S. Dionysii longè post Regem, cum aliis nobilibus equitans; inter ipsum et Regem equitabat quidam capitaneus peditum custodiæ Regis circa ipsum incedentium, curam habens quòd pedites sequerentur: sequebatur Cardinalis cum nobilibus aliis. Sequenti die, 18 januarii, rex equitavit ad Sanctum Sebastianum ab istis etiam associatus. Aliis sequentibus diebus alibi pro libito suæ voluntatis. Feriâ sextâ, octavâ decimâ dicti mensis januarii, bono manè recesserunt ex urbe Rev. Arcanius Vicecancellarius, et de Lunate, Cardinales, Mediolanum ituri, utpotè nonnullis asserebatur. Eodem die in manè, Rex Franciæ equitavit ad basilicam S. Petri, ubi auditâ missâ in capellâ Sanctæ Petronillæ per unum ex capellanis suis, si rectè memini sine cantu, missâ celebratâ, ascendit ad palatium Papæ, ad cameras novas pro eo paratas, ubi fecit prandium; deindè circa horam vigesimam Papa portatus fuit per deambulatorium discoopertum in * rocchiosio et capucino, cruce præcedente, quam portavit dominus Raphael diaconus capellæ, cùm nullus adesset subdiaconus apostolicus, de castro ad palatium præfatum. Rex adventum Papæ intelligens occurrit ei usque circa finem secundi horti secreti, de quo ad dictum deambulatorium ascendit, deindè Cardinales secuti sunt Regem, qui tunc cum eo præsentes erant; et ipsi Papam expectantes; Papa cùm esset in plano horti prædicti præcesserunt Cardinales Regem usque ad Pontificem. Rex viso Pontifice ad spatium duarum carinarum genuflexit bis successivè, competenti distantiâ, quod Papa finxit se non videre; sed cùm Rex pro tertiâ genuflexione faciendâ appropinquaret, Papa deposuit biretum suum, et occurrit

Regi ad tertiam genuflexionem venienti, ac eum tenuit ne genuflecteretur, et deosculatus est eum. Ambo detectis capitibus erant, *sicque rex nec pedem nec manum Papæ deosculatus est*, Papa noluit reponere biretum suum, nisi priùs se tegeret Rex; tandem simul capita cooperuerunt, Pontifice manum bireto Regis ut cooperiretur apponente. Rex quamprimùm à Pontifice ut præmittitur, receptus fuit, rogavit Papam, velle pronunciare Cardinalem, Episcopum Macloviensem consiliarium suum, quod Papa dixit se facturum, mandans mihi, quod ad effectum hujusmodi cappam unam Cardinalem, et capellum reperirent; cappam mutavit Cardinalis Sanctæ Anastasiæ. Rex existimans ibidem id statim fieri debere, interrogavit me ubinàm et quandò Papa esset expediturus, respondi, in camerâ Papagalli, ad quam continuò ibant.

Papa sinistrâ manu Regis dextram accipiens, eum duxit usque ad dictam cameram Papagalli; ubi antequàm intraret, finxit se Pontifex syncopâ turbari, intùs autem pervento Papa sedit super sedem bassam ante fenestras ibi apportatam, et Rex juxta eum supra scabellum; pro quo continuò sedem suæ sanctitatis similem fecit apportare, me autem instante, repugnante, et sessionem hujusmodi nequaquàm convenire asserente; Papa ascendit ad sedem eminentem consistorialem, et ibi ordinante me, positam dimissis priùs bireto et capucino rubro, et acceptis bireto et capucino albo, et stolâ pretiosâ, posita fuit sedes cameralis ante dextram suam in quâ sedit Rex, retrò sedem Regis et antè in modum coronæ positâ scabellâ pro Cardinalibus, in quibus sederunt Cardinales. Papa noluit sedere, nisi priùs Rex sederet, quem manu coëgit priùs sedere. Deindè sedit Rev. D. Cardinalis Neapolita-

nus, et sedit ad dextram Papæ juxta murum in scabello, prout sedere solet diaconus Cardinalis à dextris in capellâ Papæ existens; alii Cardinales ordine consistoriali post eum seu priùs ad ante eum, sicque *Rex, non sedit rectâ lineâ inter Cardinales, sed ante eos, seu in medio eorum.* Omnibus sic sedentibus, Papa dixit, nuper se vota omnium Cardinalium habuisse pro creatione Rev. D. Episcopi Macloviensis in sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalem, quem majestas Regis ibidem præsens instanter fieri supplicaverat, et ipsi facere paratus erat ipsis Cardinalibus complacentibus. Respondit Rev. D. Cardinalis Neapolitanus, et post eum alii, in eandem sententiam, quod non solùm id ipsis placeret, sed fieri supplicarent pro Regis honore et voluntate. Tunc vocatus per me præfatus dominus Macloviensis Cardinalis Guglielmus Briçonnetus, depositis ibi mantello et capucino de ciambelotto nigro et bireto nigro, induit ipsum cappâ Cardinalis Valentiniensis, in quâ coram Papâ genuflexit, qui detecto capite ex ceremoniali, pronunciavit ipsum Cardinalem per verba, auctoritate omnipotentis Dei, etc., et ecclesiam Macloviensem, et singula ac omnia monasteria et beneficia ecclesiastica, quæ priùs in titulum et commendam obtinebat, sibi commendavit; Macloviensis osculatus est pedem et manum Papæ, et à Pontifice elevatus, ad oris osculum est receptus, iterùm genuflexit, et Papa imposuit capiti suo capellum rubrum verbis in ceremoniali positis. Quo facto Macloviensis egit gratias Pontifici, qui dixit Regi agendas esse, coram quo Rege ipse Macloviensis genuflexus, immemor novæ dignitatis adeptæ, et episcopalis, egit ei gratias: sic flexus surrexit, et à singulis Cardinalibus ad oris osculum receptus est, mantellum præfato dominum Macloviensi exutum receperunt sui,

nec me advertente, Dominus Jacobus de Casânovâ et Franciscus Alabagnes, secreti cucubilarii, et sibi indebitè usurparunt et retinuerunt. Capucinum autem et biretum ego retinui. Interim surrexit Pontifex, et dixit se velle Regem usque ad regias cameras associare; sed Rex id fieri omninò recusans, fuit ab omnibus Cardinalibus associatus ad hujusmodi cameram, iter faciens per cameras paramenti et omnes aulas et deambulatorium Rev. domini Cardinalis Sanctæ Anastasiæ, et aulam et cameras novas ad quas ipse erat inhabitaturus. Ibat autem Rex medius inter Neapolitanum à dextris, et Sancti Clementis Cardinales à sinistris, Cardinalibus omnibus binis et suo ordine sequentibus.

Pervento ad *quartam* prædictam, Rex egit gratias Cardinalibus, qui ab eo recesserunt omnes, dempto Sancti Dionysii et Macloviensi, usque ad cameram sibi deputatam, quæ fuit olim D. Falconis, quam cùm non possent intrare defectu servitorum claves habentium, iverunt ad cameram Episcopi Concordiensis, ubi aliquandiù manserunt, tum venerunt ad cameram domini Macloviensis prædictam, ubi ante ostium Cardinalis Sancti Dionysii ab eo licentiatus discessit. Porta prima palatii et omnia alia aditum ad Regem præbentia data fuerunt scotis pro custodiâ Regis deputatis, qui non permittebant nisi suos aut paucissimos ex nostris intrare : interfuerunt præmissis quatuordecim Cardinales, videlicet Reverendissimus dominus Neapolitanus Episcopus; Sancti Clementis Parmensis, Sanctæ Anastasiæ, Montis Regalis, Ursinus, Sancti Dionysii, Alexandrinus Carthaginiensis, Presbyteri; Sancti Georgii, Sancti Severini, Valentinus, Cæsarinus et Germanus, Diaconi. Dedi eâdem die Reve-

rendissimo domino Macloviensi informationem competentem de strenis consuetis persolvendis, per schedulam hujusmodi tenoris :

Cucubiliariis secretis S.D.N. ducatorum centum,	duc. 100
Scutifero capelli,	100
Magistris cæremoniarum, ad voluntatem suam.	
Servientibus armorum,	15
Magistris officiaris,	15
Portæ ferreæ custodibus,	6
Custodibus portæ primæ,	3
Custodibus horti secreti,	3
Custodibus S. D. N. Papa,	10
Summa ducat.	252

Dominicâ, 18 januarii, le pape dit au Maistre des cérémonies qu'il tiendroit consistoire pour la réception du Roy de France, et comme il la falloit faire. Comme le Pape parloit de cela, le Roy survint; le Pape le fust recevoir, et là parlèrent de la restitution du Turc. L'article portoit que le Roi donneroit fidejussores nobiles barones et prelatos regni ad voluntatem Pontificis; le Premier Président de Gannay vouloit restraindre à dix personnes, le pape en vouloit trente ou quarante. Ils contestèrent sur cela trois heures. Sur cela le Pape entra en une sale où il y avoit deux chaises. Il fist seoir le Roy dans l'une, et lui dans l'autre. Là le traïcté fust leu; et de la part du pape il y avoit les cardinaux de Saint-Anastase et Alexandrin, et pour le Roi, les Cardinaux Saint-Denis et Saint-Malo, les deux Secrétaires du Pape, et le Dataire, et peu d'autres; et furent leus les articles du traicté; le Notaire pour le

Pape, nommé Stephanus de Narnia, et celui pour le Roy, Oliverius Yvon, clericus Cœnomanensis. Il fust faict deux copies du traicté, en françois pour le Roy, et en latin pour le Pape.

19 janvier 1495, destiné pour la reception du Roy et l'obedience. Le Maistre des cérémonies envoyé au Roy luy dire ce qu'il avoit à faire, circa oscalationem pedis Papæ, et obedientiam præstandam, de loco inter Cardinales seu post primum Cardinalem. Rex ipse cum suis decrevit ibi non sedere, sed apud Pontificem in solio stans, aliqua pauca verba præstationis obedientiæ proferre. Le Roy dit qu'il vouloit ouir la messe à Saint-Pierre, puis disner, et de là aller veoir le Pape, et on ne peut rien obtenir de plus sur cela. Le Pape tint conseil; de là vint in cameram Papagalli fort préparé, puis en la salle du Consistoire public. Les Cardinaux Alexandrin et de Carthage eurent ordre d'aller au-devant du Roy. Le Pape ne voulut pas que celuy de Saint-Malo, le dernier des Cardinaux, en fust, quoyque ce fust l'ordre, mais parcequ'il estoit creature du Roy, il crut luy faire plus d'honneur. Le Pape envoya donc ses Cardinaux advertir le Roy, qui le trouvèrent disnant. Le Roy adverty que l'on l'attendoit, interrogea le Maistre des ceremonies de ce qu'il falloit faire, et l'ayant escouté il alla dans une autre chambre, où il tint conseil une demi-heure, fit appeler ledit Maistre des ceremonies, et lui demanda encore une fois ce qu'il falloit faire, qui luy repeta; et de là alla trouver les deux Cardinaux et Evesque qui l'attendoient. Le Roy donc fust au Consistoire avec ces Cardinaux, et medius inter eos, suivy des Princes et Grands françois, Philippus Dom. de Bressa, Dom. de Montpensier, Dom. de Foix, Dux Cliviæ, Dux Ferrariæ, et alii plures. Rege veniente, Papa assumpsit pretiosam mitram, Rex fecit debitas reverentias in terram,

primam in introitu Consistorii, secundam in plano ante solium Papæ, tertiam in solio ante Papam, ubi genuflexus pedem, dein Papæ manum osculatus, quem Papa elevans, ad oris osculum recepit. Rex stans ad sinistram Papæ, tunc Dominus Johannes de Gannay, Præses Parliamenti Parisiensis, coram Pontifice venit, et genuflexus exposuit Regem ad præstandam obedientiam sanctitati suæ personaliter advenisse; velle tamen priùs tres gratias à suâ sanctitate petere, esse consuetum vassallos ante eorum præstationem sive homagium investire; petebat propterea, 1° omnia privilegia christianissimo Regi, ejus conjugi et primo genito concessa, et omnia in quodam libro cujus titulum specificabat contenta confirmari; 2° ipsum Regem de Regno Neapolitano investiri; 3° dedando fidejussores de restituendo fratre magni Turci inter alia heri stipulatum cassari et aboleri. Pontifex ad hæc respondit se confirmare hujusmodi primò petita, quatenùs essent in usu ad 2. Quod agitur de præjudicio tertii, propterea oportere, cum concilio Cardinalium super hoc maturiùs deliberare, et in eo velle, pro posse suo, Regi complacere ad 3 velle esse cum ipso Rege et sacro Cardinalium collegio, non dubitans concordes futuros. Quâ responsione factâ, Rex stans ad sinistram Papæ protulit hæc verba : Sainct-Père, je suis venu pour faire obédiance et révérence à votre saincteté, comme ont accoustumé de faire mes prédécesseurs Roys de France. Quibus dictis, dictus præses adhuc genuflexus surrexit, et stans coram Pontifice verba Regis latinè extendit, his verbis.

Beatissime Pater, consueverunt Principes, et præsertim Francorum Reges christianissimi, per suos oratores apostolicam sedem, et in eâ pro tempore sedentem, venerari. Christianissimus verò Rex, Apostolorum limina visitatu-

sus, id non per oratores et legatos suos facere, sed in propriâ personâ voluntatem suam ostendere volens, statuit observare. Vos igitur, Pater Beatissime, Christianorum summum Pontificem, verum Christi Vicarium, Apostolorum *Petri et Pauli successorem*, fatetur, et debitam reverentiam et obedientiam, quam prædecessores sui Francorum Reges, summis Pontificibus facere consueverunt, vobis præstat, seque et omnia sua Sanctitati vestræ et huic sanctæ sedi offert.

Papa sedens, et sinistrâ manu suâ Regis dextram tenens, respondit brevissimè et convenienter propositis, Regem ipsum in suo responsorio hujusmodi filium suum appellans. Interim dùm præmissa fierent, accesserunt ad solium Pontificis omnes Cardinales cum confusione propter Gallorum impetum et insolentiam. Completâ Pontificis responsione, surrexit Papa, et sinistrâ manu suâ Regem apprehendens, ad cameram Papagalli reversus est, ubi depositis sacris vestibus fingit Regem ipsum velle associare, Rex illi gratias agens ad cameram suam rediit, à nullo Cardinalium associatus. Interfuerunt omnibus præmissis 20 Cardinales.

Le 20 janvier, le jour de Sainct-Sebastien, le Pape voulut célébrer pontificalement la Messe en faveur du Roy, le Roy avant que d'y aller voulut disner, et le Pape l'attendit un quart d'heure, et vint enfin assisté de sa noblesse, sans armes; ses gardes demeurèrent hors la chapelle. Rex ex commissione Papæ sedit in sede nudâ cum cussino de brocato tantùm. Ordinatis pro ministrandâ aquâ manibus Episcopi, de Pontificis voluntate Regem D. D. de Foix, Bresse et Montpensier, tamen quia eorum præcedentia mihi ignota erat, communicavi id Regi, quem interrogavi si ipse dare aquam vellet, respondit id libenter facturum, si Regibus conveniret; de aliis tribus quòd digniorem locum

D. de Bresse, 2° D. de Foix; primò igitur dedit aquam D. de Foix, 2° D. de Montpensier, 3° Domino de Bresse, 4° Rex cui portari feci *bachilia et credentia Papæ* per Dominium de Ligni camerarium suum secretum, qui singulis noctibus cum Rege solet dormire; et ego portavi *tobaliam pro collo* usque ad gradus solii Papæ, ubi Regi ipsam imposui : et acceptis per Regem bacilibus, ascendit ad Papam, et dedit stans aquam manibus Papæ; qui voluit quod ipse Rex de aquâ credentiam faceret. Papa aquam post communionem accepit de manibus Regis Francorum. De multis interrogavit me Rex quid hoc esset, declaravi singula ut potui; replicavit Rex ut clariùs exponerem; nihilominus non cessavit repetere, et non potui illi semper satisfacere.

22 janvier, le Cardinal de Gurce reconcilié avec le Pape, en reçut la bénédiction, et culpam suam Pontifici agnovit; sed in præsentiâ Cardinalium de Ursinis, et Sancti Georgii crimina Pontifici objecit; Simoniam, peccatum carnis, informationem Magno Turco missam et mutuam intelligentiam; asserens ipsum Pontificem magnum simulatorem et veram deceptorem esse, si sui veram mihi retulerunt. 28 janvier, post prandium, le Pape monta à cheval et le conduit aussy, et furent à la place de Sainct Pierre, le Roy de France s'y trouva; qui cùm Papa biretum deposuisset amovit etiam Papa capellum et biretum, nec voluit Papa illa priùs reponere, quàm Rex caput suum cooperuisset; tenuit Papa continuò Regem à sinistris; Dom. de Bressa continuò equitavit ad sinistram Regis; sicque Regem medium posuit inter se et Papam : omnes alii Principes et nobiles equitarunt immediatè post Regem, et post eos gentes sui armorum. 28 janvier, Gem Sultan Frater Magni Turcæ, equester de Castro Sancti Angeli associatus fuit usque ad palatium S. Marci, et ibidem

Regi Franeorum assignatus. Erecta fuerunt per urbem duo patibula, unum in campo Floræ, alterum in plateâ Judæorum per officiales Regis Franciæ, et per eos ministrabatur justitia, non per officiales Papæ, et mandata publica sive banni per urbem fiebant sub nomine dicti Regis, et non sub nomine Papæ. Rex finxit se velle pedes Papæ deosculari, Papa autem non voluit. Cardinalis Valentinus dedit Regi sex pulcherrimos equos in frenis sine sellis. Rex cum Cardinali Valentino à sinistrâ Regis equitante equitarunt rectâ viâ ad Marinum; eodem sero secutus est Regem Cardinalis Gurcensis, frater quoque Magni Turci.

N° XXXVI. (*vol.* j, *p.* 223, 224 et 225, *not.*)

N° XXXVII. (*vol.* j.)

Sous ce numéro se trouvent deux sonnets que Sannazar a composés au sujet de la conquête de Naples par les Français. *V. Opere volgari di Sannazzaro.*

N° XXXVIII. (*vol.* j, *p.* 229, *not.* 1.)

Opere di Antonio Tibaldeo, ed. Ven. 1534.

SONETTO.

Se gran thesor, se inespugnabil mura,
Se squadre, e un capitan de astuto ingegno,
Havesser forza a mantenire un Regno,
De Napoli havria Alphonso anchor la cura.

Qualunque regnar vuol, senza paura,
Cerchi l'amor de i populi, e no il sdegno

Che chi se fonda sopra altro sostegno
Per qualque tempo, ma non molto dura.

Scorno eterno a l'Italico paese,
Quando fia letto, che un regno sì forte
Contra Francesi non si tenne un mese!

Seguito che Annibale haveva a le porte,
Per Roma, fin che puote si diffese,
Che per Principe buon dolce par morte.

N° XXXIX. (*vol.* j, *p.* 229, *not.* 2.)

Marulli, op. ed. Paris, 1561.

AD CAROLUM REGEM FRANCIÆ.

Invicte Magni Rex Caroli genus,
Quem tot virorum tot superûm piæ
Sortes jacentes vindicemque
Justitiæ, fideique poscunt:

Quem mœsta tellus Ausonis hinc vocat,
Illinc solutis Græcia crinibus,
Et quicquid immanis profanat
Turca Asiæ, Syriæque pinguis;

Olim virorum patria, et artium,
Sedesque vera ac religio Deûm,
Nunc christianæ servitutis
Dedecus, opprobriumque turpe.

Quid cœlitum ultrò fata vocantis
Morare signis? Non ideò tibi
Victoriarum tot repentè
Dii facilem tribuêre palmam;

Primisque in annis ei puero, et patris
Favore casso, tot populos feros
Ad usque pugnaces Britannos,
Alpibus Allobrogum ab nivosis,

Jussêre victos tendere brachia;
Si te decori gloria splendidi
Nil tangit, immensumque in ævum
Nomina per populos itura;

At supplicantum tot miserè exulum,
Sordesque tangant, et lacrymæ piæ:
At Christianorum relicta
Ossa tot heu, canibus lupisque:

Fœdis tangat, relligio modis
Spurcata Christi, sospite Galliæ
Rectore te nobis potentis;
Cujus avum proavumque clarâ

Virtus, furentem barbariem unicè
Et Sarracenos contudit impetus,
Cùm sæva tempestas repentè
Missa quasi, illuviesque campis.

Non occupatæ finibus Africæ
Contenti Hiberi, non opibus soli,
Sperare jam Gallos, et ipsum
Ausi animis Rhodanum superbis.

Sed nec bonorum tunc superûm favor
Desideratus, nec tibi tam pia
In bella eunti defuturus,
Carle; moras modò mitte inertes.

Occasionem et quam tribuunt cape:
Æquè nocentes dissimiles licet
Gnarus, patrantem, quique possit
Cùm, scelus haud prohibet patrari.

N° XL. (*vol.* j, *p.* 230, *not.* 2.)

N° XLI. (*vol.* j, *p.* 231, *not.* 1.)

N° XLII. (*vol.* j, *p.* 236, et 237.)

V. opere di Tibaldeo, Ven. 1534.

N° XLIII. (*vol.* j, *p.* 239, *not.* 2.)

Vergier d'honneur.

Le samedy son armée diverse
Assez matin se partit dudict Verce,
Et tost après il monta à cheval
Pour aller boire dedans *Ponge-Real;*
Qui est ung lieu de plaisance confi,
Aussi Alphons pour son plaisir le fit,
Aupres de Napples ou en toutes manieres,
Y a des choses toutes singulieres;
Comme maisons amignons, fenestrages,
Grans galleries, longues, amples et larges;
Jardins plaisans, fleurs de doulceurs remplies,
Et de beaultés sur toutes acomplies,
Petits préaulx, passaiges et barriéres
Costes, fontaines et petites riviéres,
Pour s'esjouyr et à fois s'esbattre,
Où sont ymaiges antiques d'alabastre,
De marbre blanc et de porphire aussi,
Empres vif ou ne fault ça ne si;
Ung parc tout clos où sont maints herbes saines
Beaucoup plus grans que le bois de Vincennes;
Plains d'oliviers, orangiers, grenadiers,
Figuiers, datiers, poiriers, allemandiers,
Pommiers, lauriers, rosmarins, mariolaines,
Et giroflées sur toutes souveraines;
Nobles heuillets, plaisantes armeries,
Qui en tout temps sont la dedans flories;
Et de rosiers assez bien dire j'ose
Pour en tirer neuf ou dix muyts d'une rose;
D'aultres costés sont fossés et herbaiges
Là où que sont les grans bestes saulvaiges;
Comme chevreulx à la course soubdains,
Cerfz haulx branchez, grosses biches et dains;
Aussi y sont sans cordes ne atachés
Aux pastouraiges grans beufs et grasses vaches;

Chevaulx, mulets et jumens par monceaulx,
Asnes, cochons, truyes et gras pourceaulx;
Et puis au bout de toutes ces prairies
Sont situés les grandes métairies,
Là où que sont avec chappons, poullailles,
Toutes manieres et sortes de voulailles,
Cailles, perdrix, pans, signes et faisans,
Et maints oyseaulx des Yndes moult plaisans.
Aussi a ung four à œufs couver,
Dont l'on pourroit sans geline eslever
Mille poussins qui en auroit affaire
Voire dix mille qui en vouldroit tant faire.
De ce dict parc sort une grant fontaine
Qui de vive eau est si trèscomble et plaine,
Que toute Napples peult fournir et laver,
Et toutes bestes grandement abreuver.

Aussi y a vignoble d'excellence,
Dont il en sort si trèsgrant habondance
De vins clairets, de vin rouge et vin blanc,
Grec et latin que pour en parler franc
Sans les exquits muscadets et vins cuyts
Qu'on y queult bien tous les ans mille muyts:
Voire encore plus quand le bon heur revient,
Et tout cela au prouffit du Roy vient.
Et au regard des caves qui y sont
En lieu certain approprié parfont,
Si grandes sont, si longues et si larges,
Et composées de si subtils ouvraiges
Tant en pilliers comme voulsture ronde
Qui n'en est point de pareilles au monde.

N° XLIV. (*vol.* j, *p.* 247.)

Vid. Petri Criniti, op. p. 548.

N° XLV. (*vol.* j, *p.* 250, *not.* 2.)

Vergier d'honneur.

Comment le Roy fist son entrée dedans Napples, et quel honneur on lui fist, et comment il disposa de ses affaires.

Mardy XIIe jour de may, le Roy en Napples ouyt la messe à la Nunciade, et après disner il s'en alla en Pouge-Real, et là se assemblerent les Princes et Seigneurs tant de France, de Napples que des Ytalles pour accompagner le Roy à faire son entrée dedans Napples comme Roy de France, de Cecille et de Jherusalem; ce qu'il fist à grant triumphe et excellence en habillement impérial, nommé et appellé Auguste, et tenoit la pomme d'or ronde en sa main dextre, et a l'autre main son sceptre, habillé d'un grant manteau de fine escarlate fourré et moucheté d'ermines, a grant collet renversé, aussi fourré d'ermines, la belle couronne sur la teste, bien et richement monté, et housse comme a luy affiert et appartient. Le poille sur luy porté par les plus grants de la seigneurie de Napples, accompaigné a l'entour de luy de ses laquais tous habillés richement de drap d'or. Le Prévost de son hôtel luy aussi accompaigné de ses archiers tous a pied. M. le Seneschal de Beaucaire representant le Connestable de Napples, et devant lui estoit M. de Montpensier, comme vis Roy et lieutenant general. M. le Prince de Salerne avec d'aultres grans Seigneurs de France, Chevaliers de l'ordre et parens du Roy, comme M. de Bresse, M. de Foues, M. de Lucembourg, M. Loys de Vendosme, et sans nombre d'aultres Seigneurs; lesquels Seigneurs dessus nommés estoient habillés en manteaulx comme le Roy. M. de Piennes, avec le Maistre de la Monnoye dudit Napples,

eurent la charge d'aller par toutes les rues de ladicte ville de Napples, pour faire nos gens, tant de guerre que aultres, affin de laisser approucher ceulx de Napples, en especial ès cinq lieux et place où se vont jouer et solacier les Seigneurs et Dames dudict Napples à toutes heures que bon leur semble. En ces dicts lieux estoient les nobles de Napples, leurs femmes et aussi pareillement leurs enfants; et là plusieurs desdicts Seigneurs en grant nombre présentoient au Roy leurs enfants de VIII, X, XII, XV et XVI ans, requerans que il leur donnast chevallerie, et les fist chevaliers à son entrée de sa propre main, ce qu'il fist; que fut belle chose à veoir et moult noble et leur venoit de grant vouloir et amour. Comme dit est, ledict seigneur de Plennes et Maistre de la Monnoye avoient esdicts lieux cy-devant nommés pour faire lieu ausdicts Seigneurs de Napples. Au regard de la compaignie que le Roy avoit avec luy, c'estoit la plus gorgiase chose et la plus triumphante qu'on vist jamais, car il avoit avec luy grans Seigneurs, Chamberlans, Maistres d'Hostels, Pensionnaires, et Gentilshommes sans quatre cens archiers de sa garde, deux cens arbalestriers, tous à pied, armés de leurs habillemens acoustumés. Jehan Daunoy estoit armé de toutes pièces, avec ce avoit un sayon de cramoisy découpé bien menu sur son dict harnoys, monté sur ung grant courcier de peuille bien bardé de riches bardes, et disoient ceulx de Napples que jamais n'avoient veu si belle homme d'armes. Après que le Roi eust esté en ces cinq lieux cy-devant nommés, où il y avoit plusieurs enfants des Seigneurs de Napples et d'aultres Seigneurs circonvoysins que estoient venus en la dicte entrée du Roy pour estre faicts Chevaliers de sa main, il fust mené en la grande et maîtresse Église de Napples, au maistre-autel. Et sur l'autel de ladicte Église estoit le chief de M. Sainct-

Genny, et son precieulx sang de miracle qui avoit esté autrefois montré au Roy, comme cy-devant a esté declairé assez au long. Et en icelle Église, devant ledict autel, le Roy fist le serment à cieulx de Napples; c'est assavoir de les gouverner et entretenir en leurs droicts. Et sur toutes choses ils luy prièrent et requirent franchise et liberté, ce qu'il leur octroya et donna, dont lesdicts Seigneurs se contentèrent à merveilles, et firent de grans solénités tant pour sa venue que pour le bien qu'il le faisoit. En ladicte Église fust assez bonne piece, car les Seigneurs de l'Église y estoient aussi tous acoustrés de leurs riches ornemens, lesquels semblablement firent leurs requestes et demandes au Roy touchant leurs cas particuliers. Ausquels ledict Seigneur, comme débonnaire et humain, le fist et donna responce tout en façon telle qu'ils se tindrent pour contens. Puis tout ce faict et ordonné en la façon et maniere que dict est, et de là se partit et s'en alla le Roy, et alla souper et coucher à son logis.

N° XLVI. (*vol.* j, *p.* 270, *not.* 1.)

N° XLVII. (*vol.* j, *p.* 270, *not.* 3.)

N° XLVIII. (*vol.* j, *p.* 294, *not.* 1.)

N° XLIX. (*vol.* j, *p.* 324, *not.* 1.)

N° L. (*vol.* j, *p.* 225, *not.* 1.)

N° LI. (*vol.* j, *p.* 362, *not.* 1.)

FIN DU PREMIER VOLUME.